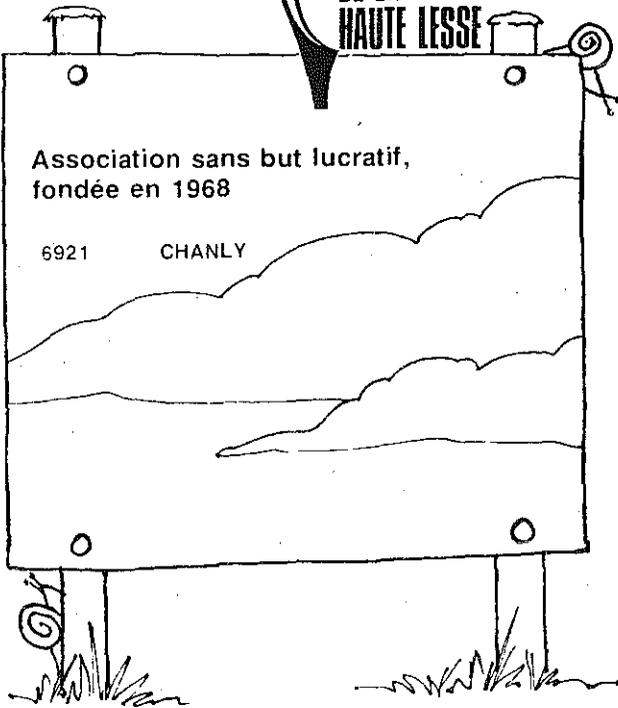




**LES NATURALISTES  
DE LA  
HAUTE LESSE**



# **RAPPORT DES ACTIVITES**

**\* 1995 \***

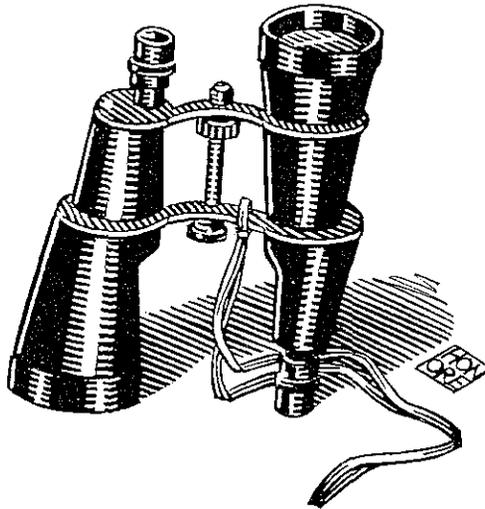
27<sup>e</sup> ANNEE

## SENSATION

Par les soirs bleus d'été, j'irai dans les sentiers,  
Picoté par les blés, fouler l'herbe menuc;  
Rêveur, j'en sentirai la fraîcheur à mes pieds.  
Je laisserai le vent baigner ma tête nue.  
Je ne parlerai pas, je ne penserai rien:  
Mais l'amour infini me montera dans l'âme,  
Et j'irai loin, bien loin, comme un bohémien,  
Par la Nature, – heureux comme avec une femme.

(Poésies complètes, LÉON VANIER, Paris 1895;  
SOCIÉTÉ DU „MERCURE DE FRANCE” 1898)

ARTHUR RIMBAUD



J'adore les émissions télévisées sur la vie des animaux. Le manège des vivants me fascine. Me reviennent en mémoire les images d'un combat. Deux phoques mâles se battent pour une femelle. Les coups sont durs mais la voix « off » est rassurante. « Ici, on ne tue pas. Dès que le sang coule, la lutte cesse. Le gagnant ne harcèle pas le perdant qui abdique. »

« Ainsi se sélectionnent, ajoute la voix maintenant enthousiaste du biologiste, des géniteurs vigoureux, de qui naîtront de jeunes phoques sains et fringants. » L'écran nous les montre. Ils s'égaillent sur les falaises ensoleillées blanchies d'embruns.

« Grâce au progrès des connaissances scientifiques, poursuit le commentateur, nous savons maintenant interpréter ces luttes apparemment si cruelles. Il faut y voir des manifestations de la sélection naturelle, le mécanisme de l'évolution des espèces, de la bactérie à l'être humain. »

Sur l'autre chaîne de télévision, l'ambiance est différente. C'est une rétrospective historique de la guerre 14-18. Un paysage de boue, de fil de fer barbelé, parsemé de cadavres. Ici, on tue. En longues files, des brancards sont ramenés vers les tranchées. Le commentateur parle du désespoir de ces hommes qu'on a forcés, l'arme au poing, à sortir sous le feu des mitrailleuses ennemies. Et, sur tout cela, comme une chape de plomb, l'absurdité de cette guerre inutile, interminable, qui n'a pas plus de raison de finir qu'elle n'en a eu de commencer.

Question naïve : ces beaux soldats qui marchent à la boucherie ne sont-ils pas, comme les jeunes phoques, les enfants des mécanismes admirables de la sélection naturelle ? Est-ce là le résultat de l'évolution biologique ? De l'océan primitif aux tranchées du Chemin des Dames... Cruelle absence du commentaire rassurant de l'autre chaîne. Peut-on, comme pour les phoques, interpréter derrière les apparences ? Ou bien quelque chose, en route, s'est-il cassé ?

Hubert Reeves

# L'heure de s'enivrer

L'univers a-t-il un sens ?



LES BARBOUILLONS  
-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-

PERIODIQUE BIMESTRIEL D'INFORMATION N° 162  
Bur.de dépôt:5580 ROCHEFORT - FEVRIER 1995

Edit. resp.: Monique LOISEAU,  
Scotton 199 A,  
6929 Haut-Fays.  
Tél. :061 58 89 56

ccp 000-0982523-10 des Naturalistes de la Haute-Lesse ASBL - 6921 Charly

COTISATION ANNUELLE : INDIVIDUELLE : 500 F MINIMUM  
FAMILIALE : 520 F MINIMUM  
ETUDIANT : 300 F MINIMUM

Le montant des cotisations pour 1995 a été fixé lors de l'assemblée générale du samedi 21 janvier 1995.

L'association est membre de l'Entente Nationale pour la Protection de la Nature et d'Inter-Environnement Wallonie. Elle est reconnue comme Organisation Régionale d'Education Permanente par la Communauté Française de Belgique et subventionnée par la Région Wallonne.

**Comité :**

DUPUIS Jacques, Rue Saint-Urbain 122 H, 6927 Tellin. 084 36 63 67. Président.  
GILLET Chantal, Chée de Charleroi 141/6 1060 Bxl. 02 538 74 62 Vice-présidente.  
CHANTEUX Pierre, R. du Seigneur 7, 6856 Fays-les-Veneurs. 061 53 51 41. Trésorier.  
LECOMTE Gérard, Rue R.Noël 119, 5170 Bois-de-Villers. 081 43 46 58. Secrétaire.  
DELVAUX de FENFFE Marie-Christine, Av. des 4 Bonniers, 1348 L.L.N. 010 45 09 72  
HERYGERS Denise, rue du Coirbois 22, 5580 Rochefort. 084 22 10 90  
LOISEAU Monique, Scotton 199 A, 6929 Haut-Fays. 061 58 89 56. Administrateurs.

**CALENDRIER DES ACTIVITES GENERALES**

Lorsqu'elles débutent à 9.30h, ce sont des activités d'une journée. Il faut donc prévoir son pique-nique.

Samedi 04 mars 1995 : randonnée pédestre en Gaume, de Jamoigne à Meix-devant-Virton. 15 à 16 km avec Pol Maboge (tél.: 061/65 51 70). R.V. à 9.30h à l'église de Meix.

Samedi 11 mars 1995 : on repart en randonnée avec Pol, de Meix, par Rabais, Ethe et Saint-Remy (16 km). R.V. à 9.30h à l'église de Saint-Remy.

Samedi 25 mars 1995 : sortie d'initiation naturaliste, polyvalente. R.V. église de Tellin à 8.00h observation des oiseaux. Un deuxième rendez-vous est prévu à 13.00h au même endroit pour une nouvelle promenade au cours de laquelle nous irons vers Belvaux, à la redécouverte du ri de Lavau du Moulin et de ses versants. Guide : Jacques Dupuis.

Samedi 15 avril : sortie d'initiation naturaliste, polyvalente. R.V. église de Wavreille à 8.00h, observation des oiseaux. Deuxième rendez-vous à 13.00h, toujours à l'église d'où l'on descendra vers Belvaux dans la vallée du ri d'en Faule. Guide : Pierre Chanteux.

Equipe Archéologie

Responsable : Maurice Evrard. Tél.:084/38 80 76

Différents travaux sont envisagés ou en cours. Pour plus de renseignements, contactez Maurice.

Equipe Botanique

Responsables : Pierre Limbourg. Tél. : 084/38 85 13  
Arlette Gelin. Tél. : 084/37 74 97

Samedi 04 mars : RV 9.30h au parking de la place de l'Etang à Marche-en-Famenne. Prospection au Fond des Vaux. Etude des mousses et des lichens. Guides Paul et Arlette Gelin.

Samedi 18 mars : RV 9.30h à la gare de Poix Saint-Hubert. Etude des mousses et des lichens. Guides : Paul et Arlette Gelin.

Samedi 08 avril : RV 9.30h au réservoir entre Belvaux et Resteigne. Dénombrement des anémones pulsatilles. Guide : Pierre Limbourg.

Equipe Malacologie... et autres bestioles

Responsable : Bruno MAREE, 27 rue des Collires,  
5580 HAN sur LESSE  
Tél. : 084/37 77 77

Activités habituellement d'une demi-journée.

Dimanche 26 mars : RV à 9.30h à l'église de Han. Activité initialement prévue le 12 novembre : fouiner dans les jardins en zone bâtie.

Samedi 29 avril : RV 9.30h à l'église de Han pour une activité d'une journée. Durant la matinée, prélèvement des portions de litières en vue d'en extraire la microfaune. Après-midi : analyses et déterminations.

Dimanche 28 mai : RV 9.30h à la mare de Wavreille pour une nouvelle prospection. Ensuite, visite des prairies humides proches la chapelle Sainte Odile de Hamerenne.

Equipe Ornithologie

L'équipe souhaite fonctionner plus souplement et mener des activités qui ne soient pas uniquement de l'initiation. Si vous souhaitez participer, contactez Marc Paquay(084/37 80 97) ou Etienne Imbreckx (084/21 20 40)

Samedi 11 mars au Centre d'Ecologie des Masures à Han-sur-Lesse à 19.00h. Ph. Ryelandt présentera, vidéo à l'appui, le programme de recherche du rôle des genêts à mener conjointement avec AVES et les RNOB au cours des années 1995 et 1996.

Samedi 25 mars : RV. église de Tellin à 8.00h. Itinéraire préparé par J. Dupuis.

Samedi 15 avril : RV.église de Wavreille à 8h. Guide : Pierre Chanteux.

Equipe Sensibilisation des jeunes

Responsable : Claire BRENU 084/37 80 97

Prochaine sortie : les limaces et escargots (contrairement à la dernière fois, ici il ne faut pas apporter vos petits paniers!)

Samedi 1 avril (non, non, ce n'est pas un poisson!) RV à 9.30h au Belvédère de Han-sur-Lesse. Retour prévu vers 12.30h au même endroit. Nos guides seront Bruno Marée et Claire Brenu. Pour les inscriptions, n'oubliez pas de téléphoner à Claire. Rappel : l'activité est réservée aux enfants de 8 à 12 ans (on n'accepte pas les parents).

Equipe Environnement

Responsable : Jacques DUPUIS 084/36 63 67

Les réunions ont toujours lieu le premier jeudi du mois au Centre d'Ecologie des Masures à Han-sur-Lesse. Les prochaines se feront donc les 2 mars et 6 avril. L'objectif de cette année s'est défini au cours des dernières séances. Il reste maintenant à lui donner forme. Le projet de Parc Naturel ne se concrétisera que si la population, et avec elle ses mandataires, en mesurent tout l'intérêt. Nous allons donc continuer d'informer. Nous choisirons un point central, pour 1995, Belvaux est retenu. Autour de ce lieu nous organiserons en cours d'année des promenades de découvertes et lors des journées d'Inter-Environnement, début octobre, nous expliquerons au public intéressé, avec les meilleurs moyens possibles, ce qui a été fait chez nous, jusqu'à ce jour, pour la protection de notre patrimoine naturel. Invitation donc à ceux et celles qui souhaitent s'impliquer.

Informations

Arlette GELIN rassemble et stocke chez elle les **diverses publications** que reçoit l'association, dans le cadre des échanges de revues. Cela représente un capital documentaire intéressant qu'elle peut mettre à la disposition de qui le demande pour autant que les documents prêtés soient restitués dans les meilleurs délais.

(suite de la liste commencée dans le n°161)

7. Revue Verviétoise d'Histoire Naturelle : bulletin trimestriel des Naturalistes Verviétois, asbl. Dans le numéro d'hiver 1994, Louis Renard fait un historique de cette société qui vient de fêter son cinquantième anniversaire, René Litt rappelle les anciennes excursions et retrace par ailleurs l'évolution des populations de Coléoptères aquatiques du domaine de Séroule près de Verviers et de Lépidoptères/Rhopalocères au Rocheux à Theux, et à la Borchène (Goé). Louis Rose nous donne quelques vieilles recettes d'entomologistes disparus ainsi que quelques notes botaniques, entomologiques et ... gourmandes à propos du prunellier des haies. J. Petit termine par l'exposé de quelques aspects méconnus du comportement d'un hémiptère commun *Tritomegas bicolor*, consommateur de lamiers blancs et autres labiées.

8. A votre avis : mensuel édité par l'asbl "Espace Environnement", rue de Montigny 29, 6000 Charleroi. Dans le n°74 : Roux : une nouvelle vie pour le teruil du Martinet? - Fontaine l'Eveque : colère dans le coron du Cantonier. - Deux demandes de permis soumises à l'enquête publique.

9. Le bulletin du G.E.S.T : bimestriel publié par le Groupe pour l'Etude des Sciences de la Terre, a.s.b.l. Dans le N° 69 de janvier 1995, entre autres: un rapport d'excursion géologique dans la vallée du Ry d'Acoz, le 18 juin 1993, signé par Bernard Delcambre " Mais où se prolonge la faille du Midi au méridien de Châtelet?".
10. Réserves Naturelles Magazine : bimestriel de l'asbl "Réserves Naturelles, RNOB". Dans le numéro de février 1995, parmi un ensemble d'articles très intéressants, J. Huysecom nous présente les importants travaux réalisés à la réserve de la Vieille Rochette à Libin.

Du 04/02 au 27/05/1995 à l'Aquarium du Museum, Quai Van Beneden 22 à Liège, exposition vivante **A la découverte du monde des FOURMIS.**

Ouvert en semaine de 10h à 12.30 h et de 13.30 h à 17h.  
Week-ends et jours fériés de 10.30h à 12.30h et de 14h à 18h. Entrée 80 F.

### **Vacances en France**

du 05/07 au 15/07/1995, dans le Parc National du Vercors, à La Chapelle-en-Vercors, département de la Drôme, entre Grenoble et Valence, altitude 945m, 777 habitants, à 700 km de la frontière belgo-luxembourgeoise, à l'Hôtel Restaurant des Sports (Logis de France). (1/2 pension à 190+2=192FF par personne, vin compris, en chambre double avec tél. et douche(mais sans wc) ; supplément de 30FF par personne et par jour en chambre single). Piscine au village. Pour tout renseignement et inscription, téléphoner à Pol MABOGE 061/65 51 70. Arrhes : 1000FB par personne à verser au cpte 000-0633844-46 de Pol MABOGE, rue de Villance, 122, 6890 LIBIN.

**Vient de paraître : L'EXTRACTION DU MINERAI DE FER dans les Ardennes** par **L.VOISIN**, 170 pages, 80 figures dont 8 en couleurs, 2 cartes h. Beaucoup de chercheurs se sont intéressés à la métallurgie ardennaise dont l'importance et la variété ont été célébrés ... un peu tardivement. Peu d'auteurs, cependant, ont étudié l'origine essentielle de cette activité: la présence du fer dans le sous-sol des Ardennes et expliqué les modalités de son exploitation. L.VOISIN essaie de combler cette lacune en fournissant aux lecteurs qu'un texte sérieux ne rebute pas les éléments géologiques et les détails techniques indispensables pour comprendre ce que fut, jusqu'à la fin du XIXème siècle, l'énorme labeur des "tireurs de mine" aux environs de NAUX, POIX-TERRON, NEUVIZY, NOUART, GRANDPRE, SIGNY-le-PETIT... et COUVIN (avant 1815). Il évoque également la peine des hommes et la modestie des salaires procurés par le travail aux minières et aux lavoirs. L'extraction qui fut essentielle pour ce pays jusqu'à la fin du second Empire n'a pas survécu à la circulation améliorée, par voies ferrées et par canaux, des produits venus de secteurs concurrents mieux équipés. L'arrêt, après 1886, fut total et définitif.-Sommaire de l'ouvrage : les indications cartographiques et cadastrales, la géologie du fer dans le Massif ardennais et ses enveloppes sédimentaires, les techniques d'extraction, l'épuration des minerais, géochimie et minéralogie des minerais locaux, éléments historiques : de la Préhistoire à l'époque contemporaine... à quoi s'ajoute une série de documents annexes : répertoires des exploitants et des lieudits, lexique des termes techniques. Bibliographie de 76 références et Index complet des noms de lieux. (En vente chez L.VOISIN, 4, rue L.Blériot, 08000 Charleville-Mézières au prix de 900 FB , y ajouter 150FB pour frais postaux).



**LES BARBOUILLONS**  
-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

PERIODIQUE BIMESTRIEL D'INFORMATION N° 163  
Bur.de dépôt:5580 ROCHEFORT - AVRIL 1995

Edit. resp.: Monique LOISEAU,  
Scotton 199 A,  
6929 Haut-Fays.  
Tél. :061 58 89 56

---

|                       |              |   |       |         |
|-----------------------|--------------|---|-------|---------|
| COTISATION ANNUELLE : | INDIVIDUELLE | : | 500 F | MINIMUM |
|                       | FAMILIALE    | : | 520 F | MINIMUM |
|                       | ETUDIANT     | : | 300 F | MINIMUM |

Le montant des cotisations, à verser au CCP 000-0982523-10 des "Naturalistes de la Haute-Lesse, asbl" pour 1995 a été fixé lors de l'assemblée générale du samedi 21 janvier 1995. L'association est membre de l'Entente Nationale pour la Protection de la Nature et d'Inter-Environnement Wallonie. Elle est reconnue comme Organisation Régionale d'Education Permanente par la Communauté Française de Belgique et subventionnée par la Région Wallonne.

- Comité :**  
 DUPUIS Jacques, Rue Saint-Urbain 122 H, 6927 Tellin. 084 36 63 67. Président.  
 GILLET Chantal, Chée de Charleroi 141/6 1060 Bxl. 02 538 74 62 Vice-présidente.  
 CHANTEUX Pierre, R.du Seigneur 7,6856 Fays-les-Veneurs.061 53 51 41. Trésorier.  
 LECOMTE Gérard, Rue R.Noël 119, 5170 Bois-de-Villers. 081 43 46 58. Secrétaire.  
 DELVAUX de FENFFE Marie-Christine, Av. des 4 Bonniers, 1348 L.L.N. 010 45 09 72  
 HERYGERS Denise, rue du Coirbois 22, 5580 Rochefort. 084 22 10 90  
 LOISEAU Monique, Scotton 199 A, 6929 Haut-Fays. 061 58 89 56. Administrateurs.

---

**CALENDRIER DES ACTIVITES GENERALES**

Lorsqu'elles débutent à 9.30h, ce sont des activités d'une journée. Il faut donc prévoir son pique-nique.

Dimanche 14 mai : sortie d'initiation au départ de la chapelle d'Auffe. Premier rendez-vous à **8.00h** pour une promenade d'écoute et d'observation des oiseaux. Deuxième rendez-vous à **13.00h**, au même endroit. Nous passerons l'après-midi à faire de la botanique et un peu de géologie, agrémentées par la recherche de traces archéologiques dans et autour du bois Niau. Itinéraires préparés par Jacques Dupuis.

Samedi 10 juin : visite guidée des pelouses calcaires de la Montagne Saint-Pierre. RV à Lanaye (Visé) à 9.15h devant le musée de la Montagne Saint-Pierre.(Participation aux frais: 150 F)

Samedi 29 juillet : rendez-vous à 9.30h à l'église de Vresse. Avec Monique et Pol Loiseau, Semoisiens émigrés en Haute-Lesse, nous (re)découvrirons les petites merveilles de la Semois.

## CALENDRIER DES ACTIVITES D'EQUIPES

6.

### Equipe Archéologie

Responsable : Maurice Evrard. Tél.:084/38 80 76

Différents travaux sont envisagés ou en cours. Pour plus de renseignements, contactez Maurice.

### Equipe Botanique

Responsables : Pierre Limbourg. Tél. : 084/38 85 13  
Arlette Gelin. Tél. : 084/37 74 97

Dimanche 30 avril : RV 9.30h à la chapelle de Hérock. Prospection botanique et ornithologique des pelouses schisteuses. Itinéraire préparé par Marc Paquay.

Dimanche 28 mai : RV 9.30h à l'église de Wavreille. Inventaire botanique de la mare du village après son curage récent.

Dimanche 18 juin : RV 9.30h à l'église de Gembes. Prospection dans les prairies humides et dans la réserve RNOB de Graide.  
Guide : Jean-Claude Lebrun.

Dimanche 25 juin : RV à 9.30h à l'église de Fays-les-Veneurs. La végétation des prairies. Guide : Pierre Chanteux

Samedi 22 juillet : RV à 9.30h à l'église de Wavreille pour une prospection dans la carrière de Biernauchamp.

### Equipe Malacologie... et autres bestioles

Responsable : Bruno MAREE, 27 rue des Collires,  
5580 HAN sur LESSE  
Tél. : 084/37 77 77

Activités habituellement d'une demi-journée.

Samedi 29 avril : RV 9.30h à l'église de Han pour une activité d'une journée. Durant la matinée, prélèvement des portions de litières en vue d'en extraire la microfaune. Après-midi : analyses et déterminations.

Dimanche 28 mai : RV 9.30h à la mare de Wavreille pour une nouvelle prospection. Ensuite, visite des prairies humides proches la chapelle Sainte Odile de Hamerenne.

Pour l'éventuelle activité de juin, contacter Bruno.

### Equipe Ornithologie

Marc Paquay vient de prendre l'initiative de créer un groupe de travail ornithologique en Famenne. Tous les membres des NHL et autres naturalistes conscients de l'importance d'un inventaire faunique en Famenne sont invités à s'associer à ce travail. Si vous êtes intéressés et si vous souhaitez recevoir la feuille de contact, téléphonez à Marc 084/37 80 97.

Demande de collaboration pour la constitution d'une banque de données fauniques régionales.

Préparation de chroniques périodiques.

Après discussion entre plusieurs naturalistes, il s'est avéré utile de tenter de réunir et échanger un maximum d'informations fauniques régionales (Famennne occidentale).

Il apparaît que relativement peu de données sont connues ou publiées sur cette région manifestement fort riche.

Nous imaginons qu'une partie importante des observations se perd du fait de la dispersion des groupes ou individus. Des informations sont également perdues lorsqu'elles ne sont pas notées ou communiquées.

Il est certain que toute donnée, même isolée ou fragmentaire, présente un intérêt et d'autant plus encore si elle est reprise avec d'autres dans l'analyse globale d'un phénomène.

Actuellement, les données ornithologiques sont les plus nombreuses et c'est principalement dans cette branche qu'un travail pourrait être lancé.

Dans un premier temps, il est envisagé de mettre au point un système de chronique ornithologique périodique.

Ce système présenterait de multiples avantages:

-possibilité pour chacun de valoriser ses observations;

-motivation et possibilités de contact entre des personnes s'intéressant à l'ornithologie;

-information globale disponible permettant à chaque observateur de mieux cerner les phénomènes ornithologiques locaux;

-fil conducteur pour des recherches plus spécifiques et repérage des lacunes éventuelles...

Il est bien entendu que chaque donnée sera protégée par la signature de celui qui l'a récoltée.

Dans la pratique, les données pourraient être encodées et traitées sur PC. (actuellement sur DBASE IV).

Si vous pensez que ce projet en vaut la peine, pouvons nous compter sur votre collaboration pour fournir des observations réalisées en Famennne?

Les données minimum demandées sont: espèce, lieu (aussi précis que possible avec coordonnées UTM pour des espèces cantonnées), date et détail de l'observation.

N'hésitez pas à prendre contact avec nous pour nous donner votre avis ou poser des questions.

D'avance nous vous remercions déjà pour votre collaboration.

Contactez:

Marc PAQUAY, 1 rue des Marmozets, 5560 CIERGNON Tél. 084/378097.

Dimanche 30 avril : RV 9.30h à la chapelle de Hérock. Prospection botanique et ornithologique sur pelouses schisteuses. Itinéraire préparé et sortie guidée par Marc Paquay avec Pierre Limbourg.

Dimanche 14 mai : sortie d'initiation au départ de la chapelle d'Auffe. Premier rendez-vous à 8.00h. Itinéraire préparé par Jacques Dupuis.

Nuit du samedi au dimanche 21 mai RV à minuit à la chapelle de Génimont. Sortie à la recherche du râle des genêts.

### Equipe Sensibilisation des jeunes

Responsable : Claire BRENU 084/37 80 97

Une activité spéléo est prévue en août avec Claire et Bruno Marée. La date précise sera fixée dans le prochain "Barbouillons"

### Equipe Environnement

Responsable : Jacques DUPUIS 084/36 63 67

Les réunions ont lieu le premier jeudi du mois au Centre d'Ecologie des Masures à Han-sur-Lesse. Les prochaines se feront les 4 mai et 1 juin. On y réalisera la préparation concrète des journées des 7 et 8 octobre autour de Belvaux sur le thème "L'environnement comme vous ne l'avez jamais vu". On y traitera aussi comme toujours des questions d'environnement et de protection de la nature dans la région de Lesse et Lomme. Tous les membres intéressés sont les bienvenus.

### Informations

#### Carnet Naturaliste

Le "Barbouillons" 162 était à peine terminé que naissaient, le 17 février **Constance Marée**, fille de Fabienne et Bruno, et le 28 **Guillaume Chanteux**, fils de Danielle et Pierre. Nous faisons à tous les six et à leurs proches un petit clin d'oeil qui en dit long.

#### Inter-Environnement Wallonie

Arlette Gelin a participé à la dernière assemblée générale d'Inter-Environnement à Thuin le 25 mars comme représentante de notre association. Elle a été élue membre du Conseil d'Administration de la Fédération. Nous lui souhaitons un excellent travail et espérons pouvoir la soutenir le plus efficacement possible malgré nos moyens sans commune mesure avec les problèmes à traiter.

#### Recensement du râle des genêts

Philippe Ryelandt est venu présenter le programme de recensement de cet oiseau en voie de disparition, le samedi 11 mars, au Centre d'Ecologie des Masures à Han-sur-Lesse. Vous trouverez l'invitation à la collaboration jointe dans ce "Barbouillons".

## Réunions du comité

9.

Le samedi 04/02/95 le Comité s'est réuni chez Monique et Pol LOISEAU le samedi 08/04 chez Denise et Joseph HERYGERS.

La prochaine réunion aura lieu à 15.00h le dimanche 11 juin chez Pierre et Danielle CHANTEUX à Fays-les-Veneurs.

## Vacances en France

Il reste 1 chambre à deux lits jumeaux. Avis aux amateurs. Téléphoner à Pol MABOGE 061/65 51 70.

Reliure des Barbouillons : les membres qui souhaitent voir leurs Barbouillons reliés peuvent remettre l'ensemble prêt à relier à un membre du comité, Bruno Marée accepte de se charger de la reliure, à condition d'avoir le tout avant le 31 mai. Il reste un "Barbouillons" ancien qui n'a pas encore été remis à sa propriétaire.

Rapports d'activités : il n'est pas toujours facile de coordonner la préparation des rapports, la réunion du comité pour l'élaboration du calendrier, l'expédition des Barbouillons etc. La réunion du Comité du 11 juin, assez tardive, devra être suivie rapidement de l'expédition des Barbouillons. Il faudrait donc pouvoir faire un maximum du travail de rédaction, de dactylographie, et de préparation des calendriers d'équipe avant la réunion du Comité. Peut-on compter sur l'aide de chacun afin d'accélérer les "processus"? Le rapport de la sortie générale de Tellin paraîtra dans le numéro de juin.

Nettoyage des berges de la Lomme : comme après chaque inondation, sans avoir eu le temps d'informer les membres par les Barbouillons, nous avons répondu à l'appel des autorités communales de Rochefort, et, avec d'autres associations, nous avons participé au nettoyage des berges. Nous avons, pour notre part, le dimanche 9 avril, jour des Rameaux, enlevé les nombreux lambeaux de matières plastiques et autres déchets accrochés aux branches et racines de la rive gauche, ou épars sur la terre d'un champ, à hauteur de la résurgence d'Eprave. Nous avons aussi ramassé les nombreux déchets que des promeneurs abandonnent lors de leur sortie au vert dans ce merveilleux endroit. Il reste encore beaucoup à récupérer là où l'on n'est pas passé!

Circulation en forêt : le Ministère de la Région Wallonne diffuse un fascicule sur la question. Nous allons en demander un certain nombre qui seront distribués lors des sorties.

## Nous avons reçu

entre autres : La Revue Verviétoise d'Histoire Naturelle, bulletin du Printemps 1995 avec parmi d'autres articles très intéressants, un article de Louis ROSE sur un micro-lépidoptère envahissant : la vrillette du Pain ou *Stegobium paniceum*.

"Technologies Propres et Prévention en Environnement : La Responsabilité de Tous " .Il s'agit d'une publication diffusée par le Ministère de la Région Wallonne et qui peut être obtenue gratuitement. Si vous êtes intéressés, contactez-nous!



Charleroi, le 29 mars 1995

## Programme de recensement du rôle des genêts (*Crex crex*) en Région Wallonne en 1995 et 1996

### Invitation à la collaboration

Chère Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Depuis le début de ce siècle, le rôle des genêts est une espèce en régression rapide dans l'entièreté de l'Europe de l'Ouest. Les raisons de cette régression sont essentiellement liées à la disparition de son habitat de nidification : suite à l'intensification de l'agriculture, les prairies extensives à fauchage tardif, affectionnées par cette espèce, sont désormais devenues extrêmement rares dans nos contrées.

En Belgique, le rôle des genêts n'est actuellement connu de façon régulière qu'en Fagne (Entre-Sambre-et-Meuse) et en Famenne où les effectifs fluctuent de 5 à 50 chanteurs depuis dix ans.

Face à cette situation préoccupante, les RNOB ont introduit auprès de l'Union Européenne un dossier en faveur de la conservation du rôle des genêts et de son habitat. Un subside important vient récemment d'être attribué à ce programme dont l'objectif est une amélioration du statut du rôle des genêts en Belgique.

A côté des différentes parties du programme concernant l'achat de terrains, la création de réserves naturelles et la sensibilisation du public, un volet important concerne une meilleure détermination du statut du rôle des genêts en Belgique, et la poursuite de l'étude de cette espèce en Fagne/Famenne. Une enquête sur le rôle des genêts sera donc nécessaire pour les deux raisons suivantes :

- obtenir une information précise sur sa répartition et son écologie.
- formuler une stratégie de conservation optimale pour le rôle.

rue Royale Sainte-Marie, 105  
1030 Bruxelles - Belgium  
Tél 02/ 245 55 00  
Fax 02/ 245 39 33



Les RNOB sont le partenaire de BirdLife International en Belgique

Nous vous invitons par la présente à participer au programme de recensement du râle des genêts en Wallonie, qui aura lieu au cours des années 1995 et 1996.

En pratique, ce recensement sera basé sur l'écoute passive du chant caractéristique des mâles. Pour être la plus efficace possible, la recherche doit être menée surtout en fin de soirée et pendant la nuit.

L'arrivée des mâles chanteurs sur les sites de reproduction s'effectue dès la deuxième semaine du mois de mai et s'étale sur une période d'environ un mois et demi. Etant donné que les sites occupés au mois de mai sont ceux qui ont le plus de chance de fournir des nichées qui puissent échapper au fauchage, il est impératif qu'un effort maximum de recensement soit fourni au cours de la deuxième moitié du mois de mai !

D'autre part, la fauche induit souvent un déplacement des oiseaux au cours de la période de nidification, nécessitant au moins deux efforts de recensements ultérieurs : aux environs du 20 juin et vers le 10 juillet.

Dans l'état actuel de nos connaissances, seule la Fagne/Famenne héberge encore une petite population du râle des genêts, mais des surprises sont toujours possibles, comme l'a montré la découverte récente d'une douzaine de chanteurs au Limbourg belge et hollandais à la suite d'un recensement intense. Il n'est donc pas exclu que d'autres régions en Belgique possèdent encore des petits noyaux de population (voir carte en annexe pour la Wallonie).

Pour ceux et celles qui souhaitent participer au recensement nocturne du râle, des cartes IGN de la zone à prospecter (zones que vous pouvez suggérer vous-même ou que nous vous proposerons en vue d'une couverture optimale du territoire à prospecter), des fiches de recensement ainsi que des informations détaillées quant aux modalités de recherche vous seront fournies à votre demande. Le remboursement des frais de déplacement est envisageable dans les limites du budget disponible.

Tous les participants au programme de recensement seront régulièrement tenus au courant des derniers développements de l'enquête via un courrier interne ainsi que par la revue de contact Aves.

Signalons déjà maintenant qu'à côté du recensement général, un suivi plus intense de la population du râle des genêts est prévu dans les deux zones d'occurrence régulière de l'espèce, de part et d'autre de la botte de Givet. Ce suivi plus intense comporte

notamment un suivi régulier du chant des individus repérés, ainsi que la recherche de preuves de nidification sur base du changement de l'activité vocale des mâles ainsi que sur base des émissions sonores des femelles et des poussins.

Enfin, nous souhaitons attirer votre attention sur le fait que ce recensement permettra également d'obtenir des informations plus détaillées sur d'autres espèces qui chantent de nuit : l'engoulevent, la locustelle, l'hypolaïs polyglotte et bien d'autres (dont divers batraciens) !

Si vous acceptez de contribuer à cette enquête, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse suivante, le plus vite possible pour que nous puissions vous renvoyer toutes les informations utiles avant le 1<sup>er</sup> mai :

RNOB - Charleroi  
rue de Turenne 61  
6000 Charleroi

En espérant de vos nouvelles bientôt, veuillez accepter l'expression de nos sentiments les meilleurs,

Philippe Ryelandt   
Frank Vassen 

Talon de réponse à renvoyer à :

Frank Vassen, RNOB  
Rue de Turenne 61  
6000 Charleroi  
tel. 071/302979

Je souhaite participer à l'enquête générale du rôle des genêts dans la région suivante : .....

Je souhaite participer au suivi systématique du rôle des genêts en Fagne/Famenne.

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

téléphone : .....(fax : ..... )

## Annexe : les aires à prospector

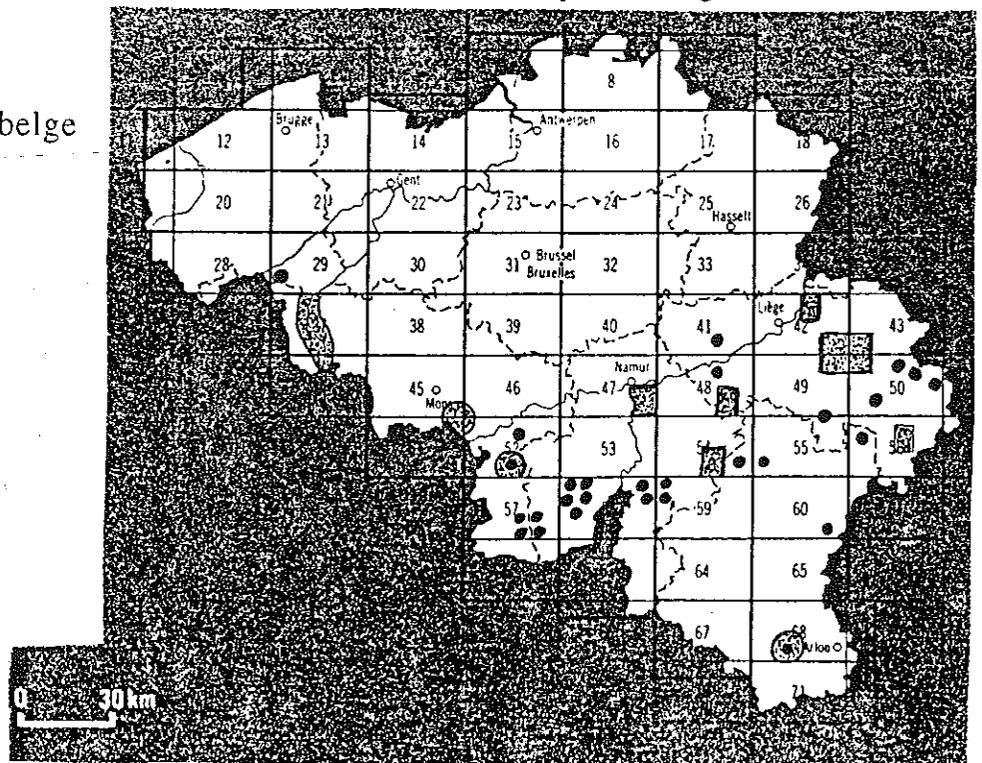
A partir des données anciennes (avant 1983) et nouvelles (après 1983) du rôle des genêts en Wallonie (voir carte ci-dessous), nous avons déterminé lesquelles des aires mériteraient d'être prospectées (liste non limitative). Pour avoir une meilleure représentativité des résultats, nous souhaiterions organiser plus ou moins simultanément les recherches dans les régions suivantes :

1. Hainaut occidental
2. Brabant (étude d'une grande plaine agricole : Genappe ?)
3. Région liégeoise
  - 3.1. Le Pays de Herve
  - 3.2. La Hesbaye
  - 3.3. L'Ardenne liégeoise
  - 3.4. La Haute Ardenne
4. Entre-Sambre-et-Meuse
  - 4.1. La région de Gozée
  - 4.2. La plaine de Clermont
  - 4.3. Le Condroz
  - 4.4. La Fagne schisteuse
  - 4.5. La Fagne calcaire
  - 4.6. La vallée du Viroin
  - 4.7. L'Ardenne
5. Le Condroz namurois
6. La Famenne
  - 6.1. De Givet à Rochefort
  - 6.2. Le camp militaire de Marche
  - 6.3. La région de Hotton
  - 6.4. Le talus ardennais  
(Sud de Lompret, Nassogne)

7. L'Ardenne
8. La Lorraine belge

● = données  
avant 1983

● = données  
après 1983



Madame, monsieur, chers amis,

**Concerne : ouverture d'une permanence téléphonique d'information en éco-consommation en Région wallonne.**

Tout comme vous, des consommateurs de plus en plus nombreux souhaitent adopter des comportements de consommation plus respectueux de l'environnement. Face aux arguments contradictoires des débats écologiques et au foisonnement de publicités vertes, ils s'interrogent. Les questions sont multiples :

*Les efforts individuels sont-ils efficaces? Quels sont les impacts des écotaxes sur les consommateurs? Que signifie un point vert sur les emballages? Les lessives «écologiques» sont-elles aussi efficaces que les autres? Comment contribuer à la lutte contre la dégradation de la couche d'ozone? Comment traiter des plantes d'appartement malades sans arsenal chimique? L'essence sans plomb convient-elle à tous les moteurs? Où puis-je rapporter des médicaments usagés? Quelles sont les garanties offertes par l'écolabel? L'usage d'un filtre à eau domestique est-il recommandé?...*

Trouver une information complète, objective, indépendante des intérêts commerciaux relève bien souvent du parcours du combattant!

C'est pour relever ce défi que le **CRIOC**, Centre de Recherche et d'Information des Organisations de Consommateurs, **Espace Environnement** et **Inter-Environnement Wallonie** se sont associés pour développer un **réseau wallon d'information en éco-consommation**.

Au cours d'une première étape, nous avons rassemblé des informations fiables que nous avons dépouillées et classées sur un support informatique qui permet d'effectuer des recherches rapides. Cette **banque de données** comprend aussi bien des renseignements généraux (réglementations en vigueur, problèmes écologiques, ...) que des conseils pratiques d'achat et d'utilisation.

Aujourd'hui, nous ouvrons une **permanence d'information** accessible par téléphone ou par courrier. Ainsi, nous mettons à votre disposition un grand nombre d'informations vérifiées qui peuvent vous aider concrètement à adopter des comportements de consommation plus écologiques. Grâce à la collaboration entre nos organisations de consommation et d'environnement, le conseil qui vous sera donné s'attache à l'ensemble des aspects intéressant le consommateur : l'impact écologique bien sûr, mais aussi la disponibilité sur le marché, la sécurité, le prix, l'étiquetage,...

Nous avons également réalisé des publications qui fournissent des informations supplémentaires, plus fouillées que celles qui peuvent être délivrées par téléphone. Vous pouvez en réserver des exemplaires dès à présent en remplissant le talon de commande ci-joint.



**CRIOC**  
rue des Chevaliers, 18  
1050 Bruxelles  
Tél.: 02/547 06 11

**Inter-Environnement  
Wallonie**  
rue Godefroid, 18  
5000 Namur  
Tél.: 081/22 98 86

rue de la Victoire, 26  
1060 Bruxelles  
Tél.: 02/539 09 78

**Espace  
Environnement**  
rue Monigny, 29  
6000 Charleroi  
Tél.: 071/30 03 00

*Tout ce travail a pu être mené à bien grâce au soutien financier du Ministre de l'Environnement de la Région Wallonne.*

La permanence d'information s'ouvre à tous les publics. Toutes les questions sont bienvenues. Nous tenterons d'y répondre avec un maximum d'objectivité. Si la réponse ne peut pas être donnée immédiatement nous nous engageons à vous répondre dans les meilleurs délais.

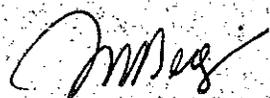
Pour nous adresser vos questions, vous pouvez contacter nos conseillers en éco-consommation à l'adresse suivante :

*Réseau éco-consommation*  
*Rue de Montigny, 29*  
**6000 CHARLEROI**  
**TEL : 071/300 301**  
**FAX : 071/300 254**

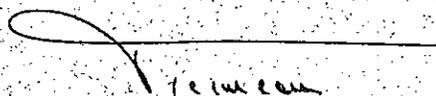
Les conseillers en éco-consommation seront à votre écoute tous les matins.

Nous espérons que ce service mis à votre disposition vous aidera concrètement à faire des choix plus écologiques.

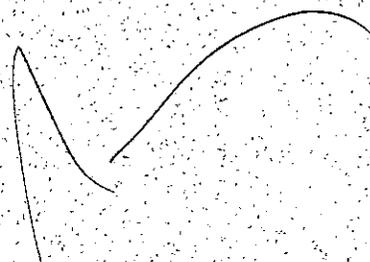
En attendant vos questions, nous vous prions d'accepter l'expression de toute notre considération.



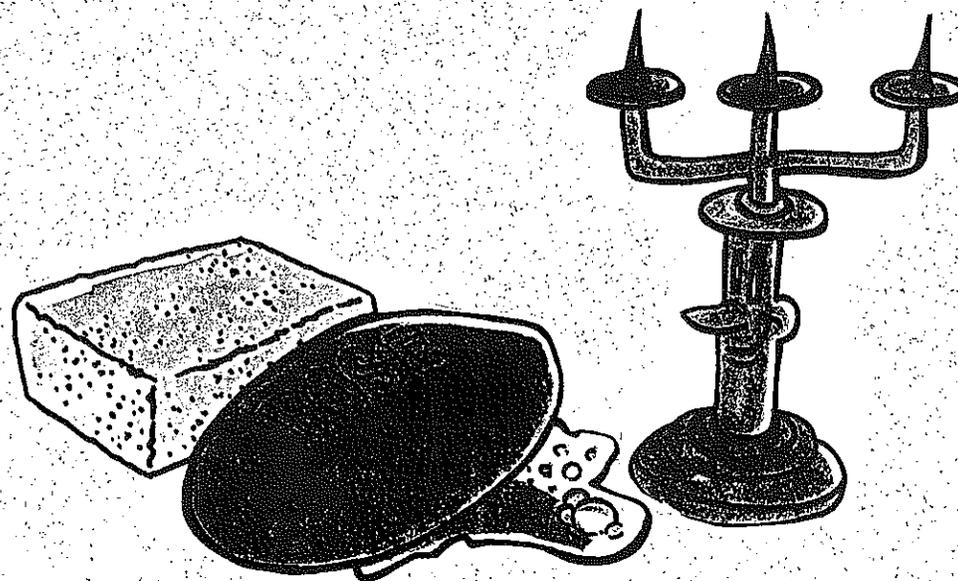
**J-M BEGUIN**  
**CRIOC**



**B GERMEAU**  
**Espace Environnement**



**J-L ROLAND**  
**Inter-Environnement**  
**Wallonie**



**Talon à remplir et à renvoyer à :**

Réseau Eco-consommation,  
Rue de Montigny 29,  
6000 Charleroi.

Je désire obtenir les publications suivantes :

**Syllabus d'éco-consommation**

Documents d'une centaine de pages, destinés aux étudiants du niveau secondaire supérieur et à leurs enseignants ainsi qu'à toute personne qui veut approfondir un sujet particulier.

|                           |         |                               |             |
|---------------------------|---------|-------------------------------|-------------|
| Les lessives              | gratuit | (frais d'envoi : 60 FB) ..... | exemplaires |
| Les produits d'entretien  | gratuit | (frais d'envoi : 60 FB) ..... | exemplaires |
| Le jardinage              | gratuit | (frais d'envoi : 60 FB) ..... | exemplaires |
| Les emballages plastiques | gratuit | (frais d'envoi : 60 FB) ..... | exemplaires |

**Brochures en éco-consommation**

Document de vulgarisation d'une douzaine de pages

|                            |         |             |
|----------------------------|---------|-------------|
| Produits de lessive        | X ..... | exemplaires |
| Produits d'entretien       | X ..... | exemplaires |
| Les colles                 | X ..... | exemplaires |
| Transports et déplacements | X ..... | exemplaires |
| Matériaux de construction  | X ..... | exemplaires |
| Les emballages             | X ..... | exemplaires |
| Jardinage                  | X ..... | exemplaires |

120 FB la série de 7 brochures ( frais d'envoi compris ) ou 10 FB par brochure + frais d'envoi.

**Total : .....FB**

**NOM et PRENOM :** .....

**ADRESSE :** .....

**PROFESSION :** .....

**INSTITUTION (le cas échéant) :** .....

Le paiement s'effectue par virement bancaire grâce au bulletin envoyé avec la commande.



LES BARBOUILLONS  
-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-

PERIODIQUE BIMESTRIEL D'INFORMATION N° 164  
Bur.de dépôt:5580 ROCHEFORT - JUIN 1995

Edit. resp.: Monique LOISEAU,  
Scotton 199 A,  
6929 Haut-Fays.  
Tél. :061 58 89 56

-----  
COTISATION ANNUELLE : INDIVIDUELLE : 500 F MINIMUM  
FAMILIALE : 520 F MINIMUM  
ETUDIANT : 300 F MINIMUM

Le montant des cotisations, à verser au CCP 000-0982523-10 des "Naturalistes de la Haute-Lesse, asbl" pour 1995 a été fixé lors de l'assemblée générale du samedi 21 janvier 1995.

L'association est membre de l'Entente Nationale pour la Protection de la Nature et d'Inter-Environnement Wallonie. Elle est reconnue comme Organisation Régionale d'Education Permanente par la Communauté Française de Belgique et subventionnée par la Région Wallonne.

**Comité :**

DUPUIS Jacques, Rue Saint-Urbain 122 H, 6927 Tellin. 084 36 63 67. Président.  
GILLET Chantal, Chée de Charleroi 141/6 1060 Bxl. 02 538 74 62 Vice-présidente.  
CHANTEUX Pierre, R.du Seigneur 7,6856 Fays-les-Veneurs.061 53 51 41. Trésorier.  
LECOMTE Gérard, Rue R.Noël 119, 5170 Bois-de-Villers. 081 43 46 58. Secrétaire.  
DELVAUX de FENFFE Marie-Christine, Av. des 4 Bonniers, 1348 L.L.N. 010 45 09 72  
HERYGERS Denise, rue du Coirbois 22, 5580 Rochefort. 084 22 10 90  
LOISEAU Monique, Scotton 199 A, 6929 Haut-Fays. 061 58 89 56. Administrateurs.

-----  
Monique Loiseau est actuellement hospitalisée, après un grave accident de voiture survenu dimanche matin 11 juin. Les Barbouillons n'auront donc pas cette fois-ci la qualité que vous leur reconnaissez habituellement.

**CALENDRIER DES ACTIVITES GENERALES**

Lorsqu'elles débutent à 9.30h, ce sont des activités d'une journée. Il faut donc prévoir son pique-nique.

Samedi 29 juillet : rendez-vous 9.30h à l'église de **Vresse**. Avec Monique et Pol Loiseau, nous (re)découvrirons les petites merveilles de la Semois.

Dimanche 27 août : rendez-vous 9.30h à l'église de **Torgny**. Randonnée pédestre préparée par Pol Maboge (Tél.: 061/65 51 70) entre Saint-Remy et Torgny(18km).

Samedi 9 septembre: rendez-vous 9.30h à l'église de **Montmédy**. Randonnée pédestre de 25 km préparée par Pol, de Torgny à Montmédy.

Dimanche 17 septembre : rendez-vous à 9.00h à l'Institut Supérieur de la Campine (H.I.K.), Kleinhoefstraat, 4 à **Geel**. 42ème Journée

Nationale de la Protection de la Nature. Voir programme plus loin.

Samodi. 23 septembre : rendez-vous à 9.30h à l'église d'Anloy.  
Observation des premiers champignons de l'automne en Ardenne.  
Itinéraire préparé par Chantal Gillet.

Samedi et dimanche 7 et 8 octobre : journées d'Inter-Environnement Wallonie sur le thème : "L'environnement comme vous ne l'avez jamais vu". Le programme détaillé sera donné dans le prochain "Barbouillons". Nous comptons bien sur l'aide de chacun.

Les 28 et 29 octobre : voyage culturel à Troyes (Champagne) avec Jacques et Christiane Demaet. Logement dans la très belle Auberge de Jeunesse de Troyes (47 FF/nuit, 47 FF/repas complet). Inscriptions le plus tôt possible chez Denise Herygers. Programme détaillé dans les prochains Barbouillons.

### CALENDRIER DES ACTIVITES D'EQUIPES

#### Equipe Archéologie

Responsable : Maurice Evrard. Tél.:084/38 80 76

Les travaux ne manquent pas! Pour plus de renseignements, contactez Maurice.

#### Equipe Botanique

Responsables : Pierre Limbourg. Tél. : 084/38 85 13  
Arlette Gelin. Tél. : 084/37 74 97

Dimanche 25 juin : RV à 9.30h à l'église de Fays-les-Veneurs. La végétation des prairies. Guide : Pierre Chanteux. 061/53.51.41

Samedi 22 juillet : RV à 9.30h à l'église de Wavreille pour une prospection dans la carrière de Biernauchamp. Guide : Pierre Limbourg. 084/38.85.13.

Dimanche 06 août : RV à 9.30h à l'église de Ave. Prospection des nouvelles réserves d'Ardenne et Gaume dans la région de Ave et Auffe. Guide : Pierre Limbourg.

Samedi 12 août : RV à 9.30h à l'église de Sohier. Nouvel inventaire de la mare. Guides : Bernard Overal et Pierre Limbourg.

Samedi 26 août : RV 9.30h à l'église de Wavreille. Prospection des nouvelles réserves d'Ardenne et Gaume. (carré IFB J6-36-11) Guide : Pierre Limbourg.

#### Equipe Malacologie... et autres bestioles

Responsable : Bruno MAREE, 27 rue des Collires,  
5580 HAN sur LESSE  
Tél. : 084/37 77 77

Si vous souhaitez participer aux activités de l'équipe, contactez Bruno.

### Equipe Ornithologie

Soutenons Marc Paquay dans son initiative de créer un groupe de travail ornithologique en Famenne. Un inventaire faunique est réalisable. Si vous êtes intéressés et si vous souhaitez recevoir la feuille de contact, téléphonez à Marc 084/37 80 97.

Vendredi 23 juin : RV 23.00 h, parking de l'Abbaye Saint-Remy à Rochefort. Sortie recensement du râle des genêts. (Il est prudent de se signaler à Etienne IMBRECKX au 084/21.20.40 pour l'organisation des voitures- quatre portes et moteur essence bienvenues- et le jour même en cas de météo douteuse, de 20h à 20.30h.)

Vendredi 7 juillet : RV 23.00 h, chapelle de Génimont (Lavaux Sainte-Anne)-3ème nocturne "râle des genêts". Même remarque que pour le 23 juin.

Dimanche 20 août : RV 9.00h à l'église de Torgny. Observation de la migration des limicoles en Gaume et Lorraine. Guide : Frédéric Dermien (082/22.25.47).

Samedi 16 septembre : RV 8.00h , église de Pondrôme. Guides : Gérard Lecomte et Frédéric Dermien.

### Equipe Sensibilisation des jeunes

Responsable : Claire BRENU 084/37 80 97

Une activité spéléo est prévue fin juillet ou fin août avec Claire et Bruno Marée. La date précise n'a pu être fixée comme prévu. Les jeunes intéressés peuvent téléphoner dès maintenant à Claire Brenu qui leur donnera plus de précisions.

### Equipe Environnement

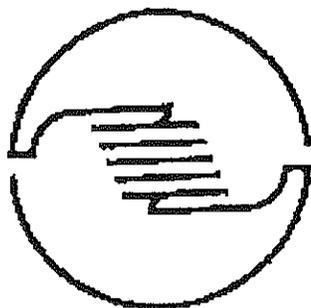
Responsable : Jacques DUPUIS 084/36 63 67

Les réunions ont lieu le premier jeudi du mois, à 20.00h, au Centre d'Ecologie des Masures à Han-sur-Lesse. La prochaine se tiendra le jeudi 6 juillet. Il n'y aura pas de réunion en août. En septembre, la réunion se tiendra le jeudi 7. Au programme des prochaines réunions : la préparation d'un document destiné aux mandataires communaux présentant notre association et ses souhaits en matière d'environnement et de conservation de la nature. Eco-consommation et déchets. Préparation des journées des 7 et 8 octobre.

Réunion du comité : la prochaine réunion se tiendra à Bois-de-Villers chez Monique et Gérard Lecomte, le samedi 19 août à 16.00h.

Souper annuel : se ferait le 25 novembre à Villance comme l'année dernière. Confirmation dans les prochains Barbouillons.

Baie de la Somme : 3 jours prévus et organisés par Gérard Lecomte les 25, 26 et 27 mai 1996.



**ENTENTE NATIONALE POUR  
LA PROTECTION DE LA NATURE**  
*association sans but lucratif*

**42e Journée Nationale de la Protection de la Nature**

L'Entente Nationale pour la Protection de la Nature organise, avec les sections locales des a.s.b.l. «De Wielewaal», «Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux», «Vereniging voor Milieueducatie, Provincie Antwerpen», «Jeugdbond voor Natuurstudie en Milieubescherming» ainsi que le Service de l'Environnement de la Commune de Geel,

**LE DIMANCHE 17 SEPTEMBRE 1995,**

la 42<sup>e</sup> Journée Nationale de la Protection de la Nature.

Elle aura lieu en Campine, dans la commune de Geel, dont la richesse du patrimoine naturel est renommée. Elle aura pour thème: «La nature sans frontières», en relation avec le thème de l'Année Européenne de la Conservation de la Nature, dont elle est une des manifestations. De nombreuses activités sont prévues.

**Programme:**

- 9h00 :** rendez-vous à l'Institut Supérieur de la Campine (H.I.K.) à Geel (Kleinhoefstraat, 4).  
**9h30 :** départ des excursions vers les réserves naturelles, avec guides-nature.  
**12h15 :** retour au H.I.K.: visite des stands d'exposition et d'information des associations des diverses régions du pays. Restauration (repas et boissons disponibles sur place).  
**13h à 13h30 :** manifestation officielle, en présence de la presse.  
**14h00 :** nouveau départ d'excursions guidées vers les réserves naturelles.  
**Vers 16h30 :** retour des excursions.

Durant toute la journée sont prévues des promenades à vélo, ainsi que des activités à l'intérieur de l'Institut (H.I.K.): symposiums, films sur des sujets en relation avec l'Année Européenne de la Conservation de la Nature.

Il sera possible de visiter les réserves naturelles «De Zegge», «Zammelsbroek», «Malesbroek», «Neerhelst» et les dunes de Bel. Elles présentent une grande diversité de milieux, des paysages magnifiques et sont riches en flore et en faune.

Participez à cette Journée de la Protection de la Nature, avec votre famille. Réservez la date du 17/9/95 dans votre agenda.



Vendredi 20 octobre : à l'école communale de Villance à 20.00h, Monsieur R. HERRIN donnera une remarquable conférence sur le Castor, *Castor fiber L.* (A noter dans vos agendas pour ne pas oublier ce rendez-vous important.)

Samedi 21 octobre : Rendez-vous 9.30h, église de Mont-Gauthier. Promenade mycologique. Descente de l'Ywoigne vers Houyet. Guides; Paul et Arlette Gelin (084/37.74.97)

Du samedi 28 au lundi 30 octobre : trois jours de Culture/Nature à Troyes en Champagne. Rendez-vous à 10h30 à l'Auberge de Jeunesse de Troyes-Rosières, Chemin Sainte Scholastique, F 10430 ROSIERES (FRANCE). (pour plus de détails voir en fin de calendrier.)

### CALENDRIER DES ACTIVITES D'EQUIPES

#### Equipe Archéologie

Responsable : Maurice Evrard. Tél.:084/38 80 76

Il y a du pain sur la planche! Pour les renseignements, contactez Maurice.

#### Equipe Botanique

Responsables : Pierre Limbourg. Tél. : 084/38 85 13  
Arlette Gelin. Tél. : 084/37 74 97

Dimanche 1 octobre : Rendez-vous 9.30h, église de Resteigne. Sortie mycologique au lieu dit "Les Hougouilles".  
Guides: Paul et Arlette Gelin.

Dimanche 8 octobre : Rendez-vous 9.30h, église de Han-sur-Lesse. Sortie mycologique: les champignons du calcaire.  
Guides: Paul et Arlette Gelin.

#### Equipe Malacologie... et autres bestioles

Responsable : Bruno MAREE, 27 rue des Collires,  
5580 HAN sur LESSE  
Tél. : 084/37 77 77

Dimanche 24 septembre : nous profiterons du chômage de la Meuse pour prospecter le lit du fleuve à la recherche de la faune. Contacter Gérard LECOMTE qui donnera l'heure et le lieu du rendez-vous.

Samedi 7 octobre : 1 journée en collaboration avec la Société Belge de Malacologie. Rendez-vous 10.00h gare de Jemelle. Découvrir et récolter un maximum d'espèces différentes en un minimum de temps. Une occasion pour les naturalistes de découvrir de grands collectionneurs...

Dimanche 12 novembre : 1 matinée . Faune cavernicole et malaco-faune d'un site fort restreint, fort intéressant, englobant des biotopes souterrains et aériens, terrestres et aquatiques, avec une orientation plein nord : la grotte et la résurgence du Rond-Tienne à Eprave. Activité assez salissante : s'équiper en conséquence + lampe de poche. Rendez-vous 9.30h Parking des Masures à Han-sur-Lesse.

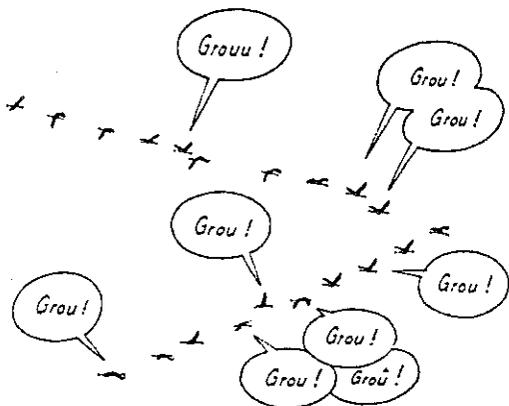
Samedi 9 décembre : 1 matinée. Où sont les gastéropodes en hiver?

Cachés sous les pierres? Enfoncés dans le sol? Aux sports d'hiver? Emigrés en Afrique? Réfugiés au fond de leur coquille? Et les limaces alors? A la recherche des escargots de l'hiver! RV 9.30h à la **Chapelle d'Auffe**.

### Equipe Ornithologie

Samedi 16 septembre : RV 8.00h , église de Pondrôme. Guides : Gérard Lecomte et Frédéric Dermien (081/43.46.58)

Samedi 11 et dimanche 12 novembre : **Lac du Der-Chantecocq** (Champagne). Pendant deux jours, nous déambulerons autour du plus grand plan d'eau de France qui constitue un site d'intérêt ornithologique majeur, surtout connu comme zone de stationnement de milliers de grues cendrées lors de leurs migrations de printemps et d'automne.



C'est aussi un site remarquable pour le rassemblement des hivernants (canards et oies), ainsi que d'une grande variété de rapaces, laridés, limicoles, passereaux... Le site est grandiose et l'ambiance est toujours des plus chaleureuses. Logement à ARRIGNY en chambres particulières (5 X 2 lits + 1 X 1 lit). Prix du séjour : 1500 Fr, comprenant 2 nuitées, 2 petits déjeuners, 1 souper. Le Départ est prévu le vendredi soir (232 Km). Inscription par téléphone auprès de Gérard Lecomte; 081/43.46.58. Le nombre de places est limité à 11.

### Equipe Sensibilisation des jeunes

Responsable : Claire BRENU 084/37 80 97

Une activité spéléo est prévue le 23 septembre avec Claire Brenu et Bruno Marée. Rendez-vous à 9.30h au Belvédère de Han. Inscription nécessaire en téléphonant à Claire.

### Equipe Environnement

Responsable : Jacques DUPUIS 084/36 63 67

Les réunions ont lieu le premier jeudi du mois, à 20.00h, au Centre d'Ecologie des Masures à Han-sur-Lesse. Les prochaines se tiendront les jeudi 7 septembre et 5 octobre. Au programme : la préparation d'un document destiné aux mandataires communaux présentant notre association et ses souhaits en matière d'environnement et de conservation de la nature. Eco-consommation et déchets...etc.

### Divers

Réunion du comité : la prochaine réunion se tiendra à Louvain-la-Neuve chez Marie-Christine et Michel Delvaux de Fenffe, le samedi 7 octobre à 16.00h.

Soûper annuel : le 25 novembre à Villance comme l'année dernière. Menu et prix dans les prochains Barbouillons.

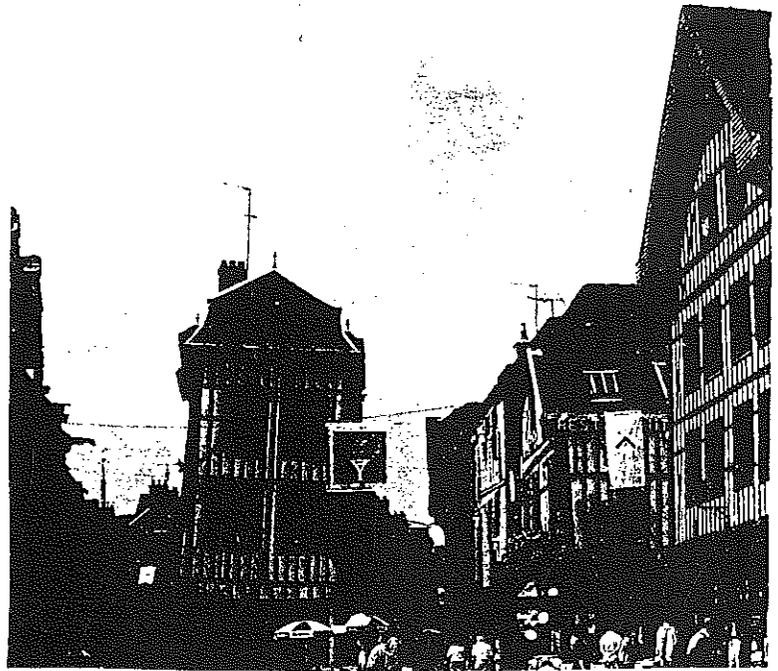
TROIS JOURS  
de  
Culture/Nature  
à  
TROYES en CHAMPAGNE

- du samedi 28 au  
lundi 30 octobre 1995

- Rendez-vous :  
Samedi 28 octobre à 10h30 à  
l'Auberge de Jeunesse de  
TROYES-ROSIERES

- Adresse:  
Chemin Sainte Scholastique  
F 10430 Rosières France

Tel : 00 33 25 82 00 65  
Fax : 00 33 25 72 93 78

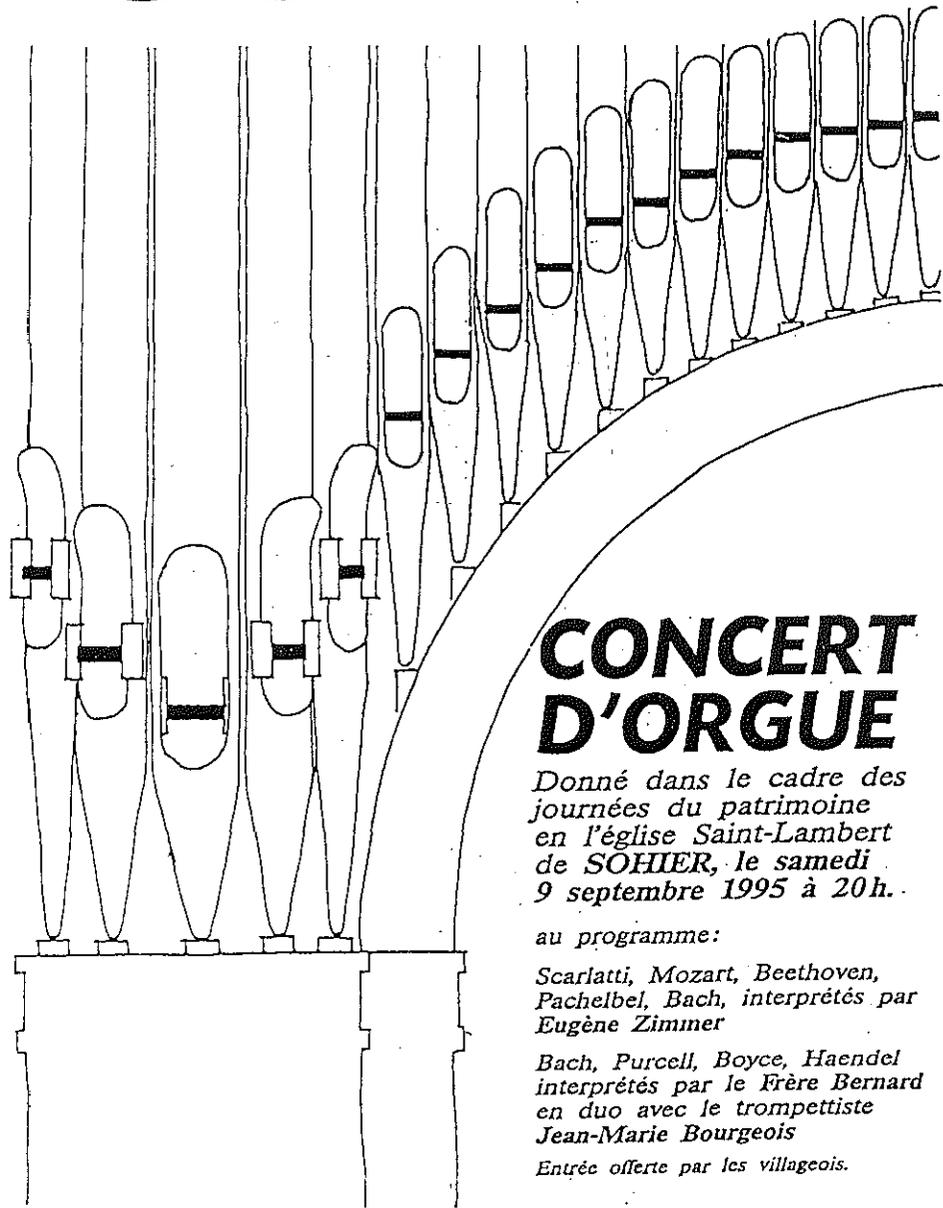


- visites diverses dans la ville les samedi 28 et dimanche 29.
- lundi 30 octobre : visite du Parc national de la Forêt d'Orient.
- P.A.F. : par pers. 2.000 FB.- comprenant 2 repas du soir,  
2 nuitées, 2 petits déjeuners, les  
entrées dans les musées et le guide.
- Les draps de lit peuvent être fournis par l'auberge moyennant un  
supplément de 120 FB par pers.
- Les boissons ne sont pas comprises dans le prix des repas.

RESERVATION :

- 1- Téléphoniquement pour le 6 septembre au plus tard au  
061/51.23.51 de Jacques DE MAET
  - 2- et versement d'un acompte de 1.000 FB par participant(e) au  
CCP 000-0982523-10 des Naturalistes de la Haute-Lesse avec  
mention : TROYES
- à ne pas oublier : jumelles pour observation d'architecture et  
migrateurs.

# SOHIER



## CONCERT D'ORGUE

Donné dans le cadre des  
journées du patrimoine  
en l'église Saint-Lambert  
de SOHIER, le samedi  
9 septembre 1995 à 20h.

au programme:

Scarlatti, Mozart, Beethoven,  
Pachelbel, Bach, interprétés par  
Eugène Zimmer

Bach, Purcell, Boyce, Haendel  
interprétés par le Frère Bernard  
en duo avec le trompettiste  
Jean-Marie Bourgeois

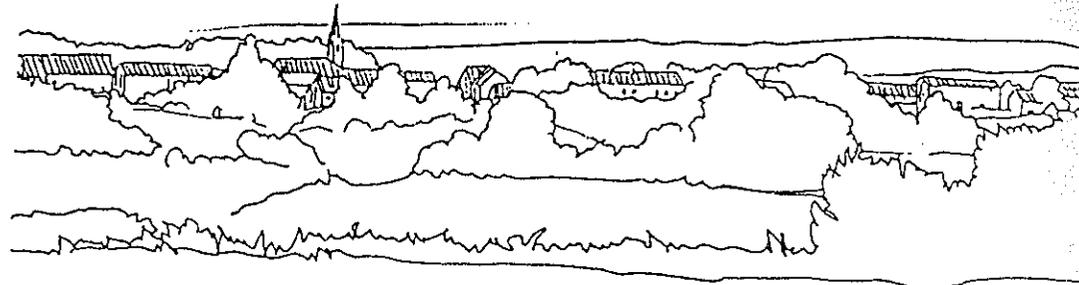
Entrée offerte par les villageois.

## Invitation...

Les 9, 10, 11 septembre 1995

## Sohier

*Horizons lointains*



## Fays Famenne

*Forêt prochaine*

CENTRE D'HISTOIRE et de TRADITIONS - WELLIN

## JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Les samedi 9, dimanche 10 et lundi 11 septembre 1995

# Sohier ... Fays-Famenne

" Horizons lointains... Forêt prochaine "

EXPOSITION de 10 h 30 à 18 h 30  
au Cercle et en l'Eglise Saint Lambert  
les 9, 10 et 11 septembre 1995

*Histoire des villages et leur évolution économique et sociale*  
Entrée gratuite

### CONCERT D'ORGUE

(voir programme au verso)

Samedi 9 septembre à 20h. En l'église Saint-Lambert

### FOIRE aux produits locaux

le 10 septembre 1995 à partir de 10 h 30

PROMENADES GUIDÉES, les 9 et 10, à 14 heures.

Rendez-vous devant l'église.

A cette occasion, le Centre d'Histoire et de Traditions de Wellin édite une plaquette, agrémentée de nombreuses illustrations, consacrée uniquement aux villages de SOHIER et FAYS-FAMENNE. Vous y découvrirez les petits secrets et souvenirs d'antan.

Elle sera en vente sur place ou expédiée moyennant versement de la somme de 350 F. au compte 091-0104157-08 (commune de Wellin - Centre d'Histoire et de Traditions) avec mention " PLAQUETTE SOHIER-FAYS "

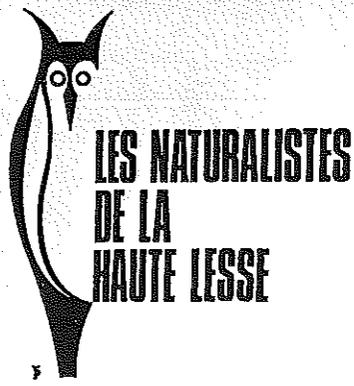
Le Collège des Bourgmestre et Echevins  
et le Centre d'Histoire et de Traditions  
de Wellin ont le plaisir de vous inviter  
au vernissage de l'exposition

## Sohier ... Fays-Famenne

" Horizons lointains ... Forêt prochaine "

Le vendredi 8 septembre 1995 à 19 h 30  
au Cercle Saint Lambert à Sohier.





**L E S   B A R B O U I L L O N S**  
-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

PERIODIQUE BIMESTRIEL D'INFORMATION N° 166  
Bur.de dépôt:5580 ROCHEFORT - OCTOBRE 1995

Edit. resp.:      Monique LOISEAU,  
                         Scotton 199 A,  
                         6929 Haut-Fays.  
                         Tél. :061 58 89 56

---

|                       |              |   |       |         |
|-----------------------|--------------|---|-------|---------|
| COTISATION ANNUELLE : | INDIVIDUELLE | : | 500 F | MINIMUM |
|                       | FAMILIALE    | : | 520 F | MINIMUM |
|                       | ETUDIANT     | : | 300 F | MINIMUM |

Le montant des cotisations, à verser au CCP 000-0982523-10 des "Naturalistes de la Haute-Lesse, asbl" pour 1995 a été fixé lors de l'assemblée générale du samedi 21 janvier 1995.

L'association est membre de l'Entente Nationale pour la Protection de la Nature et d'Inter-Environnement Wallonie. Elle est reconnue comme Organisation Régionale d'Education Permanente par la Communauté Française de Belgique et subventionnée par la Région Wallonne.

**Comité :**

- DUPUIS Jacques, Rue Saint-Urbain 122 H, 6927 Tellin. 084 36 63 67. Président.
- GILLET Chantal, Chée de Charleroi 141/6 1060 Bxl. 02 538 74 62 Vice-présidente.
- CHANTEUX Pierre, R.du Seigneur 7,6856 Fays-les-Veneurs.061 53 51 41. Trésorier.
- LECOMTE Gérard, Rue R.Noël 119, 5170 Bois-de-Villers. 081 43 46 58. Secrétaire.
- DELVAUX de FENFFE Marie-Christine, Av. des 4 Bonniers, 1348 L.L.N. 010 45 09 72
- HERYGERS Denise, rue du Coirbois 22, 5580 Rochefort. 084 22 10 90
- LOISEAU Monique, Scotton 199 A, 6929 Haut-Fays. 061 58 89 56. Administrateurs.

---

**CALENDRIER DES ACTIVITES GENERALES**

Lorsqu'elles débutent à 9.30h, ce sont des activités d'une journée. Il faut donc prévoir son pique-nique.

Samedi 25 novembre : traditionnel **souper**, que nous commencerons avec un apéritif offert par l'association. Un velouté aux champignons, un filet de truite saumonée aux petits légumes, une pièce de boeuf en croûte bordelaise sont au menu. Une assiette de pâtisseries, des animations et la tombola bien connue, qui redistribue les objets d'art, nectars, mets divers, boutures, plantes vertes, fruits de saisons..., préparés par chacun, constitueront le dessert.(ouf!) Le rendez-vous est fixé à la **salle du Patronage à Villance à 19.00h.**

Le prix: **750 FB**, à verser au compte 000-0982523-10 des "Naturalistes de la Haute-Lesse, asbl" avant le **10 novembre.**

Samedi 2 décembre : séance de **débroussaillage**. Chacun y vient avec ses outils, son casse-croûte. RV à 9.30h au bord du chemin entre Resteigne et Belvaux, au château d'eau.

Dimanche 17 décembre      RV à l'église de **Sohier** à 9.30h. Au programme :la redécouverte d'un terroir.Notre guide:Maurice Evrard.

Samedi 20 janvier : Assemblée générale statutaire au Café Mouton à Ave. Tous les membres en règle de cotisation y sont cordialement invités. Attention ! L'heure est avancée à 16.30h

Samedi 3 février 1996 RV à l'ancienne gare de Rochefort à 9.30h. Sortie géologique . Notre guide : Louis Mélignon.

### CALENDRIER DES ACTIVITES D'EQUIPES

#### Equipe Archéologie

Responsable : Maurice Evrard. Tél.:084/38 80 76

On fouille à Lomppez, la main-d'oeuvre est bienvenue! Pour les renseignements, contactez Maurice.

#### Equipe Botanique

Responsables : Pierre Limbourg. Tél. : 084/38 85 13  
Arlette Gelin. Tél. : 084/37 74 97

Samedi 2 décembre : activité d'une demi-journée. Sortie bryologique avec Arlette et Paul Gelin. RV à la chapelle Reine Astrid à Briquemont dès 9.30h.

#### Equipe Malacologie... et autres bestioles

Responsable : Bruno MAREE, 27 rue des Collires,  
5580 HAN sur LESSE  
Tél. : 084/37 77 77

Dimanche 12 novembre : 1 matinée . Faune cavernicole et malaco-faune d'un site fort restreint, fort intéressant, englobant des biotopes souterrains et aériens, terrestres et aquatiques, avec une orientation plein nord : la grotte et la résurgence du Rond-Tienne à Eprave. Activité assez salissante : s'équiper en conséquence + lampe de poche. Rendez-vous 9.30h Parking des Masures à Han-sur-Lesse.

Samedi 9 décembre : 1 matinée. Où sont les gastéropodes en hiver? Cachés sous les pierres? Enfoncés dans le sol? Aux sports d'hiver? Emigrés en Afrique? Réfugiés au fond de leur coquille? Et les limaces alors? A la recherche des escargots de l'hiver! RV 9.30h à la Chapelle d'Auffe.

#### Equipe Ornithologie

Samedi 11 et dimanche 12 novembre : Lac du Der-Chantecocq (Champagne). Pour des raisons d'hébergement, le nombre de places est limité. L'activité pourrait être organisée à nouveau l'année prochaine.

### Equipe Sensibilisation des jeunes

Responsable : Claire BRENU 084/37 80 97

Claire termine le rapport de la sortie spéléo et se creuse les méninges pour préparer le programme de l'année prochaine. Les suggestions sont évidemment attendues. Ne pas oublier non plus l'association "Jeunes et nature" dont Claire peut donner les coordonnées à qui le souhaite.

### Equipe Environnement

Responsable : Jacques DUPUIS 084/36 63 67

Chaque premier jeudi du mois, à 20.00h, au Centre d'Ecologie des Masures à Han-sur-Lesse, se réunit le groupe de travail ouvert à tous les membres. François Van Gottom assure maintenant le rapport de réunion. Les prochaines se tiendront les jeudis 2 novembre et 7 décembre. Au programme : appui à nos membres participant au travail des CCAT, préparation des rencontres avec les mandataires communaux pour présenter notre association et ses souhaits en matière d'environnement et de conservation de la nature. Eco-consommation et déchets...etc.

### Divers

**Réunion du comité** : la prochaine réunion se tiendra à Tellin chez Jacques et Jacqueline Dupuis, le samedi 9 décembre, à 16.00h. On y fixera, notamment, la liste des membres effectifs ayant droit de vote lors de l'assemblée générale.

**Propositions des membres** : nous essayons dans la mesure du possible de rencontrer les souhaits de chacun, et les propositions d'aide sont donc les bienvenues. La découverte d'un village est une activité toujours très appréciée lorsqu'elle est guidée par un habitant qui connaît bien son terroir. Nous allons continuer à en programmer et nous pourrions même développer cet aspect.

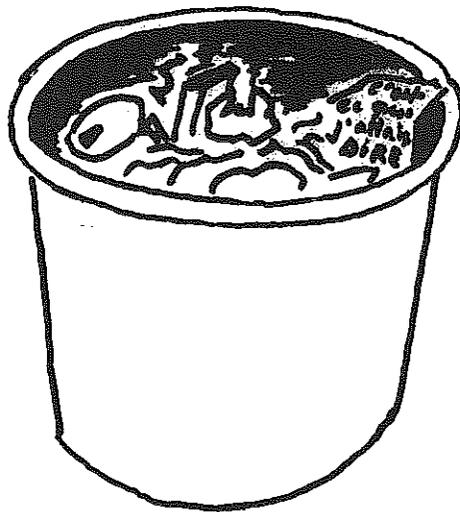
**Comité** : Chantal Gillet et Denise Herygers souhaitent quitter le comité. Avis aux candidats qui sont prêts à donner de leur temps pour un des aspects nécessaires de la vie de l'association : son organisation.

**Environnement** : rappelons la publication, par l'association EDEN de Nassogne d'une nouvelle brochure traitant de l'épuration des eaux usées et intitulée "Du bon usage des eaux usées". Vous pouvez vous la procurer en vous adressant à Claude KELLER, rue de l'Aunée, 8 à 6953 FORRIERES (Tél.: 084/211823) ou à André LAMBERT, rue de la Prée, 13 à 6953 AMBLY. (Tél. : 084/213241). Une participation aux frais de 130FB, envoi compris est demandée.

**Concours** : qui peut fournir rapidement les listes adresses et compétences des Bourgmestres, Echevins et Conseillers des communes de Daverdisse, Libin, Nassogne, Paliseul, Rochefort, Tellin et Wellin. Prix : un apéritif et un billet de tombola gratuits lors du souper à celui ou celle qui fournira le plus rapidement possible ces renseignements par écrit à l'adresse du président.

Rencontre avec les mandataires communaux : avant la fin de l'année, il faut que cette démarche ait été entamée largement. Il est donc demandé à ceux qui le peuvent, dans leur commune, (voir liste ci-dessus) de préparer le terrain. Les documents de synthèse des réunions de l'équipe Environnement constituent une base de travail intéressante. Pour les recevoir il suffit de les demander au président. Cette rencontre s'avère d'autant plus nécessaire que l'examen de la liste des communes ayant participé à l'opération "Bords de route" de l'année européenne de la conservation de la nature ne mentionne aucune des communes où nous sommes actifs. Triste bilan pour nous ...séquelles d'une heureuse indépendance d'esprit?

RECYCLONS MALIN!



Le Soir du 29 octobre 95



LES BARBOUILLONS  
-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-

PERIODIQUE BIMESTRIEL D'INFORMATION N° 167  
Bur.de dépôt:5580 ROCHEFORT - DECEMBRE 1995

Edit. resp.: Monique LOISEAU,  
\*Scotton 199 A,  
6929 Haut-Fays.  
Tél. :061 58 89 56

---

CÔTISATION ANNUELLE : INDIVIDUELLE : 500 F MINIMUM  
FAMILIALE : 520 F MINIMUM  
ETUDIANT : 300 F MINIMUM

Le montant des cotisations, à verser au CCP 000-0982523-10 des "Naturalistes de la Haute-Lesse, asbl" pour 1995 a été fixé lors de l'assemblée générale du samedi 21 janvier 1995.

L'association est membre de l'Entente Nationale pour la Protection de la Nature et d'Inter-Environnement Wallonie. Elle est reconnue comme Organisation Régionale d'Education Permanente par la Communauté Française de Belgique et subventionnée par la Région Wallonne.

**Comité :**

DUPUIS Jacques, Rue Saint-Urbain 122 H, 6927 Tellin. 084 36 63 67. Président.  
GILLET Chantal, Chée de Charleroi 141/6 1060 Bxl. 02 538 74 62 Vice-présidente.  
CHANTEUX Pierre, R.du Seigneur 7,6856 Fays-les-Veneurs.061 53 51 41. Trésorier.  
LECOMTE Gérard, Rue R.Noël 119, 5170 Bois-de-Villers. 081 43 46 58. Secrétaire.  
DELVAUX de FENFFE Marie-Christine, Av. des 4 Bonniers, 1348 L.L.N. 010 45 09 72  
HERYGERS Denise, rue du Coirbois 22, 5580 Rochefort. 084 22 10 90  
LOISEAU Monique, Scotton 199 A, 6929 Haut-Fays. 061 58 89 56. Administrateurs.

---

**CALENDRIER DES ACTIVITES GENERALES**

Lorsqu'elles débutent à 9.30h, ce sont des activités d'une journée. Il faut donc prévoir son pique-nique.

Dimanche 17 décembre :-- RV à l'église de **Sohier** à 9.30h. Au programme :la redécouverte d'un terroir. Notre guide:Maurice Evrard.

Samedi 20 janvier : RV à la chapelle d'Auffe à 13.30h. Promenade avant ...l' **assemblée générale statutaire** au Café Mouton à Ave. Tous les membres en règle de cotisation y sont cordialement invités. **Attention ! L'heure de l'assemblée générale est avancée à 16.30h.** Ceci constitue la deuxième invitation à y participer!

Samedi 3 février 1996 RV à l'ancienne **gare de Rochefort** à 9.30h. Sortie géologique .La géologie n'est pas étrangère aux charmes de notre région. Venez la découvrir avec notre guide : Louis Mélignon.

CALENDRIER DES ACTIVITES D'EQUIPES

Equipe Archéologie

Responsable : Maurice Evrard. Tél.:084/38 80 76

Nous fouillons à Lomppez, la main-d'oeuvre est bienvenue! Pour les renseignements, contactez Maurice.

Equipe Botanique

Responsables : Pierre Limbourg. Tél. : 084/38 85 13  
Arlette Gelin. Tél. : 084/37 74 97

Samedi 27 janvier 1996 : sortie bryologique au départ du square **Crépin à Rochefort** . RV 9.30h. Récoltes le matin dans le Tier des Falises (orthographe de la carte IGMB 1969). Après-midi, déterminations. Guide : Arlette Gelin.

Equipe Malacologie... et autres bestioles

Responsable : Bruno MAREE,                    27 rue des Collires,  
5580 HAN sur LESSE  
Tél. : 084/37 77 77

Activités généralement d'une demi-journée.

Samedi 24 février 1996 : 1 matinée d'initiation à la détermination des fourmis rencontrées durant l'été 95. Elles baignent dans l'alcool. On va leur compter les poils. Ça va être laborieux! Avis aux amateurs. Où? Chez Bruno! Quand? A 9.30h!

Dimanche 24 mars 1996 : la faune cavernicole au Trou Saint-Nicolas: ancienne fosse d'extraction de la galène. Cluse du ri d'Ave. Lampe de poche et bottes indispensables. RV 9.30h à la **chapelle d'Auffe**.

Samedi 27 avril 1996 : les Clausiliidés : un vrai casse-tête. Tous les mêmes et tous différents. Comment tenter de reconnaître les aiguillettes de nos régions? Récolte, observation, et remise en liberté des individus vivants. RV 9.30h, à l' **église de Han-sur-Lesse**.

Equipe Ornithologie

L'équipe est toujours à la recherche d'un responsable-coordonateur. Avis aux amateurs

Dimanche 4 février 1996 : RV 8.00h au **Pont d'Houyet**. Notre guide : Marc Paquay.

Samedi 17 février 1996 : RV à l'église de Graide à 9.30h, sortie guidée par Pierre Chanteux.

### Equipe Sensibilisation des jeunes

Responsable : Claire BRENU 084/37 80 97

Une activité observation des traces de la faune est prévue le samedi 13 janvier. RV chez Claire et Marc, rue des Marmosets à Ciergnon. Pour plus de renseignements, lire le rapport d'activités.

### Equipe Environnement

Responsable : Jacques DUPUIS 084/36 63 67

- La réunion du jeudi 7 décembre a été annulée, les conditions météorologiques, de santé ou de disponibilité des participants habituels n'étant pas des meilleures.

- Le Syndicat d'Initiative Régional de la Haute-Lesse nous a invité par un courrier daté du 5 décembre à une soirée d'information le 12 décembre à 19h15 au Cercle Saint-Lambert à Sohier. Le thème : "Peut-on créer un Parc Naturel en Haute Lesse?" L'orateur : Léon Woué, Président de la Commission des Parcs Naturels en Région Wallonne, Directeur du Centre Marie Victorin à Vierves sur Viroin, dans le Parc Naturel "Viroin-Hermeton". Cette réunion aura eu lieu lors de la parution de ce numéro des Barbouillons. Espérons que nos membres intéressés auront eu la possibilité d'assister à cette soirée, malgré des agendas parfois chargés et des délais trop brefs entre la date d'annonce et la date de réunion.

- Dans le même courrier, on annonce une réunion le mardi 16 janvier à 20 heures, en un lieu à déterminer. Les circuits de promenade, les aires de repos et le balisage en Haute-Lesse y seront au centre du débat.

- La prochaine réunion de l'équipe aura lieu le jeudi 4 janvier 1996 à 20.00h au Centre d'Ecologie des Masures à Han-sur-Lesse.

### Divers

**Réunion du comité** : la prochaine réunion sera fixée lors de notre assemblée générale du samedi 20 janvier 1996 au café Mouton à Ave-et-Auffe, à 16.30h. Cette première réunion aura lieu vraisemblablement au début de février.

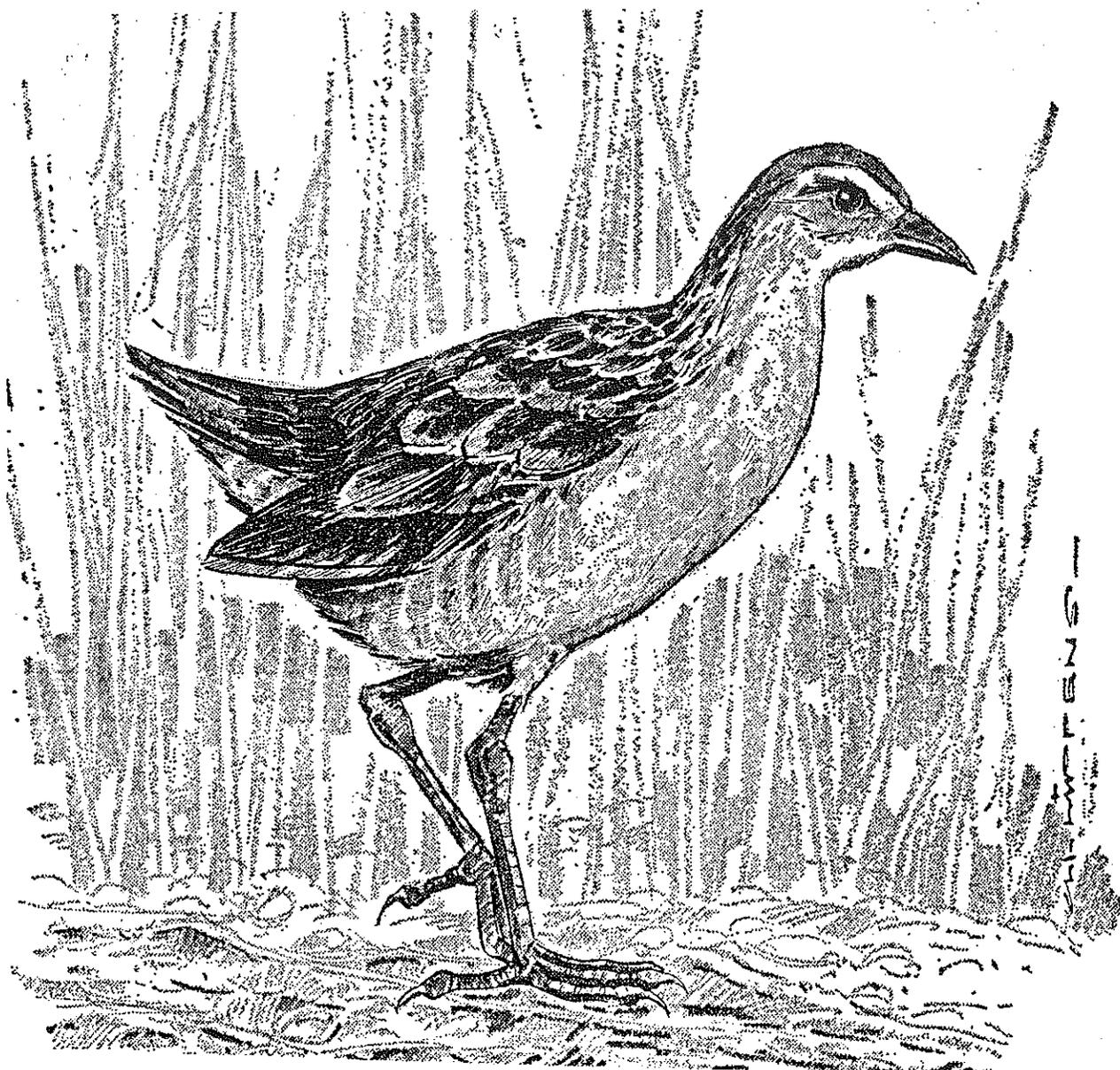
**Propositions des membres** : nous essayons dans la mesure du possible de rencontrer les souhaits de chacun, et les propositions d'aide sont donc les bienvenues. La découverte d'un village est une activité toujours très appréciée lorsqu'elle est guidée par un habitant qui connaît bien son terroir. Nous allons continuer à en programmer et nous pourrions même développer cet aspect. Faites-nous des propositions de lieux et de dates.

Comité : Chantal Gillet et Denise Herygers sont démissionnaires. Avis aux candidats et candidates qui sont prêts à donner de leur temps pour un des aspects nécessaires de la vie de l'association : son organisation. Sont éligibles au Comité, tous les membres effectifs!

Est membre effectif toute personne qui paye sa cotisation et manifeste son intérêt et son soutien pour nos activités. La liste des membres effectifs est déterminée au Comité lors de la dernière réunion de l'année.

Le comité se réunit en février, avril, juin, août, octobre et décembre. Au cours des réunions, on pose les bases de la réalisation du calendrier, on coordonne la préparation des Barbouillons, on définit les lignes d'action de l'association, en liaison avec les équipes spécialisées, dans le respect des statuts de l'association et donc de son objet social qui est triple, étudier, faire connaître et protéger le patrimoine naturel de la Haute-Lesse, au sens large.

Listes des mandataires communaux : nous avons reçu deux listes : celles de Libin et Paliseul. Nous souhaiterions recevoir celles de Rochefort, Nassogne, Wellin, Daverdisse. Merci aux membres attentifs qui ont répondu au premier appel! Merci d'avance à ceux qui vont nous aider à compléter nos listes.



**Activité générale du samedi 7 janvier 1995**  
**Porcheresse: promenade vers l'Our et les ruisseaux de la**  
**Planchette et du Pré Coulon. Le village et ses "maisons**  
**du Comité".**

---

L'ancien chemin de Porcheresse à Redu, qui part de l'église (rue de Redu) et gagne par un chemin forestier le confluent des "Deux - Eaux", Lesse et Our, se termine par une portion de chemin en pente, ravinée par les pluies, qui rappelle au promeneur contemporain les graves difficultés que rencontrèrent toujours les anciens Ardennais pour se déplacer et transporter leurs marchandises.

"L'Ardenne était dure pour l'homme. Très peu de chemins carrossables, creusés de profondes ornières et de fondrières où l'on risquait à tout moment de verser (...). Les ornières étaient parfois si profondes qu'il fallait dételer ou décharger la charrette et porter à bras le chargement. On comprend pourquoi les meuniers préféraient transporter à dos de mulet leurs sacs de grains ou de farine (1)."

A certaines époques ce chemin de Redu vit passer des transports par caravanes de chevaux, comme l'évoque Noël Anselot (2).

En remontant la rive gauche de l'Our (il a neigé, tout est blanc et ouaté, que c'est beau...), on parvient à l'endroit où le ruisseau de la Planchette (dit du Pré Coulon dans sa partie supérieure) se jette dans l'Our. On note, tout au long des pentes douces bordant ce ruisseau, de très nombreuses traces de biefs d'irrigation, restées bien nettes sous le couvert des épicéas qui ont pris la place des anciens prés à foin. Autres traces d'activités agricoles: un mur en ruine dont la disposition par rapport aux biefs et au ruisseau plaide pour la présence passée d'un moulin-scierie, probablement, et des ponceaux faits de grandes pierres plates permettant à une charrette de franchir l'eau. Il en existe deux, à un kilomètre l'un de l'autre, sur le ruisseau du Pré Coulon.

La forêt sombre, résineuse, a recouvert de son manteau tout un petit terroir agricole, fauché jadis dans la vallée et cultivé à mi-pente sur la cendre des taillis, coupés et brûlés régulièrement, tous les 18 à 20 ans, comme le montre la carte de Ferraris, vers 1770, et celle de Vander Maelen (1854).

\*

\* \*

---

(1) Joseph HARDY, "Herbeumont, village d'Ardenne", T.III, 1984, p.28.  
 (2) "Redu, 1100 ans d'histoire en Haute-Lesse", 1985, p.45.



Les "maisons du Comité"  
à Porcheresse (1995)

Porcheresse et ses "maisons du Comité"

Du 23 juin au 15 août 1995 se tiendra à Porcheresse une exposition intitulée: "Les maisonnettes de 1915 à Porcheresse (Daverdisse). Souvenirs des tourments d'un village". Elle est organisée par le Centre Georges Lemaire, créé en 1993 par le Syndicat d'Initiative de Daverdisse à la mémoire de celui qui fut un initiateur en matière de redéfinition et de défense du patrimoine de sa commune. L'exposition bénéficie de l'appui de l'asbl QUALITE-VILLAGE-WALLONIE.

L'objectif est d'attirer l'attention sur ce qui constitue une réelle curiosité à Porcheresse: la vingtaine de "maisons du comité" qui existent toujours, bien visibles dans le paysage villageois. Porcheresse fut incendié par les troupes allemandes en août 1914. 95 maisons furent la proie des flammes et les trois quarts de la population du village concernés par cette calamité (1). D'autres villages connurent le même sort, principalement - en Luxembourg - Herbeumont (175 maisons), Maissin (74), Ethe (256!), Musson (118), Tintigny (184), Rossignol (72). On imagine ce que fut le problème de logement dans ces villages pendant l'hiver 1914-1915.

Dès l'automne 1914 se mettait en place une organisation internationale humanitaire (terme avec lequel nous avons appris à vivre depuis) en faveur de la Belgique. En effet, indépendamment du problème de la violation de sa neutralité, la Belgique, pays essentiellement exportateur mais dépendant de ses importations pour les trois quarts de sa nourriture, était promise à une famine certaine par suite du blocus économique et des réquisitions découlant de l'occupation. La "Commission for Relief in Belgium" (U.S.A., Pays-Bas, Espagne) achemina des vivres par voie maritime (Rotterdam) et le "Comité National de Secours et d'Alimentation" (CNSA), composé uniquement de Belges, se chargea de la distribution. Le CNSA, véritable armée de bénévoles, avait une structure en pyramide, de Bruxelles (sa tête) jusqu'au moindre village. Il entreprit bien d'autres actions dictées par l'urgence: secours logement, secours travail (contre le chômage forcé), pour ne retenir que l'essentiel du travail de cette remarquable organisation de survie.

Le CNSA se subdivisait en comités provinciaux, cantonnaux et locaux. Le Comité de Secours et d'Alimentation du Luxembourg (CSAL) construisit en 1915 dans tous les villages incendiés du Luxembourg un même type d'"abris provisoires" en matériaux locaux (pierre et bois), que les gens appelèrent les "maisons du Comité". Toutes ces maisonnettes ont un air de famille et

---

(1) Registre aux délibérations du conseil communal de Porcheresse, séance du 15 février 1915.

ont une pierre gravée au-dessus de la porte ou d'une fenêtre:

1915

CSAL

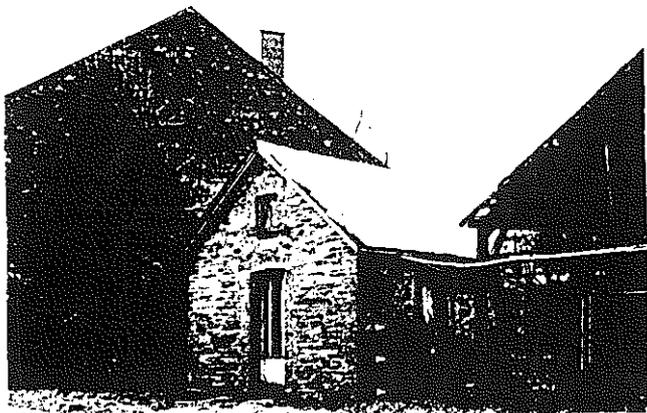
Il en reste 22 à Porcheresse. Une fois le village reconstruit, au début des années vingt, elles servirent à bien des usages: remises, ateliers, abris pour animaux, garages, logements (pour une minorité d'entre elles, car elles sont petites).

La notion de patrimoine s'est diversifiée, ces dernières décennies. D'abord associée à l'art, elle s'est étendue à tout ce qui fait que l'on est attaché à son terroir, à son pays, son continent, sa philosophie de la vie, sa culture, son environnement, présent et passé. Patrimoine naturel, industriel, humain. Les maisons du Comité constituent un patrimoine historique et social dont il est grand temps de rappeler l'existence, étant donné que toutes ces maisonnettes sont des propriétés privées. Le meilleur moyen de préserver cet ensemble n'est-il pas de rappeler aux habitants (dont beaucoup, ne l'oublions pas, ne sont pas natifs de la région) le contexte très particulier qui les a vu naître?

Mais au-delà de la démarche de sauvegarde, comment ne pas s'interroger, quatre-vingts ans plus tard, sur cette vaste opération humanitaire réussie, dont bénéficia notre pays? Nous qui, aujourd'hui, constatons les résultats mitigés de plus d'une initiative du genre dans le monde? En 1914-1918 la population faisait bloc, elle n'était pas déchirée par des dissensions internes et des conflits d'intérêts comme c'est si souvent le cas actuellement dans les pays en détresse. Vaste sujet de réflexion...

Une dernière remarque: il existe encore bien d'autres maisons du comité, du même modèle, portant la même pierre signature, à répertorier dans le Luxembourg. Et les archives du CSAL, à peine explorées, occupent 260 mètres courants aux Archives de l'Etat à Saint-Hubert. C'est une mine de renseignements sur l'état de nos populations villageoises en ces temps tourmentés. Avis aux historiens étudiants, professionnels et amateurs: il y a du pain sur la planche!

Claudine Huysecorn.



## 21 janvier 1995. Assemblée générale.

Michel DAVID nous fait les honneurs de son village natal : AVE. Il nous présente son histoire, nous remet un texte extrait du DICTIONNAIRE GEOGRAPHIQUE DE LA PROVINCE DE NAMUR (1832) puis nous emmène dans un cercle qui cerne de près le village dont il connaît chaque habitation. Des peupliers à l'exploitation de barite, plongeant ensuite sur un camping, c'est "AVE tel que je ne l'avais jamais vu". Le vent se lève, nous avons la tête bien fraîche pour aborder l'Assemblée générale qui, selon une longue tradition, se tient chez MOUTON.

Le Président, Jacques DUPUIS, ouvre la séance en communiquant les regrets de quelques absents qui ont tenu à s'excuser.

### Rapport moral du Président.

Il rappelle la redistribution des tâches au sein du comité, élargi à 8 membres à la suite des élections de janvier 94.

Le rythme des réunions s'est maintenu : tous les deux mois. D'autres réunions de travail plus restreintes contribuent au bon fonctionnement de l'association.

Cela produit un foisonnement d'activités diverses :

de janvier à décembre 94: 11 sorties "activités générales", 2 débroussaillages, 4 randonnées pédestres, 1 journée avec sorties multiples pour collaborer à l'Interenvironnement, 1 visite guidée de la station radioastronomique de Humain, 1 séjour en France en bordure du Parc de Mercantour, le souper traditionnel organisé par Denise Herygers, décoré par Monique Loiseau, animé par Maurice, Bruno et tant d'autres, avec l'échange traditionnel de cadeaux sous forme de tombola.

Plusieurs membres de l'association ont également guidé des promenades de découverte-nature à la demande des collectivités locales.

P.LIMBOURG intervient pour encourager les participations aux débroussaillages. On a besoin de petites mains.

Les activités des équipes sont présentées par chacun des responsables.

- Archéologie : voir rapport de Maurice.

- Botanique : P. LIMBOURG survole les 15 activités qui se sont déroulées entre la mi-mars et la mi-novembre.

Parmi ces sorties, 3 ont été consacrées plus particulièrement à la bryologie, 3 à la mycologie, 3 inventaires floristiques. Une sortie sur les pelouses à Han était axée sur la phytosociologie. Le relevé des anémones pulsatilles a eu lieu comme chaque année. Les projets pour 1995 sont à l'étude.

Commentaires dans l'assemblée :

> Un membre demande plus de sorties mycologie en Ardenne, et avoir l'occasion de faire une étude après chaque sortie, quitte à raccourcir la phase récolte. Suggestion concrète: sortie à Transinne, puis détermination à l'école de Villance.

> La mare de Wavreille devrait également retenir l'intérêt des natus.

- Malacologie : Bruno MAREE rappelle les 10 activités qui ont été programmées de février à décembre. Une seule a été reportée, les autres ont prospecté le Ry d'Ave, , la zone Rochefort - Eprave - Belvaux, le Pré des Forges à Mirwart et un indice biotique en mai.

Les projets pour 1995 : écologie des espèces, et aborder le domaine des dulcicoles, en se concentrant sur la zone de protection spéciale de LESSE & LHOMME.

Question dans l'assemblée : peut-on encore se joindre maintenant à l'équipe malaco? Cela pose le problème très général de l'auto-formation au sein d'un collectif. Bruno répond que c'est toujours possible parce qu'on fait les choses relax, au rythme des participants.

- Ornithologie. Marc PAQUAY est excusé. Le Président lit la lettre par laquelle Marc exprime son souhait de céder la main à un autre responsable/animateur pour cette équipe. Il désire travailler avec un petit groupe, suivant des objectifs précis, de manière à collaborer plus efficacement à l'ornithologie. Il reste prêt à dynamiser le jeune qui veut s'impliquer et progresser.

Appel est fait à un nouveau responsable.

Réactions dans l'assemblée :

- > Il y a ici des gens qui pourraient prendre le relais.
- > Michel David propose de reprendre contact avec Marc pour voir comment s'organiser.
- > On peut aussi faire de l'ornitho sans guide. Il faut seulement organiser le calendrier.
- > Cela amènera chaque membre à travailler par soi-même.

- Sensibilisation des jeunes. Le Président parle au nom de Claire BRENU excusée.

Un départ prometteur a été donné en 1994. Le rythme prévu est de 3 sorties par an. Appel est fait à des collaborations.

- Environnement : Les réunions ont lieu une fois/mois, d'octobre à juin. Travail peu gratifiant qui consiste à relever ce qui ne va pas, et à chercher à faire bouger les choses qui évoluent lentement. On a une participation à la CCAT de Rochefort. Collaboration à des enquêtes, pas toujours conformes aux attentes du monde politique.

Prises de position de l'association :

- > solidarité avec le Comité de défense de Resteigne.
  - > nous gardons notre soutien à Interenvironnement.
  - > D. Mormont souhaite passer son mandat d'administrateur d'Interenvironnement à un autre membre des NHL. Qui veut?
- ... Silence ...

- Présentation du budget par Pierre CHANTEUX.

|                | 1994           | 1995<br>Prévisions |
|----------------|----------------|--------------------|
| <u>Entrées</u> |                |                    |
| Cotisations    | 93.650         | 95.000             |
| Divers         | 22.140         | 22.000             |
| Souper 94      | 41.625         |                    |
| Activités      |                | 45.000             |
| Transfert      | 30.000         |                    |
| Subsides       |                | 50.000             |
| Total          | <u>187.415</u> | <u>212.000</u>     |
| <u>Sorties</u> |                |                    |
| Barbouillons   | 111.627        | 100.000            |
| Activités      | 7.884          | 70.000             |
| Publicité      | 4.465          | 5.000              |
| Assurances     | 1.903          | 2.000              |
| Souper         | 52.331         |                    |
| Divers         | 5.885          | 35.000             |
| Total          | <u>184.095</u> | <u>212.000</u>     |

En caisse fin 1994 : 110.248 frs.

## Commentaires du trésorier :

Le coût de reproduction des Barbouillons dépasse les rentrées garanties par les cotisations, depuis que nous sommes passés de la duplicatrice à la photocopie. D'où la proposition soumise à l'AG d'augmenter les cotisations qui deviendraient:

cotisation famille : 520 frs

cotisation individuelle : 500 frs.

Après avoir exploré différentes suggestions : raccourcir les articles pour utiliser moins de papier - faire des tarifs adaptés à la situation de travail ou chômage - calculer au plus juste le nombre de photocopies - rogner sur les illustrations, les décisions suivantes sont adoptées:

> TARIF

cotisation famille : 520 frs

individuelle : 500 frs

étudiant : 300 frs

> Calcul au plus juste des photocopies. Par contre on maintiendra la qualité des articles et leur illustration.

Les comptes, après vérification par les commissaires aux comptes Maurice EVRARD et Jozef HERYGERS, sont approuvés.

Une contestation suivie d'un débat s'élève quant à la différence, effacée depuis deux ans, entre membres effectifs et adhérents. Le problème connexe est soulevé d'un ancien membre qui a versé (quand?) 1.000 frs et ne s'est plus trouvé dans la liste des membres effectifs. Ce cas concret est évidemment un malentendu qui va être tiré au clair, en contact avec la personne lésée.

Le problème plus fondamental des différentes qualités de membre nous renvoie aux statuts. Leur modification, s'il y a lieu, ne peut se faire qu'à l'occasion d'une assemblée générale, à laquelle le Comité, muni de l'avis de personnes compétentes, ferait des propositions. Pour cela, il faut d'abord relire les statuts. Ce sera la première démarche du Comité.  
 Souci fondamental : sauvegarder le fonctionnement très démocratique de notre association, proche de sa base.

#### Election du nouveau comité.

Le Comité 1994 comportait exceptionnellement 8 membres au lieu de 7. Les membres ne peuvent voter que pour 7 personnes. Il n'y a aucun candidat de moins de trente ans.

Résultat : 48 votes exprimés, 1 vote nul.

Sont élus : Pierre CHANTEUX , Marie-Christine DELVAUX de FENFFE, Jacques DUPUIS, Denise HERYGERS, Gérard LECOMTE, Monique LOISEAU, Chantal GILLET.

L'équipe ENVIRONNEMENT, par la voix de Jacques DUPUIS, fait part de ses projets pour 1995 :

- contacts avec les nouveaux pouvoirs communaux
- information aux communes, et au public, sur les richesses naturelles de leur terroir.

Maurice EVRARD parle des réunions de l'association de WELLIN qui prépare des monographies sur les différentes entités.

Appel est fait à la documentation que chacun pourrait détenir sur son territoire. L'équipe Environnement pourrait collecter ces documents. Cela peut être le travail d'équipes qui s'investissent.

- Accès au gouffre de BELVAUX, en collaboration avec Albert LIBERT.

- Qui proposer à Interenvironnement? Arlette GELIN accepterait d'être désignée comme volontaire! Prochaines activités communes: le week-end des 7-8 octobre.

- Suite à la visite à la station d'observation radioastronomique du soleil à HUMAIN, Jacques DUPUIS suggère une autre activité en astronomie.

- Un projet de vacances est mis au point par Pol MABOGE, à LA CHAPELLE EN VERCORS (985 m) Hôtel des Sports, du 5 au 15 juillet. FF 195 en 1/2 pension .

La séance officielle est levée, commence la phase restauration, qui connaît, elle aussi, un succès certain.

Chantal Gillet.

## Chronique de l'Environnement

Les journées d'Inter-Environnement "L'environnement comme vous ne l'avez jamais vu" auront vraisemblablement lieu les 7 et 8 octobre 1995. Ce pourrait être l'occasion d'un nouveau rassemblement à Belvaux au départ des villages environnants, nouvelle occasion de présenter au grand public tout le travail fait et à faire en vue de la conservation de la nature dans notre région.



Du 26 au 29 octobre 1995 se tiendra, au Complexe culturel de Marche-en-Famenne, un Festival de l'Environnement. Nous sommes invités à y participer. Si nous envisageons une animation, il nous faut rentrer notre projet pour le 1 juin 1995. Avis aux animateurs!

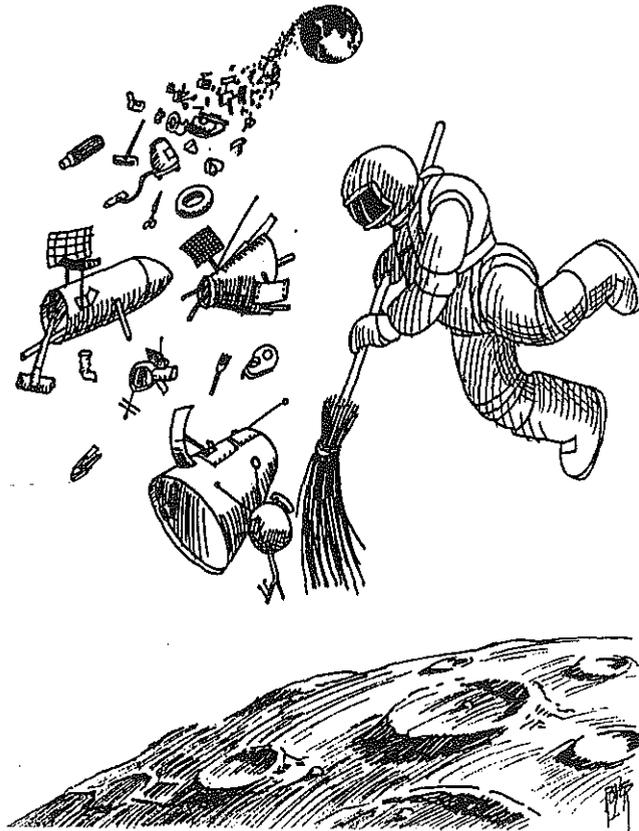
Quelques adeptes des sports-moteurs "tout-terrain" ont fait parler d'eux ce dimanche 15 janvier par une manifestation pétaradante à Bastogne. Le 13 janvier Inter-Environnement a diffusé un communiqué de presse résumant bien la position des associations membres. Retenons en que la forêt n'est pas seulement un terrain de jeu, mais surtout et d'abord un écosystème précieux dont chacun doit pouvoir apprécier le calme et la beauté.

Le 14 janvier s'est tenue à Namur une réunion du réseau MACA rassemblant des membres de CCAT. Arlette Gelin, qui nous représentait à la CCAT de Rochefort, avec Etienne Imbreckx, y a participé. Dans les communes qui nous concernent, seule Libin peut être considérée comme commune décentralisée, et Rochefort en voie de l'être. Les CCAT vont être renouvelées bientôt. Nous espérons que des Naturalistes de la Haute-Lesse en feront toujours partie. Rappelons que dans les communes décentralisées, l'attribution des permis relève directement de l'autorité des bourgmestre et échevins.

Du côté de la gestion des réserves domaniales, c'est le calme plat. Notre association intervient activement pour conserver un site à genévriers et anémones pulsatilles. C'est bien peu lorsqu'on mesure chez nous l'importance des impacts, sur la faune et la flore, de toutes les mutations économiques et sociales qui affectent le monde rural.

La carrière de Resteigne va-t-elle reprendre ses activités? Une demande de permis de modifier le relief du sol a été introduite le 31 janvier 1995 et la population a été invitée à donner son avis pour le 15 février. Le nôtre n'a pas changé depuis les épisodes de l'enquête d'incidences et de la concertation. Il est le même que celui que nous avons déjà donné lors de la préparation du plan de secteur. Nous espérons donc bien qu'on ne reverra pas de sitôt une carrière en exploitation dans ce massif qui devrait être intégralement protégé.

Inter-Environnement Wallonie prépare un mémorandum "Prévention et gestion des déchets" en prévision du deuxième plan wallon des déchets (1996-2000). Si nous avons des choses à dire à la lumière du premier plan, et de ce que nous vivons au quotidien, c'est une occasion à saisir. Dans notre région, une réunion aura lieu à Marche (20.00h) le mardi 7 mars au Centre culturel et sportif, une autre est prévue à Namur en juin.

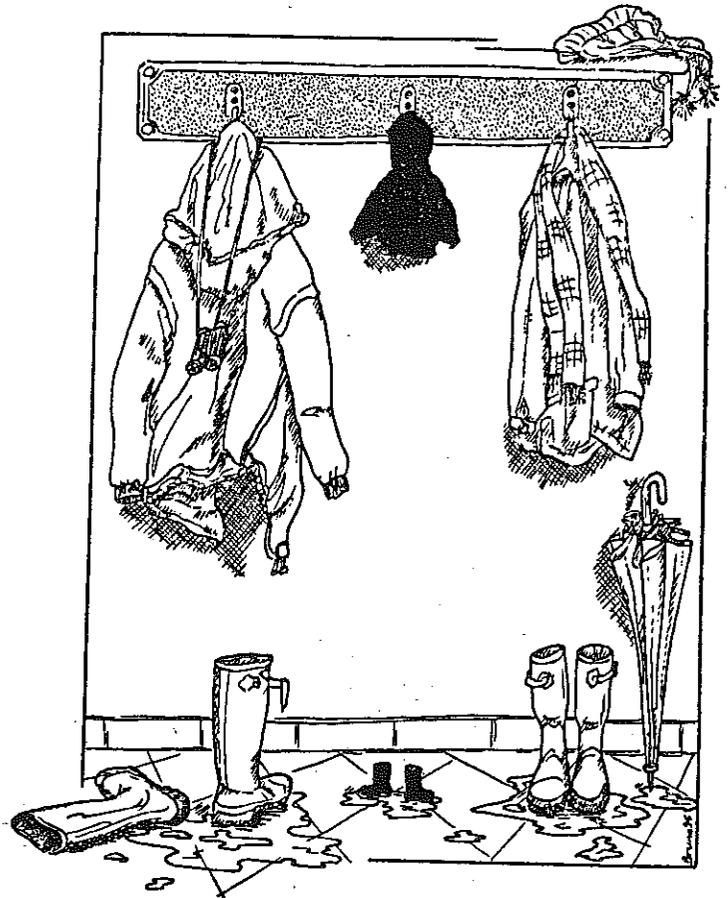
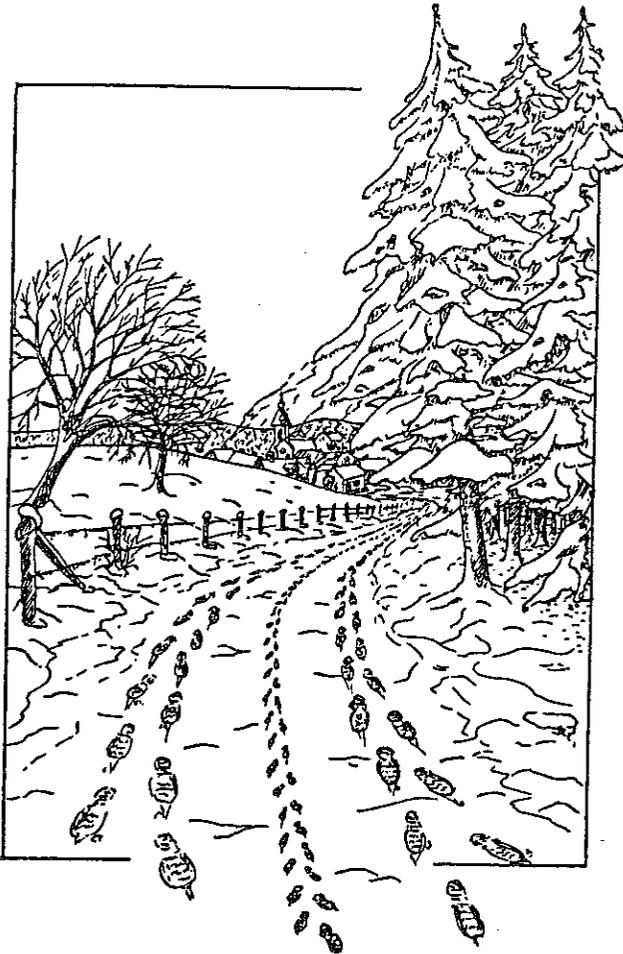


Deux naissances chez les Naturalistes de la Haute-Lesse.

---

CONSTANCE,

fille de Fabienne et Bruno MAREE  
née le 17 février 1995.



GUILLAUME,

fils de Danille et Pierre CHANTEUX,  
né le 28 février 1995.

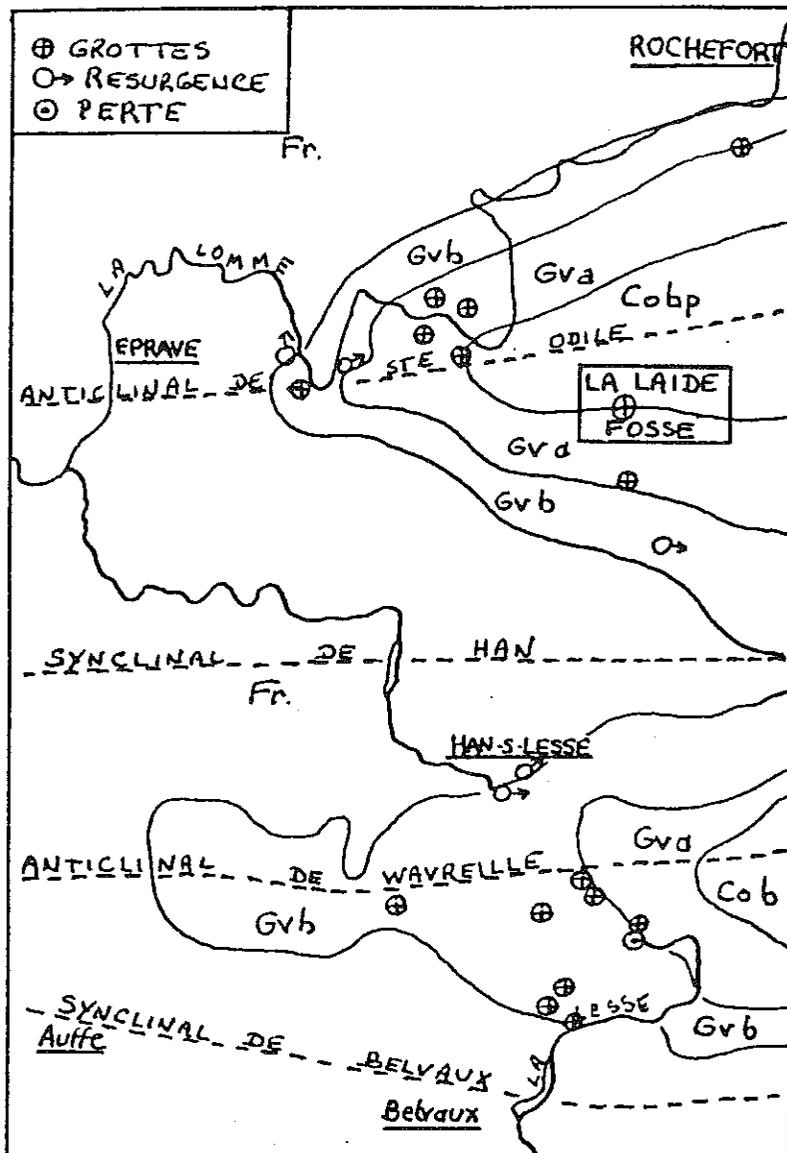
Sincères félicitations aux heureux parents!

"Le perce-neige vierge, comme un feu chatoyant,  
Perce la terre froide de sa tige striée de vert,  
Et dans les bois obscurs, le petit enfant qui se promène  
Va trouver une primevère."

E. Holden

Equipe "malaco ... et autres bestioles"

Samedi 25 février 1995 - Prospection de la Laide Fosse à Hamerenne (Rochefort)



La Laide Fosse est un site karstique remarquable situé à 270 m d'altitude en bordure de la route Han/Lesse - Hamerenne. Il s'agit d'un chantoir ou de ce que les karstologues appellent aussi un aiguigeois.

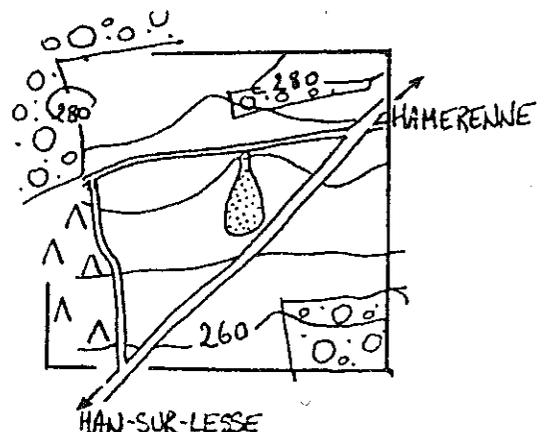
Comme on peut l'observer sur la carte géologique de la région de Rochefort - Han/Lesse, sa situation sur le versant sud de l'anticlinal de Ste-Odile, à la limite entre les schistes couviniens et les calcaires givetiens, n'est pas l'effet du hasard. C'est l'emplacement caractéristique d'une perte, les eaux de surface disparaissant soudain dans les fissures de la roche calcaire.

La Laide Fosse fut longtemps considérée comme un site sans aucun intérêt économique, dangereux et mystérieux car incompris, d'où son appellation étonnante et choquante aujourd'hui pour les amoureux de la nature. Elle servit bientôt de dépotoir occasionnel à l'époque, pas si ancienne et pas toujours révolue, où un trou n'avait d'autre avenir, pour les humains, que d'être au plus tôt comblé ...

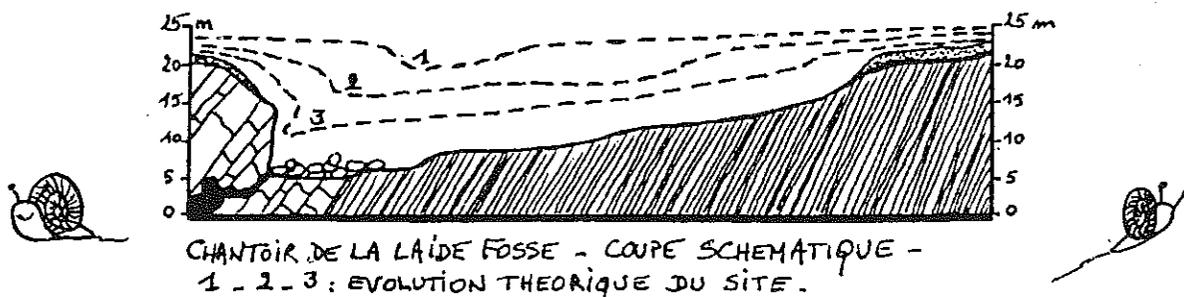
Puis, vint le jour de la reconnaissance salvatrice et le site fut classé pour son intérêt géologique exceptionnel. Les temps changent !

Vu du ciel, ou sur les cartes topographiques, la Laide Fosse présente

l'aspect d'une poire. A l'emplacement de la queue, une petite résurgence renforcée par les drains des prairies en amont alimente temporairement un ruisseau qui se jette, à l'endroit de la "mouche", dans une très intéressante grotte, assez sportive, caractérisée par deux niveaux, quelques sérieuses étroitures, une escalade un peu technique, un petit puits à franchir en "oppo" et une ambiance aquatique appréciée par certains spéléos, en période de pluie. Nous avons déjà parcouru cette grotte avec l'équipe spéléo des Naturalistes de la Haute Lesse et, pour la description de cette exploration, nous vous renvoyons au Rapport d'Activités de l'association dans les Barbouillons de 1989, page 111.



La Laide Fosse constitue ainsi une petite vallée d'une centaine de mètres de longueur qui s'enfonce progressivement dans la roche du Plateau de So Hère ( Orthographe des cartes I.G.N. ! ) pour s'arrêter brusquement au contact des calcaires résistants mais fissurés du Givetien.

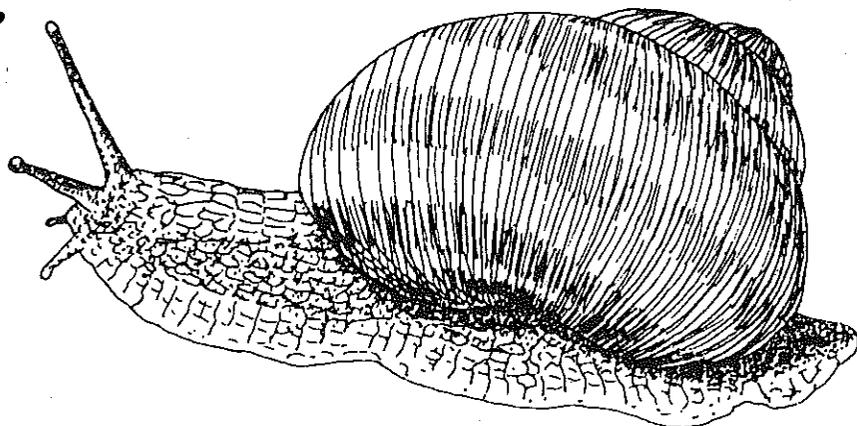
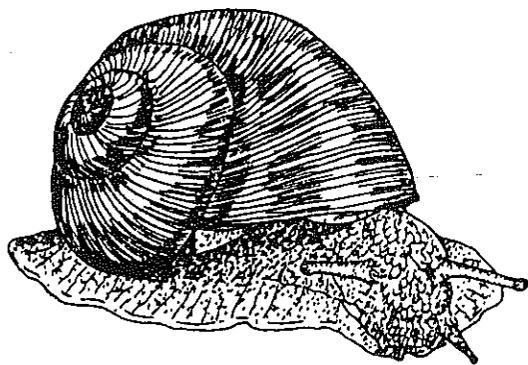


Il est probable, sans que cela ne soit toutefois certifié jusqu'à présent, que les eaux de la Laide Fosse alimentent partiellement la Fontaine St-Martin, bien connue des natu's, située à quelques centaines de mètres de là, dans la chavée de la Lesse ... Mais, c'est compter sans la complexité extrême des réseaux hydrographiques souterrains en milieux calcaires !

Plusieurs éléments de ce site isolé parmi les champs d'Hamerenne sont très favorables à la présence de mollusques, ce qui explique l'intérêt particulier que l'équipe malacologique lui a accordé ce samedi 25 février. Une couverture forestière constituée de feuillus, un relief original offrant plusieurs expositions sur un site restreint, un fond humide parcouru de façon discontinue par un ruisseau et la présence, dans la partie avale, d'une falaise calcaire prolongée par une grotte servant de perte au cours d'eau : Plusieurs espèces de mollusques trouvent là leur contentement au travers des exigences qui leur sont propres. Nous dénombrerons ainsi une quinzaine de bestioles à coquilles et 2 limaces assez fréquentes dans nos régions.

A cette période de l'année, beaucoup d'espèces n'ont pas encore repris leur activité saisonnière et, pour dresser un bilan global de la présence des mollusques à la Laide Fosse ( La liste paraîtra dans les Barbouillons de fin d'année ! ), il faudra y revenir. C'est ce que nous ferons ... avec plaisir !

Bruno MAREE



LE 26-2-1995: INITIATION ORNITHO A FAYS-LES-VENEURS.

Neuf paires d'yeux présentes ce matin pour scruter au mieux les plaines, les arbres, les haies, le ciel et inventorier finalement un échantillonnage de 28 espèces d'oiseaux à une période de l'année encore bien hivernale.

Le temps clair nous aidera beaucoup à identifier, grâce aux longues-vues, toute une série d'oiseaux placés encore hors de portée de nos jumelles.

Dans le village, près du clocher dédié à Saint-Remy, nous notons rapidement la présence d'une petite colonie de choucas des tours, le plus petit de nos corbeaux, bec et pattes noires, caractérisé par la présence d'une grande tache grise sur la nuque. Survolant ceux-ci, une belle bande de corbeaux freux se dirige vers les cultures et les champs en quête de nourriture. Contrairement à la corneille, le freux est très sociable en toute saison et niche en colonies plus ou moins importantes dans des arbres.

A remarquer que les Corbeaux sont généralement tenus pour les oiseaux les plus capables de s'adapter aux changements affectant le milieu où ils vivent voire même d'être l'auteur de prouesses paraissant invraisemblables mais authentiquement rapportées par le très connu zoopsychologue autrichien Konrad Lorenz. Celui-ci possédait une corneille apprivoisée qui, un beau jour, prit la poudre d'escampette. Elle revint quelques semaines plus tard et "raconta" elle-même sa mésaventure: "Avec un piège, ils l'ont attrapée...". Ces mots, entendus lors de sa capture, s'étaient imprimés dans sa cervelle sous le coup de l'émotion. Nous ne sommes pas loin du phénomène de l'imitation très connu pour beaucoup d'espèces d'oiseaux dont l'étourneau en est un digne-représentant.

Toujours dans le village, non loin du château (18°s.), nous observerons quelque peu un gros-bec casse-noyaux capable d'ouvrir les noyaux des cerises comme les samares des érables et autres charmes pour en manger l'amande.

Plus loin ce sont le bruant jaune et le pinson des arbres qui retiennent notre attention.

Le village de Fays-Les-Veneurs présente deux caractéristiques essentielles: d'un côté son caractère agricole toujours bien conservé (d'où l'observation du moineau friquet et de beaucoup d'espèces anthropophiles - pie bavarde, merle noir, moineaux domestiques) et d'autre part sa position typique en tête de vallée

lui valant une protection certaine contre les rigueurs climatiques. Ainsi le long du ruisseau de FLV.(affluent des Aleines) nous avons déjà la chance de découvrir la bergeronnette grise ainsi qu'une multitude de vanneaux huppés (+ de 500) fréquentant assidûment les terrains humides avoisinants.

A la sortie du village, en route vers le hameau de Launoy, nous sommes surpris de voir un chardonneret élégant devant un très beau corps de ferme millésimé de 1804.

Par ailleurs notre ouïe est tenue en éveil par quelques chants dont celui de l'accenteur mouchet, des grives musicienne et draine ainsi que des mésanges noire et nonnette.

Fays-Les-Veneurs village agricole, écrivions-nous: l'alouette des champs se manifeste et se reconnaît typiquement à son vol papillonnant. Un oiseau de proie bien présent cette matinée: la buse variable dont plusieurs individus semblent être des mi-grateurs (couleur fort claire du plumage).

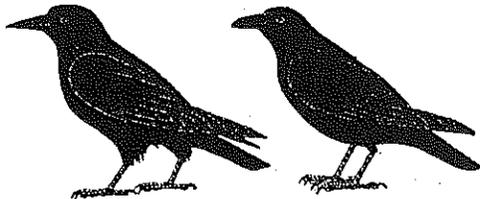
Pas loin de Launoy nous avons tout le loisir de bien observer un très bel exemplaire de la pie-grièche grise. Cet oiseau aux moeurs de petit rapace est peu sociable et n'admet pas la présence de concurrents sur un territoire assez vaste (1 Km<sup>2</sup>). D'où les nicheurs ne sont jamais abondants même dans les régions favorables.

Nous repèrerons également le bouvreuil pivoine s'alimentant de baies dans un arbuste.

A Launoy même il faut signaler le passage régulier du martin-pêcheur que nous n'apercevrons cependant pas ce jour.

Sittelles, troglodyte, grives litornes, mésanges bleues et charbonnières, geais des chênes viendront compléter nos nombreuses observations d'une région qui s'est révélée en définitive bien intéressante.

PIERRE CHANTEUX



...Le Freux a les plumes du bas un peu pendantes, dessinant sur les pattes des sortes de "culottes" caractéristiques

...La Corneille noire a les plumes bien collées au ventre, d'où l'aspect plus arrondi de sa silhouette

## RANDONNEES PEDESTRES.

Samedi 4 mars 1995: Jamoigne - Meix-devant-Virton

-----

C'est par un temps très frais mais sec qu'une dizaine de Natus rejoignent Jamoigne ce 4 mars 95 pour une belle promenade les 3/4 du temps en hêtraie et sur terrain facile.

Après 2,5 km de parcours plein S à travers la campagne par les villages de Romponcelle et Valansart, entre lesquels nous avons chevauché la première cuesta, nous empruntons le tracé de l'ancienne chaussée romaine Reims-Trèves vers l'E sur 2,5 km également avant de descendre direction S-E puis E vers Meix. Très agréable parcours en forêt par un tracé presque parallèle à celui de la ligne Athus-Meuse.

Cette ligne de chemin de fer, bâtie au moment de l'essor de l'industrie sidérurgique d'Athus pour ravitailler cette dernière en coke provenant du centre du pays, fut exploitée sur toute sa longueur en 1900. Sa mise à double voie fut terminée en 1927.

Peu avant 13 heures, le soleil nous rejoint dans une clairière de la forêt "Les Aisances de Bellefontaine" où nous venons nous installer pour le pique-nique. Ses rayons sont les bienvenus car la température est proche de zéro degré.

Notre second arrêt sera pour l'éperon barré et le "Grand Cron" qui le jouxte. Ces deux curiosités sont situées entre "Les Aisances de Bellefontaine" et le "Bois de Meix" à 3,5 km à vol d'oiseau au N de Meix-devant-Virton et à proximité immédiate de Lahage.

Marie qui a habité quelque temps dans la région nous apprend que "cron" est un mot gaumais et Gérard nous parle de "tuf".

Notre chemin se met tout à coup à descendre assez fort. Nous le quittons momentanément en appuyant vers l'E, vers la vallée de la Chevratte (affluent du Ton) et découvrons d'abord l'éperon barré, barré vers le N par un important fossé.

André Pierlot, auteur de "La Transgaumaise" (Duculot) nous apprend que cet endroit a servi de retranchement aux Gaulois durant le premier siècle avant notre ère et que ces derniers y avaient aménagé des remparts au N. L'aire défendue ne couvrant que 18 ares ne pouvait servir que de refuge occasionnel lors de la résistance gauloise à l'occupant romain.

Descendant parmi les pervenches le talus sud de ce site de défense, nous découvrons une source. L'eau surgit d'entre les bancs de calcaire gaumais et ruisselle à flanc de coteau vers la vallée

de la Chevratte.

Nous avons ici l'occasion d'observer et de comprendre la formation du tuf calcaire, l'eau saturée de calcaire coulant sur des herbes, des mousses, ... et y abandonnant au passage du calcaire. Ces concrétions calcaires accumulées au cours des siècles forment en contre-bas de la source le "Grand Cron".

Après ces découvertes, nous poursuivons notre promenade et arrivons à Meix peu après 15 h.

Meix est un curieux village, un village à un étage... Une partie de la localité borde la route Orval-Virton et une autre partie avec, entre autres, l'église et l'école est bâtie sur une terrasse parallèle à la rue principale. Les deux routes importantes se rejoignent aux extrémités du village. A plusieurs endroits, des escaliers imposants permettent de passer d'un niveau à l'autre.

Si le village est intéressant à découvrir, son école à la partie centrale coiffée d'un clocheton extraordinaire attire nos regards. Cette construction de qualité en matériaux naturels de l'endroit est implantée dans la partie haute du village et complètement protégée contre la foudre.

Après avoir flâné longuement autour de cette construction au clocheton original, nous redescendons au rez de chaussée principale retrouver nos véhicules. Mais quelle n'est pas la surprise, la stupeur... d'Andréa quand, arrivant au parc de stationnement, elle découvre soudain le hayon de l'auto entrouvert... Brève inspection. Tout est en ordre. Elle pousse un immense "Ouf" de soulagement.

Oublier de fermer sa voiture, ça peut arriver... Mais oublier de boire une trappiste après la randonnée, ça n'est pas encore arrivé.. Et comme nous sommes au pays de l'Orval, nous terminons la journée par un bon verre de bière d'Orval.

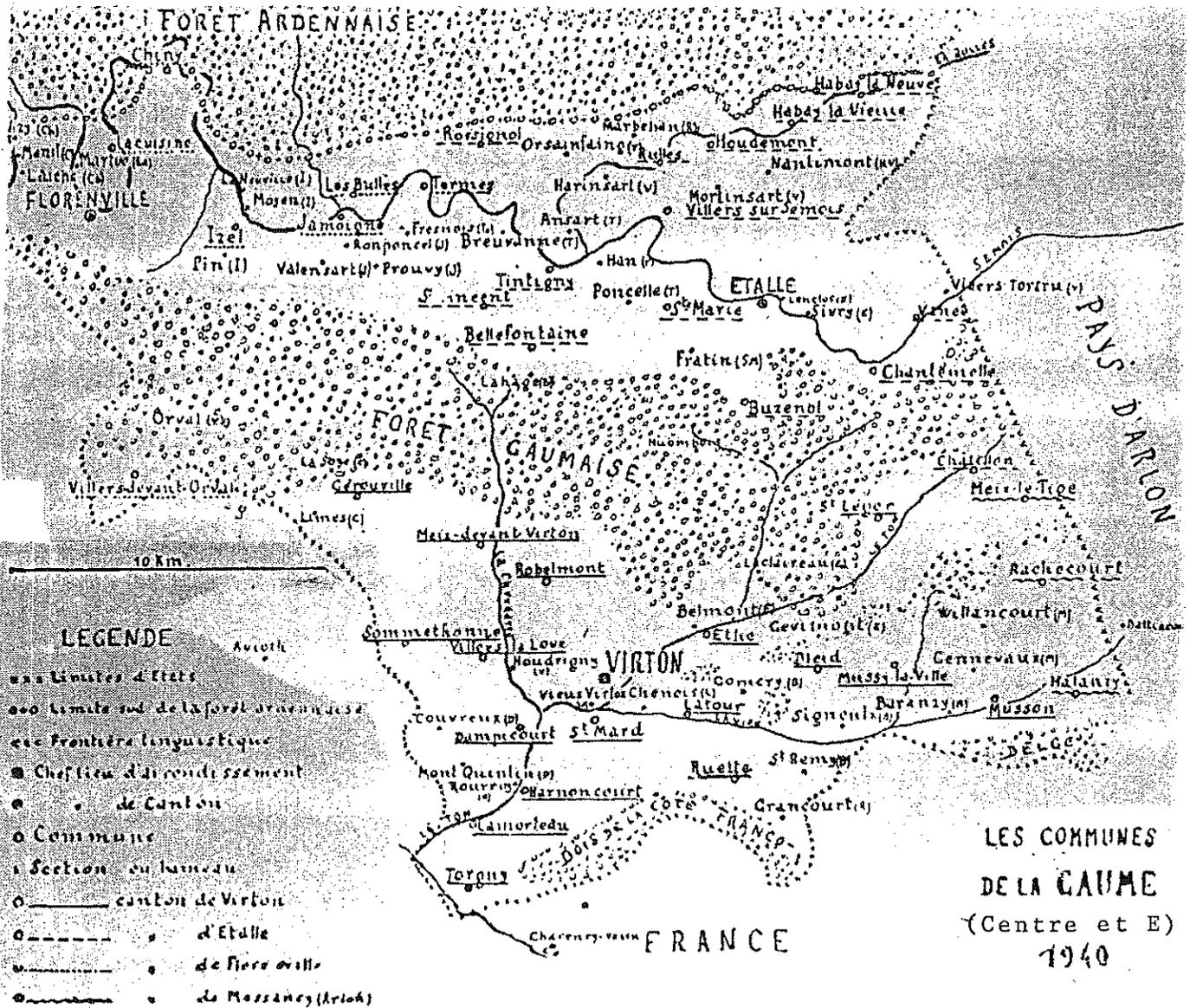


Samedi 11 mars 1995: -Meix-devant-Virton - Saint-Remy.

Grand soleil et température printanière en ce 11 mars 95 pour accompagner une dizaine de Natus tout au long d'une agréable balade de 18 km essentiellement en forêt.

Nous nous mettons joyeusement en route vers Rabais que nous atteignons un peu avant midi après la traversée du bois de Robelmont, de la N 87 près de l'arboretum créé en 1915 et du Bois de Virton.

Rabais tire son nom de celui du ruisseau qui y coule: le Rabais, affluent du Ton. Jusqu'à la fusion des communes, le Rabais séparait les communes d'Etalle et de Virton.



Dès le XVI<sup>e</sup> siècle, le Rabais actionnait le soufflet d'une forge.

Le complexe sportif, culturel et touristique de Rabais a été aménagé il y a une vingtaine d'années au détriment d'une importante zone humide et d'un moulin.

Ce complexe comprend, outre les deux villages de vacances et le terrain de camping, trois lacs, une cafétaria, un hôtel, ... De multiples activités y sont pratiquées: tennis, squash, VTT, planche à voile, ... Des manifestations sportives et culturelles y sont organisées

De la vallée du Rabais, nous passerons dans une vallée parallèle située 1,5 km plus à l'E, la vallée du Chou, qui nous conduira à Ethe.

Nous pique-niquons sur une colline entre ces deux vallées, au bord du chemin reliant Belmont à la vallée du Rabais. C'est par ce chemin que les habitants de Belmont s'enfuirent lors des incendies de 1794 et de 1914.

Après le pique-nique et... une mini-sieste, nous nous dirigeons vers Ethe par la vallée du Chou. Le Chou comme le Rabais fournissait l'énergie au soufflet d'une forge et cela dès la fin du XVe siècle.

Le travail du fer existait dans la région bien avant l'arrivée des Romains mais, à partir du XVI<sup>e</sup> siècle, il se développa considérablement.

Nous suivons le Chou. Il nous mène au Ton dans lequel il se jette à Ethe. Le Ton qui vient de Châtillon coule vers Virton où il reçoit la Vire et se jette dans la Chiers près de Torgny. Comme le Rabais, le Chou et beaucoup d'autres cours d'eau de la région, le Ton distribuait une bonne part d'énergie à un nombre impressionnant de fourneaux et de forges.

Bientôt, nous arrivons à Ethe dont les habitants ont toujours eu la réputation de bons vivants. Avant la grande guerre, il y avait à Ethe un café par trente habitants... soit soixante cafés au village...

Traversant Ethe, nous passons dans la rue Albert Hustin.

Albert Hustin (1882-1967) est le plus célèbre habitant du village... Peu après la découverte des groupes sanguins (1910), il réussit, en 1914, à éviter la coagulation du sang destiné à la transfusion. Jusqu'alors, on ne pratiquait que la transfusion directe de donneur à receveur. Sa découverte permit de transporter le sang là où on en avait besoin. Cependant la technique du "sang conservé" ne progressa vraiment et ne fut abondamment employée qu'à partir de 1937 lors de la guerre d'Espagne grâce à l'amélioration des solutions anticoagulantes et préservatrices du sang. Cette technique fut particulièrement développée

et utilisée à grande échelle durant la dernière guerre mondiale. La transfusion sanguine fit encore un fameux bond en avant après la découverte, en 1940, du facteur Rhésus.

L'actualité à Ethe en 1914, c'est une histoire de sang. Chronologiquement, c'est d'abord l'heureuse découverte d'Albert Hustin. Une "histoire sanguine" pourrait-on dire. Hélas, quand on pense au mois d'août 1914, on ne pense qu'à "histoire sanglante...". On pense aussi à l'expression "mettre à feu et à sang".

Le 13 août 1914, quelques uhlands vinrent en reconnaissance à Ethe. Une patrouille française y étant arrivée la veille, fit feu et blessa deux cavaliers allemands. L'état-major allemand basé à Arlon, ignorant la présence des Français à Ethe, en conclut qu'il y avait des francs-tireurs au village et décida des représailles contre la localité.

Le 22 août, les armées ennemies se rencontrèrent à Ethe. Le soir, les Français étaient toujours maître du terrain mais, se voyant presque encerclés, se retirèrent.

Ethe, alors à la merci des Allemands, fut mise à feu et à sang.

256 maisons sur 400 furent incendiées et 277 victimes civiles furent dénombrées dont la plus grande partie dans les prés bordant le Ton.

Ce fut l'été le plus chaud et le plus dramatique qu'ait connu Ethe. Un monument érigé en 1921 le rappelle aux passants.

Nous franchissons le Ton avant de gravir la deuxième cuesta et de traverser le Jeune Bois. Nous nous arrêtons quelques instants au pied du revers de cette côte devant le dolmen de Gomery où nous étions passés le 19 novembre dernier lors de la sortie de découverte des principaux sites protohistoriques de la région de Virton organisée par notre ami Jean-Claude.

Ne nous attardons guère devant ce qui semble une sépulture collective du néolithique, nous continuons notre route et arrivons bientôt à Gomery.

Gomery avait, dès le Moyen Age, un magnifique château. Détruit à plusieurs reprises au cours des siècles et la dernière fois en 1761 par un incendie, il fut reconstruit en partie. C'est la famille de Gerlache qui en est propriétaire depuis 1726. Adrien de Gerlache (1866-1934), grand navigateur et explorateur, dirigea l'expédition de la Belgica en Antarctique (1897-1899) réussissant le premier hivernage dans les glaces. Il était accompagné d'Amundsen qui, le premier, atteindra le pôle S en 1911.

Comme Ethe, Gomery souffrit du passage des armées allemandes lors



de la grande guerre. 31 maisons sur 57 furent brûlées. Les 22 et 23 août 1914, la famille de Gerlache accueillit dans son château transformé pour la circonstance en hôpital de campagne environ trois cents soldats français blessés.

Dans son livre "La Transgaumaise", André Pierlot raconte l'incroyable histoire du soldat Alexandre Tessier montrant comment les Allemands s'acharnèrent sur les blessés français. Alexandre Tessier qui devait avoir une fameuse constitution et un immense appétit de vivre fut blessé à plusieurs reprises recevant en tout une dizaine de balles. Coincé dans un bâtiment que les Allemands incendient, laissé plusieurs fois sans connaissance, couché 48 heures parmi les porcs mangeant les entrailles de ses camarades tombés autour de lui..., il finira par être soigné et guérira. Quelle santé!

Poursuivant notre promenade, nous traversons le Bois de Gomery puis descendons vers la Vire. Celle-ci creuse la troisième cuesta que nous franchissons entre Saint-Remy et Grandcourt puis gravirons et suivrons jusqu'à Torgny lors de la prochaine étape.

Bientôt, nous sommes à Saint-Remy. A l'entrée du village, nous apercevons, à notre gauche, une tour, dernier vestige d'un château du XVIIe siècle et, devant nous, une chapelle néo-gothique de la seconde moitié du siècle dernier dédiée à Notre-Dame des Sept Douleurs.

Jadis, un quart environ des hommes de Saint-Remy allaient travailler dans les usines sidérurgiques des villages voisins.

Cette belle journée printanière se terminera comme à l'accoutumée dans la joie de l'amitié et de la découverte devant une bonne bière ambrée de la région.

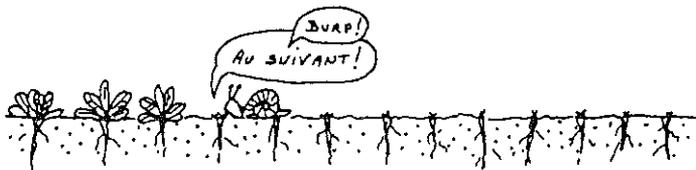
Pol Maboge.



## Equipe " malaco ... et autres bestioles "

Dimanche 26 mars 1995 - Dans les jardins de Han-sur-Lesse

On ne s'éloignera pas à plus d'une dizaine de mètres des maisons pour cette prospection dans les jardins d'agrément ou potagers de Han.

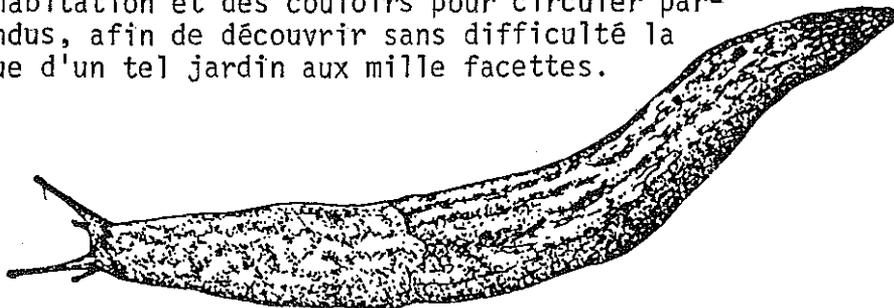


C'est finalement dans ces endroits si proches de nos habitations que l'on rencontre aujourd'hui, en usant d'un terme fort à la mode, d'une importante "biodiversité" grâce à des micro-biotopes bien souvent générés par ce que certains jardiniers maniaco-scrupuleux appellent la négligence humaine. Alors, pour ériger, enfin, la négligence en vertu, retenons que plus un jardin est "proprement" entretenu et plus il est biologiquement sinistre ... Ce n'est pas dans celui-là que le malacologue ou l'entomologiste trouvera de quoi satisfaire sa curiosité ! La tronçonneuse, la tondeuse à gazon, le scarificateur de pelouses, le taille-haie électrique, l'aspirateur à feuilles mortes et tous les engrais ou désherbants chimiques sont des armes redoutables fort peu appréciées par la microfaune des courtilles.

Devant ces jardins semblables à des terrains de golf, aux pelouses rases où pas un brin d'herbe ne dépasse les autres, aux pâquerettes décapitées sous la corolle, aux parterres de rosiers où survit une opiniâtre population de pucerons régulièrement vaporisés d'insecticide, aux limites bordées de thuyas taillés au cordeau ... le naturaliste se lamente et passe son chemin ! En comparaison, le désert du Kalahari ou la banquise du Grand Nord sont biologiquement plus accueillants.

Ce n'est donc pas ce genre de parc privé qui a retenu l'attention de l'équipe "malaco", mais des jardins, bien plus originaux, où se rencontrent des conditions de vie microfaunistiques variées. Des murets et des talus exposés différemment, des tas de bois ou même quelques buches abandonnées sur le sol, un tas de pierres calcaires amoncelées dans un coin, une litière de feuilles mortes précieusement négligée sous les arbres, des bosquets sauvages dispersés et mal entretenus, une zone humide préservée ou, si nécessaire, créée artificiellement, des surfaces herbeuses peu ou pas fauchées, un massif d'orties discret correspondant au petit coin pour faire pipi à l'aise au jardin ... et, pourquoi pas, une superficie proche de l'habitation et des couloirs pour circuler partout, très régulièrement tondu, afin de découvrir sans difficulté la fabuleuse richesse biologique d'un tel jardin aux mille facettes.

LE JARDIN AUX  
MILLE FACETTES,  
C'EST PAR OÙ ?



Les résultats de notre prospection et la liste de la quinzaine de mollusques rencontrés dans trois jardins de Han paraîtront dans les Barbouillons à la fin de l'année, mais la conclusion est simple : Plus le jardin est varié et plus la liste est longue !

Bruno MAREE

Samedi 25 mars 1995 : Deux promenades à Tellin

A huit heures un quart, la petite équipe laisse la place sous le "khyal" des choucas des tours. Le temps est peu engageant, froid, le ciel couvert. En montant la rue Saint-Urbain, nous surprenons un moineau en élection de domicile dans un nid d'hirondelle de fenêtre accroché au mur sous un débordement de toiture. L'hirondelle n'est pas encore là! A un bâtiment du quartier, un filet très discret a été tendu horizontalement pour empêcher la construction de nids et ainsi protéger des fientes le stuc rugueux de la façade. Les corydales jaunes du mur bordant la rue en déblais ne sont pas encore en fleur.

Les mésanges bleues et charbonnières sont au rendez-vous, comme les étourneaux, les pinsons des arbres, la tourterelle turque et le gros bec dont nous surprenons le vol. A hauteur du rouleau de pierre abandonné, au pied d'un noyer, nous entendons les trilles rapides et sonores du verdier.

A la potale de saint Urbain, nous empruntons le chemin baptisé bizarrement un soir de fête par des jeunes en goguette! Une boîte de bière, d'une marque bien connue pour traîner sur tous les accotements, attend de rouiller; quelques mètres plus loin : même chose... encore un peu plus loin : toujours la même espèce de boîte, nous en trouverons ainsi tout le long du chemin.

En longeant le pachi Culot, nous jetons un oeil sur la dépression couvinienne : le Bru, Laides Fontaines, Champ des Boeufs, bordés par les Maralles et les Cambuses au nord, par le bois Madame, Burchamps et Aule au sud. Les plantations de résineux fort développées dans la dépression en altèrent sensiblement la beauté.

A l'horizon, vers le nord, les hauteurs du Condroz ne sont pas visibles aujourd'hui, la vue porte à peine jusqu'aux rochers de Serin à Han ; à l'est, on voit mal les hauteurs de Mormont. Le bois Madame et le Chenet (ou Tiennet) apportent la note feuillue qui avec le grand Pachi définissent les lignes de force du paysage immédiat de Tellin. Dans la dépression coule, de l'orient vers le couchant, le ry des Boyès appelé à Tellin : ry de Lavau du Moulin. Il quitte brusquement la dépression, change de direction au pied du Chenet pour couler vers le nord, entailler les bancs calcaires, couviniens et givétiens, se perdre partiellement dans son réseau souterrain ou continuer son cours aérien et se jeter dans la Lesse en aval de Belvaux.

Depuis nos premières promenades à Tellin, le paysage a bien changé : entre 1974 et 1975, le remembrement a sévi, entraînant la destruction systématique de kilomètres de haies ; les lignes électriques et les poteaux se sont multipliés, les constructions ont poussé un peu partout, sans grand souci de l'esthétique globale, sans souci aucun de la vie sauvage, le paysage reste beau cependant.

Les vieux vergers qui survivent abritent la chouette chevêche dont l'une s'est noyée ici l'été passé dans un bac d'eau à moitié rempli. Dans une fourche d'arbre, un nid de pie avec son dôme attend la ponte, tandis que dans la vieille haie, le cornouiller mâle termine sa floraison. En bordure du chemin, un jeune frêne, rescapé d'une haie rasée, proprement élagué attend de vieillir en paix à la limite de deux propriétés.

La prairie à gauche du chemin régénère sa biodiversité après avoir produit du sapin de Noël, heureusement sans herbicide. Cela fait la joie des linottes mais aussi des bruants jaunes, et à la floraison des épilobes le spectacle aura son charme. Les pelouses sont belles aussi quand on oublie de les tondre! Au Pommier de Reux, nous remontons vers le sud, en commentant le système de numérotation des habitations du lotissement de la Croix Saint-Urbain. Toutes les maisons y portent le numéro 122. De A à H : huit maisons; quant aux 122 I et 122 J, la première est en haut,

en retrait le long de la rue Saint-Urbain et la deuxième, dans son enclos parmi ses arbustes décoratifs au début et à droite du chemin tout proche de la potale.

Au pied du gros poteau électrique, nous reprenons le chemin principal vers la fontaine de Gorlai, la fosse Makau et Bobauchamps. Nous rencontrons la bergeronnette grise et le pipit farlouse. En vain nous recherchons la pie-grièche dans les haies qui subsistent. Au près des suintements, le sureau noir est abondant. Les plantations d'épicéas progressent ... Les crottes de renard, les ébauches de terriers, les plumées trahissent toute une vie sauvage. Nous remontons dans une plantation d'aulnes vers un carré d'épicéas avec sous-étage de feuillus. Une croix en simples planches perpétue une mémoire dont nous ne saurons pas plus en rejoignant la vieille route. Aux défrichements du remembrement des années septante ont succédé des plantations de nouvelles haies... cela n'est pas pour nous déplaire. Mais que de temps et d'argent perdus, avec peut-être parfois un risque de fermeture de l'accès visuel au paysage. Celui que nous découvrons d'ici prend une ampleur que n'avait évidemment pas celui de la première demi-heure de promenade. Nous sommes à l'altitude de 340 mètres. Nous allons cependant redescendre vers la grand'route datant des grands travaux d'infrastructure du milieu du dix-neuvième siècle. Le chemin que nous quittons est beaucoup plus ancien et figure sur la carte de Ferraris.

Nous descendons dans le vallon herbeux vers le ruisseau du bois de Cheneux qui sourd à l'altitude de 350 mètres, sous le bois Colle. Ce bois qui n'apparaît pas sur la carte de Ferraris est présent sur celle de Vandermaelen imprimée en septembre 1854. C'était un îlot boisé dans un ensemble de terrains de culture. aujourd'hui, partie intégrante d'un ensemble forestier où dominant l'épicéa et la propriété privée. Des buses variables nous survolent et nous fuient.

Abandonnant le premier vallon, nous remontons le ruisseau. Nous entendons le troglodyte, le rouge-gorge et débusquons trois chevreuils. Nous sommes à l'altitude de 305 mètres et nous avons à gauche et à droite deux petits sommets à 350. Nous montons sur celui de gauche, en découvrant une coupe récente qui offre à la vue des dégagements inhabituels. Trop peu de feuillus malheureusement, mais le coin est charmant! Nous entrons dans le troisième vallon et nous descendons le ruisseau en constatant l'érosion très active de la fin des années dernières mais aussi tous les dépôts alluvionnaires là où l'eau ralentit.

Le temps passe, nous sommes moins attentifs et nous laissons pour une prochaine sortie un certain nombre de déterminations. Nous arrivons dans la zone des anciens viviers. La glycérie, les massettes et beaucoup d'autres végétaux aquatiques mériteraient plus d'attention. Le ruisseau disparaît dans un conduit et traverse incognito un vieux verger où l'on croit surprendre un nichoir de chouette chevêche. Nous sommes arrivés sous les dépendances d'une ferme et la fertilité devient odorante et visible. L'azote n'est pas qu'un constituant de l'air, c'est aussi un élément fertilisant quand il s'est garni de trois oxygènes et d'un électron en excès. Le problème ici, c'est qu'il y en a beaucoup. L'approche d'un village, c'est aussi cela.

Nous arrivons au quartier du ry du By, point où confluent le ruisseau des Alloins et le ry du bois de Cheneux. L'asphalte est éventré, les canalisations mises à nu en vue de réparations. La dernière période de fortes eaux aurait-elle ici aussi laissé des traces? A moins que ce ne soit un problème de distribution. Des questions viennent immédiatement à l'esprit à propos de la manière dont les Tellinois ont apprivoisé ces deux ruisseaux pour construire les maisons du bas du quartier. Sa physionomie devait être bien différente lorsque l'eau y coulait à l'air libre et que les chemins la passait à gué.

Nous terminons notre incursion dans les flancs de l'Ardenne en mangeant nos tartines sur le domaine public, à la limite du Bois Madame, non loin de

l'ancienne fonderie de cloches.

L'après-midi commence par un arrêt au pied du mur des ateliers communaux, sous la chapelle St-Antoine. Une pierre de schiste gréseux dans le pignon porte des traces qui semblent être des "ripple marks", rides allongées et parallèles, causées par l'agitation de la houle sur les plages des mers dévoniennes. Ancienne dépendance agricole, le bâtiment montre un portail de bergerie muré, dont nous retrouverons un autre exemple, mais non muré, dans la ferme de la rue Léon Charlier.

Une pluie battante nous force à nous mettre à l'abri quelques instants, pour jeter un oeil sur les bâtiments de la ferme et sa longue fosse à fumier. Après quelques minutes, nous nous ébrouons pour descendre vers l'endroit où confluent le ry des Boyès venant du bois de Wèves et le ruisseau de Tellin. C'est jour de lessives et de bains... L'air est empli d'odeurs de savons, le gros collecteur débite à plein régime. Nous allons suivre le ruisseau jusqu'au delà de son chanoir.

Nous entrons dans d'anciennes prairies, aujourd'hui enrésinées. N'est-ce pas un bief d'irrigation au pied de l'escarpement à droite? Nous sortons de la pessièrre pour suivre le chemin au pied du Chenet. Le pouillot vélocé est revenu. Les chatons mâles du charme, déjà bien développés, fixés latéralement sur les pousses de l'année passée, nous invitent à chercher les femelles. En fait, ils (les chatons femelles) ne sont pas encore mûrs, ils sont dans les bourgeons terminaux, en train de se préparer parmi les ébauches des feuilles. (voir figure et notes p 36)

Nous sommes encore dans les schistes gréseux du Couvinien, mais nous approchons des calcaires couviniens et givétiens. Le taillis du versant mériterait un inventaire. Un petit carex nous intrigue, Pierre l'identifiera comme *Carex montana* L. (V.p.26) la laïche des montagnes. Dans le calcaire, nous retrouvons une source déjà reconnue avec Bruno l'an passé. C'est un petit cron en pleine activité. L'eau sourd du calcaire, chargée de bicarbonate de calcium soluble, les végétaux, algues et mousses vivant en surface du cron fixent le gaz carbonique dissous et réalisent la photosynthèse, il se forme alors un excès de carbonate de calcium peu soluble qui cristallise et donne cette roche très peu compacte constituant l'élément minéral du cron.

Après avoir longuement herborisé, reconnu la sous-espèce *prionodes* du polypode vulgaire, comparé les plantes non fleuries de l'ornithogale des Pyrénées et de la jonquille, nous gravissons un des éperons de la rive droite pour y admirer de petites surfaces de xérobrometum et un exemplaire du gastéromycète *Tulostoma brumale*. La prairie du vallon, au bout de la cluse, sur le territoire de Rochefort, vient d'être enrésinée. Que seront ces sites dans vingt ans ?

Quant aux odeurs d'eaux savonneuses, elles se sont dissipées, et l'eau s'est perdue en grande partie dans le réseau souterrain qui reçoit les eaux usées de Tellin depuis que le village existe.

En suivant la piste faite par des motos, nous rentrons par la carrière de Stan dont la pelouse se ferme lentement sous les pins. L'automne revenu, on y cherchera en vain les gentianes ciliées et germaniques qu'on y a connues abondantes voici une vingtaine d'années.

Mais gardons le moral, les idées évoluent. Au sommet de Rio, nos gouvernants ont pris certaines bonnes résolutions pour ménager la biodiversité. La circulation de loisir en forêt est maintenant interdite aux motorisés...et l'année européenne de la conservation de la nature débouchera sans doute sur des initiatives nouvelles et durables allant dans le sens que nous souhaitons.

J. Dupuis.

## Nuit du 20 au 21 mai 1995 - SORTIE NOCTURNE DE RECENSEMENT DU RALE DES GENETS

Départ de GENIMONT à 0h. Le but de la sortie était de couvrir la zone de Génimont à St-Remy, avec des points d'écoute fixés en fonction des prés de fauche.

Douze carrés UTM ont été "écoutés" lors de cette nuit fraîche (de 4 à 5 degrés, peu de vent, un ciel dégagé).

Espèces notées : 34 rossignols, 7 locustelles, (les deux chanteurs présents à l'Abbaye n'ont pas été contactés), aucun râle (et toujours pas de chanteur contacté au 3 juin...)

Quelques carrés restent à écouter : Eprave (55-56, "En Diersain" et 55-557, "Grand Pré". Wavreille (60-53, "Grande Naurdichamps", avec une donnée probable de râle avec jeunes en 1992-1993).

Remarques : en journée, une écoute de 10 à 15 minutes est nécessaire pour espérer entendre des bribes de chant. Noter le carré UTM, l'emplacement exact, l'heure, la météo ... et téléphonez au plus vite au 084/21 20 40.

Etienne IMBRECKX

### *Carex montana* L.

#### Laïche des montagnes

Angl. : Mountain Sedge

Allem. : Berg-Segg

du latin *carex* : nom général d'herbes à feuilles piquantes, ou du grec *keirô* : je coupe (feuilles coupante de certaines espèces).

#### CARACTÈRES BIOLOGIQUES

- plante vivace de 10-40 cm ; hémicryptophyte cespitueuse ;
- floraison : avril à juin ; disséminée par les fourmis.

#### CARACTÈRES DIAGNOSTIQUES

- 1 - souche **cespiteuse** (rhizomes courts sans stolons) ;
- 2 - tige dressée, **penchée à maturité**, filiforme, subtrigone, rude au sommet ;
- 3 - feuilles larges de 1-3 mm, égalant environ la tige, **velues en dessous à l'état juvénile**, séchant l'hiver ; gaines inférieures **rougeâtres**, fendues en réseau ;
- 4 - épi mâle unique terminant la tige, en massue, **brun rougeâtre** ;
- 5 - 1-4 épis femelles agglomérés sous l'épi mâle, **ovoïdes-globuleux**, sessiles ;
- 6 - bractée inférieure non engainante, aristée, **plus courte** que l'inflorescence ;
- 7 - écailles femelles rouge noirâtre, ovales mucronées, plus courtes que l'utricule ;
- 8 - 3 stigmates ; urticules brun-vert (longs de 4 mm), très pubescentes, elliptiques, trigones, à bec court dépassant l'écaille.

#### DISTRIBUTION GÉOGRAPHIQUE

- surtout localisée dans l'est de la France ; rare à très rare ailleurs : Ouest, Pyrénées et Corse ;
- jusqu'à 2300 m : de l'étage collinéen à l'étage alpin ;
- méditerranéenne (subméditerranéenne).



#### DONNÉES AUTÉCOLOGIQUES

- parfois en **stations chaudes** ;
- espèce de **demi-ombre** ou **d'ombre** ;
- humus : muil carbonaté à muil mésotrophe ; sols riches en bases : pH basique à légèrement acide ;
- matériaux : carbonatés, argiles de décarbonatation, limons, lress, moraines, alluvions ;
- sols secs à **légèrement frais** : espèce **mésoxérophile** à **mésophile** ;
- caractère indicateur : **neutrocalcicole**.

|    |    |    |    |    |    |
|----|----|----|----|----|----|
| U  | V  | W  | X  | Y  | Z  |
| 1  | 2  | 3  | 4  | 5  | 6  |
| 7  | 8  | 9  | 10 | 11 | 12 |
| 13 | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 |

#### BIOTOPES, FORMATIONS VÉGÉTALES, PHYTOSOCIOLOGIE

- forêts feuillues, pineraies, hêtraies-sapinières, lisières forestières, plus rarement pelouses, sur calcaires ;
- chénaies pubescentes (*Quercion pubescenti-petraeae*), hêtraies-chénaies (*Carpinion betuli*) ;
- hêtraies, hêtraies-sapinières (*Fagion sylvatica*), hêtraies sèches (*Cephalanthero-Fagion*) ;
- pelouses (*Mesobromion*, *Seslerio-Mesobromion*).

Extrait et réduit de : J.C Rameau, D. Mansion,  
G. Dumé, Flore forestière française, guide éco-  
logique illustré.



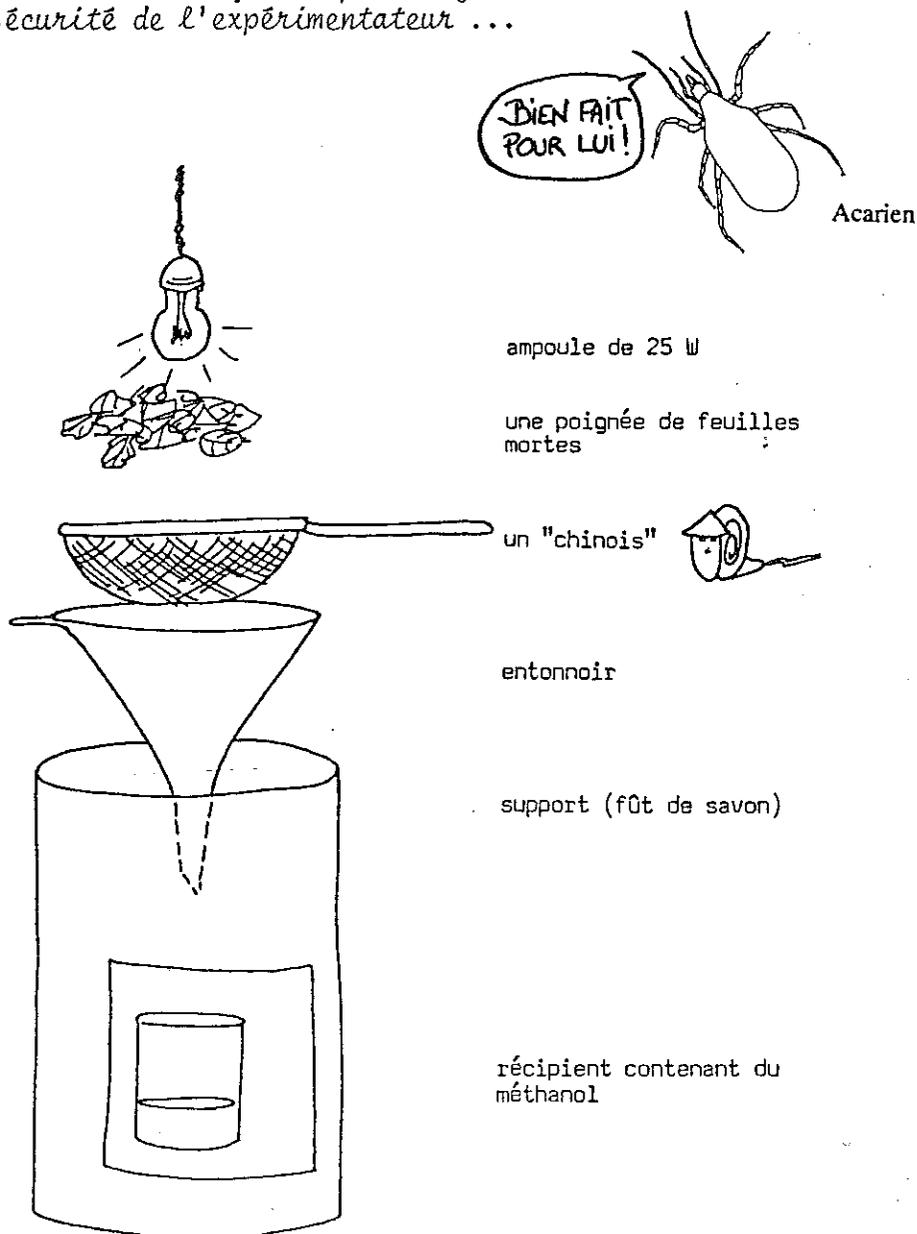
Equipe "malaco ... et autres bestioles !"

Samedi 29 avril 1995

La microfaune des litières, ces petites bestioles minuscules qui se bâfrent allègrement des feuilles mortes pour en faire l'humus indispensable à la vie de la forêt, constitue probablement la faune la plus diversifiée et la plus complexe que le promeneur, naturaliste ou pas, écrabouille à chaque pas ...

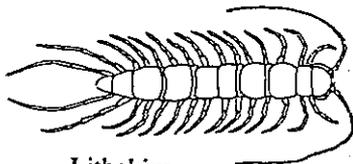
Les feuilles mortes portent d'ailleurs très mal leur qualificatif et si d'aucuns estiment qu'elles se ramassent à la pelle, une petite poignée nous suffira pour découvrir, après "extraction", des dizaines d'espèces différentes de microarthropodes.

Le principe de l'extraction est simple, mais témoigne d'un certain sadisme peu digne d'un naturaliste consciencieux. Au diable les scrupules et mettons pour quelques instants notre conscience au frigo ! Sachant que ces petits animaux n'apprécient ni la lumière, ni la chaleur, ni la sécheresse, le naturaliste sans coeur expose la poignée de feuilles mortes récoltées en forêt sous une ampoule (allumée !) de 25 Watt. 25 Watt suffisent ! Au-delà, le risque d'enflammer la litière n'est pas à exclure ... ce qui compromet fortement les résultats de l'expérience et la sécurité de l'expérimentateur ...



Soumises à cet éclairage qui, outre la lumière, apporte la chaleur et dessèche progressivement les feuilles, les bestioles affolées crient au scandale et cherchent à fuir vers le bas, là où, en principe, elles pensent retrouver la fraîcheur du sol.

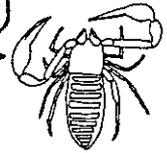
Soudain, horrifiées, elles rencontrent un fin treillis métallique : c'est le chinois de cuisine, la passoire, dans lequel le naturaliste astucieux et sournois a délicatement déposé l'échantillon de litière. Le traître ! Mais, le piège est absurde ... C'est du moins ce que pensent les microarthropodes en fuite et, en un tournemain, profitant de leur petite taille, ils se glissent subrepticement entre les mailles du filet. Ils imaginent échapper ainsi à leur funeste sort ... L'erreur leur sera fatale. Le piège est machiavélique !



Lithobius

ET ÇA SE DIT  
NATURALISTE !

ASSASSIN !

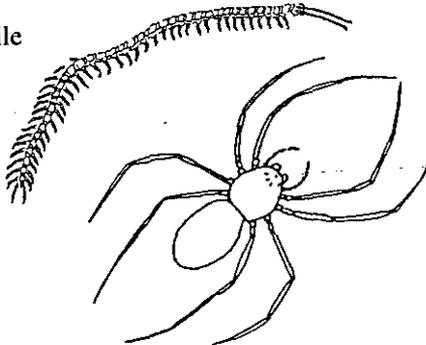


Pseudoscorpion

Sous la passoire, en effet, s'ouvre béant un entonnoir de grande taille ... sur lequel reposait d'ailleurs le chinois ! Les insectes - s'y précipitent et, itou, y précipitent leur fin. Ils tombent, tombent, tombent, tombent et, selon les avis compétents, il paraît que cette hécatombe fut la plus belle de tous les temps (comme aurait dit Brassens !), car, sous le petit bout de l'entonnoir, un récipient de verre, un vulgaire pot à confiture, recueille les malheureux fuyards. Ils n'en sortiront pas vivants. Quelques centimètres de méthanol, au fond du bocal, suffisent à les foudroyer ...

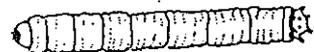
Mourir noyé dans un bain d'alcool, quel tragique destin pour une araignée des bois, une larve de diptère ou un myriapodé des litières, tous très sobres en d'autres temps ! Etre écrasé par la bottine d'un promeneur, par le sabot ferré d'un cheval, par le pneu d'un V.T.T. ou plonger pour toujours dans un océan d'acool (tout en étant utile à la science !), le choix est inégal !

Géophile

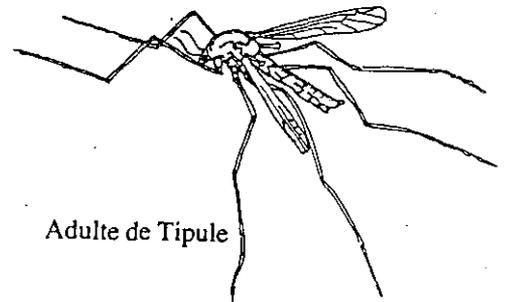


Araignée

ON NE NOUS A  
PAS DEMANDÉ  
NOTRE AVIS !



Larve

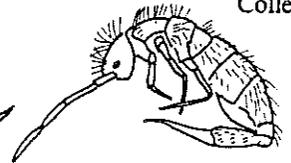


Adulte de Tipule

Quant au naturaliste fourbe, il jubile ! Après quelques heures de ce traitement inhumain, la litière de feuilles mortes a produit son lot de microfaune et le fond du bocal est parsemé de plusieurs dizaines de petits cadavres. Quel champ de bataille !

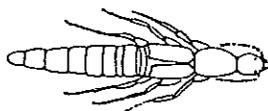
Un tube en verre pour les prélever, un bon binoculaire pour les observer, une petite clef pour tenter de les déterminer ... et c'est parti pour de nombreuses heures d'occupation et, comme disait ma grand-mère, il vaut mieux ça que d'aller au bistrot !

ÇA C'EST BIEN VRAI... HIPS!



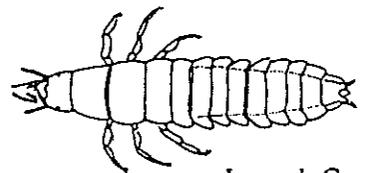
Collembole

L'intérêt de la démarche, outre la découverte de ce monde fabuleux et peu connu du grand public, même naturaliste, consiste évidemment dans la comparaison entre les observations qui peuvent être faites au départ de plusieurs échantillons provenant de plusieurs couverts forestiers différents. Comme toujours, et la microfauune des litières ne déroge pas à la règle, les bestioles ont leurs petites exigences personnelles, celle-ci préférant un milieu plus humide avec telle espèce d'arbre dont elle apprécie le feuillage, celle-là choisissant généralement des versants forestiers bien exposés, cette dernière exigeant la présence d'une épaisse couche de terre pour s'abriter en cas de danger ou de refroidissement des températures. C'est dire aussi la fragilité de tout ce petit monde grouillant sensible aux moindres modifications du milieu forestier, ce que ne semblent pas avoir compris ceux qui suggèrent, et réalisent parfois aujourd'hui, comme c'est le cas pour les zones agricoles, des épandages de fertilisants ou de modérateurs de l'acidité des sols ...



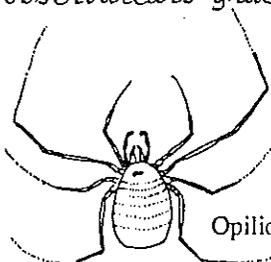
Staphylin

ILS N'ONT RIEN COMPRIS... TOUS DES EMPISONNEURS!



Larve de Carabe

Ce samedi 29 avril, les bestioles des feuilles mortes étaient au rendez-vous et le fond des bocaux était ponctué de petits points blancs, gris, bruns ou noirs, les espèces les plus claires étant le plus souvent celles qui vivent le plus bas dans l'épaisseur du sol. Un premier prélèvement d'échantillon avait été réalisé la veille, en fin de journée, et mis en extraction. Un second fut effectué le samedi matin et placé dans l'extracteur avant de partir en balade. A notre retour, vers 13 heures, une centaine de microarthropodes étaient piégés et offerts à la sagacité des observateurs grâce aux loupes binoculaires des naturalistes.

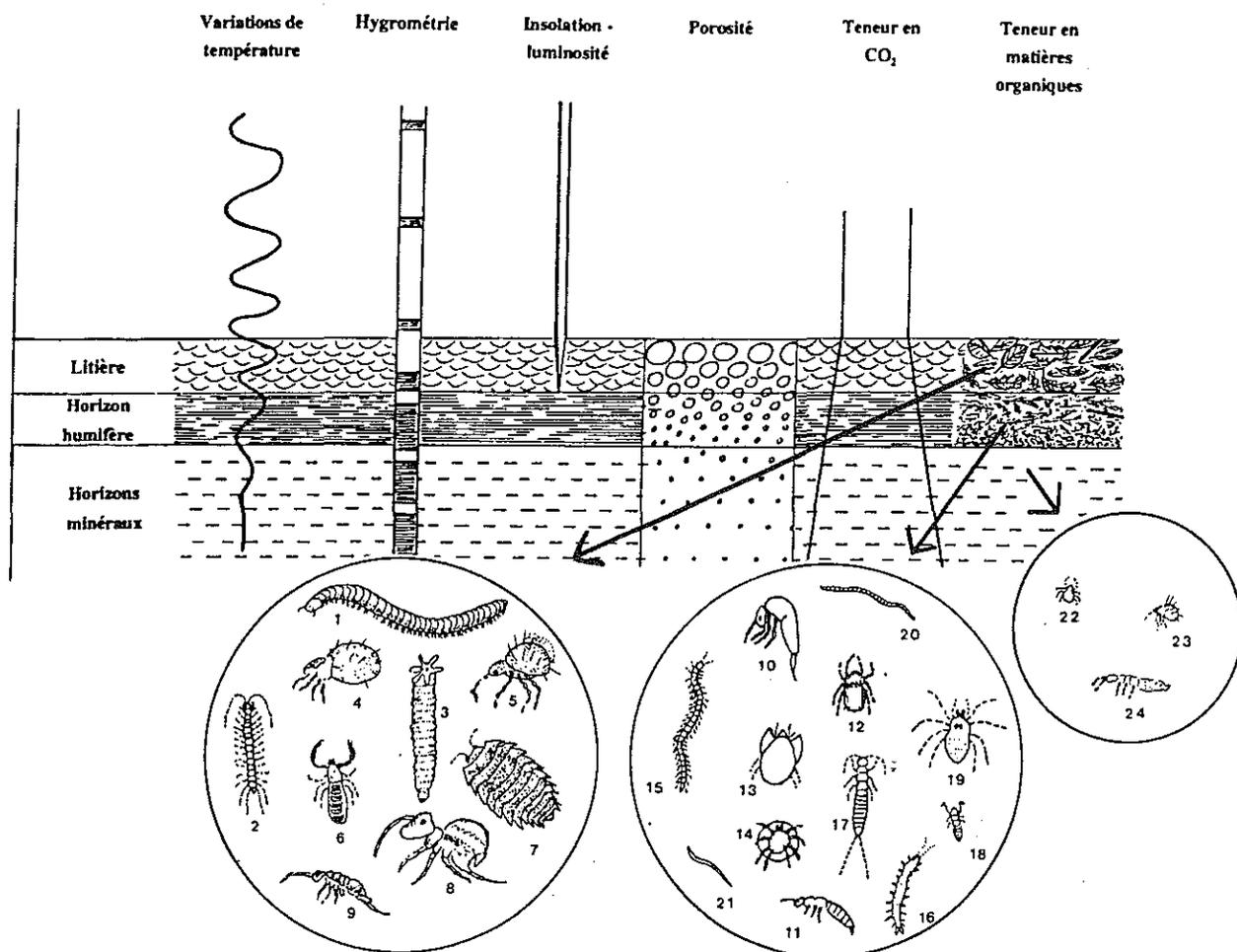


Opilion

SAGACITÉ OU RAPACITÉ?

Des larves d'insectes supérieurs, des vers semblables à de minuscules lombrics, des crustacés comme les cloportes, des acariens de différentes tailles, formes et couleurs, des myriapodes tels des symphilides, des chilopodes ou des diplopodes ( 2 paires de pattes par segment ) bien connus comme le iule et de très nombreux insectes aptérygotes ( sans ailes ) comme les protoures, les diploures et plusieurs espèces de collemboles ... constituent cette faune extrêmement variée, assez simple à découvrir et à observer, mais bien plus compliquée à déterminer et à comprendre.

Ces millions de petits organismes minuscules qui s'agitent sous chaque mètre carré de sol cultivé ou de forêt répondent en effet à des exigences excessivement complexes liées à la production annuelle de matière végétale caduque, à des variations saisonnières, à une répartition verticale dans la litière (En général, la densité de population diminue selon la profondeur du prélèvement.), à la structure et à la nature du sol et du sous-sol, à l'humidité, à l'aération, à la température, à la luminosité ou à l'acidité du substrat ...



#### Facteurs abiotiques du sol et distribution de la pédofaune (d'après Coineau).

1. Iule ; 2. Lithobie ; 3. larve de Tipule ; 4. et 5. Acariens Oribates ; 6. Pseudoscorpion ; 7. Cloporte ; 8 et 9. Collemboles ; 10 et 11. Collemboles ; 12 et 13. Acariens Oribates ; 14. Acarien Uropode ; 15. Géophile ; 16. Symphyle ; 17. Campodé ; 18. Protoure ; 19. Opilion ; 20. Enchytraeide ; 21. Nématode ; 22 et 23. Acariens ; 24. Collembole.

Enfin, si les éléphants d'Afrique, les majestueuses baleines ou les koalas d'Australie n'ont plus aucun secret pour les naturalistes branchés, qu'ils regardent alors sous la semelle de leurs bottes "Aigle" ... Tout reste à découvrir ! C'est ce que nous essayons de faire lors des activités de l'équipe "malaco ... et autres bestioles" avec un minimum de rigueur, un peu de désinvolture aussi, beaucoup de prudence, davantage encore de modestie et énormément de plaisir et d'enthousiasme. Ce qui fut fait lors de la promenade de ce samedi matin sur les massifs de Turmont et des Grignaux à Han-sur-Lesse.

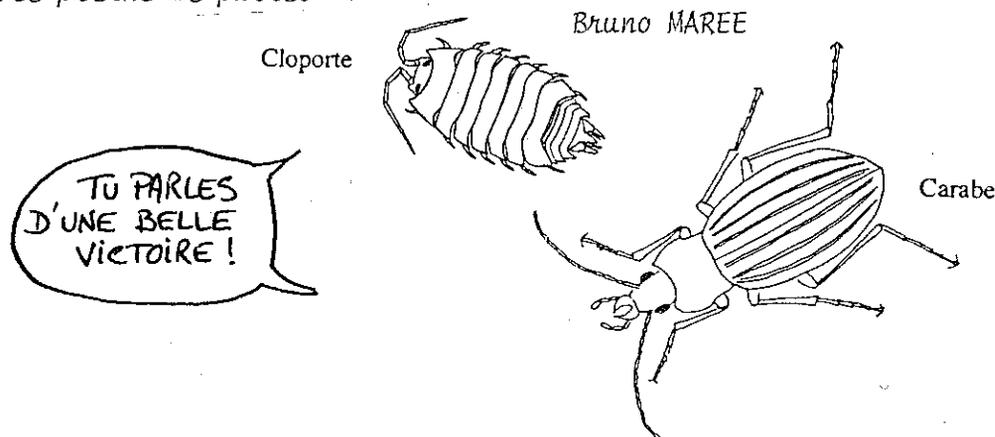
Pendant que d'autres, beaucoup plus d'autres, fêtaient le centenaire des grottes de Han ou de la société qui les exploite ( Confusion judicieusement entretenue et la distinction n'est pas évidente dans l'esprit de chacun, certains tentant de se convaincre et de convaincre les autres que c'est l'entreprise commerciale qui, peut-être, a creusé les grottes ! ) - A propos du centenaire des Grottes de Han, je joins en fin d'article une petite communication personnelle sur le sujet, une façon très peu conforme à l'euphorie générale de présenter ces festivités dites "populaires", une autre manière de voir les choses ! - ... Nous observions donc une très belle chenille d'Euthrix potatoria, alias la Buveuse, car elle boit l'eau de la rosée sur les grandes graminées. Une vingtaine de gastéropodes terrestres, des iules, des glomérides, un très beau bourdon du genre Bombus, un myriapode équipé de 20 segments avec des ailettes latérales et que nous nommons, pour le plaisir, Polydesmus angustus, un couple de lézards des murailles en voyage de noces, un Cepea nemoralis posé sur son trou de ponte, comme les escargots de Bourgogne et un tapis de Veronica beccabunga envahi par de petits coléoptères fluorescents ... : On ne s'est pas ennuyé !



Après le pique-nique pris sur les rochers des Grignaux, en amont de l'anticlinal, ces rochers que les anciens membres du CYRES appellent " La Printanière ", nous revenons au village nous plonger dans les clefs de détermination.

A côté des microarthropodes des litières, une grande famille d'insectes semble particulièrement attirante pour l'équipe malaco ... : c'est celle des fourmis ! On patauge encore un peu dans la clef proposée par le numéro 2 des Cahiers du Viroin ( Voir Bibliographie ), mais les débuts sont prometteurs. Après la laborieuse observation d'un minuscule machin roux aux antennes recroquevillées et aux pattes "racrapotées", nous pouvons affirmer avec fierté et certitude qu'il s'agit d'une des 6 espèces du genre Lepto thorax de Belgique, de la sous-famille des Myrmicinae ...

Encore une belle victoire sur le concept "Ecrase-moi -vite-cette-sale-bestiole-pleine-de-pattes" !



### Bibliographie

- J.-C. VERHAEGHE, J. DELIGNE, L. DE VOS, W. QUINET, Les fourmis de nos régions, Introduction à la biologie sociale des fourmis, Les Cahiers du Viroin, 2, Centre Paul Brien, Treignes, 1984, Editions DIRE.

- Christiane MOREAU, Introduction à l'étude de la pédofaune, Les Naturalistes Belges, 1965.

- Ministère de l'Education nationale, Le sol, milieu vivant, CTEE, 1985.

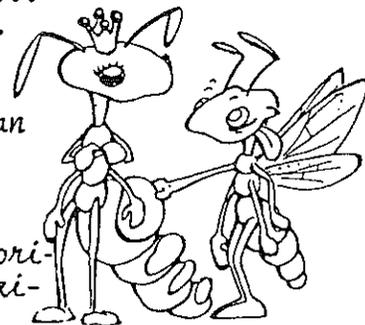
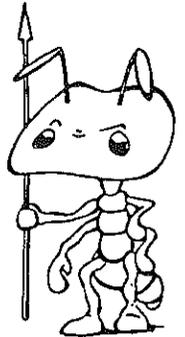
- Ministère de l'Education nationale, Extraits de "Aperçu sur l'écologie du sol", La faune du sol : systématique et biologie, CTEE, 1985

Ces deux derniers ouvrages peuvent être obtenus auprès du Centre Technique de Mons ( Education de la Communauté française ) - Renseignements au 065/667322.



### LE CENTENAIRE DE LA SOCIETE DES GROTTES DE HAN, C'EST AUSSI ...

- Une grotte massacrée et sacrifiée à des fins commerciales.
  - Des tonnes de béton pour un aménagement peu respectueux de l'environnement souterrain.
  - Des galeries artificielles creusées à l'explosif et modifiant l'écologie du milieu souterrain.
  - L'usage massif de chlore pour désinfecter les concrétions avec, pour conséquence, la mort de la microfaune cavernicole.
- Un patrimoine public annexé par une entreprise privée.
  - Le Gouffre de Belvaux inaccessible en dehors de la visite payante du Safari.
  - 80 hectares de terrains communaux rentabilisés par une société privée.
  - Des chemins publics clôturés et interdits ... au public.
- Un jardin zoologique déguisé en réserve d'animaux sauvages.
  - Le massif de Boine, une réserve botanique remarquable détruite et labourée par le maintien d'une surpopulation de sangliers.
  - Des épidémies mortelles dans la population confinée des chevreuils.
  - Un troupeau de rennes entièrement anéanti par incompétence.
  - Une forêt sans aucune régénérescence naturelle due à une surpopulation de gibier.
  - Des animaux en cages, même si les cages sont belles ...
- Une mainmise arbitraire sur l'avenir touristique local.
  - Une absence de respect et de concertation avec le commerce local.
  - Une concentration maximale d'un tourisme de masse d'un jour, avec toutes les nuisances qui l'accompagnent.
- Un manque total de respect pour la législation sur l'aménagement du territoire.
  - Avec des constructions de hangars réalisées sans autorisation et des travaux d'aménagements illicites à proximité d'un site classé.



... UN TRISTE ANNIVERSAIRE POUR LES NUTONS !!!



## Chronique de l'Environnement

Quel est l'avenir de l'Allée des Marronniers à Han-sur-Lesse, site classé, alors que la sortie des grottes ne l'est pas? On semble y insister fort sur les risques de chutes de branches... et effectuer très peu d'entretiens réels et respectueux de la santé des arbres. La politique de développement de la Société des Grottes s'est peu embarrassée du classement pour faire effectuer certains travaux de voirie... Cela s'est soldé souvent par des atteintes aux racines. Faut-il pour cela condamner les arbres à une mort lente sans intervenir.

Lors de la promenade de Wavreille le samedi 15 avril, nous avons pu constater encore une fois combien l'environnement naturel de Rochefort avait souffert du laxisme des autorités communales dans le domaine de l'aménagement du territoire : une écurie-hangar construite sans autorisation entre Wavreille et Bure, un étang et un chalet à la jolie résurgence de la Fontaine Saint-Martin dans le vallon d'En-Faule... à ajouter à l'éco-bilan de la précédente majorité communale. Espérons que la coalition actuelle pourra s'affirmer plus valablement dans ce domaine difficile.

La nature à découvrir devient de plus en plus souvent une marchandise à commercialiser. Le processus est amorcé depuis longtemps, mais il prend une tournure préoccupante. Faire d'une grotte un bien de consommation offert aux touristes, ou aux sportifs, faire d'une réserve naturelle un lieu de récréation où l'on n'accède qu'après paiement d'un ticket d'entrée : cela implique une véritable dénaturation, même quand cela se cache derrière des alibis de formation et d'éducation, voire des objectifs de conservation. Est-il acceptable que certains doivent désormais chercher là leurs moyens d'existence? Devons-nous admettre cette évolution comme inscrite dans l'ordre des choses, rançon inévitable du progrès? Qui répondra et comment?

Le 23 juin prochain se tiendra à Floreffe une Assemblée générale d'Inter-Environnement Wallonie destinée à remettre un avis sur le nouveau plan wallon des déchets et sur le plan d'environnement pour le développement durable. Vous trouverez ci-joint le sommaire du memorandum d'IEW, ainsi que le bilan du premier plan 91-95. Ceux qui souhaitent plus d'informations peuvent demander communication des documents complets à J. Dupuis au 084/36 63 67.

Nous avons adressé aux six communes, dans lesquelles nous tenons l'essentiel de nos activités, un certain nombre de questions relatives à l'évolution du volume des immondices, à leur récolte sélective et à la destination des produits de cette récolte. Nous vous tiendrons au courant des réponses reçues.

J. DUPUIS.

## SOMMAIRE

Le principe de prévention, inscrit dans le traité de Rome (article 130R, §2), doit conduire chaque Etat membre à mener une politique active en vue d'éviter l'apparition des déchets, ceux-ci constituant une menace pour la santé de l'homme et de l'environnement.

Pour les déchets malgré tout produits, une planification de la gestion des déchets est imposée. Celle-ci doit déterminer les types, quantités et origines des déchets à valoriser ou à éliminer, les prescriptions techniques générales, toutes les dispositions spéciales concernant les déchets particuliers, les sites et installations appropriées pour l'élimination (directives 75/442/CEE et 91/158/CEE; décret du 5 juillet 85 et arrêté du 9 avril 92).

Le Plan d'Environnement pour le Développement Durable en Région wallonne (PEDD adopté en mars 95), stipule que, par ordre de priorité, les déchets doivent être d'abord recyclés (valorisation matière), valorisés énergétiquement, traités dans le respect intégral de l'environnement et stockés définitivement sous forme ultimes.

En Région wallonne, le projet du plan des déchets, d'une durée de cinq ans, est élaboré par un fonctionnaire désigné par le Gouvernement après consultation des communes, des intercommunales, de l'Office wallon des déchets et de la Commission régionale des déchets.

Dans la phase actuelle de rédaction du projet du deuxième plan (PWD2, 1996-2000), l'Union wallonne des Entreprises (UWE) et les associations de protection de l'environnement et des consommateurs sont également consultées.

Ces dernières se sont donc concertées soit par le biais d'un questionnaire, soit par échange d'idées lors de réunions afin de fixer les différents objectifs à atteindre et actions à mettre en oeuvre ces cinq prochaines années. Ce mémorandum synthétise les avis, il a été adopté à l'assemblée extraordinaire du 23 juin 95 par l'ensemble des associations présentes.

Il a ainsi été constaté à partir du bilan du premier exercice (PWD1, 1991-1995), l'échec de la politique de prévention et ce, pour tous les types de déchets. Même si cette tendance est généralisée à toute l'Europe, où l'on observe une croissance de 5 à 10% par an, à l'issue de l'an 2000, les associations attendent une réduction de 10% des quantités totales actuelles des déchets ménagers tous types confondus, et de 20% de celles des déchets industriels dangereux. Une réduction de 10% des autres types de déchets industriels est également fixée.

Pour ce faire, les associations en appellent à l'accélération et l'extension des éco-taxes, à l'obligation à la réutilisation d'un maximum d'emballages avec système de consigne, consigne pour des déchets spécifiques (appareils électro-ménagers, piles, véhicules,...), à l'éducation et la sensibilisation de tous les citoyens avec le développement de l'éco-consommation, des produits propres et des technologies propres.

La mise au point de normes aux niveaux de la production et de la distribution des biens s'avère de plus en plus indispensable pour contraindre les entreprises à intégrer la gestion du déchet dans la conception même du produit.

Le Gouvernement doit imposer, à tous les grands acteurs socio-économiques, la rédaction d'un plan annuel de prévention et de gestion des déchets. Il doit également publier les quantités d'effluents industriels dangereux, producteur par producteur.

S'agissant de la gestion des déchets ménagers, les objectifs à atteindre au terme des cinq ans sont précisés pour chaque type de déchets. Ainsi, pour 2001, il faudra réussir à recycler un minimum de 90% des matières organiques afin de ne plus incinérer ou mettre en décharge qu'un maximum de 10%. De même, dès l'an prochain, la fraction dangereuse des déchets encombrants des ménages (réfrigérants par exemple) devra être traitée dans des centres spécialisés et en 2001, tous les déchets encombrants devront être récupérés sélectivement soit en vue d'un recyclage soit en vue d'un traitement avant élimination.

Il va s'en dire que des collectes sélectives en porte-à-porte combinées avec un réseau de parcs à conteneurs et des bulles étendu devront être mises en place par les communes et intercommunales. Les résultats de ces différentes collectes avec leurs destinations et coûts devront être publiés annuellement afin de prouver au grand public que les efforts consentis portent leurs fruits. Un encouragement financier devrait permettre de motiver les plus récalcitrants sous forme de ristourne de taxe par exemple.

Les intercommunales sont appelées à ouvrir au minimum leur conseil d'administration pour assurer une meilleure transparence dans leurs décisions.

Lorsqu'une nouvelle infrastructure de traitement des déchets est envisagée, il convient d'analyser les données pour l'ensemble du territoire wallon, en fonction des résultats attendus des mesures de prévention, de réutilisation et de recyclage.

En 2010, seuls les déchets industriels ultimes inertes seront acceptés en décharge. Tout projet de décharge de classe 1 en Région wallonne doit être refusé compte tenu de la grosse part de déchets dangereux étrangers déjà traités dans notre Région.

La Région doit rapidement maîtriser les données concernant les quantités et le flux de déchets industriels. Elle doit imposer à chaque gros producteur, un plan de gestion de leurs propres déchets et installations de traitement. Elle doit également publier une liste officielle de produits devant être à terme supprimés du marché car générant des déchets trop lourds à gérer adéquatement.

Pour gérer au mieux le lourd héritage du passé, les associations demandent la création d'un fonds extraordinaire permettant de "nettoyer" au plus vite les sites à réhabiliter d'urgence, quel qu'en soit le propriétaire et sa solvabilité, l'exploitation des gaz des anciennes décharges et le traitement adéquat de certains déchets "stockés" indéfiniment dans les PME. Pour ce faire, il est indispensable de disposer, en 1998, d'un plan de réhabilitation à l'échelle de la Région.

Le plus vite possible, un système de sanctions dissuasives doit être mis en place et appliqué pour forcer la responsabilisation des particuliers et des entreprises.

Pour bénéficier du soutien de la population, il est indispensable d'informer clairement et régulièrement, d'expliquer les enjeux, l'importance de son implication durant l'enquête publique, la façon dont les avis seront comptabilisés et la garantie d'une publication annuelle de l'évolution du dossier.

La transparence et la concertation seront les maîtres mots de ces cinq prochaines années pour qu'enfin "la Wallonie soit propre".

## BILAN DU PREMIER PLAN 91-95

Un des principaux mérites du premier PWD1 est certainement d'avoir placé le débat sur la place publique et d'avoir mis chacun en face de ses responsabilités. Toutefois, l'inertie de certains, la mauvaise volonté d'autres et le manque d'informations de beaucoup, font que les résultats ne rencontrent pas tout-à-fait les objectifs qui y étaient fixés.

Ainsi, la sensibilisation générale touchant à la prévention et à la gestion du déchet est nettement insuffisante tant auprès du grand public, que des entreprises ou des autorités publiques. Une des conséquences directes de ce manque de conscientisation, c'est qu'en terme de prévention de l'apparition même du déchet, l'échec est notable.

Au niveau des déchets ménagers, on est passé en cinq ans d'une production de 280 à 353 kg de déchets ménagers/hab./an (toutes collectes confondues) comme illustré au graphique 1! Même si cette augmentation se vérifie partout dans le monde et en particulier en Europe où la croissance annuelle oscille entre 5 et 10% par an, il semble indiscutable que les efforts wallons de ces cinq prochaines années devront se focaliser sur ce phénomène.\* Si, en l'an 2000, on ne veut pas approcher les 2 000 000 de tonnes d'ordures ménagères par an tel qu'illustré au graphique 2, il faut renforcer les solutions déjà mises en place et en rechercher d'autres.

Les quantités de déchets industriels produits en Région wallonne ne sont toujours pas connues avec précision, ce qui ne rencontre pas non plus les objectifs du PWD1. La tendance à l'augmentation de la production des déchets observée pour les déchets ménagers est certainement également de mise pour ces déchets industriels. Sans maîtrise de la connaissance des flux de déchets, il est très difficile d'élaborer un plan de gestion valable avec des objectifs précis et d'y contraindre les acteurs concernés. Aussi, cette situation n'est plus acceptable et cette maîtrise des données est certainement une autre des priorités pour les cinq prochaines années.

Les différents systèmes de collecte sélective mis en place çà et là n'ont réussi à dévier de la collecte tout venant que 7 à 10%, suivant les estimations, de la totalité des ordures ménagères produites en 1994. Pourtant, l'administration précise qu'à peu près 50% de la population est desservie en parcs à conteneurs ; seulement 12% les fréquentent. Les quelques trop rares expériences de collecte sélective en porte-à-porte menées ont, quant à elles, remporté un vif succès auprès de la population: 58% du papier récolté sélectivement a ainsi été récupéré (expériences menées par l'I.C.D.I. ou par l'asbl Terre, par exemple). L'implantation des bulles pour le verre et l'huile s'est poursuivie correctement et leurs résultats sont encourageants. Ces prochaines années, il sera indispensable d'intensifier les trois systèmes de collectes sélectives suivant le type de filière de recyclage retenu en invitant plus énergiquement la population à participer si l'on veut atteindre les objectifs de recyclage qui seront fixés.

Les opérations de recyclage proprement dite (matière par matière) sont, quant à elles, non satisfaisantes et peu transparentes (fragilité des accords de branche adoptés pour certaines matières, dépendance de leurs filières économiques par rapport aux marchés extérieurs, faibles débouchés pour les matériaux recyclés). Il est impératif d'obtenir à l'avenir les résultats du recyclage pour toutes les matières, que ce soit pour le verre, le papier-carton, les plastiques,... Ce n'est qu'au départ de ces chiffres que, d'une part, le soutien économique de filières trop fragiles peut être envisagé et que, d'autre part, la population adhérera activement aux programmes de collectes sélectives.

Rien n'est actuellement récupéré ou recyclé au niveau de la fraction "encombrants" de la poubelle ménagère. Alors que celle-ci fait souvent l'objet de collectes sélectives en porte-à-porte, son potentiel de valorisation n'est que peu exploité, sans parler des fractions dangereuses qu'il est impératif de récupérer et de traiter avant la mise en décharge (ex.: réfrigérants).

L'"élimination" des déchets est encore actuellement trop axée sur l'incinération sans récupération de chaleur ou la mise en décharge brute. Peu de réalisations ont été faites en terme de compostage et de biométhanisation et trop peu d'investissements dans les recherches de solutions alternatives ont été consentis. Cette situation n'est plus admissible!

La situation face à notre "héritage du passé" n'a que peu évolué au cours de ces cinq dernières années. Malgré les engagements pris il y a 5 ans, l'inventaire des sites pollués n'est toujours pas complet à l'administration. Qu'il s'agisse d'anciennes décharges, de dépôts clandestins ou de zones industrielles désaffectées, le nombre de sites pollués est élevé et exige un plan de réhabilitation à l'échelle de la Région appuyé d'un budget solide. Et il y a urgence puisque parmi les sites actuellement répertoriés au moins 60 nécessitent une intervention urgente à des coûts loin d'être négligeables. Que le responsable soit identifié ou non, solvable ou non, il convient impérativement d'agir.

Finalement, on ne peut que regretter que ce premier PWD1 n'ait pas donné lieu à des évaluations annuelles à large diffusion. Celles-ci auraient certainement contribué à tirer plus tôt la sonnette d'alarme quant aux résultats dont question plus haut.

ci-dessous : extrait et réduit de : J.C. Rameau, D. Mansion, G. Dumé, Flore forestière française, guide écologique illustré, T.I, Ministère de l'Agriculture et de la Forêt.

### *Carpinus betulus* L.

#### Charme, Charmille

Angl. : Hornbeam, White Beech Allem. : Hainbuche, Gemeine Weissbuche, Hornbaum, Hagebuche  
du celtique *car* : bois, et *pen* : tête (allusion à l'usage de ce bois pour en faire le joug des attelages du boeuf); du latin *betulus* : houleau (ressemblance entre les feuilles des deux espèces).

#### CARACTÈRES BIOLOGIQUES

- arbre de 10-25 m ; mésophanérophyte ; **caducifolié** ;
- longévité : 100-150 ans ; croissance lente ; rejette facilement de souche ;
- monoïque ; floraison : avril à mai ; pollinisée et dispersée par le vent ; fructification régulière et abondante ;
- **postpionnière**.

#### CARACTÈRES DIAGNOSTIQUES

- tronc **cannelé**, à houppier dense ; branches nombreuses, insérées obliquement ;
- écorce restant lisse, mince ; **grise**, parfois un peu fissurée ;
- 1 - jeunes rameaux **sinueux**, souples, grêles, un peu pubescents à l'état jeune ;
- 2 - bourgeons **ovoïdes**, **pointus**, **allongés** ;
- 3 - feuilles alternes, ovales, pointues, disposées dans un plan, irrégulièrement dentées, vert foncé, brillantes, d'**aspect gaufré** dessus, plus claires, à nervures légèrement pubescentes dessous ;
- 4 - fleurs mâles en **longs chatons** (5 cm) **jaunâtres**, **pendants** ;
- 5 - fleurs femelles en chatons plus courts (**en forme de bourgeons**), subterminaux ;
- 6 - akènes en grappe pendante, chacun dans une **bractée foliacée trilobée** (7) ;
- 8 - fruits munis de côtes.

#### DISTRIBUTION GÉOGRAPHIQUE

- commune partout sauf dans le Sud-Ouest, en Bretagne et en Basse-Normandie ; pratiquement absente de la région méditerranéenne et des zones montagnardes ;
- jusqu'à 1000 m ; étage collinéen ; rarement à l'étage supraméditerranéen ;
- **européo-caucasienne, médioeuropéenne.**

#### DONNÉES AUTÉCOLOGIQUES

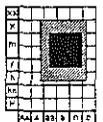
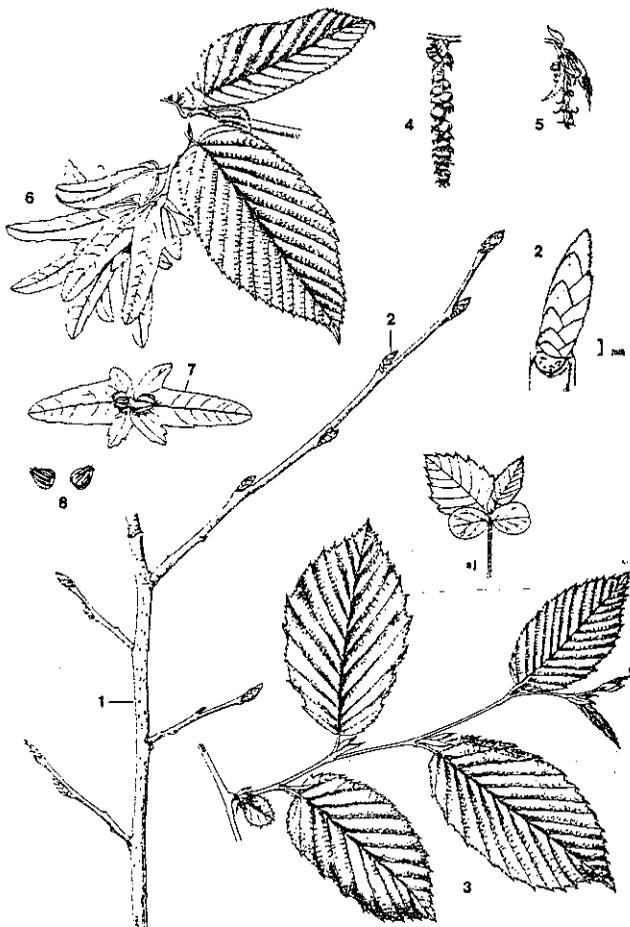
- espèce ayant besoin d'étés chauds pour la maturation des graines ;
- espèce de **demi-ombre** ou **d'ombre** ;
- humus : muil légèrement carbonaté à muil-moder (optimum en muil eutrophe ou mésotrophe) ; sols à richesse minérale variable (optimum sur sols riches) ; pH basique à moyennement acide ;
- matériaux variés : alluvions, argiles de décarbonatation, argiles, limons ;
- espèce exclue des sols carbonatés non argileux et des sols trop désaturés ;
- sols secs à **frais** (optimum sur sols profonds) ;
- caractère indicateur : **neurocline à large amplitude.**

#### BIOTOPES, FORMATIONS VÉGÉTALES, PHYTOSOCIOLOGIE

- bois, haies, accrus ;
- forêts collinéennes (*Carpinion betulif.*)

#### USAGES, PROPRIÉTÉS

- plante **astrigente** ;
- bois homogène, blanc ou plus ou moins nacré, à densité élevée, très dur, peu fissile ;
- utilisations : pâte à papier, panneaux de fibres et de particules, tournerie, manches d'outils, maillets, coins, queues de billard, formes à chaussures, pièces de machines, articles de sport, billots, étals de boucherie, parquet, bobines et navettes, pièces mécaniques de pianos, instruments de dessin et de mesure, quilles et boules ; imitation de l'ébène après teinture ;
- excellent bois de chauffage, brûlant lentement avec une flamme vive ; très bon charbon de bois ;
- utilisé comme plante ornementale (constitution de charmilles).



**Samedi 11 et dimanche 12 février 1995:** voyage de l'équipe ornithologique en Zélande.

Treize ornithologues des Naturalistes de la Haute-Lesse se sont retrouvés le samedi 11 février à 9h30 dans le port de Yerseke pour un week-end consacré à l'observation des hivernants dans le delta de l'Escaut hollandais.

Durant la journée de samedi, les sites suivants ont été parcourus:

- le port de Yerseke (1).
- la pointe du phare de Wemeldinge (2).
- le Noordhoek: une zone de prés humides au sud de Kattendijke (3).
- le Zandkreekdam (4).
- le Veerse Meer (5).
- le Veerse gatdam (6).
- la réserve naturelle de Wissenkerke (7).

Logement à l'Auberge de Jeunesse de Bruinisse à l'est de Zierikzee (8-A)

Le dimanche fut consacré à la visite des endroits suivants:

- les deux bassins du Hammen (B)
- le Brouwersdam (C). *C'est ici que l'on a perdu la moitié de l'équipe.*
- le port de Havenhoofd (D).
- la réserve naturelle de Stellendam (E).
- Philipsdam (F).
- Sint-Philipsland (G).

#### PRINCIPALES OBSERVATIONS:

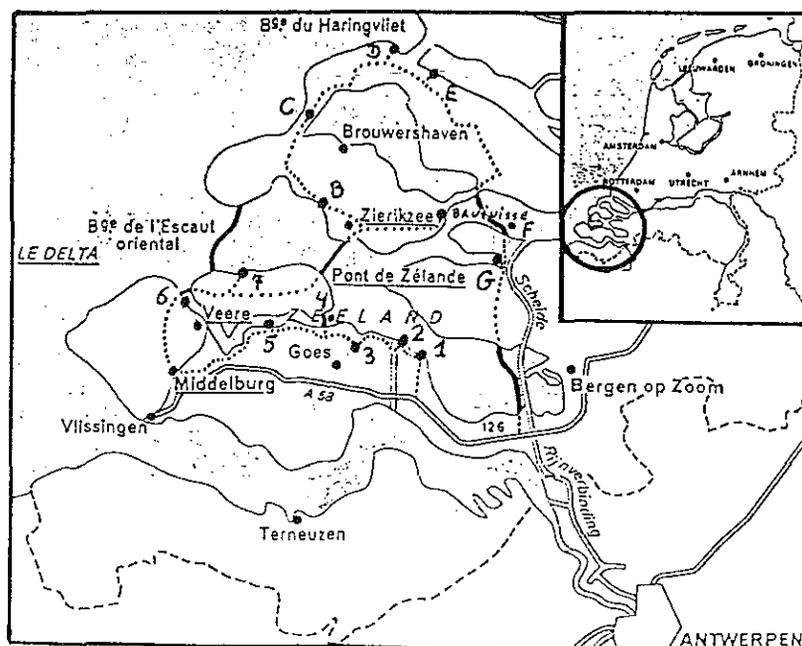
Les limicoles: Avocette; Barge à queue noire, B. rousse; Chevalier arlequin, C. gambette; Courlis cendré; Grand gravelot; Huitrier pie; Pluvier doré.

Les anatidés: Canard chipeau, C. pilet, C. siffleur, C. souchet; Fuligule milouin, F. milouinan, F. morillon; Garrot à oeil d'or; Grèbe esclavon; Harle huppé; Macreuse noire; Tadorne de Belon; Sarcelle d'hiver.

Les oies et les cygnes: Oie des neiges, O. rieuse; Bernache cravant, B. nonnette; Cygne de Bewick.

Les rapaces: Busard des roseaux et B. Saint-Martin; Faucon pèlerin.

Divers: Corneille mantelée; Grue cendrée; Plongeon arctique.



#### REMERCIEMENTS:

Nos plus vifs remerciements à Joseph Herygers qui s'est occupé de l'organisation matérielle de notre séjour.

Gérard LECOMTE.

**Dimanche 14 mai 1995 - matin:** sortie ornithologique au départ de la chapelle d'Auffe.

Thier des Bottons, Les Grignaux et environ.

Fructueuse sortie d'observations. Sur les 35 espèces recensées, on notera principalement:

- le Pouillot siffleur.
- une Pie-grièche écorcheur.
- le Rossignol philomèle.
- un couple de Tarier des prés (Traquet tarier).
- un couple de Traquet motteux.

G.L.

**Dimanche 14 mai 1995 - après-midi:** promenade d'agrément au départ de la chapelle d'Auffe.

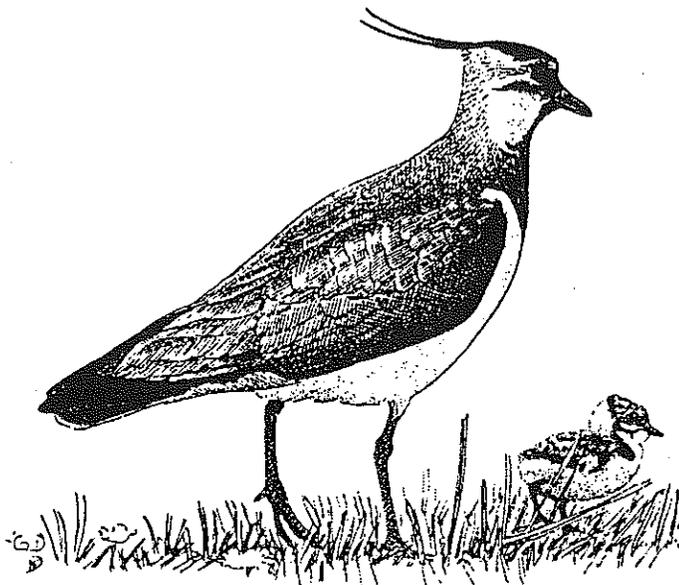
Promenade de redécouverte vers les Brûlins et la carrière des Limites.

On notera une belle station de *Neottia nidus-avis* (*Néottie nid d'oiseau*) sous une pessière dans un ravin à l'accès oublié.

G.L.

## Vanneau huppé

*Vanellus vanellus*



### CHRONIQUE ORNITHOLOGIQUE.

- 15 août 95: Beauraing - le long des étangs du parc communal.  
1 Chevalier guignette.  
1 couple de Bergeronnette des ruisseaux avec au moins un jeune au nid.

G.L.

## Sorties nocturnes de recensement du Râle des genêts

**Nuit du 23 au 24 mai 1995**

Départ de St-Remy à 23h30 avec Fr. Dermien après avoir noté une locustelle chantant au dessus du parking de l'abbaye (le 18e chanteur répertorié).

Première écoute dans les plantations de l'abbaye : 2 locustelles, 1 effraie et une fouine, la 19e locustelle est notée au bois de l'Abie. Après une écoute attentive, deux repasses du chant du Râle ne donnent aucun résultat.

De 0h30 à 01h30 : cinq points d'écoute dans la plaine de Behotte avec une 20e locustelle et trois autres chanteurs déjà notés, des alytes, et encore une fouine.

A 01h40 nous arrivons dans la plaine de la Wimbe (Lessive, Elly) et alors que nous ne sommes pas encore sortis de la voiture, nous entendons "le" râle (un agent E&F rencontré quelques minutes plus tard nous signale qu'il chantait déjà à 0h26).

Trois points d'écoute à Lavaux et à Focant (vanneaux, hulotte et jeunes renards) avant de repasser à Elly où le Râle chante toujours vers 03h25.

Nous terminons cette nocturne à 05h après sept écoutes (à Cobry, Lessive, Eprave et Rochefort) : une caille, des jeunes renards et le premier chanteur diurne vers 04h20, une alouette des champs.

Le samedi 24 et le lundi 26, une écoute à partir de 23h m'a permis de noter que ce râle commençait son chant continu vers 23h25 après quelques notes vers 23h15. Son chant a été enregistré le 26 juin par Ph. Ryelandt dans le cadre du programme de recensement.

**Nuit du vendredi 7 juillet au samedi 8**

Départ de Génimont à 23h avec J. Dupuis et la famille David. Première écoute à Elly pour vérifier que le râle ne chante plus, - silence déjà noté la soirée du vendredi 30 lors d'une écoute avec M. Paquay et le samedi 1er juillet, alors qu'un groupe d'ornithologues l'a entendu le mercredi 28 juin... (Ce râle a déplacé du monde!). Nuit silencieuse, une seule locustelle notée à Eprave (Behotte) et quelques grenouilles vertes et "acolytes" entendus à Cobry, Lessive, Wavreille... et pourtant un râle chante à Feschaux (source RNOB) cette même nuit.

Pour résumer ce premier recensement du râle en basse Famenne

1° Un râle des genêts a chanté de 6 à 13 jours à Lessive (Elly, UTM 52-55), chant nocturne continu à partir de 23h30.

2° Aucun râle chanteur diurne n'a été contacté.

3° Les rossignols (36 chanteurs) et locustelles (21 chanteurs) ont été cartographiés et seront suivis les prochaines années.

4° La zone prospectée couvre 14 Km<sup>2</sup> (St-Remy, Behotte, vallée de la Wimbe) avec des écoutes ponctuelles à Lavaux-Ste-Anne, Focant et Wavreille.

5° En 1996, des sorties diurnes et nocturnes en mai et juin seront prévues au calendrier des natus et une attention particulière sera demandée aux guides des sorties générales et botaniques.

Etienne Imbreckx

## Séjour de vacances et de découverte(s) à La Chapelle-en-Vercors.

Du 5 au 15 juillet 1995, une vingtaine de Natus ont séjourné à La Chapelle-en-Vercors, point central du Parc Naturel Régional du Vercors sur ce haut-plateau calcaire des Préalpes françaises du Nord.

Le Vercors n'est pas inconnu des Natus qui y ont vécu joyeusement (voir Barbouillons...) les camps-nature 1971 et 72 ni de certains de nos spéléologues, fondateurs et randonneurs qui l'ont exploré de diverses manières au cours de ces dernières années.

Notre séjour en ce bel été 95 s'est déroulé dans la joie de la découverte et de l'amitié. Chaque journée et chaque soirée furent une fête. Nous rentrons du Vercors les yeux remplis de paysages grandioses. Les mots suivants chanteront longtemps dans nos têtes: Grands Goulets, Vernaison, Petits Goulets, Combe Laval, Gorges de la Bourne, Grande Moucherolle, Grand Veymont, ...

Dix jours de soleil, un bel hôtel confortable et propre, un accueil chaleureux, un service prévenant, prompt, impeccable, une cuisine extraordinaire et généreuse à base de produits frais du terroir préparés avec amour et maîtrise par un patron joyeux et humoriste qui, chaque soir, venait s'enquérir de nos projets du lendemain et nous prodiguer les conseils d'un randonneur amoureux de sa région.

L'Hôtel des Sports figure désormais parmi les meilleurs établissements fréquentés par les Natus en vacances et La Chapelle-en-Vercors restera dans nos mémoires un beau village, accueillant, bien équipé et super-propre.

Connaissions-nous beaucoup d'endroits où, chaque matin dès 7 heures, les moindres déchets « oubliés » en vue ou sur les trottoirs sont « glanés » discrètement ?!...

### Journal des activités et découvertes.

- J 06/07: Vallée de la Vernaison des Grands Goulets aux Petits Goulets, Pont-en-Royans, grottes et cron de Choranche, porche (100 m. de haut) de la grotte de Bournillon, gorges de la Bourne.
- V. 07/07: Plateau de l'Allier. Les Pacons (commune de Saint-Martin), Pas de l'Allier (1171 m., pique-nique face à la commune des Echevis au bord de la Vernaison, 800 m. sous nos pieds...), Petite et Grande Cornouze, Rochers du Bournillon avec vue sur Choranche, Les Pacons.
- S 08/07: Grande Moucherolle (2284 m.) à partir de Balcon de Villard.  
Au retour, arrêt à Valchevrière: méditation parmi les ruines du petit village incendié le 23 juillet 1944 et non reconstruit.
- D. 09/07: A la rencontre des chamois au Nord de la Combe de Loscence à Revoulat puis au belvédère de Revoulat, face à la commune d'Echevis (vue du Sud cette fois) et aux rochers de l'Allier.  
Après un petit déjeuner tardif, activités diverses au gré de chacun... Pour ma part, visite du mémorial de la résistance et de l'atelier préhistorique à Vassieux puis natation à la magnifique piscine à ciel ouvert de La Chapelle.
- L. 10/07: Col de Rousset et Montagne de Beure.
- M 11/07: Die, Archiane. Au retour, arrêt au Col de Rousset pour présentation audiovisuelle du Vercors.
- M. 12/07: Le Grand Veymont (2341 m.) à partir de la maison forestière de Pré Grandu (1365 m.), de 5h45 à 16h. Au sommet à 10 heures. Montée par le Pas de la Ville et descente par le Pas des Chattons. Retour par Fontaine de Gerland.  
Du Veymont, vue vers l'Est sur la Ville, Gresse, ... et sur une magnifique mer de nuages

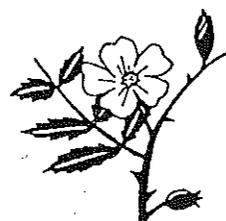
blancs... et, vers l'Ouest, vue sur la réserve naturelle des hauts-plateaux, la forêt domaniale du Vercors, Montagne de Beure, Col de Rousset, plaine de Vassieux,...

- J. 13/07: Font d'Urle: GR 93 vers Pas de l'Infernet, Serre de Montué et Tubanet (Plateau d'Ambel).
- V. 14/07: Col de Carri. Matinée: Crobache. Après-midi: tour de la Sacha.

Pol MABOGE.



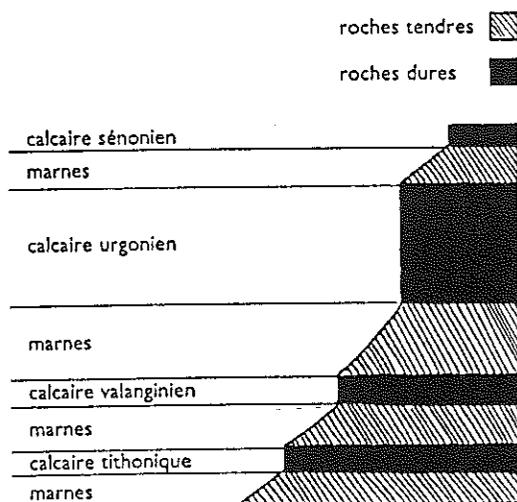
*La fontaine aux Ours face à l'église de La Chapelle.*



Le Vercors est constitué de roches déposées et formées dans la mer: ce sont des roches sédimentaires. Dans des mers peu profondes sont nés des **calcaires**; dans des mers profondes sont nés des **marnes** et des **marno-calcaires**. Tel un gigantesque millefeuille, les calcaires durs et les marnes tendres alternent et forment un puissant empilement de sédiments qui s'est déposé dans les **mers chaudes de l'ère secondaire**. Il faut imaginer qu'entre **-180 et -70 millions d'années**, sur le site-même du Vercors, se développait une mer qui bordait un continent situé en direction du Massif Central. Au fond de cette mer, se sont accumulés près de 2000 mètres de sédiments qui constituent aujourd'hui la roche du Vercors.

A l'emplacement du Vercors nord-occidental et central, cette mer chaude s'apparentait à un lagon peu profond dans lequel se développèrent des récifs et barrières de coraux, et se déposèrent de fines vases. Ces constructions coralliennes et ces fins dépôts correspondent aujourd'hui, dans le paysage, aux calcaires blancs et massifs qui dominent par exemple le cirque de Choranche. Ces calcaires qui atteignent 200 à 300 mètres d'épaisseur, sont communément dénommés « **calcaires urgoniens** ».

Durant l'ère tertiaire, le Vercors sera affecté par les grands mouvements de l'écorce terrestre du soulèvement alpin. Les différents massifs ont progressivement émergé. Les roches constitutives du Vercors se sont alors déplacées vers l'ouest. Ce déplacement s'accompagne de plissements qui donnent au massif sa structure ondulée actuelle où alternent d'est en ouest les plis en voûte (**anticlinaux**) et les plis en creux (**synclinaux**).



De **-22 à -5 millions d'années** (époque miocène), les parties basses du Vercors sont recouvertes de nouveau par la mer. Elle y dépose les résidus de l'érosion des massifs alpins plus élevés et émergés: des galets, des sables et des argiles. Ces résidus formeront plus tard des **molasses** (roches acides). A la fin de cette époque, la mer recule sous l'effet d'une phase importante de soulèvement qui donne aux Alpes leur aspect actuel. A l'air libre, le Vercors se retrouve alors modelé par les mécanismes d'érosion, essentiellement liés à l'eau.

Lors des périodes froides qui se succèdent de **-2 millions d'années à -10.000 ans**, l'**érosion glaciaire** rabote les parties les plus élevées du massif, l'**érosion périglaciaire** génère les grands éboulis sous les falaises, l'**érosion karstique** dissout et sculpte les calcaires en donnant naissance à des formes originales (lapiaz, scialets, gouffres, cavités, grottes...), l'**érosion torrentielle** creuse les gorges (Bourne, Vernaison...) et les reculées (Combe Laval, Bournillon...). On notera également la présence d'une alternance de versants verticaux, correspondant à l'érosion des calcaires durs, et de versants obliques, correspondant à l'érosion des marnes tendres.

NOTES:

1. les « **lapiés** » ou « **lapias** »: il s'agit d'étendues calcaires burinées par des cannelures plus ou moins profondes et sinueuses ou par des alvéoles, donnant ainsi au paysage un caractère de désert minéral.
2. les « **scialets** »: cavités ou dolines s'ouvrant à la surface du relief.
3. les « **cluses** »: gorges étroites où une rivière recoupe un anticlinal.
4. l'« **adret** »: le versant exposé au soleil.
5. l'« **ubac** »: le versant à l'ombre.

REFERENCES:

- le livret « *Grottes de CHORANCHE* », édition 1991.
- « *Géologie et géomorphologie du Vercors* », plaquette réalisée par le Centre Permanent d'Initiation à l'Environnement - Parc du Vercors.

LES NATURALISTES DE LA HAUTE-LESSE

LA CHAPELLE-EN-VERCORS

Parc National du Vercors

Vacances du 05/07 au 15/07/95.

LISTE DES OBSERVATIONS BOTANIQUES

(Gérard Lecomte)

INTRODUCTION:

En dehors des transformations dues à l'homme, la répartition des plantes varie en fonction de leur écologie, définie par plusieurs facteurs dont voici les principaux:

- **L'altitude:** Plus l'altitude augmente, plus les plantes doivent être résistantes au froid. On trouve dans le Vercors quatre étages de végétation déterminés par la température: **collinéen, montagnard, subalpin et alpin.**
- **L'exposition:** Le versant au soleil (adret) est plus chaud que le versant à l'ombre (ubac). L'exposition fait varier les effets de l'altitude, la limite entre deux étages est plus basse en ubac qu'en adret.
- **L'eau:** Les précipitations (pluie, neige, brouillard) sont importantes sur tout le massif et elles augmentent avec l'altitude. Au sud, le Diois connaît un été assez sec, influencé par le climat méditerranéen.
- **Le sol:** Il conditionne également l'alimentation des plantes. Epais et gorgé d'eau dans un fond de vallée, il donne naissance à une zone humide. Maigre et à la surface d'un éboulis, il laissera passer l'eau et n'intéressera qu'une végétation pionnière très spécialisée. Il apporte les sels minéraux: fer, azote, phosphore, potassium, manganèse...
- **La roche:** Dans le Vercors, c'est le plus souvent un calcaire dur et perméable, l'eau passant par les très nombreuses fissures. Certaines plantes ne sont attirées que par lui comme le Sabot de Vénus. Les molasses contiennent des roches acides où on trouve par exemple le châtaignier.
- La diversité floristique du Vercors est enrichie par le contact de **trois influences climatiques:** océanique, méditerranéenne et montagnarde, qui favorisent chacune une flore spécifique.

Cette diversité de paysage et de biotope a engendré la richesse de la flore. Au total, 1.800 espèces végétales habitent le Vercors, parmi lesquelles les fleurs les plus précieuses: le Sabot de Vénus, le Lys martagon, la Tulipe sylvestre...

REFERENCES: - « *Végétation du Vercors* », plaquette réalisée par le Centre Permanent d'Initiation à l'Environnement - Parc du Vercors.



## LISTE DE NOS OBSERVATIONS BOTANIQUES:

Acer campestre (*érable champêtre*)  
 Acer pseudoplatanus (*érable sycomore*)  
 Aceras anthropophorum (*orchis de l'homme pendu*)  
 Acinos arvensis (*calament acinos*)  
 Aconitum vulparia (*aconite tue-loup*)  
 Actaea spicata (*actée en épi*)  
 Adenostyles leucophylla (*adénostyle*)  
 Allium ursinum (*ail des ours*)  
 Alnus incana (*aulne blanc*)  
 Alnus incana (*aulne blanc*)  
 Anacamptis pyramidalis (*orchis pyramidale*)  
 Antennaria dioica (*ped de chat*)  
 Anthericum liliago (*phalangère à fleurs de lis*)  
 Anthyllis montana  
 Anthyllis vulneraria (*anthyllide vulnéraire*)  
 Aquilegia vulgaris (*ancolie*)  
 Arctostaphylos uva-ursi (*raisin d'ours*)  
 Armeria maritima var. alpina (*gazon d'Olympe*)  
 Arnica montana (*arnica*)  
 Aruncus dioicus (*barbe de bouc*)  
 Asarina procumbens (*mufler*)  
 Asplenium ruta-muraria (*rue-de-muraille*)  
 Asplenium scolopendrium (*langue de cerf*)  
 Asplenium trichomanes (*fausse capillaire*)  
 Asplenium trichomanes-ramosum (*doradille verte*)  
 Aster alpinus (*aster des alpes*)  
 Astrantia major (*grande radiaire*)  
 Athyrium filix-femina (*fougère femelle*)  
 Atropa belladonna (*belladone*)  
 Bartsia alpina (*bartsie*)  
 Blackstonia perfoliata (*chlore perfoliée*)  
 Botrychium lunaria (*botryche lunaire*)  
 Briza minor (*petite amourette*)  
 Bryonia dioica (*bryone*)  
 Buddleia davidii (*buddleia*)  
 Bupthalmum salicifolium (*oeil-de-boeuf*)  
 Buxus sempervirens (*buis*)  
 Calluna vulgaris (*callune*)  
 Campanula glomerata (*campanule agglomérée*)  
 Campanula persicifolia (*campanule à fles. de pêche*)  
 Campanula rotundifolia (*campanule à fles. rondes*)  
 Campanula trachelium (*campanule gantelée*)  
 Carduus nutans (*chardon penché*)  
 Centaurea montana (*bleuet vivace*)  
 Cephalanthera damasonium (*céphalanthère blanche*)  
 Cephalanthera longifolia (*céphalanthère à fles en épée*)  
 Cephalanthera rubra (*céphalanthère rose*)  
 Chaerophyllum temulum (*cerfeuil penché*)  
 Chamaespartium sagittale (*genêt ailé*)  
 Cheiranthus cheiri (*giroflée des murailles*)  
 Chrysosplenium oppositifolium (*dorine à fles. opposées*)  
 Cichorium intybus (*chicorée sauvage*)  
 Clematis vitalba (*clématite vigne blanche*)  
 Coeloglossum viride (*orchis grenouille*)  
 Colchicum autumnale (*colchique*)  
 Convallaria majalis (*muguet*)  
 Cornus sanguinea (*cornouiller sanguin*)  
 Corylus avellana (*noisetier*)  
 Cotinus coggygria (*arbre à perruque*)  
 Cotoneaster integerrimus (*cotonéaster*)  
 Cymbalaria muralis (*linaire cymbalaire*)  
 Cynoglossum officinale (*cynoglosse*)  
 Cystopteris fragilis  
 Cytisus scoparius (*genêt à balais*)  
 Dactylorhiza fuchsii (*orchis tacheté*)  
 Dactylorhiza sambucina (*orchis sureau*)  
 Dendaria heptaphylla (*cardamine à 7 fles.*)  
 Digitalis grandiflora (*digitale à grandes fleurs*)  
 Digitalis lutea (*digitale jaune*)  
 Dipsacus fullonum (*cabaret des oiseaux*)  
 Doronicum austriacum (*doronic*)  
 Dryas octopetala  
 Dryopteris filix-mas (*fougère mâle*)

Echium vulgare (*vipérine*)  
 Epipactis sp.  
 Euphorbia amygdaloides (*euphorbe des bois*)  
 Euphorbia cyparissias (*euphorbe petit-cypres*)  
 Fagus sylvatica (*hêtre*)  
 Ficus carica (*figuier*)  
 Fraxinus excelsior (*frêne*)  
 Galium odoratum (*aspérule odorante*)  
 Galium verum (*caille-lait jaune*)  
 Gentiana acaulis (*Gentiane de Koch*)  
 Gentiana lutea (*gentiane jaune*)  
 Gentiana verna (*gentiane printanière*)  
 Gentianella campestris  
 Geranium nodosum  
 Geranium robertianum (*géranium herbe-à-Robert*)  
 Geum rivale (*benoîte des villes*)  
 Globularia bisnagarica  
 Globularia cordifolia  
 Globularia nudicaulis  
 Gnaphalium sylvaticum  
 Gymnadenia conopsea (*orchis moustique*)  
 Hedera helix (*lierre*)  
 Helianthemum sp.  
 Helleborus foetidus (*hellébore fétide*)  
 Helleborus viridis (*hellébore vert*)  
 Heracleum sphondylium (*berce*)  
 Himantoglossum hircinum (*orchis bouc*)  
 Ilex aquifolium (*houx*)  
 Iris sp.  
 Jasione montana (*herbe-à-midi*)  
 Juniperus communis var. nana (*genévrier*)  
 Lamium galeobdolon (*lamier jaune*)  
 Lamium maculatum (*lamier maculé*)  
 Lamium purpureum (*lamier rouge*)  
 Laserpitium latifolium (*laser*)  
 Laserpitium siler (*laser*)  
 Lathyrus pratensis (*gesse des prés*)  
 Leontopodium alpinum (*edelweiss*)  
 Ligustrum vulgare (*troëne*)  
 Lilium martagon (*lis martagon*)  
 Linaria repens (*linaire striée*)  
 Linum tenuifolium (*lin*)  
 Listera ovata (*listère à 2 fles.*)  
 Lithospermum officinale (*grémil*)  
 Lonicera alpigena  
 Lonicera xylosteum (*camérisier*)  
 Lotus alpinus (*lotier*)  
 Lunaria rediviva (*lunaire vivace*)  
 Luzula luzuloides (*luzule blanche*)  
 Lysimachia nemorum (*lysimaque des bois*)  
 Maianthemum bifolium (*maianthème*)  
 Melampyrum nemorosum (*mélampyre des champs*)  
 Melica uniflora (*mélisse uniflore*)  
 Melitta melissophyllum (*mélisse des bois*)  
 Mercurialis perennis (*mercuriale vivace*)  
 Monotropa hypopitys (*monotrope suce-pin*)  
 Muscari comosum (*muscari à toupet*)  
 Mycelis muralis (*laitue des murailles*)  
 Narcissus sp.  
 Neottia nidus-avis (*néottie nid-d'oiseau*)  
 Nigritella nigra (*orchis vanille*)  
 Ononis repens (*bugrane-arrete-boeuf*)  
 Ophrys apifera (*ophrys abeille*)  
 Ophrys fuciflora (*ophrys frelon*)  
 Ophrys insectifera (*ophrys mouche*)  
 Orchis maculata (*orchis mâle*)  
 Orchis ustulata (*orchis brûlé*)  
 Orobanche rapum-genistae (*Orobanche du genêt*)  
 Oxalis acetosella (*oxalis des bois*)  
 Paradisea liliastrium (*lis de Saint-Bruno*)  
 Paris quadrifolia (*parisette à 4 fles.*)  
 Parthenocissus inserta (*vigne vierge*)  
 Pedicularis sp.



Phyteuma orbiculare (*raiponce*)  
 Phyteuma spicatum (*raiponce en épi*)  
 Pinus mugho (*pin mugho*)  
 Platanthera bifolia (*orchis à 2 fives.*)  
 Polygala sp.  
 Polygonatum odoratum (*sceau de salomon*)  
 Polygonatum verticillatum (*sceau de salomon verticillé*)  
 Polygonum bistorta (*bistorte*)  
 Polygonum viviparum  
 Polypodium vulgare (*polypode*)  
 Polystichum lonchitis  
 Populus tremula (*peuplier tremble*)  
 Potentilla rupestris (*potentille des rochers*)  
 Prenanthes purpurea (*préanthe pourpre*)  
 Primula elatior (*primevère élevée*)  
 Prunella laciniata (*brunelle découpée*)  
 Pteridium aquilinum (*fougère-aigle*)  
 Pulsatilla alpina (*pulsatille des Alpes*)  
 Pyrola minor (*petite pyrole*)  
 Pyrola secunda  
 Ranunculus aconitifolius (*renoncule à fives. d'aconite*)  
 Rhamnus catharticus (*nerprun*)  
 Rhinanthus sp. (*crête de coq*)  
 Rhododendron ferrugineum  
 Salvia pratensis (*sauge des prés*)  
 Sambucus ebulus (*sureau yéble*)  
 Sambucus nigra (*sureau noir*)  
 Sanguisorba minor (*petite pimprenelle*)  
 Sanicula europaea (*sanicle*)

Saxifraga paniculata (*saxifrage aizoon*)  
 Saxifraga rotundifolia (*saxifrage à fives. rondes*)  
 Scrofularia canina  
 Sempervivum tectorum (*joubarbes des toits*)  
 Senecio ovatus (*sénéçon de Fuchs*)  
 Sideritis hyssopifolia (*crapaudine*)  
 Silene acaulis (*silène acaule*)  
 Silene latifolia subsp. alba (*compagnon blanc*)  
 Silene nutans (*silène penché*)  
 Silene vulgaris (*silène enflé*)  
 Soldanella alpina (*soldanelle des alpes*)  
 Sorbus aria (*alouchier*)  
 Sorbus aucuparia (*sorbier des oiseaux*)  
 Stachys germanica  
 Stachys sylvatica (*épière des bois*)  
 Tamus communis (*tamier*)  
 Thlaspi montanum (*tabouret des montagnes*)  
 Tragopogon pratensis (*salsifis des prés*)  
 Traunsteinera globosa (*orchis globuleux*)  
 Trollius europaeus (*trolle*)  
 Urtica dioica (*grande ortie*)  
 Veratrum album (*varaie*)  
 Verbena officinalis (*verveine officinale*)  
 Veronica spicata (*véronique en épi*)  
 Viburnum lantana (*viorme manciennne*)  
 Vicia oroboides  
 Vincetoxicum hirundinaria (*dompte-venin*)



LES NATURALISTES DE LA HAUTE-LESSE

LA CHAPELLE-EN-VERCORS

Parc National du Vercors

Vacances du 05/07 au 15/07/95.

**LISTE DES OBSERVATIONS MYCOLOGIQUES** (Emile Gérard)

Quelques champignons rencontrés au cours de notre séjour à La Chapelle-en-Vercors.

**RUSSULA INTEGRAL (Russule intégrée):**

- trouvé au « Calvaire de Revoulat » sous sapin, sur calcaire.
- cette russule comestible (douce) à sporée jaune, peut être de coloration très variable de brun vineuse à pourpre noir en passant par le jaune olive au centre.
- elle est en montagne ce que la Russula cyanoxantha (*Russule charbonnière*) est à la plaine.
- elle pourrait être confondue avec Russula badia (même écologie, mais celle-ci est terriblement âcre).

**CALOCYBE GAMBOSA (Tricholome de la Saint-Georges ou mousseron):**

- ébauche de cercle aux alentours du gouffre et point d'eau aux environs de la « Grande Cabane » (1554 m.), rencontré lors de la descente du « Grand Veymont ».
- surprise et hésitations, car assez inattendu; au vu de l'écologie tout d'abord, ensuite au ton brun orangé pâle dû probablement à l'état un peu avancé (à moins qu'il ne s'agisse de la variété Flavida, citée par Montégut).
- mais d'autres critères, entre autres la caractéristique odeur de farine, confirme notre détermination.

**HETEROBASIDIUM ANNOSUM (Polypore du rond de pins):**

- un autre jour, au « Col de Carri » (1203 m.), nous le découvrons au cours d'un pique-nique prolongé.
- parasite dangereux, s'attaquant principalement aux conifères, et qui peut dégénérer en véritable épidémie parmi les jeunes plantations (provoque une pourriture blanche).
- assez courant chez nous, en console sur les souches et les troncs.

- la face supérieure souvent fortement bosselée, brun rougeâtre à l'état jeune, puis brun chocolat noirâtre, est délimitée par une marge blanche.
- les pores sont blancs puis de couleur crème, petits, un peu anguleux.

**FOMITOPSIS PINICOLA (Amadouvier des pins):**

- autre beau polypode en forme de sabot lorsqu'il est âgé et dont la marge est typique: un beau jaune orangé vif à brun rouge cinabre.
- il provoque une pourriture très active.
- saprophyte des conifères mais également des feuillus.

**GANODERMA APLANATUM (Ganoderme aplani):**

- sur les arbres d'âge avancé, son mycélium travaille insidieusement dans tout le coeur du tronc, provoquant une pourriture blanche. Sous une belle apparence, l'arbre fragilisé, peut tomber comme fétus de paille.

**BOLETUS LIVIDUS (Bolet blafard):**

- en montant sur le chemin qui serpente vers « Serre Plumé », nous rencontrons ce premier bolet sur sol calcaire.
- les pores sont rouges carminés, le pied est orné d'un réseau maillé ce qui permet de le distinguer de son cousin le Boletus erytropus (*Bolet à pied rouge* - en sol acide) et dont le pied est plutôt orné de ponctuations.
- sa chair sous les tubes est rouge (jaune pour Boletus erytropus).
- les deux bleuissent intensément à la coupe.

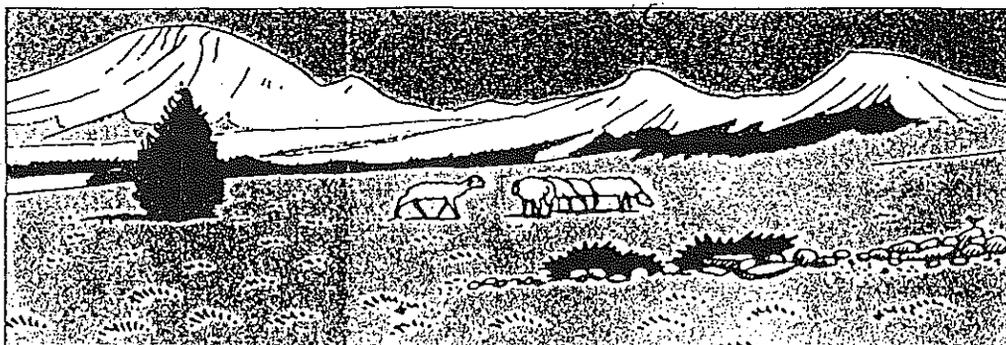
Tout au long de notre séjour, nous avons souvent rencontré un autre carpophore que nous n'avons pu identifier au-delà de genre: TRICHOLOMACEE. A mon retour et après compilation, je crois pouvoir dire que MELANOLEUCA SUBALPINA a beaucoup de points communs avec notre champignon.

Il est très bien décrit et représenté dans « Marchand » (1<sup>er</sup> tome), également dans J. Breitenbach (volume 3). Il a suscité bien des polémiques d'ailleurs quant au genre mais aussi quant à son nom d'espèce. Pour certains auteurs Melanoleuca subalpina = Evenosa = Strictipes (M. Bon) ou Tricholome crista. N'empêche qu'il est jugé bon comestible et que côté mycophage, je me sens frustré! Nul doute que notre généreux et sympathique patron, Monsieur, Revol, se serait certainement fait le plaisir de nous les « casseroler ».

**DESCRIPTION:**

- chapeau: convexe puis étalé autour d'un petit mamelon; marge enroulée puis droite, mince, régulière, unie, blanc puis crème.
- lames: très serrées, larges, minces, arquées, décurrentes, blanchâtres à crème.
- pied: élancé, concolore, rayé de fibrilles longitudinales, poudré au sommet.
- écologie: précoce même à 1600 m. dans l'herbe haute à forte humidité, en lisière des pins.

Bon comestible à valeur gustative méconnue.



Emile GERARD.

LES NATURALISTES DE LA HAUTE-LESSE

LA CHAPELLE-EN-VERCORS

Parc National du Vercors

Vacances du 05/07 au 15/07/95.

**FAUNE DU VERCORS** (Gérard Lecomte)**INTRODUCTION:**

Le Vercors compte 80 espèces de mammifères et environ 130 espèces d'oiseaux. On trouve aussi bien des espèces de plaine et de montagne, sans oublier la faune spécifique des falaises, des grottes et des zones humides:

- Des espèces européennes à très large répartition comme le chevreuil, ainsi que des prédateurs dont l'Aigle royal et le Faucon pèlerin.
- Des espèces remarquables méridionales, dans les zones ensoleillées et rocailleuses, comme le Bouquetin des Alpes réintroduit en 1989, la Perdrix bartavelle, le Martinet à ventre blanc, l'Hirondelle de rocher.
- Des espèces nordiques comme le Lézard vivipare, le Lièvre variable, le Lagopède, le Tétralyre, la Chouette de Tengmalm, la Chouette chevêchette, le Casse noix...
- Des espèces de haute montagne dont la Marmotte des Alpes, le Campagnol de fatio, le Merle à plastron, le Venturon, le Monticole merle-de-roche.
- Des espèces du milieu vertical (falaises et rochers) le Tichodrome échelette, le Chocard à bec jaune et le Traquet motteux, le Grand corbeau, le Campagnol des neiges, le Chamois, le Bouquetin...

**REFERENCES:** - « Réserve Naturelle des Hauts-plateaux du Vercors », plaquette réalisée par « Réserves Naturelles de France ».

**OBSERVATIONS :**

BELETTE D'EUROPE: 1 ex., le 09/07 lors de la nocturne.

BOUQUETIN DES ALPES: 5 femelles et jeunes avec collier émetteur, le 12/07 lors la descente du Grand Veymont.

CHAMOIS: - +/- 15 individus, le 09/07 lors de la matinale.

- 4 individus, le 10/07 lors de l'excursion au Col Rousset.

HERISSON d'EUROPE: 1 ex., le 12/07 lors de l'ascension du Grand Veymont, après de Pas de la Ville (Alt. +/- 2100 m.).

MARMOTTE DES ALPES: - le 08/07 lors de l'excursion vers la Grande Moucherolle.

- le 12/07 lors de l'ascension du Grand Veymont.

**LISTE DES OBSERVATIONS ENTOMOLOGIQUES:**

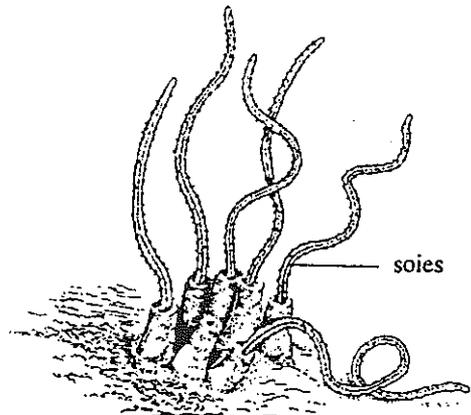
- Papillons:**
- *Hipparchia fagi* (*Grand Sylvandre*)
  - *Iphiclides podalirius* (*Flambé*)
  - *Papilio machaon* (*Machaon*)
  - *Coenonympha darwiniana* (*Céphale*)
  - *Macroglossum stellatarum* (*Moro-Sphinx*)
- Insectes:**
- *Platetrum depressum* (*Libellule déprimée*)
  - *Disticus marginalis* (*Dytique*)
  - *Notonecta glauca* (*Notonecte*)



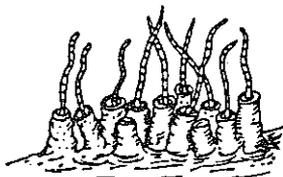
## OBSERVATIONS DIVERSES:

Lors de l'excursion au Col de Carri, Clément attira notre attention sur une ornière humide d'un chemin forestier où de minuscules filaments rouges s'agitaient sans cesse. Ces vers portent le nom de *Tubifex* (sp.).

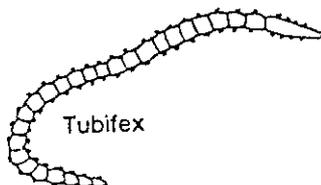
**LES OLIGOCHETES:** *Les plus connus sont les Tubifex, vers cylindriques, colorés de rouge par l'hémoglobine, longs de 2 cm. En faciès lentique, ils construisent des tubes dans la vase et se nourrissent de débris organiques. Une partie de leur corps reste à l'extérieur du tube et s'agite continuellement. Ils sont quelquefois si nombreux que le fond de l'eau semble être coloré en rouge. A la moindre alerte, ils rentrent dans leur tube.*



Famille des Tubificidés

Genre *Tubifex*

Tubifex dans leurs tubes



Tubifex

LES NATURALISTES DE LA HAUTE-LESSE

LA CHAPELLE-EN-VERCORS

Parc National du Vercors

Vacances du 05/07 au 15/07/95.

**LISTE DES OBSERVATIONS ORNITHOLOGIQUES** (Frédéric Dermien)

Site 1 - 05/07: Les Barraques en Vercors.

Site 2 - 05/07: La Chapelle en Vercors (circuit autour du village).

Site 3 - 06/07: Les Barraques en Vercors (Les Grands Goulets).

Site 4 - 06/07: Pont-en-Royans.

Site 5 - 06/07: Grotte de Choranche.

Site 6 - 06/07: Grotte de Bournillon.

Site 7 - 07/07: Excursion vers le Pas de l'Allier (Les Pacons, Dorgne, Pas de l'Allier, Pas de la Charmate, Pas des Voutes)

Site 8 - 08/07: Villard-de-Lans. Excursion vers la Grande Moucherolle (Le Balcon de Villard, Col des Deux Soeurs).

Site 9 - 08/07: Valchevière.

Site 10 - 09/07: promenade entre La Chapelle en Vercors et Les Grands Goulets.

Site 11 - 10/07: Excursion au Col du Rousset.

Site 12 - 11/07: Crest (Réserve naturelle des « Ramières » du Val de Drôme)

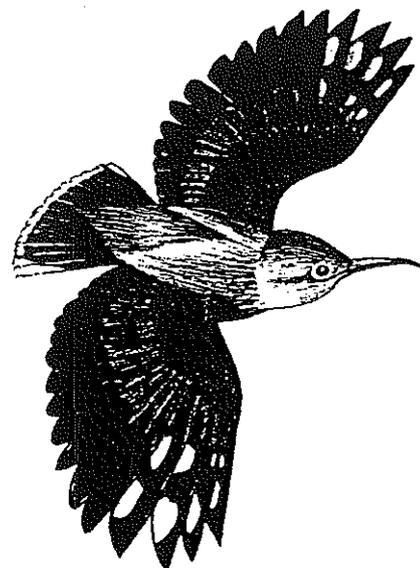
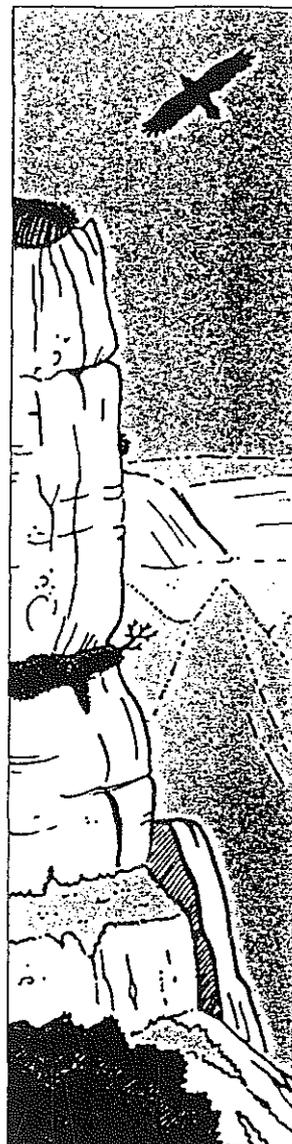
Site 13 - 12/07: Excursion vers le Grand Veymont et la Fontaine de Gerland.

Site 14 - 13/07: Combe de Roscence.

Site 15 - 13/07: Saint-Agnan et environ de la grotte de La Luire.



| SITES:                      | 1 | 2 | 3 | 4 | 5              | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 |
|-----------------------------|---|---|---|---|----------------|---|---|---|---|----|----|----|----|----|----|
| Accenteur alpin             |   |   |   |   |                |   |   | X |   |    |    |    | X  |    |    |
| Accenteur mouchet           |   |   |   |   |                |   |   | X |   |    |    |    | X  |    |    |
| Aigle royal                 |   |   |   |   |                |   | X |   | X |    |    |    |    |    |    |
| Aigrette garzette           |   |   |   |   |                |   |   |   |   |    |    | X  |    |    |    |
| Alouette des champs         |   |   |   |   |                |   |   |   |   | X  | X  |    |    | X  |    |
| Beccroisé des sapins        |   | X |   |   |                |   |   |   |   |    |    | X  |    |    |    |
| Bergeronnette des ruisseaux |   |   | X | X |                |   |   |   |   |    |    | X  |    |    |    |
| Bergeronnette grise         |   | X |   | X |                |   |   |   |   | X  |    |    |    | X  | X  |
| Bouvreuil pivoine           |   |   |   |   |                | X | X |   | X |    | X  |    | X  |    |    |
| Bruant jaune                |   | X |   |   |                |   |   |   |   | X  |    |    |    | X  | X  |
| Bruant proyer               |   |   |   |   |                |   |   |   |   |    |    | X  |    |    |    |
| Buse variable               |   | X |   |   | X              |   | X |   |   | X  |    |    |    |    | X  |
| Caille des blés             |   | X |   |   |                |   |   |   |   | X  |    |    |    |    |    |
| Chardonneret élégant        |   | X |   |   |                |   |   |   |   |    |    | X  |    | X  | X  |
| Chevalier aboyeur           |   |   |   |   |                |   |   |   |   |    |    | X  |    |    |    |
| Chevalier guignette         |   |   |   |   |                |   |   |   |   |    |    | X  |    |    |    |
| Chocard à bec jaune         |   |   |   |   |                |   |   | X |   |    | X  |    | X  |    |    |
| Chouette effraie            |   |   |   |   |                |   |   |   |   |    |    |    |    | X  |    |
| Chouette hulotte            |   |   |   |   |                |   |   |   |   | X  |    |    |    |    |    |
| Cincla plongeur             |   |   | X |   |                |   |   |   |   |    |    |    |    |    |    |
| Circaète Jean-le-Blanc      |   |   |   |   |                |   | X |   |   |    |    |    |    |    |    |
| Corbeau (grand -)           |   |   |   | X | X              |   | X | X |   | X  | X  |    |    |    |    |
| Corneille noire             |   | X | X |   |                |   |   |   |   | X  |    | X  |    | X  |    |
| Coucou gris                 |   |   |   |   |                |   |   |   |   | X  |    |    |    |    |    |
| Etourneau sansonnet         |   | X |   |   |                |   |   |   |   |    |    | X  |    |    |    |
| Faucon pélerin              |   |   |   |   | absent ce jour |   |   |   |   |    |    |    |    |    |    |
| Faucon crécerelle           |   | X | X | X |                |   |   |   |   | X  | X  |    |    |    | X  |
| Fauvette à tête noire       | X | X | X | X | X              | X | X |   | X | X  | X  | X  |    | X  | X  |
| Fauvette grisette           |   |   |   |   |                |   |   |   |   |    |    | X  |    |    |    |
| Geai des chênes             |   |   |   |   |                |   |   |   |   | X  |    |    |    |    |    |
| Goéland leucophaée          |   |   |   |   |                |   |   |   |   |    |    | X  |    |    |    |
| Gravelot (petit -)          |   |   |   |   |                |   | X |   |   |    |    | X  |    |    |    |
| Grive draine                |   |   |   |   |                | X |   |   |   |    |    |    |    |    |    |
| Grive musicienne            |   |   | X |   |                |   | X |   |   |    |    |    | X  |    |    |
| Héron cendré                |   |   |   |   |                |   |   |   |   |    |    | X  |    |    |    |
| Hirondelle de fenêtre       |   | X | X | X |                |   | X |   |   | X  | X  |    |    |    | X  |
| Hirondelle de rochers       |   |   | X | X |                |   |   |   |   |    |    |    |    |    |    |
| Hirondelle rustique         |   | X |   |   |                |   |   |   |   |    |    | X  |    | X  | X  |
| Linotte mélodieuse          |   |   |   |   |                |   |   |   |   |    |    |    |    | X  |    |
| Loriot d'Europe             |   |   |   |   |                |   |   |   |   |    |    | X  |    |    |    |
| Martin-pêcheur              |   |   |   |   |                |   |   |   |   |    |    | X  |    |    |    |
| Martinet alpin              | X |   |   |   | X              |   |   | X |   |    |    |    | X  |    |    |
| Martinet noir               |   | X |   | X |                |   |   |   |   |    |    | X  |    | X  |    |
| Merle noir                  |   |   | X | X |                | X |   |   |   | X  |    |    |    |    |    |
| Mésange boréale             |   |   |   |   |                |   |   |   |   |    |    |    | X  |    |    |
| Mésange charbonnière        |   | X | X |   |                |   | X |   | X | X  |    |    |    |    |    |
| Mésange huppée              |   |   |   |   |                |   |   | X | X |    |    |    |    |    |    |
| Mésange noire               |   |   |   |   |                |   | X |   |   | X  |    |    |    |    |    |
| Milan noir                  |   |   | X | X |                |   |   |   |   | X  |    | X  |    |    |    |
| Moineau domestique          |   | X |   |   |                |   |   |   |   |    |    | X  |    | X  |    |
| Moineau friquet             |   |   |   |   |                |   |   |   |   |    |    | X  |    |    |    |
| Monticole merle-de-roche    |   |   |   |   |                |   |   |   |   | X  |    |    |    |    |    |
| Pic épeiche                 |   |   |   |   |                |   | X |   |   |    |    |    |    |    |    |
| Pic noir                    |   |   |   |   |                |   |   |   |   |    | X  |    |    |    |    |
| Pic vert                    |   |   |   |   |                | X |   |   |   |    |    |    |    |    |    |
| Pie bavarde                 |   |   |   |   |                |   |   |   |   |    |    | X  |    |    |    |
| Pie-grièche écorcheur       | X | X |   |   |                |   |   |   |   | X  |    |    |    | X  | X  |
| Pigeon ramier               |   |   |   |   |                |   |   |   |   | X  |    | X  |    |    |    |
| Pinson des arbres           |   | X | X | X |                |   | X |   | X |    | X  | X  |    | X  |    |
| Pipit des arbres            |   |   |   |   |                |   | X |   |   |    | X  |    |    | X  |    |
| Pipit spioncelle            |   |   |   |   |                |   |   | X |   |    |    |    |    |    |    |
| Pouillot véloce             |   | X |   |   | X              | X | X |   |   | X  | X  |    | X  | X  |    |
| Roitelet huppé              |   |   |   |   |                |   | X |   | X |    |    |    |    |    |    |
| Rossignol philomèle         |   |   |   |   |                |   |   |   |   |    |    | X  |    |    |    |
| Rougegorge                  |   |   | X |   |                |   | X |   | X |    | X  |    |    |    |    |
| Rougequeue noir             |   | X |   |   |                |   |   | X |   |    | X  | X  |    | X  | X  |
| Serin cini                  |   | X |   | X |                |   |   | X |   | X  | X  | X  |    |    | X  |
| Sittelle torchepot          |   |   |   |   |                |   | X |   |   | X  |    |    |    |    |    |
| Tarier des prés             |   | X |   |   |                |   |   |   |   | X  | X  |    |    | X  | X  |
| Tichodrome échelette        |   |   | X |   |                |   |   |   |   |    |    |    |    |    |    |
| Torcol fourmillier          |   |   |   |   |                |   |   |   |   |    |    |    |    | X  |    |
| Tourterelle des bois        |   |   |   |   |                |   |   |   |   |    |    | X  |    |    |    |
| Tourterelle turque          |   |   |   |   |                |   |   |   |   |    |    | X  |    |    |    |
| Traquet motteux             |   |   |   |   |                |   |   | X |   |    | X  |    |    |    |    |
| Troglodyte mignon           |   |   | X |   |                | X | X |   |   |    | X  |    |    |    |    |
| Venturon montagnard         |   |   |   |   |                |   |   | X |   |    |    |    |    |    |    |
| Verdier d'Europe            |   |   |   |   |                |   |   |   |   |    |    | X  |    | X  |    |



## Tichodrome échelette

*Tichodroma muraria*

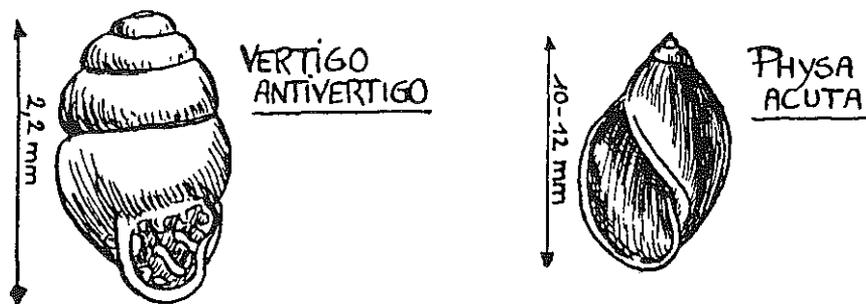
Equipe "malaco ... et autres bestioles"

Dimanche 28 mai 1995 - Mare de Wavreille

Après son curage tant revendiqué, en son temps, par les Naturalistes de la Haute Lesse, le site classé de la mare de Wavreille retrouve enfin progressivement le caractère sauvage que les travaux d'entretien indispensables lui avaient fait perdre quelque peu. D'un point de vue purement esthétique, c'est une réussite et de moins en moins de villages peuvent encore se flatter de disposer, si près de leur centre, d'un cadre naturel aussi agréable.

Pour juger de l'évolution biologique de ce milieu, les équipes botanique et malacologique s'étaient fixées un même rendez-vous pour une matinée de prospection, chacun se penchant sur les observations de son choix et s'interrogeant avec curiosité sur les découvertes des autres.

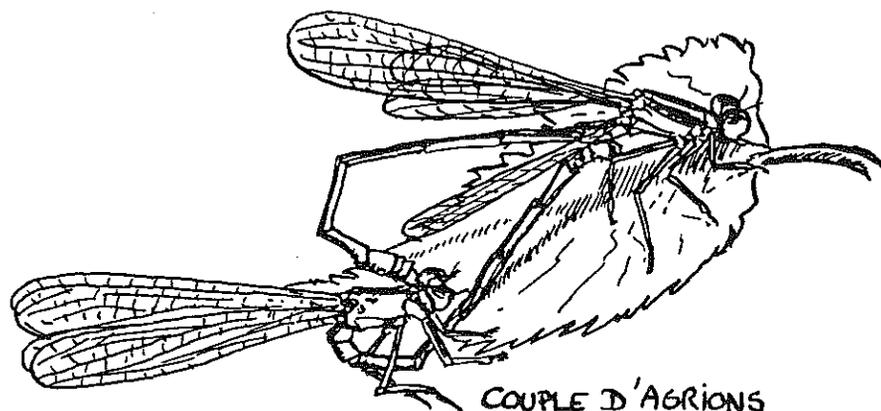
La prospection malacologique, concentrée sur les berges et les alentours de la mare, permettra la détermination d'une dizaine de gastéropodes terrestres ( Voir liste en fin d'article ) parmi lesquels on notera la présence du minuscule Vertigo antivertigo, que l'équipe avait déjà recherché en vain lors de précédentes activités et en d'autres lieux.



C'est une espèce d'un peu plus de 2 mm de haut avec une ouverture possédant jusqu'à 10 dents et lamelles. Elle est assez commune en Belgique, mais ... il faut la trouver ! Elle se trouvait ici sur la végétation émergente de la mare, à quelques centimètres au-dessus du niveau de l'eau, un milieu fort humide comme elle les affectionne tout particulièrement. Remarquons d'ailleurs que, parmi les espèces récoltées, on trouve principalement et très logiquement des escargots et des limaces, soit peu exigeants quant aux caractéristiques physiques de leur biotope, soit des mollusques hygrophiles comme les succinées. Enfin, les dulcicoles sont évidemment bien représentés avec une prédominance de Physa acuta et de nombreux petits Pisidium (sp.) qui mériteraient une détermination plus pointue ...

Cette fin de mois de mai semble être propice à l'éclosion des libellules déprimées que nous observons en vol au-dessus de la mare, avec une nette distinction morphologique entre les mâles à l'abdomen bleu ciel bordé de lunules jaune-citron et les femelles de teinte plus discrète proche d'un vert kaki bordé, lui aussi, d'ornements jaunes. De très nombreuses exuvies ( appelées aussi "fourreau larvaire" dans un bouquin suisse sur les milieux aquatiques que possède Maurice ) sont accrochées sur les plantes émergentes. Cette grande libellule est un anisoptère dont la famille se reconnaît au fait que, lorsqu'elles se posent, elles gardent leurs 4 ailes grandes

ouvertes, bien étalées ( comme l'aesche bleue ), ce qui les distingue des zygoptères qui, au repos, ramènent leurs 2 paires d'ailes en arrière l'une contre l'autre. Parmi ces derniers, nous observerons à la mare de Wavreille l'agrion jeune-fille ( mâle bleu ciel et femelle verte ) en pleine période d'accouplement et de ponte et, un peu plus rare, la petite nymphe au corps de feu, entièrement rouge comme son nom le laisse deviner.



COUPLE D'AGRIONS

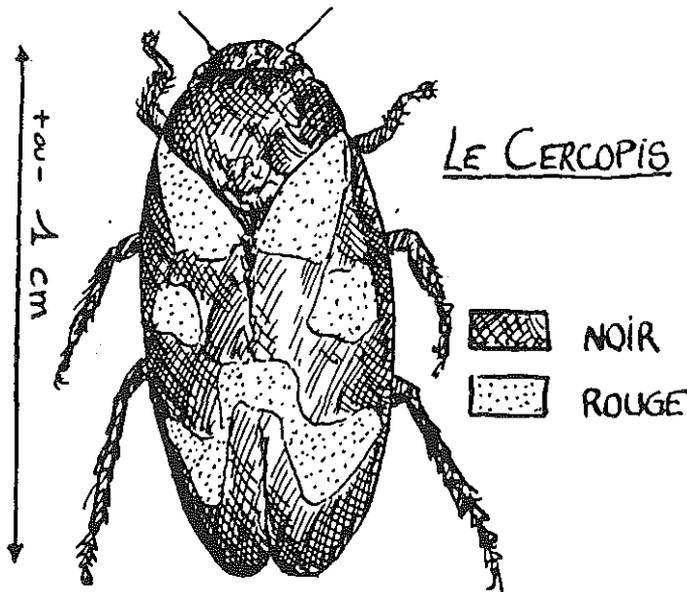
Dû côté des batraciens, nous remarquerons une importante population de grenouilles vertes ( Rana esculenta ) bondissantes et le triton alpestre ( Triturus alpestris ), le plus commun de nos tritons, reconnaissable à son ventre d'un orange éclatant. A cette époque de l'année, au printemps, le mâle arbore une petite crête jaune et noire du plus bel effet ... Ajoutez à cela, et surtout aux mâles, un dos de couleur sombre et des flancs bleu-ardoise ... et vous obtenez une très jolie petite bestiole bien sympathique !



LE TRITON ALPESTRE ♂

Très sympathique aussi cette petite cicadelle noire aux ailes ornées de taches rouges. Elle répond au doux nom de Cercopis vulnerata. La famille des cercopidés dont elle fait partie se rattache à l'ordre des homoptères qui englobe des bestioles aussi différentes que les cigales, les cochenilles et même les pucerons. Toutes ces espèces possèdent toutefois en commun une dépendance inconditionnelle vis-à-vis de plantes-hôtes et l'irrésistible besoin de se nourrir de la sève produite par ces végétaux accueillants.

Les larves de cercopidés ( il en existe plusieurs espèces chez nous ! ) s'entourent d'une masse d'écume qui les protège des prédateurs et leur garantit une température et une humidité adéquates. C'est ce que l'on appelle généralement, avec une petite moue de dégoût, le "crachat de coucou". Le coucou, pourtant, n'y est pour rien. Les larves produisent cette écume



par un procédé aussi astucieux que peu ragoûtant. Jugez-en vous-même !

Première étape : Elle aspire de l'air par l'extrémité de l'abdomen qui dépasse de la masse d'écume.

Deux : Elle stocke l'air dans une cavité située sur la face ventrale de l'abdomen.

Trois : Elle rejette de l'air prélevé dans cette cavité au travers de ses excréments liquides ( Voilà qui est d'un raffiné ! ) ... et ...

Quatre : Elle fait des bulles !

Isidore (560-636), évêque de Séville et savant prélat du début du 7ème siècle, avait déjà, à l'époque, innocenté le coucou. Voici ce qu'il raconte sur le sujet : " C'est une chose assez rare que de voir cracher un oiseau

et plus rare encore de voir sortir des insectes de sa salive; mais cela arrive par la permission toute spéciale de la Providence, qui veut que l'ingratitude du coucou ne reste pas impunie. Il a étranglé sa mère nourricière, il sera poignardé à son tour par les êtres qui lui doivent l'existence :  
A filiis expecta ea quae patri feceris.

" En effet, les Cigales dont nous venons de parler ne sont pas plus tôt en état de se mouvoir qu'elles s'attachent sous l'aile de l'oiseau et le font mourir par leurs piqûres répétées.

" Quelque ridicule que paraissent ces contes, il ne faut pas croire qu'on les ait inventés à plaisir; chacun d'eux, au contraire, repose probablement sur quelque fait mal observé; le conte des Cigales paraît reposer sur une double erreur.

" On aura pu voir quelque fois, sur des buissons autour desquels un .. coucou avait voltigé, une substance blanche mousseuse qu'on connaît sous les noms de crachat de grenouille, écume printanière, etc. On aura cru que c'était l'oiseau qui l'avait laissée. Au centre de cette écume, si on l'examine de près, on trouve une larve d'abord très petite, mais qui, grossissant peu à peu, se transforme en un insecte de la famille des cigales, l'Aphrophore écumeuse. Voilà donc les cigales engendrées de la salive des oiseaux."

Isidore avait vu juste. C'est peut-être pour cette raison qu'il fut canonisé et est aujourd'hui fêté le 4 avril. Vive saint Isidore !

Signalons encore que ce dimanche 28 mai 1995, la température de l'eau de la mare de Wayrèille était de 16 à 17° ( Drapeau vert ~ Baignades autorisées ! ) et que les hirondelles de cheminée en profitaient pour nous présenter une spectaculaire démonstration aérienne de vol à basse altitude, de baignades fugaces et de ravitaillement en eau en plein vol ...

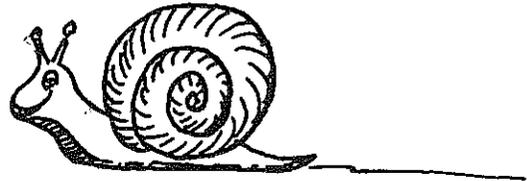
Enfin, toute jolie qu'elle soit, aussi intéressante qu'elle puisse être et malgré son statut de site classé, la mare de Wavreille reste un milieu très fragile bénéficiant aujourd'hui d'une alimentation en eau trop faible qui serait catastrophique lors d'une trop longue période de sécheresse. Un canard de Barbarie, heureusement seul, y a élu domicile et, signe d'une mauvaise information des riverains, des dépôts d'herbes de pelouses encombrant encore les abords de la mare.

Il faudra revenir souvent ( mais c'est toujours un plaisir !) à la mare de Wavreille !

Bruno MAREE

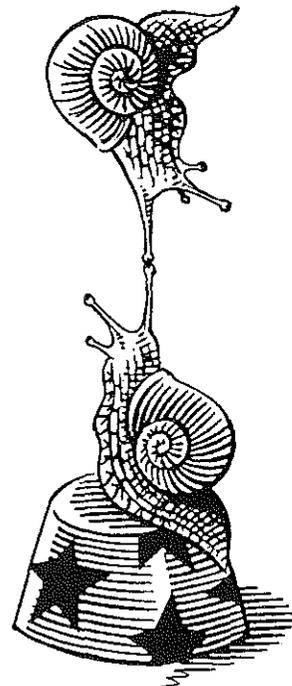
Liste des mollusques terrestres observés

- Oxyloma elegans
- Succinea putris
- Aegopinella pura
- Discus rotundatus
- Vertigo antivertigo
- Cepaea hortensis
- Helix pomatia
- Arion rufus
- Arion subfuscus
- Deroceras reticulatum



Bibliographie ( en plus des livres de malacologie déjà cités !)

- D. BALLASINA, Guide des amphibiens d'Europe, Duculot, Paris-Gembloux, 1984.
- A. E. BREHM, Merveilles de la nature, Les insectes, T.II, Myriapodes, Arachnides, Paris, un peu avant 1900 (?)



## Chronique de l'Environnement

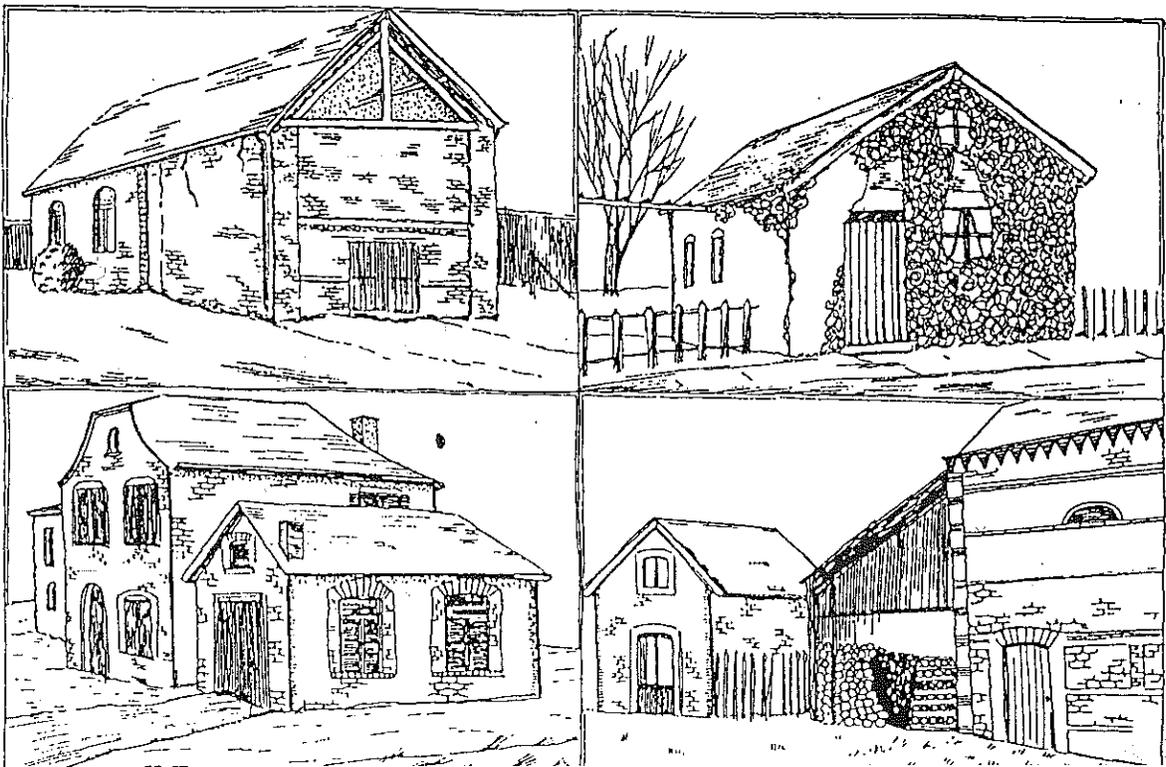
Les communes de Rochefort et de Wellin ont répondu à notre courrier concernant les déchets. Rochefort n'est pas en mesure de nous fournir d'informations actuelles, le problème étant à l'étude. Wellin a transmis notre courrier à IDELUX, dont le Secteur Assainissement nous a répondu ce qui suit. Regrettons l'absence d'informations précises sur l'évolution des divers tonnages récoltés dans les parcs à conteneurs.

L'Administration de la Santé Animale et de la Qualité des Produits Animaux du Ministère des Classes Moyennes et de l'Agriculture nous a expédié son rapport sur les mortalités d'oiseaux en transport international du 01/09/93 au 30/09/94. A méditer par les amateurs d'oiseaux en cage, autant que par les amateurs d'animaux exotiques... Si le rapport vous intéresse, il est à votre disposition (Tél. : 084/36.63.67).

Dans un article paru dans la rubrique du Soir "Les Belges en vacances" du 21 août 1995 sous le titre "Les parcs naturels font du chemin" notre région de Lesse et Lomme est singulièrement ignorée, alors qu'on parle en long et en large de toutes les autres. Pourquoi? Faut-il s'en réjouir ou le regretter? A vous de nous le dire! Cet oubli signifie-t-il que nos politiques ont tiré un trait définitif sur le projet? En attendant, il existe chez nous des zones de protection spéciale de l'avifaune qu'on aimerait voir mieux signalées.

L'association EDEN de Nassogne nous signale qu'elle vient de publier une nouvelle brochure traitant de l'épuration des eaux usées et intitulée "Du bon usage des eaux usées". Vous pouvez vous la procurer en vous adressant à Claude KELLER, rue de l'Aunée, 8 à 6953 FORRIERES (Tél.: 084/211823) ou à André LAMBERT, rue de la Prée, 13 à 6953 AMBLY. (Tél. : 084/213241). Une participation aux frais de 130FB, envoi compris est demandée. Jacques DUPUIS.

Ci-dessous : maisonnettes de 1915 à Porcheresse (Daverdisse) exposition que nous n'avons pas pu vous annoncer et qui s'est tenue du 23 juin au 15 août 1995 à l'initiative du Centre Georges Lemaire et du Syndicat d'initiative de Daverdisse.



**idolux**
**S E C T E U R  
A S S A I N I S S E M E N T**

 Drève de l'Arc-en-Ciel, 98  
6700 ARLON

Habay, le 24 juillet 1995

 LES NATURALISTES DE LA HAUTE LESSE  
Rue St-Urbain, 122H

6927 TELLIN

A l'attention de Monsieur J. DUPUIS, Président

N/Réf. : 445/PC/jcr

Monsieur le Président,

Concerne : Votre lettre du 05 juin 1995.

Nous avons bien reçu votre courrier dont question sous rubrique, lequel a retenu toute notre attention.

Par la présente, nous avons le plaisir de vous communiquer les renseignements souhaités; à savoir :

1. Le traitement des déchets ménagers collectés en porte à porte :

les déchets ménagers sont actuellement traités dans nos centres de tri-valorisation de Habay et Tenneville : ils sont broyés puis triés mécaniquement en différentes fractions [métaux (boîtes de conserve), matières organiques (déchets de cuisine), matières combustibles (plastiques, ...)] en vue d'être recyclées ou traitées;

2. Les parcs à conteneurs :

Les matières collectées au départ des parcs à conteneurs sont acheminées vers différents centres de traitement ou de recyclage; à savoir :

.../...

.../...

a) Les matières recyclables

| MATIERES RECYCLABLES              | CENTRE DE RECYCLAGE  | UTILISATION FUTURE   |
|-----------------------------------|--|--|
| Les métaux                        | L.M.R.<br>Marchienne-au-Pont   | Sidérurgie (Cockerill)                                       |
| Les bois                          | VABOLUX<br>Saint-Hubert  | Combustible<br>(Cimenteries CBR à Lixhe)                     |
| Les pelouses                      | I.D.E.LUX  | Compost (communes et particuliers)                           |
| Les papiers/cartons               | LUXRECYCLAGE<br>BETTEMBOURG (G.D.L.)                                 | Papier/carton  |
| Les verres                        | FARRAIRE (F) St-Menge  | Bouteillerie   |
| Les huiles "moteur"               | Collecte organisée par la R.W.<br>Sous-traitant : VAN<br>GANSEWINKEL | Combustible  |
| Les huiles et graisses de friture | FOGRA<br>Nevraumont  | Aliments pour le bétail ou produits cosmétiques              |
| 1) PVC                            | PRORECYCLAGE Ciney   | Tuyau d'égouttage<br>(DRACA-POLVA en<br>HOLLANDE)            |
| 2) PET                            | PRORECYCLAGE Ciney   | Fibres pour anorak   |
| 3) PEHD                           | RAVAGO Latour  | Granulés de récupération pour sacs plastiques                |
| Les récipients "TETRA BRIK"       | TETRA PAK<br>Bruxelles   | Panneaux composés de résine + carton + plastique + aluminium |

b) Les matières non recyclables

| MATIERES NON RECYCLABLES | CENTRE DE TRAITEMENT  |
|--------------------------|---|
| Les encombrants ménagers | Décharges de classe II (Habay et Tenneville)  |
| Les déchets inertes      | Décharges de classe III (Habay et Tenneville)<br>Décharge de classe III (Schoppach) |

.../...

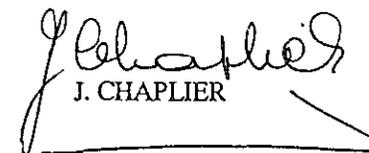
.../...

Espérant avoir répondu à votre demande, nous vous prions de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de notre considération distinguée.

L'Ingénieur Industriel,

  
P. COLLIGNON

Le Directeur du Secteur,  
Assainissement,

  
J. CHAPLIER

P.S. : Veuillez trouver, en annexe, la copie du rapport d'activité de l'intercommunale pour l'année 1994. A partir de la page 65 jusqu'à la page 89, vous trouverez un ensemble de données correspondant à vos souhaits.

**Samedi 10 juin 1995:**

Visite guidée des pelouses calcaires de la Montagne Saint-Pierre à LANAYE.

**Intérêt biogéographique:**

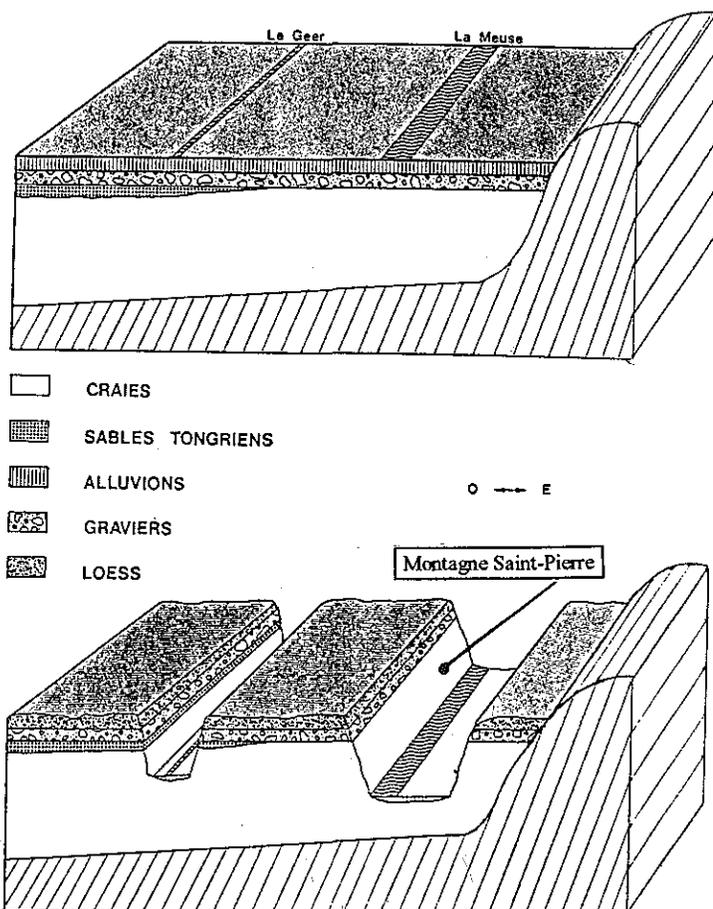
La Montagne Saint-Pierre représente une avancée qui, face aux plaines de l'Europe nord-occidentale, héberge des groupements végétaux, des plantes, des insectes à caractère subméditerranéen ou médioeuropéen. Il s'agit le plus souvent d'espèces calcicoles et thermophiles qui atteignent ici l'ultime limite de leur aire de répartition.

La Montagne Saint-Pierre peut être considéré comme un bastion où sont cantonnées une flore et une faune dont on chercherait vainement les représentants plus loin vers le nord ou l'ouest.

**Géologie du site:**

L'observation des affleurements rocheux des versants fournit aisément une bonne image de la succession des différentes couches rocheuses composant le sous-sol de la Montagne. Il apparaît au premier coup d'oeil, que celle-ci n'est rien d'autre qu'un immense massif de craie, ainsi que l'atteste l'omniprésence de l'industrie cimentière.

Intercalés dans les dépôts crayeux, on trouve des rognons de silex, tantôt isolés, tantôt ordonnés en strates horizontales. Ces silex ont été exploités ici depuis au moins 60.000 ans. C'est en effet une pierre très dure - presque aussi dure que le quartz - et qui a bien mérité d'être appelée l'acier de la préhistoire.



- **LOESS:** limon éolien très fertile.  
(glaciation de Würm de -80.000 à -8.000 ans).
- **GRAVIERS DE MEUSE:**  
terrasse principale de la Meuse.  
(glaciation de Mindel entre -370.000 et -350.000 ans).  
+ d'énormes blocs de rochers dits « erratiques », du dévonien, charriés sur des glaçons par la Meuse.
- **ALLUVIONS.**
- **SABLES TONGRIENS:** Oligocènes, étage Tongrien  
(-37 à -25 millions d'années).
- **CRAIES:** Crétacé supérieur, étages Campanien (1) et Maastrichtien (2). Puissance: 110 m.  
(leurs âges varient entre 78 et 65 millions d'années).  
On y distingue, des couches les plus jeunes aux plus anciennes:
  - le tuffeau de Maastricht (2).
  - la craie grossière à silex gris (2).
  - la craie tigrée à silex noirs, irréguliers et caverneux (2).
  - hard-ground ocre, encroûté d'oxyde (épaisseur 1 cm).
  - la craie grise à rares silex gris: la smectite de Herve (1).
- **SABLES D'AIX:** Crétacé supérieur, étage Santonien.
- **CARBONIFERE:** (-360 millions d'années).

### Gestion des réserves naturelles par le pâturage des moutons:

Ce sont les moutons qui, en broutant, ont offert aux hommes les célèbres pelouses de la Montagne Saint-Pierre. En 1940, lorsqu'ils disparurent, expulsés par notre civilisation moderne, les pelouses laissées à l'abandon évoluèrent petit à petit vers une reconstitution de la forêt, avec en parallèle, la régression progressive de la plupart des espèces végétales et animales caractéristiques des milieux ouverts.

Il s'avéra très vite nécessaire de devoir recourir à la gestion de ces milieux condamnés à la reforestation. Pendant 10 ans, les efforts des bénévoles réunis à l'occasion des nombreux chantiers organisés sur les pelouses calcaires, furent consacrés au débroussaillage et au fauchage.

Si l'important travail accompli a permis de sauvegarder de nombreuses zones, les surfaces ainsi gérées restaient limitées en raison de la nécessité de répéter inlassablement, chaque année, ces mêmes tâches ardues. Pour permettre la conservation définitive de pelouses de grande superficie, le retour du pâturage de jadis fut envisagé. En 1984, les premiers moutons étaient réintroduit à la Montagne Saint-Pierre.

Confronté aux mêmes problèmes de gestion, avec nos pelouses calcaires de la Calestienne, notre but principal en visitant la Montagne Saint-Pierre était de nous rendre compte de visu des réalisations, du suivi scientifique et de la réussite de ce type de gestion.

A quand des montons en Haute-Lesse? Le débat est ouvert.

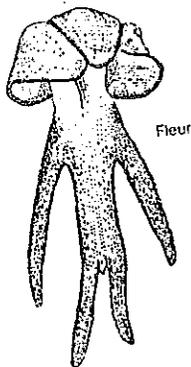
### Déroulement de l'excursion:

Après avoir parcouru les nouveaux pâturages à moutons, notre guide, Monsieur Thewis, nous pilota durant la matinée dans les différents biotopes de la réserve naturelle. Chaque biotope est essentiellement lié aux types de substrats et à l'exposition (microclimat):

- flore messicole dans les champs sur Loess.
- les graviers de Meuse sur la terrasse principale de la Meuse accueillent une association végétale à *Brachypodium pinnatum* et à *Sieglingia decumbens* qui se rattache davantage au paysage des landes à bruyères qu'à celui des pelouses calcaires.
- groupement rupestre sur falaises de craie.
- les pelouses calcaires sèches qui entrent pour une bonne part dans la renommée du site.
- taillis de pente.
- lambeau de forêt alluviale.
- la plaine au pied du Thier de Lanaye, est constituée par les déblais de la tranchée du canal Albert. Elle a été colonisée par bon nombre de plantes et d'insectes rares.

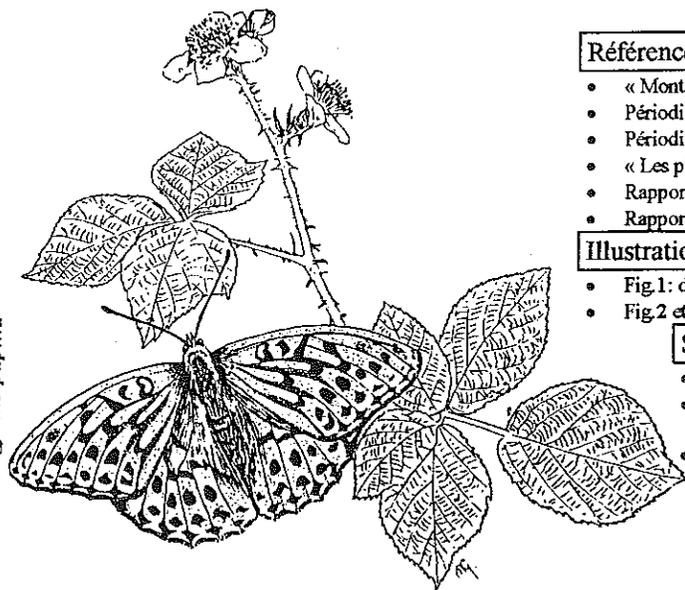
Après-midi, visite du musée et vision d'un film consacré au site. La fin de la journée fut consacrée à la découverte « plus sportive! » du site de Caster avec ses anciennes galeries d'exploitation de tuffeau et de silex. Ces galeries, abandonnées aujourd'hui, servent de refuges à de nombreuses espèces de chiroptères (*chauves-souris*).

L'ACERAS HOMME  
PENDU, L'ORCHIS  
HOMME-PENDU  
*Aceras anthropophorum*  
Fam.: Orchidées.



## Observations:

Un des intérêts les plus remarquables du site est le nombre assez impressionnant d'espèces rares qui y croissent. Parmi celles-ci, il convient de signaler tout spécialement les orchidées: comme *Dactylorhiza fuchsii*, *Ophrys apifera* et l'hybride *aceras anthropophorum* x *orchis militaris* (*Orchis spurium*) Outre les orchidées, on retiendra la présence *Hippuris vulgaris*, de *Pyrola rotundifolia*, de *Berberis vulgaris*... Et le Lorient chantait..., comme à notre visite du même site le 5 juin 1985.

LE TABAC D'ESPAGNE  
*Argemone papilion*

## Références:

- « Montagne Saint-Pierre - Refuge naturel » - Claude PUTS.
- Périodique « Natura Mosana »: nombreuses références sur le site.
- Périodique « Réserves Naturelles » - R.N.O.B.
- « Les plus belles réserves naturelles de Belgique » - Reader's Digest.
- Rapport de sortie des NHL du 1<sup>er</sup> juin 1980 - Daniel TYTECA.
- Rapport de sortie des NHL du 5 juin 1985 - Pierre LIMBOURG.

## Illustrations:

- Fig.1: d'après « Montagne Saint-Pierre - Refuge naturel » - Claude PUTS.
- Fig.2 et 3: « Découverte nature à Torgny » - G. Weyembergh.

## Sur simple demande:

- Dossier NHL - « GEOLOGIE ».
- Dossier NHL - « LA GESTION DES RESERVES NATURELLES PAR LE PATURAGE DES MOUTONS ».
- Liste des observations botaniques.

Gérard LECOMTE.

Dimanche 24 septembre 1995: Sortie malaco à HEER.

Tous les trois ans, l'Administration des Voies Hydrauliques procède à la mise en chômage de la Meuse afin de procéder à la remise en état des berges et des écluses. Ce fut l'occasion pour l'équipe malaco, renforcée pour l'occasion de membres de La Niverolle, de réaliser une nouvelle prospection du lit du fleuve.

Nous avons retrouvé les mêmes espèces que nous avons découvertes le 27 septembre 1992, lors d'une sortie similaire. Il semble donc que le nombre de variétés de mollusques soit assez uniforme d'un endroit à l'autre, dans cette partie de la Meuse en amont d'Hastière.

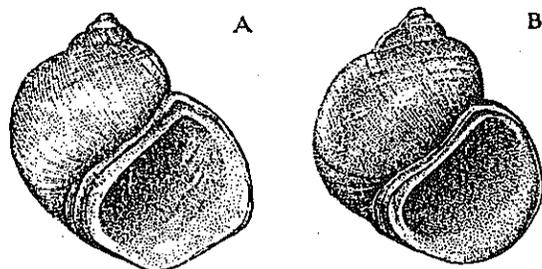
Chenille

## Référence:

- Fiche N° 41 « Les écrevisses » paru dans notre revue « Les Barbouillons » N° 64 de mai 1982

## Illustration:

- « Mollusques - Faune de Belgique » de William Adam.

FIG.: *Lithoglyphus naticoides*

A: Coquille du mâle - B: Coquille de la femelle

## Espèces rencontrées

|                           |   |
|---------------------------|---|
| • Anodonta cygnea         | • Theodoxus fluviatilis                     |
| • Bithynia tentaculata    | • Unio crassus                              |
| • Dreissena polymorpha    | • Unio pictorum                             |
| • Lithoglyphus naticoides | • Valvata piscinalis                        |
| • Lymnaea auricularia     | • Viviparus viviparus                       |
| • Pisidium sp.            | ♦ Orconectes limosus (écrevisse américaine) |
| • Sphaerium comeum        |   |
| • Sphaerium rivicola      | ♣ Martin-pêcheur                            |

Gérard LECOMTE.

ACTIVITES GENERALES.

Samedi 29 juillet 1995: VRESSE - SUR - SEMOIS.

C'est sur la rive droite de la Semois qu'une trentaine de Naturalistes étaient au rendez-vous.

Il est conseillé d'aller revoir l'article de J-Cl. LEBRUN dans la revue de 1987 pour les détails sur la géologie de l'endroit.

Au XVIIIe s., la seigneurie d'Havresse, de laquelle dépendaient Vresse et Laforêt, ressortissait de la prévôté d'Orchimont comprenant 24 villages et hameaux.

Les seigneurs d'Havresse appartenaient aux Lowenstein, Wertheim, Rochefort, Montaigu... jusqu'à la deuxième moitié du XVIIIesiècle. Ensuite, c'est le baron de Vauthier, capitaine prévôt d'Orchimont qui administrera la seigneurie d'Havresse jusqu'en 1770.

Il demeurait souvent au château de Vresse qui fut racheté par la commune (1841) pour y installer les locaux scolaires et administratifs.

Aujourd'hui, le bâtiment abrite les bureaux de l'administration communale du "Grand Vresse" (1/1/1977). Cette commune s'étend sur un vaste territoire au relief fort accidenté et aux forêts denses. Les feuillus constituent 65% de la surface boisée.

Certains promeneurs visiteront l'église où de nombreux artistes ont laissé des oeuvres témoignant de l'intérêt croissant pour la région. Albert Raty, Marie Howet, Jacques Vander Elst, Yvonne Tellier et bien d'autres ont pris part à l'éclosion culturelle apparue à Vresse il y a quelques dizaines d'années sous l'impulsion de José Chaidron de la Glycine. Une académie de dessin et peinture existe depuis 1994.

A l'église, 18 tableaux méritent l'attention du visiteur: les 14 stations du chemin de croix ont été représentées par un groupe d'artistes de l'école de Vresse; une gracieuse Vierge en retable, l'Ange gardien d'Albert Raty face à une scène de la Passion de Vander Elst et le Miracle de la Pentecôte de Marcel Hubert.

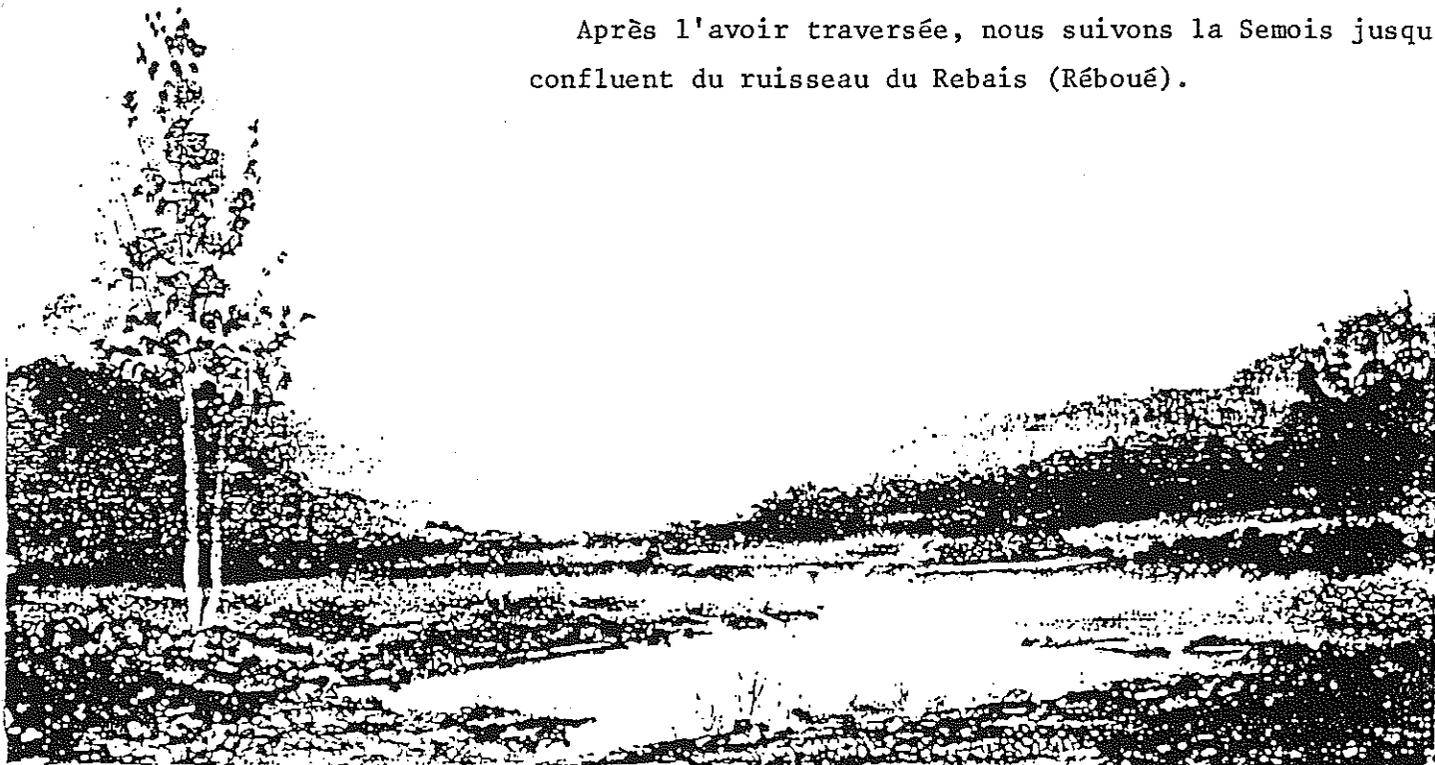
Le sanctuaire de Vresse, déjà signalé dans un acte de donation de 1235, fut fondé en l'honneur de saint Lambert. L'église actuelle fut reconstruite en 1768. La tour date de 1837. Le mobilier baroque est bien conservé. L'autel et la chaire de vérité viennent des ateliers de l'abbaye de Saint-Hubert.

Le pont Saint-Lambert a été construit en 1774 pour permettre de traverser le ruisseau de Ruaumolin. Il remplaçait un autre pont emporté par les glaces. Le pont et ses environs immédiats ont été classés par la CRMS en juin 1963. Le site a inspiré tous les peintres régionaux pour le bonheur des amateurs d'oeuvres originales. De nombreuses expositions ont lieu à Vresse, au Centre culturel et touristique et à la Glycine.

A propos du petit pont, on raconte encore que saint Lambert, jaloux du succès de sainte Agathe patronne de l'église de Laforêt, fit construire un pont tellement étroit que l'attelage de la dame ne pouvait passer.

Après avoir admiré le grand pont à trois arches enjambant la Semois, c'est par une route empierrée que nous allons vers le pont de claies. C'est le même que les riverains de la Semois construisaient autrefois pour aller exploiter les terrains agricoles de l'île du Grand I et de la rive opposée. L'automne venu, on démontait et on rangeait les tapis de baguettes entrelacées et soutenues par des tréteaux de rondins. Parfois la passerelle était emportée par des crues estivales subites... Quel travail pour reconstituer l'ensemble!

Après l'avoir traversée, nous suivons la Semois jusqu'au confluent du ruisseau du Rebais (Réboué).



Les anciennes ardoisières sont aujourd'hui inaccessibles aux visiteurs car elles abritent diverses espèces de chauves-souris protégées par le service de la conservation de la nature et des espaces verts.

Nous suivons la rive droite du ruisseau après avoir traversé le pont des Romains. La promenade en sous-bois est très agréable et nous irons vers les limites des anciennes communes de Laforêt, Sugny et Mouzaive où nous profiterons d'une halte pour nous restaurer en admirant les vieux chênes dont le chêne au visage.

On n'aperçoit ce visage que lorsqu'on quitte le sentier et qu'on cherche bien. Certains touristes n'ont vraiment pas d'imagination, pourtant: les bandes dessinées et les dessins animés, les légendes, les croyances...

Victor Joly, dans "Les Ardennes" en 2 vol. publiés en 1854, évoque le culte des

arbres et, on s'étonne de voir, comme lui déjà, des troncs énormes, morts, qui bientôt seront disparus bien qu'ils aient incarné la vitalité et la robustesse, la longévité et la sagesse de l'âge.

Le chemin de Sedan, chemin de crêtes qui ne quitte les hauteurs que pour passer les rivières à gué, fut emprunté anciennement par les pèlerins de Saint-Hubert mais aussi par les différentes armées lors des guerres. Cette voie nous ramène vers le Ban l'Abbé, où l'on descend vers le ruisseau de Membre ou Membrette. Une cachette du Maquis est encore visible à un carrefour. Plus loin, on remarque à peine la fontaine Sainte-Agathe à proximité de la Membrette.

Autrefois, quatre moulins à eau fonctionnaient dans cette vallée. En amont, les moulins d'en Haut et Jean Lambert. En aval, le moulin Simonis et celui de Membre en bordure de la Semois. Ils sont devenus des établissements hôteliers.

Lorsque nous avons traversé le pont construit en 1867, nous rejoignons la route Membre-Sugny et nous rentrons dans les bois vers l'ancien pont du Ru de Membre qui tombe peu à peu en ruines. Le chemin qui reliait autrefois Bagimont à Laforêt enjambait la Membrette à cet endroit. On suivra ensuite le bief du Moulin Simonis.

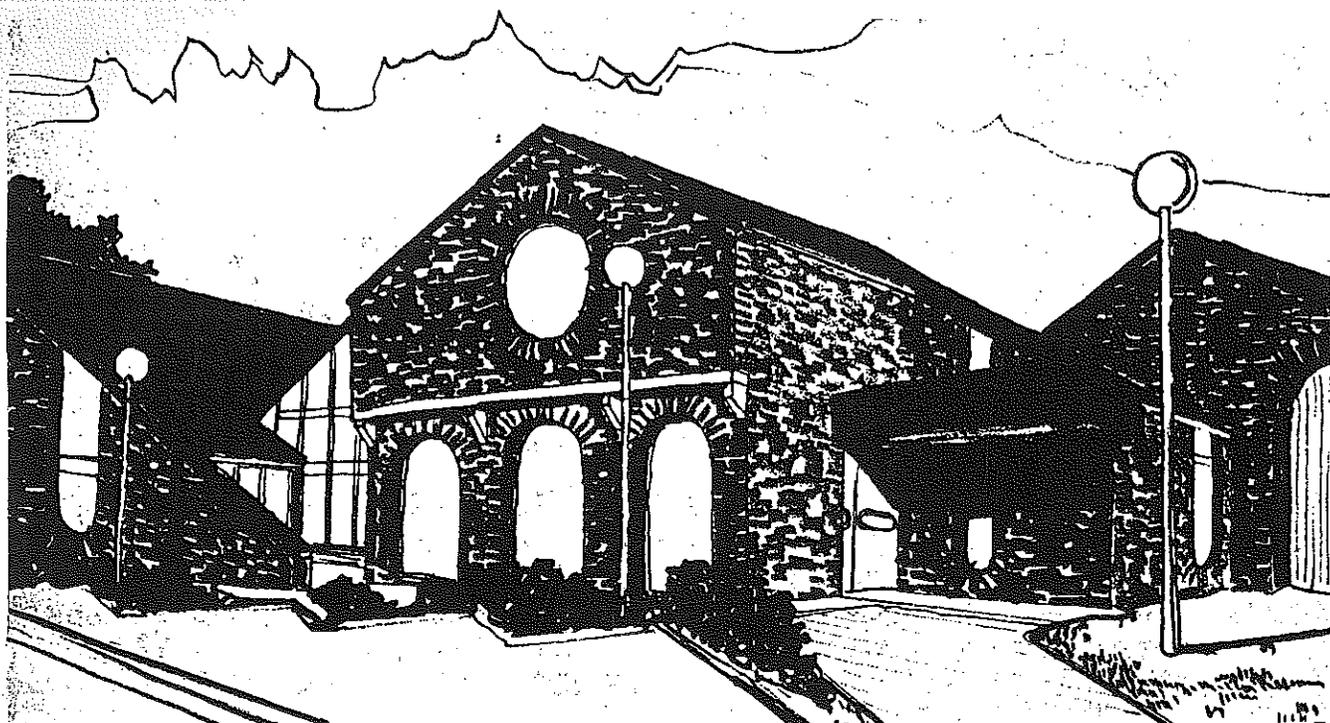
Plus loin, la montée est rude pour rejoindre le Chenais, ancien plateau cultivé à la fin du XIXe s. Il est maintenant enrésiné en grande partie.

C'est aux Sept chemins qu'il faut choisir! Allonger la promenade vers des points de vue surplombant Laforêt, ou descendre directement vers le village qui s'est développé entre deux collines, les Rochettes et la Aye bordée par la Semois au nord et des autres côtés, sur 3,5 km, par l'ancien méandre asséché de la rivière recoupé par érosion.

Les vieilles maisons de pierres de schiste sont très nombreuses à Laforêt, notamment une ancienne forge qui permettait la fabrication des outils nécessaires aux artisans et aux fermiers mais aussi aux petites fabriques régionales.

Un beau coin est encore à visiter avant de rejoindre Vresse par un chemin de terre longeant la plaine alluviale. Il s'agit des abords du lavoir couvert, la "chambre des députés" disait-on dans certains villages car c'était là qu'on lavait le linge sale tout en discutant parfois âprement des événements. Tout près, se trouve l'abreuvoir où les animaux venaient se désaltérer. Le puits couvert fournissait l'eau nécessaire pour les travaux domestiques. On aperçoit, près d'une ferme restaurée, un séchoir à tabacs qui nous rappelle une activité typique des riverains de la Semois.

Le Centre culturel et touristique possède les collections se rapportant à cette culture.



Assoiffés, les Naturalistes boiront un verre avant de se quitter. Ils choisiront un jour de pluie pour visiter les salles du musée ou les expositions de la Glycine.

Guide: Pol LOISEAU.

#### BIBLIOGRAPHIE.

LAMBOT J-P., La Basse-Semois illustrée, Ed. Remy-Editeurs, 1982.

ROLAND, C.G., Orchimont et ses fiefs, Ed. Culture et Civilisation, 1980.

A CETTE PROMENADE...

#### Observations botaniques:

La principale observation qui mérite mention, est la découverte d'une station d'*Actaea spicata* (*Actée en épi*) au bord d'une pessière clairsemée, vestige d'une ancienne érablière de ravin.

Les botanistes présents lors de cette excursion, ont consacré leur journée à la détermination de certaines plantes aux caractères distinctifs proches. Comme par exemple:

- - *Festuca altissima* (*Fétuque des bois*) / *Festuca gigantea* (*Fétuque géante*).
- - *Sonchus arvensis* (*Laiteron des champs*) / *S. asper* (*L. épineux*) / *S. oleraceus* (*L. maraîcher*).
- - et à l'état végétatif, distinction de: *Stellaria nemorum* (*Stellaire des bois*) / *Myosoton aquaticum* (*Céraisie aquatique*) / *Circaea lutetiana* (*Circée de Paris*).
- - ...

A noter également le grand nombre d'espèces de fougères présent sur les rochers de la vallée de la Semois. Onze espèces ont été nommées:

- - *Asplenium ruta-muraria* (*Rue-de-muraille*).
- - *Asplenium trichomanes* (*Fausse capillaire*).
- - *Athyrium filix-femina* (*Fougère femelle*).
- - *Dryopteris carthusiana* (*Dryoptéris des chartreux*).
- - *Dryopteris dilatata* (*Dryoptéris dilaté*).
- - *Dryopteris filix-mas* (*Fougère mâle*).
- - *Gymnocarpium robertianum*, anciennement *Currantia robertiana* (*Lastrée du calcaire*).
- - *Phegopteris connectilis* (*Phégoptéris faux-polypode*).
- - *Polypodium vulgare* (*Polypode vulgaire*).
- - *Polystichum aculeatum* (*Polystic à aiguillons*).
- - *Pteridium aquilinum* (*Fougère-aigle*).

#### Observations ornithologiques:

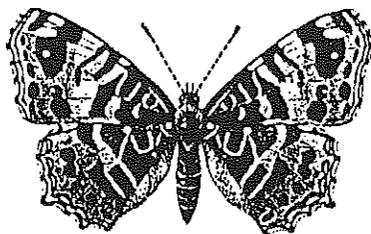
A signaler plusieurs trille très aigu et plaintif, entendus à quelques centaines de mètres en aval du pont Saint-Lambert de Vresse. Nous les avons identifiés comme étant ceux d'un Grèbe castagneux. Présence à confirmer sur ce type de ruisseau au courant rapide et à cette saison.

#### Observations entomologiques:

##### *Araschnia levana*

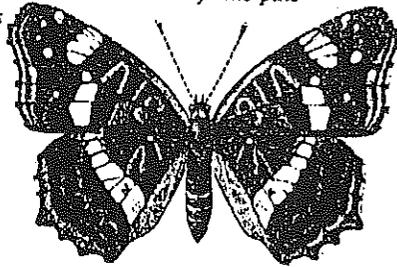
1<sup>re</sup> génération

♀ Dessus brun-jaune avec un réseau confus de marques noires



2<sup>e</sup> génération (f. prorsa)

♀ Dessus brun foncé avec des bandes discales jaune pâle



##### *Araschnia levana* (carte géographique):

Cette espèce de papillon compte deux générations et plus par an et possède un fort dimorphisme saisonnier entre les individus printaniers et estivaux.

Envergure: 32 à 38 mm. Vole dans les bois clairs. 1<sup>re</sup> génération: mai-juin; 2<sup>ème</sup> génération: août-septembre. Chenilles noires avec épines brunâtres, grégaires, sur les orties.

#### Observations mycologiques:

Nous avons identifié en ce mois d'été, les espèces suivantes:

- - *Amanita fulva* (*Amanite fauve*).
- - *Amanita rubescens* (*Amanite rougissante, Golmotte*).
- - *Collybia peronata* (*Collybie guêtrée; Marasme brûlant*).
- - *Marasmius rotula* (*Marasme petite roue*).
- - *Porphyrellus porphyrosporus* (*Bolet porphyre*).
- - *Russula violeipes* (*Russule à pied violet*).
- - *Tylopilus felleus* (*Bolet de fiel; Chicotin*).

Rapporteurs des observations: Emile Gérard et Gérard Lecomte.

**Dimanche 20 août 1995:** TORGNY - Journée d'observation en Gaume et en Lorraine.

Sept ornithologues ont rejoint le village de Torgny pour participer à une journée d'observation en Gaume et en Lorraine.

Vers 9h20, nous quittons notre lieu de rendez-vous pour gagner les étangs de pêche de Vélosnes (France). Ce premier site permet l'observation de 26 espèces d'oiseaux parmi lesquelles une **Bergeronnette printanière**, une **Pie-grièche écorcheur (mâle)**, des **Hirondelles de rivage**, un **Martinnet noir (probablement une des dernières données du passage postnuptial)**, le **Grèbe huppé**, la **Gallinule poule d'eau** et la **Foulque macroule**.

De retour sur le territoire de Torgny près de la frontière franco-belge, nous admirons une centaine de **Linottes mélodieuses** et quelques **Chardonnerets élégants** se nourrissant dans un pré.

Nous prospectons ensuite entre Torgny et Lamorteau-Harmoncourt. Deux jeunes **Pies-grièches écorcheurs** sont nourris par leur mère. Quelques centaines de mètres plus loin, cinq silhouettes posées sur les fils barbelés attirent notre attention; l'identification révèle une famille de **Tariers pâtres** (2 adultes et 3 juvéniles). Nous traversons la chaussée afin d'observer les prairies situées sur la plaine alluviale de la Vire. Très rapidement, l'émotion s'empare du groupe; jumelles et longues-vues sont rapidement dirigées vers le sommet d'une aubépine et la mise au point est ultra rapide. Et pour cause! Un mâle de **Pie-grièche à tête rousse** vient de se poser. Nous assistons à des captures de coléoptères et aux nourrissages d'un jeune [voir note

**PIE-GRIECHE A TETE ROUSSE:**  
L'observation d'une Pie-grièche à tête rousse accompagnée de sa progéniture constitue une scène rare en Belgique car la reproduction de l'espèce n'avait plus été prouvée depuis 1982!

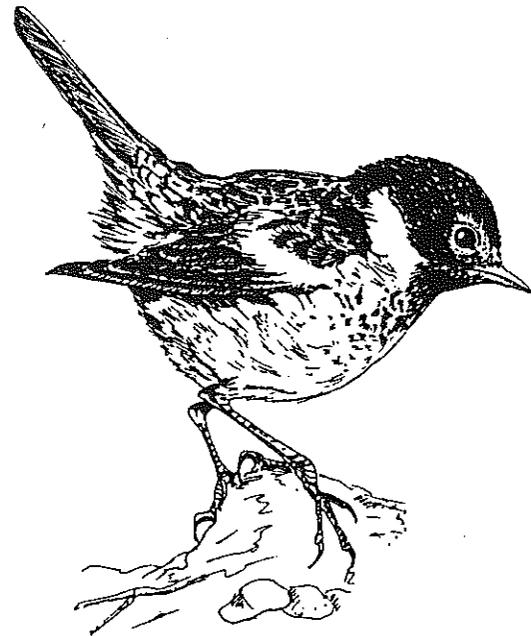
*en encadré*) (deux autres juvéniles ont été observés mais ils semblaient indépendants). Curieusement la femelle n'est pas observée ce 20 août (ni lors de mon repérage du 19/08/95). Etait-elle déjà repartie vers l'Afrique?

Vers midi, nous arrivons à l'étang de Latour. Cet étang est en fait un bassin d'écrêtement de la Vire, permettant de limiter les risques d'inondation. D'un point de vue ornithologique, ce plan d'eau artificiel représente un arrêt privilégié pour les anatidés et les limicoles migrant à l'intérieur des terres.

Nous y observons entre autres, des **Canards colverts**, des **Sarcelles d'hiver et d'été**, deux **Canards souchets**, des **Grèbes castagneux**, deux **Cygnes tuberculés**, un **Harle bièvre (donnée assez étonnante en août!)**, une **Bergeronnette des ruisseaux**, un **Bruant des roseaux**, un **Martin-pêcheur**, des **Chevaliers culblancs** et des **Chevaliers guignettes**.

La prospection du dernier site de notre périple, à Termes (commune de Chiny), se fera presque exclusivement à partir des voitures car de fortes averses arrosaient la région. Nous noterons tout de même la présence d'un **Milan royal**, d'un **Tarier des prés**, de **Grives litornes**, d'un **groupe d'environ quatre cents Vanneaux huppés** et un rassemblement d'**Hirondelles de rivage**.

Vers 16h, vaincus par les intempéries (pluies et orages), nous décidons de mettre un terme à cette exceptionnelle journée d'observation.



**LE TRAQUET PATRE.**

Saxicola torquata.  
(Illustration extraite de « Découverte nature à Torgny » G. Weyembergh.)

**Samedi 16 septembre 1995:** Pondrôme - Prospection ornithologique.  
 Guide: Frédéric DERMIEN.

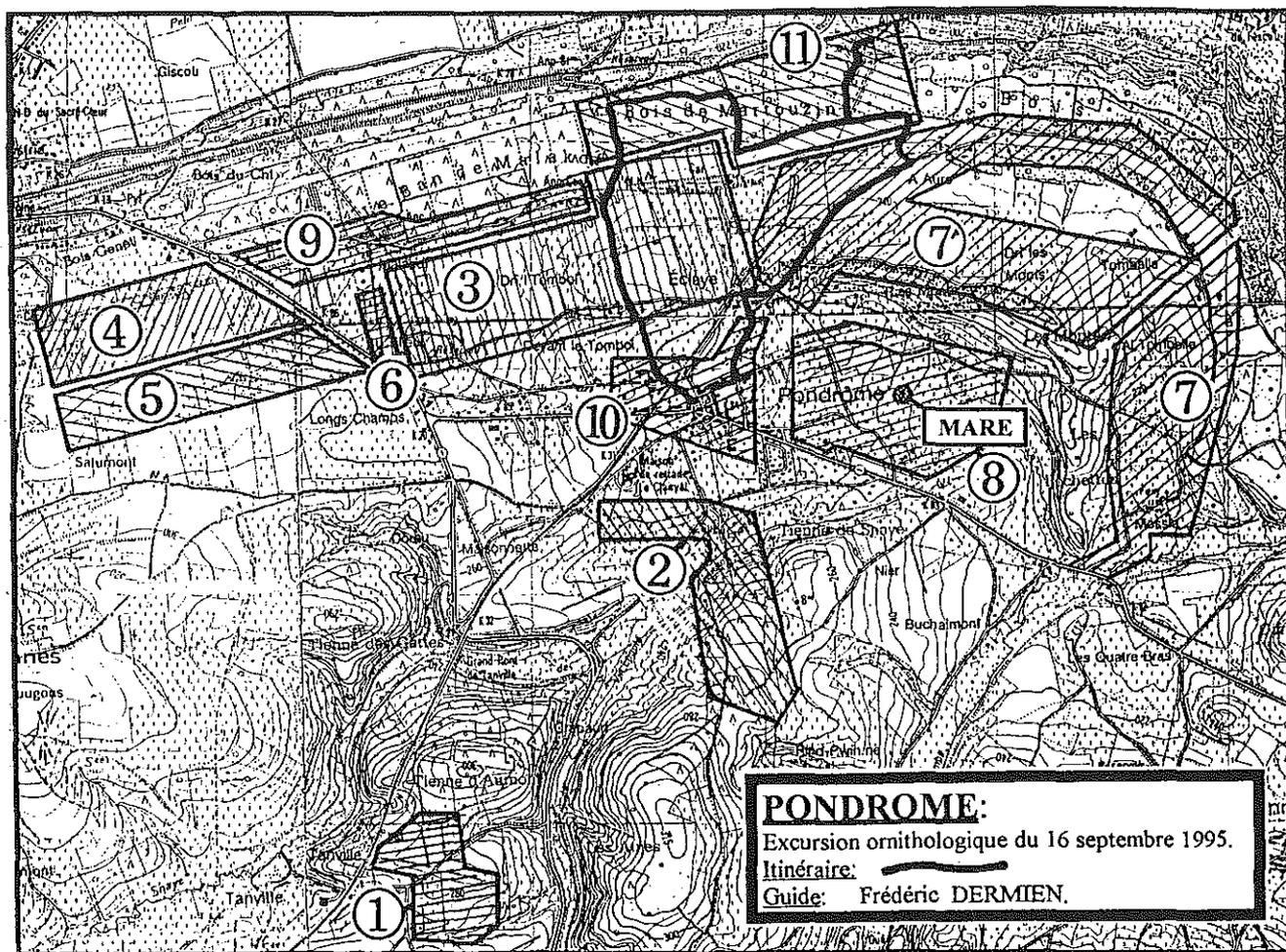
Nous vous livrons ci-après les résultats d'une campagne de prospection ornithologique réalisée à Pondrôme et environs. Frédéric DERMIEN a réalisé quatre repérages au courant du mois de juin 1995 et guidé l'excursion du 16 septembre.

Le mois de juin concerne essentiellement des espèces cantonnées, tandis que les oiseaux rencontrés lors de l'excursion de septembre sont migrateurs, erratiques ou en pré-rassemblement d'automne.

Le nombre d'espèces (68) recensé atteste de la grande bio-diversité de la région. On épinglera trois cantons de **Pie-grièche grise** et également trois cantons de **Pie-grièche écorcheur**. On notera la présence de **Traquets pâtres**, de **Traquets tariers**, du **Rossignol philomèle**, de l'**Hypolaïs polyglotte**, de la **Caille des blés**...

Il y a lieu de signaler au centre du carré N° 8 (*voir carte*), une mare non répertoriée sur la carte I.G.N., qui mériterait un inventaire botanique et où on a pu voir un **grèbe castagneux** et une **bécassine des marais**.

#### CARTE DES CANTONS PROSPECTES.

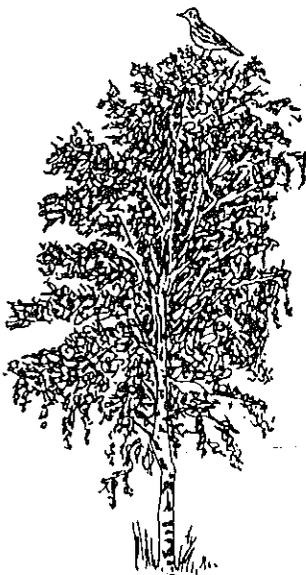


## LISTE DES ESPECES OBSERVEES

Liste transmise à la Centrale Ornithologique Aves (C.O.A.) - Famenne  
Responsable Etienne Imbreckx.

Illustration extraite de « Découverte nature à Torgny » G. Weyembergh.

- {1} repérage du 17/06/95.  
{2} repérage du 18/06/95.  
{3} repérage du 21/06/95.  
{4} repérage du 25/06/95.  
{5} excursion du 16/09/95.



LE PIPIT DES ARBRES  
*Anthus trivialis*

|                              | ZONE 1 Tanville | ZONE 2 Pondrôme Sud | ZONE 3 Pondrôme "Dri l' Tombol" | ZONE 4 Beauraing Sud | ZONE 5 Beauraing "Salumont" | ZONE 6 Pondrôme "Au tilleul" | ZONE 7 Pondrôme Mossia | ZONE 7bis Pondr. "Dri les monts" | ZONE 8 Pondrôme (mare+environ) | ZONE 9 Pondrôme "Malakof" | ZONE 10 Pondr. + Eclaye villages | ZONE 11 Bois de Martouzin |
|------------------------------|-----------------|---------------------|---------------------------------|----------------------|-----------------------------|------------------------------|------------------------|----------------------------------|--------------------------------|---------------------------|----------------------------------|---------------------------|
| Accenteur mouchet            |                 |                     | {2}                             | {3}                  |                             |                              |                        |                                  |                                |                           | {5}                              |                           |
| Alouette des champs          | {2}             | {1}                 | {1}                             | {2}                  | {3}                         |                              | {4}                    |                                  |                                | {4}                       |                                  |                           |
| Bécassine des marais         |                 |                     |                                 |                      |                             |                              |                        |                                  | {5}                            |                           |                                  |                           |
| Bergeronnette des ruisseaux  |                 |                     |                                 |                      |                             |                              |                        | {5} 2ex                          | {5}                            |                           |                                  |                           |
| Bergeronnette grise          | {2}             | {1}                 | {2}                             |                      | {3}                         |                              | {4}                    |                                  | {5}                            |                           | {5}                              |                           |
| Bergeronnette printanière    |                 |                     |                                 |                      |                             |                              |                        |                                  |                                |                           | {5}                              |                           |
| Bouvreuil pivoine            |                 |                     |                                 |                      |                             |                              | {4}                    |                                  |                                |                           |                                  |                           |
| Bruant des roseaux           |                 |                     |                                 |                      |                             |                              |                        |                                  | {5}                            |                           |                                  |                           |
| Bruant jaune                 |                 | {1}                 | {1}                             | {2}                  | {3}                         | {3}                          | {4}                    | {4}                              | {5}                            |                           | {4}                              |                           |
| Buse variable                | {2}             | {1}                 | {1}                             | {2}                  | {3}                         |                              | {4}                    | {4}                              |                                |                           | {5}                              |                           |
| Caille des blés              | {1}             |                     |                                 |                      |                             |                              |                        |                                  |                                |                           |                                  |                           |
| Chardonneret élégant         |                 |                     |                                 |                      |                             |                              | {4}                    | {4}                              |                                |                           | {5}                              |                           |
| Choucas des tours            |                 |                     |                                 |                      |                             |                              |                        |                                  |                                |                           | {4}                              | {5}                       |
| Corbeau freux                | {2}             |                     |                                 |                      |                             |                              |                        |                                  |                                |                           | {5}                              |                           |
| Cormoran (Grand -)           |                 |                     | {5}                             |                      |                             |                              |                        |                                  |                                |                           |                                  |                           |
| Cornelle noire               | {2}             | {1}                 | {1}                             |                      | {3}                         |                              |                        | {4}                              |                                | {4}                       | {5}                              |                           |
| Coucou gris                  |                 |                     |                                 |                      |                             |                              | {4}                    |                                  |                                |                           |                                  |                           |
| Étourneau sansonnet          | {2}             | {1}                 | {1}                             | {2}                  | {3}                         |                              | {4}                    | {4}                              |                                |                           | {5}                              |                           |
| Faisan de colchide           | {2}             |                     |                                 | {2}                  |                             |                              |                        | {4}                              |                                |                           |                                  |                           |
| Faucon crécerelle            |                 | {1}                 |                                 |                      |                             | {3}                          |                        |                                  |                                |                           |                                  |                           |
| Fauvette à tête noire        | {2}             | {1}                 | {1}                             | {2}                  | {3}                         | {3}                          | {4}                    | {4}                              | {4}                            |                           | {5}                              | {5}                       |
| Fauvette babillarde          | {2}             |                     | {2}                             |                      | {3}                         |                              | {4}                    | {4}                              | {4}                            |                           |                                  |                           |
| Fauvette des jardins         |                 | {1}                 | {1}                             | {2}                  |                             |                              | {4}                    |                                  |                                |                           |                                  |                           |
| Fauvette grisette            | {2}             |                     | {2}                             |                      | {3}                         |                              | {4}                    | {4}                              |                                |                           | {5}                              |                           |
| Geai des chênes              | {2}             |                     |                                 |                      |                             | {3}                          |                        |                                  | {4}                            | {4}                       |                                  |                           |
| Grèbe castagneux             |                 |                     |                                 |                      |                             |                              |                        |                                  | {4}                            |                           |                                  |                           |
| Grimpereau des jardins       |                 |                     |                                 |                      |                             |                              |                        |                                  |                                |                           |                                  | {5}                       |
| Grive draine                 |                 |                     | {5}                             |                      |                             |                              |                        |                                  |                                |                           |                                  |                           |
| Grive musicienne             | {2}             | {1}                 | {5}                             |                      |                             |                              |                        |                                  |                                | {4}                       |                                  |                           |
| Héron cendré                 |                 |                     |                                 |                      |                             |                              |                        |                                  | {4}                            |                           |                                  |                           |
| Hirondelle de fenêtre        |                 | {1}                 |                                 |                      |                             |                              |                        | {4}                              | {4}                            |                           | {5}                              |                           |
| Hirondelle rustique          | {2}             | {1}                 | {1}                             | {2}                  | {3}                         | {3}                          | {4}                    | {4}                              | {4}                            |                           | {5}                              |                           |
| Hypolaïs polyglotte          |                 |                     |                                 |                      | {3}                         |                              |                        |                                  |                                |                           |                                  |                           |
| Linotte mélodieuse           | {2}             | {1}                 | {1}                             | {2}                  | {3}                         |                              | {4}                    |                                  | {4}                            |                           | {5}                              |                           |
| Martinet noir                | {2}             | {1}                 | {2}                             |                      | {3}                         |                              | {4}                    |                                  |                                |                           |                                  |                           |
| Merle noir                   | {2}             | {1}                 | {1}                             | {2}                  | {3}                         | {3}                          | {4}                    |                                  |                                |                           | {4}                              | {5}                       |
| Mésange à long. queue        |                 |                     |                                 |                      |                             |                              |                        | {4}                              |                                |                           |                                  | {5}                       |
| Mésange bleue                |                 |                     | {5}                             |                      |                             |                              |                        |                                  |                                |                           |                                  |                           |
| Mésange boréale              |                 |                     |                                 |                      |                             |                              |                        |                                  |                                |                           |                                  | {5}                       |
| Mésange charbonnière         |                 | {1}                 |                                 |                      |                             |                              |                        |                                  |                                |                           | {5}                              |                           |
| Mésange nonnette             |                 |                     |                                 |                      |                             |                              |                        |                                  |                                |                           |                                  | {5}                       |
| Moineau domestique           |                 | {1}                 |                                 |                      | {3}                         | {3}                          | {4}                    |                                  |                                |                           | {4}                              |                           |
| Moineau friquet              |                 |                     |                                 |                      |                             |                              |                        |                                  | {4}                            |                           |                                  |                           |
| Pic épeiche                  |                 |                     |                                 |                      |                             |                              |                        |                                  |                                |                           |                                  | {5}                       |
| Pic vert                     |                 |                     |                                 |                      |                             |                              |                        |                                  | {5}                            |                           |                                  |                           |
| Pie bavarde                  |                 |                     | {1}                             | {2}                  | {3}                         |                              |                        |                                  |                                |                           |                                  |                           |
| Pie-grièche écorcheur        | {1}             |                     | {2}                             |                      |                             |                              | {4}                    |                                  |                                |                           |                                  |                           |
| Pie-grièche grise            |                 |                     | {1}                             | {2}                  | {3}                         |                              |                        | {5}                              | {4}                            |                           |                                  |                           |
| Pigeon ramier                |                 |                     | {5}                             |                      | {3}                         | {3}                          | {4}                    | {5}                              |                                |                           |                                  |                           |
| Pinson des arbres            |                 | {1}                 |                                 |                      | {3}                         | {3}                          | {4}                    |                                  |                                |                           | {4}                              |                           |
| Pipit des arbres             |                 | {1}                 |                                 |                      |                             |                              |                        | {4}                              | {5}                            |                           | {4}                              |                           |
| Pipit farlouse               |                 |                     |                                 |                      |                             |                              |                        |                                  |                                | {5}                       |                                  |                           |
| Pouillot fitis               |                 | {1}                 | {1}                             | {2}                  |                             |                              |                        | {4}                              |                                |                           | {4}                              |                           |
| Pouillot siffleur            |                 |                     |                                 |                      |                             |                              |                        |                                  |                                |                           | {4}                              |                           |
| Pouillot véloce              | {2}             | {1}                 | {1}                             | {5}                  | {2}                         | {3}                          |                        | {4}                              | {4}                            |                           | {4}                              | {5}                       |
| Poule d'eau                  |                 |                     |                                 |                      |                             |                              |                        |                                  | {4}                            |                           |                                  |                           |
| Roitelet huppé               |                 | {1}                 |                                 |                      |                             |                              | {4}                    | {4}                              |                                | {4}                       |                                  |                           |
| Rosignol philomèle           |                 | {1}                 | {1}                             |                      |                             |                              |                        |                                  |                                |                           |                                  |                           |
| Rouge queue noir             |                 |                     |                                 |                      |                             |                              | {4}                    |                                  |                                |                           | {5}                              |                           |
| Rouge-gorge                  |                 | {1}                 | {1}                             |                      |                             |                              | {4}                    | {4}                              |                                |                           |                                  |                           |
| Rougequeue à front blanc     |                 |                     | {5}                             |                      |                             |                              |                        |                                  |                                |                           |                                  |                           |
| Sittelle torchepot           |                 | {2}                 |                                 |                      |                             |                              |                        |                                  |                                |                           |                                  | {5}                       |
| Tarier pâtre (traquet pâtre) |                 | {1}                 |                                 | {2}                  |                             |                              |                        |                                  | {5}                            | 3ex.                      |                                  |                           |
| Tourterelle des bois         | {2}             |                     | {1}                             |                      |                             |                              | {4}                    |                                  |                                |                           |                                  |                           |
| Tourterelle turque           |                 |                     | {2}                             |                      |                             |                              |                        |                                  |                                |                           | {4}                              |                           |
| Traquet tarier               |                 |                     | {5}                             |                      |                             |                              |                        |                                  |                                |                           |                                  |                           |
| Troglodyte mignon            |                 | {1}                 | {1}                             |                      |                             | {3}                          | {4}                    | {4}                              |                                | {5}                       | {5}                              | {5}                       |
| Vanneau huppé                | {2}             |                     | {2}                             |                      | {3}                         |                              |                        | {4}                              |                                | {4}                       |                                  |                           |
| Verdier d'Europe             |                 | {1}                 |                                 |                      |                             |                              |                        | {4}                              |                                |                           | {5}                              |                           |

### Dimanche 27 août 1995: Randonnée entre Saint-Remy et Torgny.

Nous nous retrouvons à douze par cette journée grisâtre pour parcourir 17 à 18 km essentiellement en forêt en suivant, en partie, la cuesta bajocienne.

Prenant la direction de Grandcourt puis, au sommet de la côte, un petit chemin à gauche, nous nous élevons de 90 m. et arrivons au lieu-dit « Les Possons ». D'ici, par beau temps, on bénéficie d'une vue intéressante sur une quinzaine de villages dont trois français situés à quelques centaines de mètres seulement. De cet endroit, l'on peut apercevoir également l'agglomération virtonnaise. Hélas! au moment de notre passage, le vent rabattit vivement les nuages bas qui se déchirèrent en lambeaux sur nos têtes, nous cachant momentanément même les villages les plus proches...

En descendant vers Grandcourt, nous découvrons, au-delà du village, sur les hauteurs du versant opposé donc vers l'ouest, la forêt qui nous abritera jusqu'à Torgny: le « Bois de la Côte ». Nous sommes bien au pays des cuestas...

Avant d'y pénétrer, nous passons à proximité, d'abord, de l'ancien fourneau de Rutelle (600 tonnes de fonte par an vers 1800 pour une consommation de 1300 tonnes de charbon de bois...) et, ensuite, d'un cimetière mérovingien découvert en 1953 et dont les 8 tombes fouillées datent du 7<sup>e</sup> siècle.

Le « Bois de la côte » que nous ne quitterons qu'en vue de Torgny nous protégera du vent et la seule averse du jour aura la bonne idée de tomber lorsque, bien installés autour d'une table sous abri, nous faisons halte pour siroter un jus ou croquer une pomme...

Descendant le revers de la cuesta, nous passons près de la réserve naturelle, visitons au passage la chapelle de l'ermitage consacré à Notre-Dame de Luxembourg et, longeant les vignobles, débouchons dans la campagne et arrivons à Torgny de bonne heure.

Nous nous émerveillons une fois de plus en redécouvrant ce joli village fleuri et, après un dernier arrêt à la fontaine-lavoir du centre, choisissons comme dernière « chapelle » la terrasse toute proche de « La Ramonette »...

Les lecteurs intéressés par Torgny reliront avec intérêt les pages 85 et 86 des Barbouillons 1987 de la plume de notre ami Jean-Claude Lebrun.

Pol MABOGE.

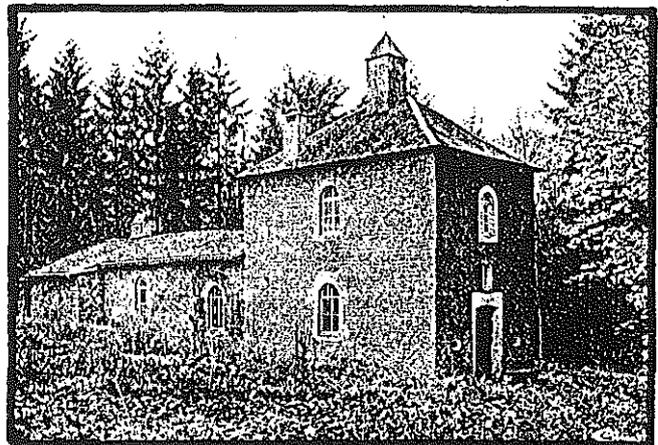


Fig. 1: Torgny - Chapelle de l'Ermitage

### Samedi 9 septembre 1995: Randonnée entre Torgny et Montmédy.

Nous retrouvant à huit ce matin à Torgny, nous prenons la direction de Montmédy par le chemin des écoliers...

S'il n'y a que 8,5 km de Torgny à Montmédy par Vélosnes et Villécloye, c'est-à-dire par la D118, nous trouverons le moyen de musarder dans la nature de 10h à 19h ... par d'agréables petits chemins et de n'arriver au but qu'après 25 km de randonnée douce...

Descendant le village vers l'ouest, nous traversons la Chiers après 10 minutes de marche et entrons en France à Vélosnes.

De Vélosnes, nous nous rendons à Othe en contournant par le Sud la colline de la Ramonette dénommée autrefois Romanette. Cette colline d'où l'on jouit d'une superbe vue sur la Chiers a été utilisée jadis par les Tréviures et les Romains. Les Français y avaient érigé, à partir de 1935, un ensemble de forts constituant un prolongement de la ligne Maginot. En descendant vers Othe par le versant S.-O. de cette colline, nous apercevons le bloc d'entrée de ces fortifications, bloc relié par passages souterrains à 4 blocs installés sur le plateau.

Cette colline calcaire jadis plantée de vignes est aujourd'hui une réserve naturelle bien connue de nos botanistes spécialement pour ses nombreuses variétés d'orchidées.

Descendant vers Othe, nous découvrons la jolie vallée de l'Othain que nous allons remonter jusqu'à Marville. Le soleil nous rejoint à midi au moment où nous nous installons pour le pique-nique. Il est le bienvenu.

Poursuivant notre balade le long de l'Othain, nous découvrons le lac de Marville. Ce lac et le camping y attenant constituent un centre de loisirs offrant la possibilité de pratiquer la planche à voile, le canotage et la pêche.

Il est presque 3 heures quand nous franchissons la poterne de Marville et débouchons près de l'église Saint-Nicolas dans laquelle se déroule à ce moment une messe d'enterrement.

Nous admirons au passage les maisons des 15<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> siècles de la rue principale et nous dirigeons vers l'église Saint-Hilaire, son cimetière et son ossuaire.

Guidés par Roland Behr, nous avons visité ces sites le dimanche 10 octobre 1993 lors d'un mémorable week-end culturel en France dont on relira avec intérêt le compte-rendu très détaillé de Maurice Evrard pages 127 à 144 et, pour ce qui concerne Marville, pages 142 et 143.



**Fig. 2: Marville**  
Maison des Drapiers  
(portail XVI<sup>me</sup> siècle).



**Fig. 3: Marville.**  
Eglise Saint-Hilaire.  
(Christ aux liens, XVI<sup>me</sup> siècle).

Cependant, nous n'avions pas eu alors la possibilité de visiter l'église Saint-Hilaire, ancienne église paroissiale de Marville. Ce 9 septembre 95, nous avons eu la chance d'y effectuer une visite. C'est un véritable musée. L'on peut y admirer de superbes monuments funéraires sculptés aux 14<sup>e</sup>, 15<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> siècles pour les riches familles du bourg alors très prospère et beaucoup plus peuplé qu'aujourd'hui.

A la sortie du cimetière, nous nous arrêtons à l'ossuaire contenant quelque 40.000 crânes et des piles d'ossements et où l'on peut lire l'inscription: « Nous avons été comme vous, vous serez comme nous, priez Dieu pour nous ». Nous nous attardons encore devant une Pietà et un Christ aux liens (15<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> s.) avant de poursuivre notre chemin.

Prenant la direction N.-O., nous nous dirigeons vers Montmédy par Flassigny, Villécloye et Iré-les-Prés.

Nous jetons un dernier coup d'oeil sur le lac de Marville avant d'entrer dans le « Petit Bois » au lieu-dit « La Maladrerie » à 1 km de l'ossuaire... Nous passons à côté d'une importante faisanderie, traversons une voie romaine et arrivons à Flassigny. Un beau village, propre, paisible, d'une quarantaine d'habitants avec une église et deux châteaux... Le plus important date du 18<sup>e</sup> siècle et est en pleine restauration. Il est aménagé en auberge.



**Fig. 4: Montmédy.**

(Echauguette du mur d'enceinte de la ville basse édifée en 1681, par Vauban)

Poursuivant dans la même direction et nous élevant de 70 m. environ, nous débouchons sur un plateau dont nous pouvons découvrir, vers l'ouest, un vaste paysage vers la Meuse et Stenay à une quinzaine de kilomètre à vol d'oiseau. Abandonnant ici la D208 qui file alors plein Sud vers l'aérodrome de Marville proche de 2 km, nous continuons vers le N.-O.

Nous apercevons bientôt au loin les deux tours de l'église de Montmédy-Haut.

Il sera presque 19h. quand nous retrouverons la Chiers et nos voitures à Montmédy-Bas après avoir effectué un crochet par Villécloye suivi d'un autre par Iré-les-Prés.

Après avoir récupéré les véhicules laissés à Torgny, nous avons passé la soirée à Thonnelle où nous nous sommes restaurés.

#### Illustrations:

- Fig. 1: « Randonnées en Pays de Torgny » - J.C. Léonard et A. Pierlot.
- Fig. 2 et 3: « Marville - Porte du Luxembourg » - S.I. de Montmédy.
- Fig. 4: « Montmédy » - S.I. de Montmédy.

Pol MABOGE.



Samedi 22 juillet.

**NOTE: Epipactis leptochila en Calestienne centrale.**

Les conditions climatiques du mois de juin et de la première moitié du mois de juillet 1995, ont été très favorables à la croissance et à la floraison de différentes espèces d'Epipactis dans notre région.

En particulier, elles ont permis d'observer dans de bonnes conditions dans les bois calcaires de Ave-et-Auffe, une soixantaine d'Epipactis ressemblant à Epipactis helleborine, mais moins vigoureux, à floraison plus précoce, à feuilles moins nombreuses, plus petites et plus molles, à bractées très longues et à rostellum éphémère. Les années précédentes, cette floraison était souvent peu caractéristique ou avortée. Il apparut, après consultation de Monsieur Pierre Delforge (1) que ces plantes possédaient toutes les caractéristiques d'Epipactis leptochila.

D'autres observations simultanées ont été faites par Daniel Tyteca aux environs de Rochefort (Rond du Roi), de Belvaux (Bois Niau) et surtout de On, dans la nouvelle réserve des R.N.O.B. (65 plantes). Ceci étoffe singulièrement les mentions d'Epipactis leptochila en Belgique, jusqu'ici fort rares.

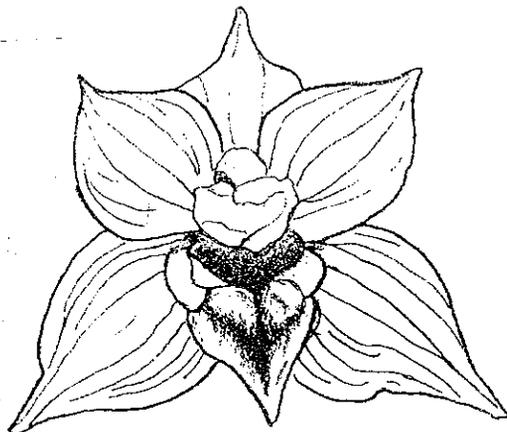
L'espèce est très probablement passée inaperçue par confusion avec Epipactis helleborine, et pourrait posséder une aire de répartition plus large. Elle fleurit - à quelques jours près - en même temps que Epipactis atrorubens et Epipactis muelleri (pour qui 1995 fut aussi une année faste), et dix à quinze jours avant Epipactis helleborine (2).

M. C. Delvaux de Fenffe.

Bibliographie:

(1) « Guide des Orchidées d'Europe, d'Afrique du Nord et du Proche-Orient » : par P. Delforge; édition « Delachaux et Nestlé » 1994, page 75.

(2) Un article sur ce sujet, en collaboration avec D. Tyteca, est paru dans « Les Naturalistes Belges » numéro 76,3 - spécial « Orchidées n° 8 » - juillet/septembre 1995.



Samedi 23 septembre.

Equipe "sensibilisation des jeunes":  
compte rendu de la sortie spéléo.

Baptême des profondeurs de la terre: les p'tits loups s'initient à la spéléo.

Ils étaient huit au rendez-vous donné le 23 septembre au Belvédère de Han.

Tous impressionnés et excités: ce n'est pas tous les jours qu'on a la chance d'explorer un trou...

Bruno Marée et Dominique Dury, spéléologues chevronnés, s'étaient gentiment proposés de guider leur première descente.

La matinée a commencé par une chouette démonstration du matériel et des techniques de base de la spéléologie. Bruno et Dominique nous ont expliqué le fonctionnement de la lampe à carbure et ont permis à chacun de monter (avec la poignée Jumar) et descendre (avec le boudrier) d'une branche d'un pin. Les enfants se sont également entraînés à monter et descendre une échelle de corde.

Le moment tant attendu arrivé, nous nous sommes dirigés vers le Trou Maulin, casque sur la tête et lampe de poche à la main.

Je ne vous raconterai pas cette expérience, chacun l'ayant vécue à sa façon... Je donne plutôt la parole à chaque enfant "interviewé" à la sortie de la grotte:

Céline Dury: "Bien, et je voudrais continuer à aller dans la grotte" (avec un papa comme Dominique, il y a de l'espoir que son rêve soit exaucé!).



D'après C. Barthélémy.

Amandine Lavis: "Bof! J'ai pas aimé!"

Anne Philippe: "Au début j'avais peur. Après, ça allait un peu mieux.

Je suis contente de l'avoir fait mais je ne le referai pas une deuxième fois..." (Bravo à Amandine et Anne qui ont eu le courage et la volonté de dominer leur peur!)

Manon Moulin: " C'était gai. Je croyais que nous devrions ramper tout le temps et en fait c'était parfois grand; parfois étroit..."

Marc Modave: "Moi, j'aimerais bien recommencer."

Evan Moulin: " Super méga cool!"

Anaël Lieckens: " Le mieux, c'était quand on a recommencé dans l'autre sens parce que c'était difficile!"

Alica Lieckens: " J'aimais bien mais c'était trop difficile."

Merci à Bruno et Dominique de nous avoir consacré cette matinée ... Qui sait? Peut-être auront-ils provoqué l'une ou l'autre passion?

Claire BRENU.

La prochaine sortie des enfants est prévue pour le

SAMEDI 13 JANVIER APRES-MIDI (de 13 à 16 heures).

Le sujet de l'activité: moulage d'empreintes d'animaux.

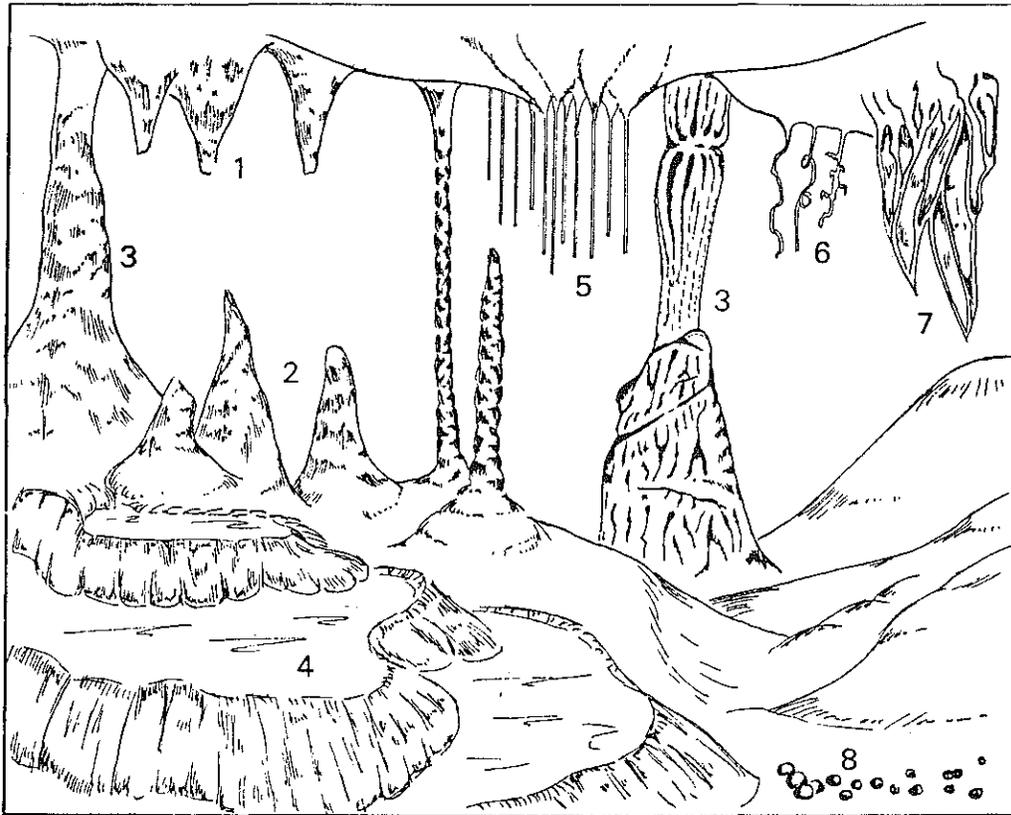
Réserver pour le 10 janvier au plus tard. Retéléphoner la veille de la sortie afin de confirmer car s'il gèle, la sortie sera reportée (le plâtre ne prendrait pas bien).

Claire Brenu,  
Rue des Marmozets,1,  
5560 CIERGNON.  
Tél. 084/37 80 97

Rendez-vous: chez Marc et moi à 13 heures. J'emmènerai les enfants avec ma voiture au lieu de la sortie (sans doute à Hour). Si les enfants sont nombreux, je ferai peut-être appel à un(e) chauffeur supplémentaire. (J'en parlerai la veille, lors de nos contacts téléphoniques.) Les enfants (sans leurs parents...) de 6 à 12 ans environ sont les bienvenus.

Pour rappel, voici les sujets des sorties déjà effectuées:

- initiation à la botanique et aux plantes comestibles. Guide: Catherine Andrianne
- libellules et papillons. Guides: Marc Paquay et Claire Brenu
- champignons. Guide: Arlette Gelin
- malacologie. Guide: Bruno Marée
- spéléologie. Guides: Bruno Marée et Dominique Dury.



1. Stalactites, 2. stalagmites, 3. colonnes, 4. gour, 5. fistuleuse ou macaroni, 6. excentriques ou hélictiques, 7. draperies, 8. pisolithes ou perles des cavernes.

"Les grottes" Environnement 1/86

APPEL.

Pour les prochaines sorties, j'attends vos propositions, vos idées... qu'elles émanent des enfants (Que désirent-ils?) ou des adultes compétents (Que se proposent-ils de guider?)

Que les futurs guides se rassurent: les p'tits loups ne les mangeront pas et j'accompagne chaque sortie.

La sortie dure plus ou moins 3 heures.

Claire BRENU.

Les 28, 29 et 30 octobre.

Les NATUS à TROYES.

"Il aurait fallut du soleil...

Tomb' de l'eau, tomb' de l'eau..."

Air connu des Natus, accompagnant habituellement les sorties "culturelles": rappelez-vous la Meuse et ses grandes eaux, en octobre 1993.

Cette fois, c'est en Champagne que nous portent nos roues et plus spécialement à TROYES.

Ce samedi 28 octobre 1995, une quinzaine de nos membres se retrouvent à l'heure convenue à l'auberge de jeunesse de Rosières, à quelques km de la ville. Un bref exposé du guide situe le programme de ces trois journées de réelles découvertes.

Le premier jour, une visite guidée (par une sympathique Troyenne du syndicat d'initiative) nous a fait parcourir la vieille ville, avec quelques arrêts prolongés pour approfondir (hélas, si peu) les techniques de la construction, de la sculpture médiévale et de l'art du vitrail. La fin de l'après-midi sera consacrée à la visite de la maison de l'outil.

Le deuxième jour, une visite plus libre d'un autre quartier de la ville où se situent: la cathédrale, le musée archéologique, la collection d'art moderne, la pharmacie de l'hôtel-Dieu, le musée historique avec sa section consacrée à la bonneterie.

Enfin, le dernier jour se déroulera tout autour des lacs du Temple, d'Orient et Amance, dans le domaine de 70.000 ha. (septante mille hectares, vous avez bien lu) que constitue le Parc National Régional de la Forêt d'Orient.



Parc  
naturel  
régional  
de la Forêt d'Orient



RUELLE DES CHATS.

Si vous le voulez bien, voyons un peu plus en détail ce menu copieux, mais cependant bien digéré, ce qui prouve la vitalité et l'endurance des participants.

Si Reims peut être considérée comme la capitale religieuse de la Champagne (avec sa prestigieuse cathédrale où les rois de France étaient sacrés), si Châlons-sur-Marne en est la capitale administrative, TROYES en a toujours été la capitale dans les domaines: économique, culturel, industriel, artistique et politique. Ce qui en fait une ville riche en souvenirs du passé, les dernières guerres l'ayant épargnée.

Nous n'allons pas retracer dans le détail toutes les découvertes faites par le groupe à cette excursion. Plantons cependant le décor.

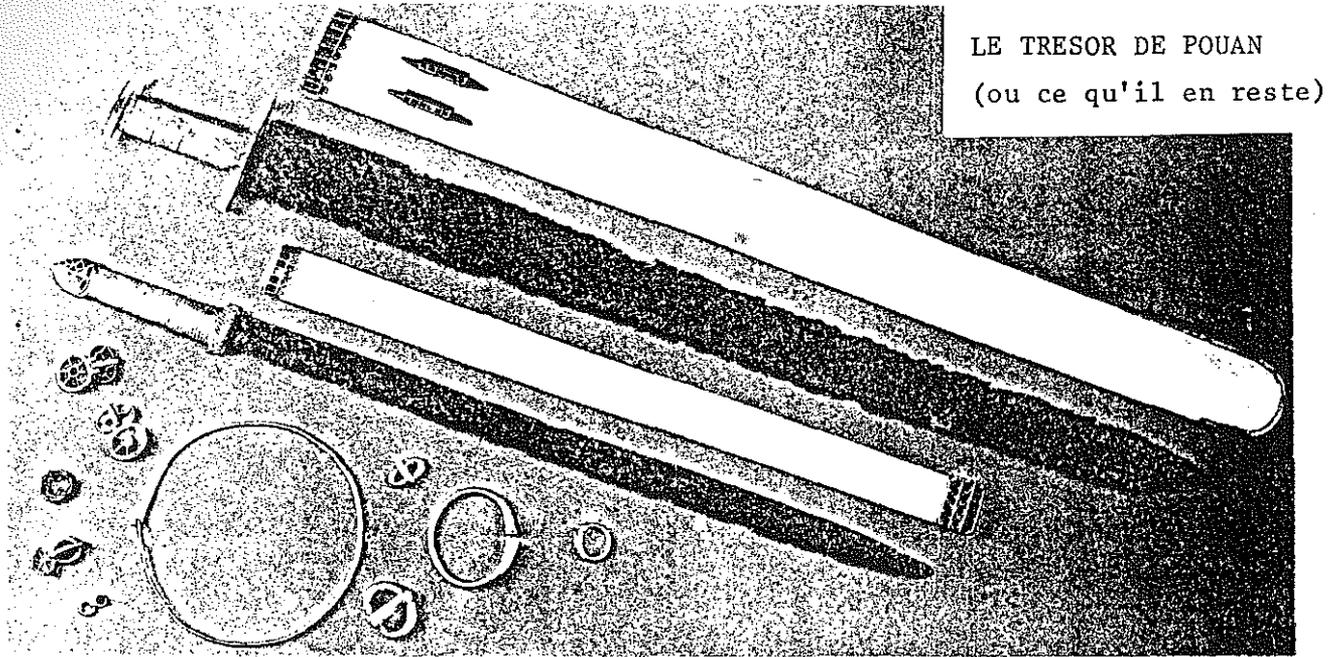
Située dans cette vaste dépression qu'est le bassin parisien et qui s'étend jusqu'aux contreforts de l'Ardenne et des Vosges, Troyes se trouve en quelque sorte à cheval entre deux Champagnes: la sèche (ou crayeuse) au nord et à l'ouest et l'humide, à l'est et au sud. Ce qui explique l'évolution de la cité, depuis ses origines jusqu'à l'ancien Régime.

Lorsque les Romains font la conquête de la contrée, ils trouvent plusieurs tribus celtes établies dans des centres déjà importants: les REMES à Reims, les TRICASSES à Troyes. Contrairement à ce qui se passe dans nos contrées où les tribus opposent une vive résistance à l'envahisseur venu du sud, les Rèmes et les Tricasses collaborent avec l'ennemi, ce qui leur vaut d'être considérés comme "alliés de Rome" et de bénéficier d'un traitement particulier. La ville romaine s'étend rapidement de chaque côté de la Seine, suivant le plan traditionnel: deux grands axes coupent la ville d'est en ouest et du nord au sud la reliant ainsi aux grandes voies de circulation. Des quartiers sont créés par des rues secondaires se coupant à angle droit. Rome implante sa "PAX", ses coutumes, ses dieux. Mais cette période de prospérité ne durera pas trois siècles car bientôt, les envahisseurs, venant cette fois de l'est, d'au-delà du Rhin, attaquent et pillent les centres urbains. La bataille des Champs Cataloniques (451) voit la défaite des Huns, mais ce n'est que temporaire, car ceux-ci occupent bientôt toute la région. Troyes aurait été épargnée de la destruction grâce à son évêque, St LOUP qui convainquit Attila de ne pas faire de tort à la ville.

De l'époque romaine date un beau bronze représentant un éphèbe baptisé l'Apollon de Vaupoisson (hauteur: 110 cm) que nous avons pu contempler au musée archéologique, parmi d'autres objets provenant des fouilles locales. L'ancienne abbaye St-Loup devenue musée, accolée à la cathédrale, a été élevée sur les ruines d'une construction romaine dont les fondations dégagées sont visibles "in situ" dans les caves.

A l'époque mérovingienne remonte le "Trésor de Pouan" découvert dans un champ à 30 km au nord de la ville, par un journalier qui ramassait des cailloux. Comme le squelette ne l'intéressait pas, il n'a gardé que les beaux objets, c'est-à-dire ceux en or et en rubis, ainsi qu'une lame d'épée et une autre de scramasaxe.

Après avoir été dispersés, armes et bijoux sont maintenant réunis et reconstitués, sans que l'on puisse leur attribuer ni une date (on la situe entre 450 et 500), ni une origine: conséquences de la fouille "sauvage" comme elle se pratiquait couramment au siècle dernier, plus

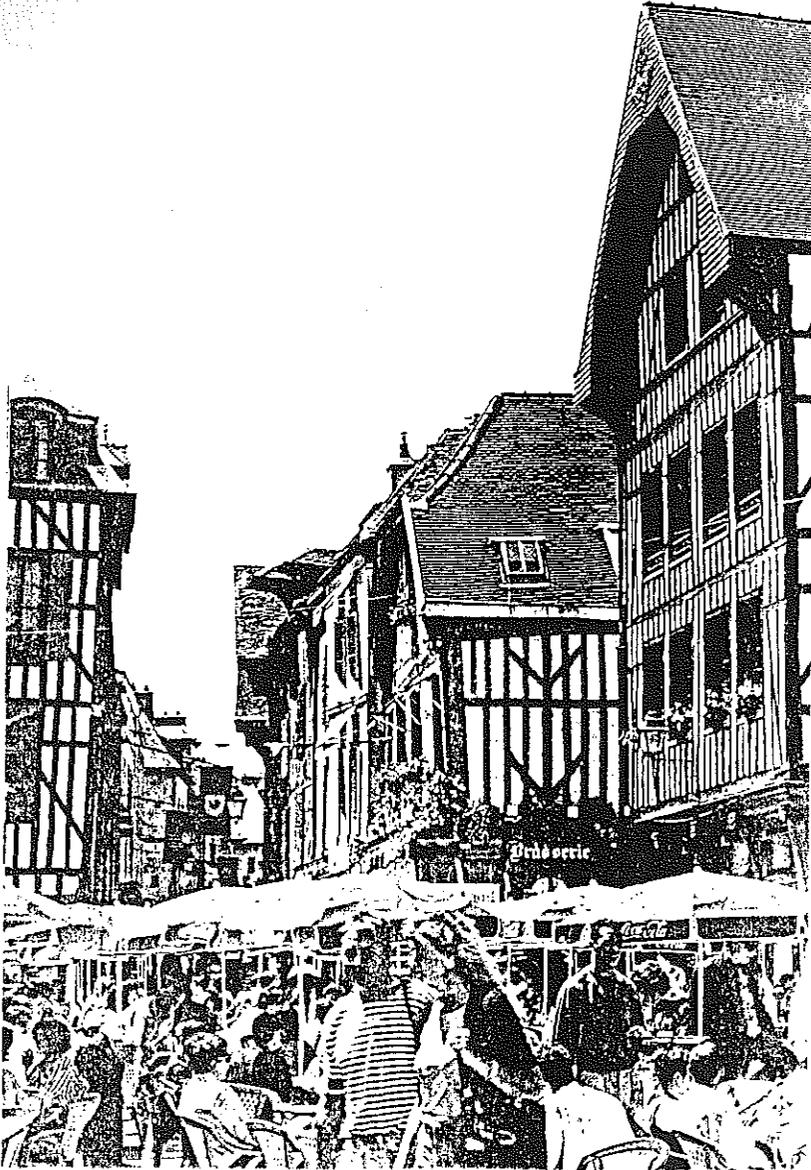


rarement de nos jours. Nombre d'objets (plaques de ceinturon, bijoux, outils, ustensiles divers) montrent le haut degré de civilisation atteint par les romains et transmis aux peuplades locales, même si on peut constater un recul certain au cours des Ve au Xe siècles, dont relativement peu de témoignages sont parvenus jusqu'à nous. Cette absence de documents construits ou écrits signifie-t-elle que le savoir et son corollaire, le savoir-faire étaient devenu l'apanage des centres religieux qui les conservaient précieusement dans l'attente de jours plus propices à un nouvel épanouissement?

Lequel a commencé à se manifester vers le XIe s., oeuvre commune des seigneurs féodaux et des monastères bénédictins et ensuite, cisterciens.

Il ne nous a pas été possible d'admirer la bible de saint Bernard (Clairvaux n'est qu'à quelques kilomètres de Troyes) conservée dans l'impressionnante bibliothèque de cette abbaye-musée, où plus de 340.000 volumes anciens sont comprimés sur les rayons couvrant les murs du parquet au plafond.

Le jour de notre arrivée, sous une pluie battante, une guide de la ville nous pilote dans le vieux centre, encore bien pourvu en maisons anciennes à colombages. La plupart remontent au XVIe siècle. En effet, en 1524 un incendie détruisit plusieurs quartiers, ce qui justifie la reconstruction de centaines d'habitations, suivant un modèle quasi identique: sur une base de blocs de pierre, une poutre (sablière) supporte toute l'élévation des murs constitués de chevrons horizontaux et verticaux entre lesquels est inséré un remplissage de briques ou de torchis maintenu en place par tout un système très sophistiqué d'assemblage de lattes de bois. Même si cela prend parfois un air de guingois et pittoresque, ces îlots anciens ont défié les siècles et sont maintenant soigneusement conservés, car ils constituent une des principales attractions de Troyes. Les hôtels des familles nobles étaient construits

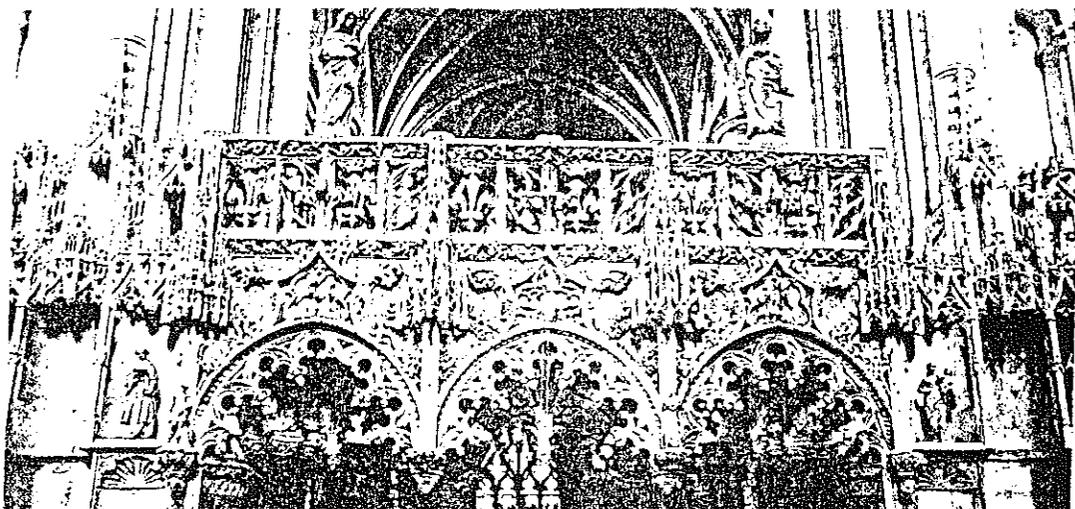


en pierre: certains apportent encore de nos jours le témoignage de l'opulence des seigneurs enrichis par les foires qui faisaient la prospérité de la Champagne. Fondées par les ducs de Champagne au XI<sup>e</sup> siècle, elles couvraient pratiquement toute l'année - deux à Troyes, deux à Provins, une à Bar-sur-Aube et une à Lagny - attiraient les marchands du monde connu. On a peine à s'imaginer les échanges qui s'opéraient dans ces lieux, le brassage des marchandises, de monnaies, de denrées et de produits de tous genres.

Ces hôtels de pierre devaient regorger de richesses dont témoignent les grandes salles aux cheminées en dentelles de pierre blanche, aux poutres de chêne d'une longueur... démesurée. D'élégants détails d'architecture agrémentent leur façade (les oriels des hôtels de Marisy et Juvenal-des-Ursins).

Nous aurons l'occasion d'en visiter deux plus en détail: l'hôtel de Vauluisant et l'hôtel de Mauroy dont nous parlerons plus loin. Mais c'est surtout dans le domaine religieux que subsistent les vestiges les plus prestigieux de l'époque moyenâgeuse (ou médiévale, pour plaire à certains). Plusieurs monuments ont pu échapper à la folie destructrice des révolutionnaires de 1789:

- la basilique St-Urbain, exemple parfait du gothique champenois, construite d'un seul jet entre 1202 et 1286, aux verrières envahissantes: on y découvre aussi cette délicieuse Vierge au raisin (XVI<sup>e</sup>)
- l'église Ste-Madeleine qui s'honore de posséder l'un des derniers jubés conservés en France (et chez nous?). Il s'agit d'une construction qui sépare le chœur de la nef. Il date du milieu du XVI<sup>e</sup> s., époque à laquelle la Renaissance est déjà floriss-



Jubé de l'église  
Ste-Madeleine.

sante. Mais l'architecture est encore nettement gothique (ogivale...), seuls quelques motifs décoratifs renaissants apparaissent timidement, en bas-relief

Ce refus d'accéder à la nouvelle mode en vogue est flagrant à Troyes le gothique subsiste plus longtemps qu'ailleurs. Phénomène d'autant plus étrange vu le vaste courant d'échanges dont il a été question ci-dessus. Mais les foires cosmopolites du moyen âge ont vu leur déclin dès le XIII<sup>e</sup> s.. La ville s'est-elle repliée sur son glorieux passé? Ceci expliquerait peut-être cela.

A voir aussi, l'émouvante sainte Marthe par le Maître de Chaource (XIV<sup>e</sup> s.).

- l'église St-Pantaléon, étrange conservatoire où ont été rassemblées dans un beau désordre des sculptures provenant des monuments religieux détruits à la Révolution (car il y en a quand même eus). C'est ainsi que, accolés à une même colonne, se mêlent des personnages de tendance nettement gothique et d'autres (du Florentin) très italianisants, ce qui permet de dégager, par contraste, les spécificités des uns et des autres
- le morceau de choix est bien sûr la cathédrale St-Pierre et St-Paul, restée hélas inachevée (vu l'ampleur du projet), mais ce qui a été exécuté surprend par le noble dépouillement architectural: la nef élancée, sans chapiteau venant "casser la montée vers la voûte, et l'absence de murs aveugles, jusque dans les parties hautes. Car c'est vraiment ici le triomphe de la légèreté. Il ne subsiste des parties en pierre que les nervures et colonnes indispensables au maintien de l'équilibre général. Tout le reste n'est que transparence, jeux de lumière (même hélas, en l'absence du soleil), déferlant au travers des fenêtres, des rosaces, dans une orgie de couleurs

C'est ici, plus que partout ailleurs, que l'on découvre toute l'histoire du vitrail depuis les bleus et les rouges foncés du XIII<sup>e</sup> s., jusqu'aux grisailles du XIV<sup>e</sup> s.. A l'église Ste-Madeleine, la guide nous avait fait entrevoir l'évolution des techniques. A la cathédrale, nous assistons à l'éclatement de l'art verrier, poussé à son paroxysme. Les créateurs jouent avec les nuances, les ombres: ils sèment les difficultés et semblent s'en moquer. Réalisations surprenantes, surtout lorsque



l'on sait (et maintenant, nous l'avons appris) comment il faut assembler les morceaux de verre dans les plombs; comment il faut découper la matière pour réaliser telle petite étoile, tel minuscule bouton blanc, tel revers de chasuble brodée. Mais notre admiration devant la dextérité des artisans (ne serait-ce pas plutôt des artistes?) qui ont réalisé ces 1.700 m<sup>2</sup> de verrières - ces vitres, comme on les appelait à l'époque - est quelque peu désenchantée lorsque l'on apprend que ces matières, comme n'importe quelle matière, se détériorent, qu'elles exigent un entretien permanent et coûteux, une révision périodique et si ces impératifs ne sont pas respectés, en y ajoutant les risques de casse par malveillance, les vitraux devront tôt ou tard, être relégués dans un musée pour ne plus subir les attaques de la pollution. Peut-on imaginer un instant ce que serait la cathédrale sans ses vitraux?

En intermède, certains Natus ont visité le musée d'Art Moderne, situé lui aussi dans d'anciens bâtiments religieux, en l'occurrence le palais épiscopal. Remarquons au passage la chance de l'Etat français qui, après la Révolution, a "hérité" de toutes les propriétés immobilières ayant appartenu au clergé et à la noblesse. Quelle aubaine pour les transformer en musées, mais aussi souvent en ministères. Bénissons la Révolution qui nous permet aujourd'hui de pouvoir les visiter. A propos de révolution, avez-vous remarqué la terrible devise qui figure au fronton de l'hôtel de ville de Troyes. "Liberté, Egalité, Fraternité... ou la Mort"? Le choix est évidemment vite fait. Fermons la parenthèse.

Le musée d'Art Moderne abrite essentiellement la donation d'un couple d'industriels, Pierre et Denise Lévy, collectionneurs du milieu de ce siècle qui se sont intéressés particulièrement aux fauves: Derain, Vlaminck, Braque... En général, les tableaux (388) sont de petits formats, ce qui n'enlève rien à leur charme. A côté, des objets ethniques africains complètent cet ensemble.

Les deux hôtels du XVIIe s. transformés aussi en musées sont captivants, quoique montrant des objets fort différents.

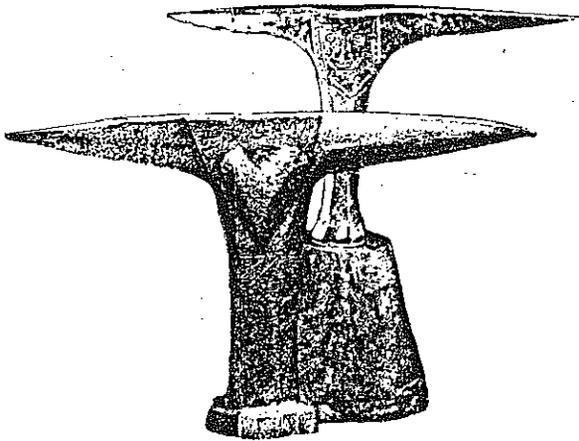
Dans l'hôtel de Vauluisant, on peut suivre l'évolution de la statuaire troyenne

du XIVe au XVIIe s., avec quelques pièces maîtresses, tel ce petit "Christ aux outrages", qui aurait pu servir de modèle (réduit) à ceux que nous avons pu admirer dans l'entrée de l'église de Latour et aussi au cimetière de Marville. Prototype maintes fois reproduit. Toute l'histoire de la ville est illustrée dans cet hôtel-musée, depuis les caves voûtées où sont exposés des carrelages de diverses provenances champenoises du XIIIe au XVe s.. Relevés sur l'un d'eux, ces vers dont je vous laisse le soin de découvrir la signification précise qui ne manque pas de parfum:

" TELLE A BIAU VIS ET BLONDES TRESSSES / QUI A DU BRAN ENTRE LES FESSES ".

Le travail du bois - fourni en abondance par les immenses forêts proches que nous parcourrons le lendemain - est largement illustré, depuis la vierge romane hiératique, jusqu'aux encadrements de fenêtres richement figuolés. Et, toujours présente, la pierre calcaire qui ne demande qu'à se laisser sculpter en forme de vierge, de saints, de gargouilles aux monstres grimaçants, fruits de l'imagination féconde des tailleurs.

Les outils nécessaires à la fabrication de ces oeuvres - ou chefs-d'oeuvre - nous les retrouverons en quantité dans l'hôtel Mauroy, tout proche.



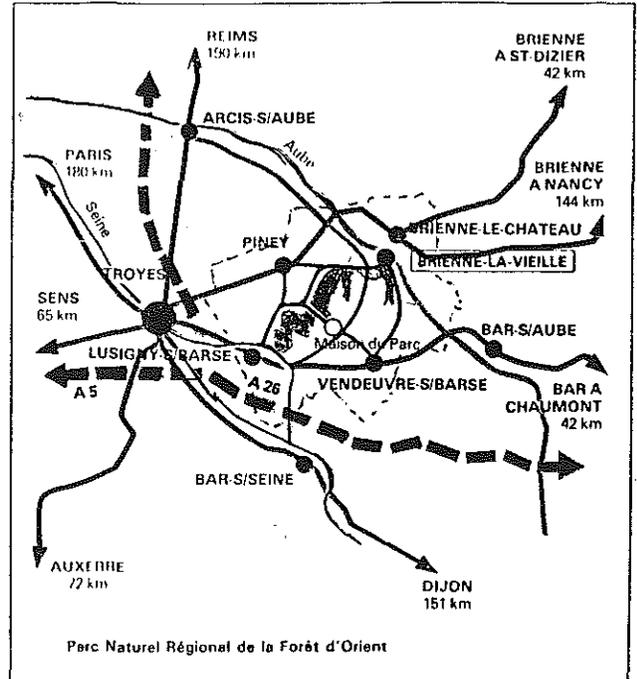
Un père jésuite, Paul Feller (+ 1979), s'est mis dans l'idée de sauvegarder les instruments de travail d'une quantité de métiers qui sont en train de disparaître ou qui ont déjà disparu. En quelques années, il est parvenu à rassembler 4.000 outils, la plupart des XVIIIe et XIXe s..

Au musée archéologique, nous avons pu suivre la lente, mais intelligente progression de l'outil, depuis le premier coup de poing de pierre éclatée, puis taillée, puis polie: sa transformation en hache, pointe de flèche, lance nécessaires à la survie de l'espèce. Ensuite, l'apparition du manche, prolongeant la main et facilitant le geste. Enfin, l'invention des métaux: cuivre, bronze, fer et la multiplication des instruments accompagnant le perfectionnement des techniques appropriées pour en arriver à douze millénaires de manufacture. Ce qui a fait dire à un philosophe - dont j'ai oublié le nom, peut-être est-ce Michel Serres? - que nous vivions encore à l'époque néolithique, laquelle prend fin avec l'apparition de la machine industrielle et la disparition presque totale et inévitable des métiers. C'est toute cette évolution que nous avons pu vivre à Troyes, avec en couronnement cette "Maison de l'outil ou de la pensée ouvrière" où sont préservés (à jamais?) des "savoir-faire" dont d'ici peu on aura perdu jusqu'au nom. J'ignore, si une telle initiative existe dans d'autres villes, mais celle de Troyes est particulièrement captivante en considérant, en outre la façon dont chaque pièce est exposée. A voir... et à revoir... encore... et à méditer...

Après ces deux journées où nous allions de découverte muséale en découverte urbaine, prendre un bol d'air s'avérait nécessaire. C'est ce que nous avons fait, sous un ciel à peine plus clément mais cependant moins mouillé.

En découvrant une nouvelle initiative de l'Etat français: le Parc naturel régional de la forêt d'Orient.

Il y a une trentaine d'années, fut créé un immense domaine de 70.000 ha (soit environ 1/6 de la superficie de la province de Luxembourg), qui comprend 50 villages. Tout est protégé, classé: les permis de construire exigent le respect de normes draconiennes pour préserver l'environnement. Au coeur de cet ensemble, un très beau domaine dont l'origine remonte aux Templiers (pour lesquels saint Bernard a écrit la règle) qui devaient protéger les personnes qui se rendaient en Terre Sainte. L'ordre fut supprimé par le roi de France Philippe le Bel jaloux de son importance. Son grand maître Jacques de Molay fut brûlé vif, mais le trésor (supposé) des Templiers n'a jamais été retrouvé malgré les fouilles nombreuses exécutées dans tous les lieux qui leur appartenaient... dont cette fameuse forêt du Temple.



Plus pragmatique, l'Etat français a décidé de noyer le trésor en créant dans ces 10.000 ha de forêt, trois lacs alimentés par les rivières qui prennent leur source au plateau de Langres. Pour éviter les inondations - jadis fréquentes - sur les cours de la Seine et de l'Aube, ces lacs-réservoirs accumulent les eaux en période de pluie pour ne les libérer petit à petit, écartant ainsi tout danger en amont. Le deuxième but est de réguler le cours des rivières et des canaux creusés au gabarit de barges de grand tonnage: en cas de sécheresse, les réservoirs fourniraient l'eau nécessaire pour rétablir le niveau souhaité et permettre en tous temps la navigation. Et enfin, une troisième utilisation, toute aussi indispensable: les français, qui boivent beaucoup de vin, ont aussi besoin de beaucoup d'eau, lorsqu'ils sont dix millions dans une seule ville comme Paris. Les lacs approvisionnent la capitale en eau.

Mais l'eau attire aussi les oiseaux - migrants et autres - et les touristes. C'est bien pourquoi les lacs et la forêt qui les entoure sont aménagés pour recevoir les uns et les autres.

Au cours de notre randonnée autour des lacs, nous avons eu l'occasion:

- de voir l'église de Mesnil-St-Père construite de brique et de broc, contraste entre celle des villes et celle des champs
- de visiter "la Maison du Parc", centre didactique très bien agencé avec des expositions illustrant divers aspects de la transformation du site au cours des siècles et initiant le public à la vie de la forêt
- d'observer les oiseaux du haut d'un mirador spécialement aménagé (voir sans être vu) au bord du lac. Comme les eaux étaient plutôt basses et lointaines et les oiseaux

absents, notre déception était grande jusqu'au moment où, miracle, un V de 50 grues trompettantes s'approcha jusqu'à une centaine de mètres, pour la joie de porteurs de jumelles et même des autres

- de visiter une église (Mathaux) imitant celle de la grande ville proche, se payant des vitraux du XVIIe reconstitués en invraisemblable puzzle, et s'appropriant la grille de choeur de l'abbaye de Clervaux
- de contempler, à Brienne-la-Vieille, le port où l'on mettait à l'eau les troncs coupés en forêt d'Orient et qui, par flottage, dérivèrent jusqu'à Paris où ils servaient à construire maisons et palais (voir précisions de J-Claude à ce sujet)
- de nous voir refuser l'entrée dans un "Routier" (18 personnes en une fois! "Je n'ai plus de pain.") Nous aurions dû rentrer par petits groupes de quatre, ce qui aurait été moins impressionnant - à retenir pour la prochaine fois - mais ce qui a permis aussi à certains de faire un repas quasi gastronomique, un resto plus loin



NAPOLÉON

ETUDIANT A BRIENNE-LE-CHATEAU.

- d'apercevoir, à Brienne-le-Château, le château où Napoléon a été à l'école durant cinq années, aux frais de la République: ce lieu est aujourd'hui un établissement psychiatrique
- de contempler dans le même village, une vieille halle en bois du XIIIe s., toujours en service
- de se promener sur la digue-barrage du dernier lac, permettant de se rendre compte des énormes travaux entrepris pour cette réalisation... et de comprendre pourquoi nous n'avons aperçu que très peu d'oiseaux lors de notre randonnée: en effet, le lac était asséché pour permettre son entretien
- de se quitter après cette dernière journée de découvertes, persuadés qu'il fallait à tout prix revenir dans cette attachante partie de Champagne,

pour y passer encore d'agréables moments. Bouillon est à peine 200 km, les routes ne sont pas trop encombrées, et l'habitant offre des possibilités de séjour à des conditions vraiment intéressantes.

Où irons-nous la fois prochaine? Toute proposition (honnête) sera examinée avec la plus grande attention...

## UN PEU D'HISTOIRE D'ICI ET D'AILLEURS ...

## Le flottage du bois

Face au moulin de Brienne-la-Vieille, nous avons évoqué la vie des "mariniers", un métier disparu chez nous, qui pourtant connut ses heures de gloire au XVIIIème siècle. A cette période, le flottage à bois perdu se faisait à grande échelle sur la rivière d'Aube. Si, progressivement, le procédé fut abandonné par suite des dégâts causés aux rives, les archives régionales offrent de nombreuses réglementations d'exploitation du flottage des bois sur la Seine et ses affluents ainsi que les nominations pour les emplois de "garde-port" et "d'inspecteur des ports".

Le port de Brienne était installé en amont du moulin qui était relié aux nombreuses forêts (d'Orient, du Temple...) par des routes sillonnées par les "triqueballes", "verpies" et autres "fardiers" tirés par des attelages de boeufs.

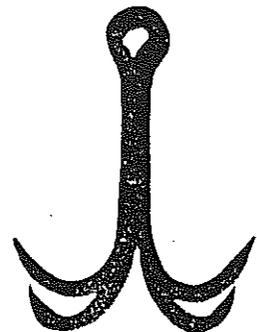
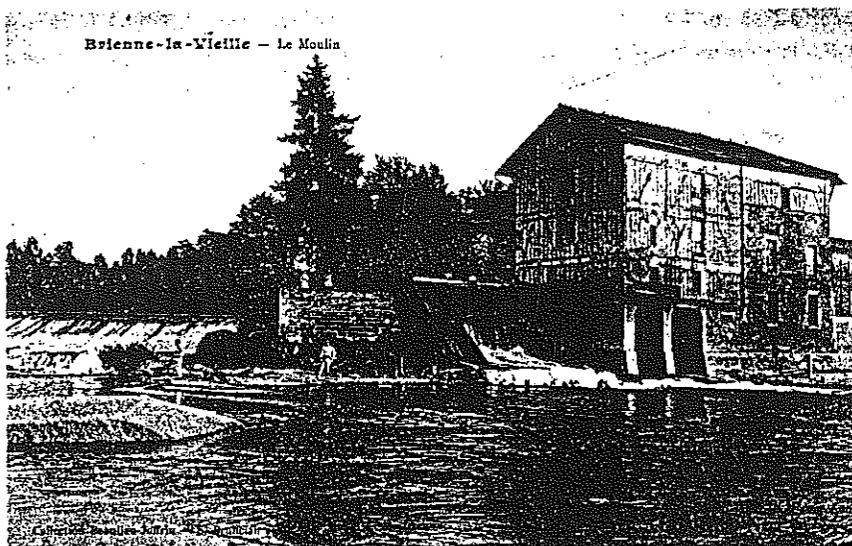


Fig. 10 -- Grappin.

Les bois de chêne en grumes et en bois carrés étaient alignés sur le port par les acheteurs de coupes qui convoquaient les marchands de Paris. Les marchés conclus, il restait à expédier le bois grâce au chef flotteur qui, sur le terrain, dirigeait huit à dix hommes pour la confection des coupons. Ces coupons étaient des radeaux formés par des grumes attachées, côte à côte, par des harts (petites perches en saule ou en coudrier)

La grande vanne, située contre le moulin, était levée, précipitant dans le torrent les coupons de tailles différentes. Ils étaient alors réunis et assemblés par deux ou trois au moyen de cordage et équilibrés, si nécessaire, par l'adjonction de tonneaux vides pour améliorer la flottabilité.

Ces nouveaux radeaux, appelés "brelles" étaient disposés l'un devant l'autre, au nombre de huit ou dix, pour former les trains de flottage.

Des petites cabanes de planches (les loges) étaient embarquées sur une ou deux brelles et servaient à abriter le matériel et les vivres pendant le voyage. Les hommes les occupaient la nuit et, par mauvais temps, pendant les journées d'arrêt.

Quand venait l'heure du départ, les marinières montaient sur les brelles, munis de perches, de grappins et de gaffes. Il suffisait d'ouvrir la vanne, l'eau montait dans le bief d'aval, un courant se produisait, le "flot" était lancé.

Le flot et les brelles provoquaient de grosses vagues qui balayaient parfois les berges. Les riverains n'étaient pas sans manifester leur mécontentement. A chaque moulin, à chaque écluse, le flot était relancé. Une indemnité était évidemment versée pour combler la manque à gagner des meuniers qui arrêtaient tout travail au passage des convois.

Le voyage pour atteindre Paris (Charenton-le-Pont) durait de 15 à 20 jours, suivant le débit de la rivière d'Aude, plus capricieux que celui de la Seine, où le problème était l'encombrement.

Le flottage s'arrêtait de façon à permettre aux marinières d'être rentrés à Brienne-la-Vieille pour fêter la "Saint-Nicolas", leur patron. Vers le 15 mars, si les eaux étaient favorables, on reprenait le flottage.

### Le flottage en Ardenne

En Lesse et Lomme, cette technique fut aussi utilisée jusqu'à la moitié de XIXème siècle, quand la loi organisa le régime de voirie vicinale que nous connaissons aujourd'hui.

Ouvrons les archives et lisons...

- On payait à Dinant un droit de winage de deux deniers par radeau de bois de construction (le mairien).

- L'abbé de Saint-Hubert, charitable!, déclarait : "Les bois qui descendent la Lomme et passent par Grupont où la rivière nous appartient sur les deux bords, ne paient aucun droit quoique à l'exemple des seigneurs voisins nous pourrions en exiger".

- Selon le marteløge de 1408, les comtes de Rochefort détenaient les droits sur les rivières... depuis la blanche pierre à Mirwart jusque 40 pieds dans la Meuse ... Il peut aller briser ou faire briser tout quelconque encombrement sur la rivière, tant de moulins, de vannes, de pêcheries, qui de toutes autres manières pourraient encombrer une voie de XVI pieds et demi au cours de l'eau de large, pour passer trains et mairiens...
- En 1548, le bois venant de la seigneurie de Laroche devait quatorze patards par "givée" passant sur l'Ourthe.
- Le droit de winage à Bouillon, au XVIème siècle, s'élevait à dix patards pour chaque "bourseau de givée"
- Un acte de 1718 inscrit dans les oeuvres de lois de la haute cour de justice de Nassogne, précise que la communauté a chargé des commis responsables, en vue de vendre 2000 cordes de bois à des marchands de Dinant. Ces cordes provenant du "Tier de la Diglette" étaient rendues "au winage du ruisseau de Masblette, aux places les plus convenables".

Les bois des Ardennes étaient très recherchés. Selon un écrit de 1244, ils gagnaient la Flandre par la Meuse, jusqu'en Hollande, pour rentrer par l'Escaut, grâce au système de halage. C'est ainsi qu'à cette époque, les moines de l'abbaye des Dunes à Coxyde, avaient acquis une forêt aux environs de Givet. Ils acheminaient les arbres par la Meuse puis, les radeaux, longeant les côtes de la mer du Nord, accostaient à la hauteur de la célèbre abbaye.

En ce qui concerne le bois de chauffage ou les petits bois d'oeuvre (leignes) provenant des coupes faites sur les versants raides de nos rivières ardennaises, ils étaient soigneusement marqués avant d'être jetés dans l'eau. Le courant les emportait sous forme de "boulées" ou de "bollées". Sur les rivières peu profondes comme la Semois, on employait des bateaux à fond plat.

Aujourd'hui, nos rivières ne résonnent plus des cris des "mariniers", au grand plaisir du martin-pêcheur. Le transport se fait par d'énormes-camions... plus vite... mais à quel prix et avec quelles nuisances!!!

Lebrun Jean-Claude

#### BIBLIOGRAPHIE :

- P.CUGNON : Le flottage des bois. Revue 1971.
- P.VAUTRIN : Le flottage du bois sur la rivière d'AUBE.  
P.N.R. de la Forêt d'Orient Courrier n°7 82/83

Equipe "malaco ..."

- Samedi 7 octobre 1995

L'équipe "malaco" des Naturalistes de la Haute Lesse accueillait, pour cette activité d'une journée, la Société belge de Malacologie. Même si la grande spécialité de cette société concerne surtout les mollusques marins, certains de ses membres ont opté pour les gastéropodes terrestres et les dulcicoles. Ils organisent ainsi deux ou trois fois par an des prospections sur le terrain et les Naturalistes les ont déjà guidés à quelques reprises en Lesse et Lomme.

Quatre sites fort différents étaient au menu du jour et nous devons à la rigoureuse organisation de Gérard Lecomte le remarquable tableau de synthèse présenté ci-après, une qualité de présentation auquel Gérard nous habitue de plus en plus dans les Barbouillons. Merci, Gérard !

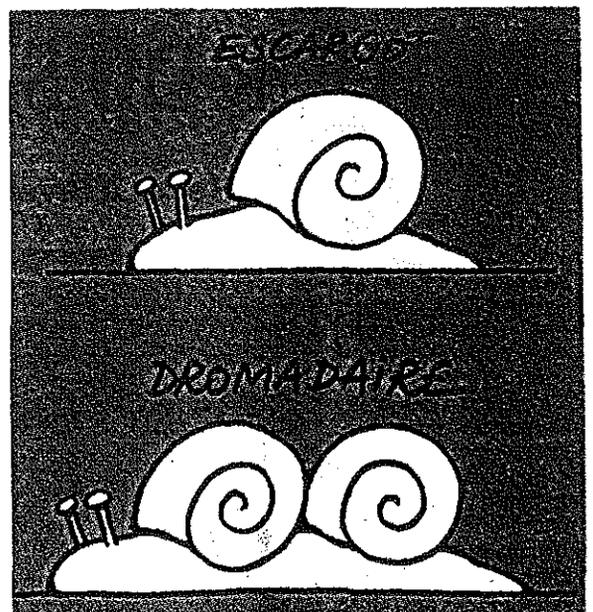
Les quatre sites, bien connus des Natu's, sont situés sur le territoire de la commune de Rochefort et présentent des caractéristiques fort variées qui devaient permettre la détermination d'une assez grande diversité d'espèces. Ce fut le cas ! En début de matinée, les rochers situés en face de la gare de Jemelle ( lieu de rendez-vous ) et, en fin d'activité, la pelouse schisteuse du tienne "Au-dessus de Gemeroie", à Eprave, s'ajouteront aux quatre sites initialement prévus :

- La mare de Wavreille,
- La carrière et la falaise du Maupas, à Belvaux,
- Le versant des Grignaux, dans la cluse du Ri d'Ave,
- Le versant sud du massif de Wérimont, à Eprave.

Si l'on ajoute à cela le temps particulièrement doux et ensoleillé, la fraîcheur d'une Trappiste de Rochefort et le plaisir de se retrouver entre passionnés, la journée fut très agréable et les membres de la SBM s'en retournèrent bien contents ! Nous aussi !



*Candidula  
(Helicella)  
intersecta,*  
sur les  
pelouses  
schisteuses  
du tienne  
"Au-dessus de  
Gemeroie",  
à Eprave

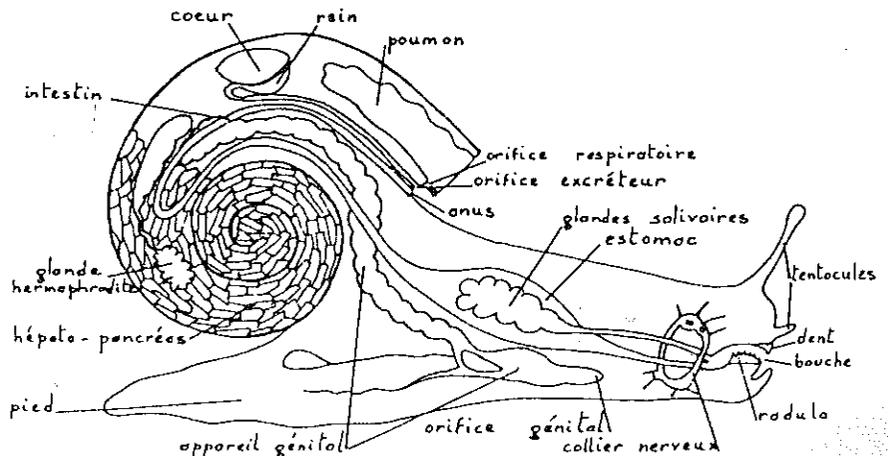


Les coordonnées de la Société Belge de Malacologie :

- Siège social : R. DUCHAMPS, Avenue Mozart, 52, 1190 BRUXELLES
- Correspondances : R. FOUART, St-Jobsstraat, 8, 3400 LANDEN (EZEMAAL)
- Spécialiste "terrestre et dulcicole" : E. WAIENGNIER, Rue C. Wollès, 42, 1030 BRUXELLES

| LISTE DES<br>ESPECES   | OBSERVEES:        |                                    |                               |                               |  |                                    |   |
|------------------------|-------------------|------------------------------------|-------------------------------|-------------------------------|--|------------------------------------|---|
|                        | Ter./Hydr./Limace | SITE 1 JEMELLE<br>"Devant la gare" | SITE 2 WAVREILLE<br>"La mare" | SITE 3 BELVAUX<br>"Le Maupas" | SITE 4 AUFFE<br>"La cluse du ri d'Ave" | SITE 5 EPRAVE<br>"Bois de Wétmont" | SITE 6 EPRAVE<br>"Au dessus de Gémeiroie" |
| Abida secale           | T                 |                                    | X                             |                               |  |                                    |   |
| Acanthinula aculeata   | T                 |                                    |                               |                               |  |                                    |   |
| Aegopinella nitidula   | T                 |                                    |                               |                               | X                                      |                                    |   |
| Aegopinella pura       | T                 |                                    |                               |                               |  | X                                  |   |
| Balea biplicata        | T                 |                                    |                               |                               |  | X                                  |   |
| Bradybaena fruticum    | T                 |                                    |                               |                               |  | X                                  |   |
| Candidula intersecta   | T                 |                                    |                               |                               |  |                                    |   |
| Carychium minimum      | T                 |                                    |                               |                               |  |                                    |   |
| Carychium tridentatum  | T                 |                                    |                               |                               |  |                                    |   |
| Cepaea hortensis       | T                 |                                    |                               | X                             | X                                      |                                    |   |
| Cepaea nemoralis       | T                 |                                    |                               | X                             |  |                                    |   |
| Ceriuella cespitum     | T                 |                                    |                               |                               |  |                                    |   |
| Chondrina avenacea     | T                 |                                    | X                             | X                             | X                                      |                                    |   |
| Clausilia bidentata    | T                 |                                    |                               | X                             | X                                      |                                    |   |
| Clausilia parvula      | T                 | X                                  | X                             | X                             | X                                      |                                    |   |
| Cochlicella acuta      | T                 |                                    |                               |                               |  |                                    |   |
| Cochlicopa lubrica     | T                 | X                                  |                               |                               |  |                                    |   |
| Cochlodina laminata    | T                 |                                    | X                             | X                             | X                                      |                                    |   |
| Discus rotundatus      | T                 |                                    |                               | X                             | X                                      |                                    |   |
| Ena montana            | T                 |                                    |                               |                               |  |                                    |   |
| Ena obscura            | T                 |                                    | X                             |                               | X                                      |                                    |   |
| Euconulus fulvus       | T                 |                                    |                               |                               |  |                                    | X   |
| Helicella intersecta   | T                 |                                    |                               |                               |  |                                    | X   |
| Helicella itala        | T                 |                                    | X                             | X                             | X                                      |                                    |   |
| Helicella virgata      | T                 |                                    |                               |                               |  |                                    |   |
| Helicigona arbustorum  | T                 |                                    |                               |                               |  |                                    |   |
| Helicigona lapicida    | T                 |                                    |                               | X                             | X                                      |                                    |   |
| Helicodonta obvolvata  | T                 |                                    |                               | X                             | X                                      |                                    |   |
| Helix aspersa          | T                 |                                    |                               |                               |  |                                    |   |
| Helix pomatia          | T                 |                                    |                               | X                             | X                                      |                                    |   |
| Hydrobia sp.           | T                 |                                    |                               |                               |  |                                    |   |
| Laciniaria biplicata   | T                 |                                    |                               |                               |  |                                    |   |
| Macrogastra roiphii    | T                 |                                    |                               |                               | X                                      |                                    |   |
| Macrogastra ventricosa | T                 |                                    |                               |                               |  |                                    |   |
| Orcula doliolum        | T                 |                                    |                               | X                             | X                                      |                                    |   |
| Otala lactea           | T                 |                                    |                               |                               |  |                                    |   |
| Oxychilus cellarius    | T                 |                                    |                               |                               | X                                      |                                    |   |
| Oxychilus draparnaudi  | T                 |                                    |                               |                               |  |                                    |   |
| Perforatella incarnata | T                 |                                    |                               | X                             | X                                      |                                    |   |
| Pomatias elegans       | T                 |                                    | X                             |                               | X                                      |                                    |   |
| Potamopyrgus jenkinsi  | T                 |                                    |                               |                               |  |                                    |   |
| Punctum pygmaeum       | T                 |                                    |                               |                               |  |                                    |   |
| Pupilla muscorum       | T                 |                                    | X                             |                               | X                                      |                                    |   |
| Pyramidula rupestris   | T                 |                                    |                               | X                             | X                                      |                                    |   |
| Rumina decollata       | T                 |                                    |                               |                               |  |                                    |   |
| Succinea putris        | T                 |                                    | X                             |                               |  |                                    |   |
| Theba pisana           | T                 |                                    |                               |                               |  |                                    |   |
| Trichia hispida        | T                 |                                    |                               |                               | X                                      |                                    |   |

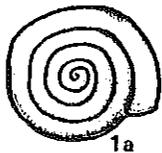
| LISTE DES<br>ESPECES     | OBSERVEES:        |                                    |                               |                               |  |                                    |   |
|--------------------------|-------------------|------------------------------------|-------------------------------|-------------------------------|--|------------------------------------|---|
|                          | Ter./Hydr./Limace | SITE 1 JEMELLE<br>"Devant la gare" | SITE 2 WAVREILLE<br>"La mare" | SITE 3 BELVAUX<br>"Le Maupas" | SITE 4 AUFFE<br>"La cluse du ri d'Ave" | SITE 5 EPRAVE<br>"Bois de Wétmont" | SITE 6 EPRAVE<br>"Au dessus de Gémeiroie" |
| Vallonia costata         | T                 |                                    |                               |                               |  |                                    |   |
| Vallonia excentrica      | T                 | X                                  |                               |                               | X                                      | sp.                                |   |
| Vitrea crystallina       | T                 |                                    |                               |                               |  | X                                  |   |
| Vitrea pellucida         | T                 |                                    |                               | X                             | X                                      | X                                  |   |
| Ancylus fluviatilis      | H                 |                                    |                               |                               |  |                                    |   |
| Anisus planorbis         | H                 |                                    |                               |                               |  |                                    |   |
| Anisus vortex            | H                 |                                    |                               |                               |  |                                    |   |
| Bithynia tentaculata     | H                 |                                    |                               |                               |  |                                    |   |
| Dreissena polymorpha     | H                 |                                    |                               |                               |  |                                    |   |
| Lithoglyphus naticoides  | H                 |                                    |                               |                               |  |                                    |   |
| Lymnaea auricularia      | H                 |                                    |                               |                               |  |                                    |   |
| Lymnaea ovata            | H                 | X                                  |                               |                               |  |                                    |   |
| Lymnaea stagnalis        | H                 |                                    |                               |                               |  |                                    |   |
| Physa acuta              | H                 | X                                  |                               |                               |  |                                    |   |
| Pisidium sp.             | H                 |                                    |                               |                               |  |                                    |   |
| Planorbis corneus        | H                 |                                    |                               |                               |  |                                    |   |
| Sphaerium lacusta        | H                 | X                                  |                               |                               |  |                                    |   |
| Sphaerium sp.            | H                 |                                    |                               |                               |  |                                    |   |
| Theodoxus fluviatilis    | H                 |                                    |                               |                               |  |                                    |   |
| Unio pictorum            | H                 |                                    |                               |                               |  |                                    |   |
| Valvata piscinalis       | H                 |                                    |                               |                               |  |                                    |   |
| Viviparus lacustris      | H                 |                                    |                               |                               |  |                                    |   |
| Viviparus viviparus      | H                 |                                    |                               |                               |  |                                    |   |
| Arion circumscriptus     | L                 |                                    |                               |                               |  |                                    |   |
| Arion hortensis          | L                 |                                    |                               |                               |  |                                    |   |
| Arion intermedius        | L                 |                                    |                               |                               |  |                                    |   |
| Arion rufus (Arion ater) | L                 |                                    |                               |                               |  | X                                  |   |
| Arion silvaticus         | L                 |                                    |                               |                               |  |                                    |   |
| Arion subfuscus          | L                 |                                    |                               |                               |  |                                    |   |
| Boettgerilla pallens     | L                 |                                    |                               |                               |  |                                    |   |
| Deroceras caruanae       | L                 |                                    |                               |                               |  |                                    |   |
| Deroceras laeve          | L                 |                                    |                               |                               |  |                                    |   |
| Deroleras agreste        | L                 |                                    |                               |                               |  |                                    |   |
| Deroleras reticulatum    | L                 |                                    |                               |                               |  |                                    |   |
| Lehmannia marginata      | L                 |                                    |                               |                               |  |                                    |   |
| Limax cinereoniger       | L                 |                                    |                               |                               |  |                                    |   |
| Limax flavus             | L                 |                                    |                               |                               |  |                                    |   |
| Limax maximus            | L                 |                                    |                               |                               |  |                                    |   |
| Malacolimax tenellus     | L                 |                                    |                               |                               |  |                                    |   |
| Milax gagates            | L                 |                                    |                               |                               |  |                                    |   |
| Tandonia budapestensis   | L                 |                                    |                               |                               |  |                                    |   |
| Tandonia rustica         | L                 |                                    |                               |                               | X                                      |                                    |   |
| Tandonia sowerbii        | L                 |                                    |                               |                               |  |                                    |   |



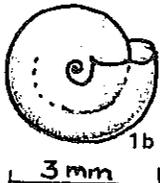
Dimanche 12 novembre 1995

Alors qu'une partie de l'équipe "malaco" observe les grues du lac du Der-Chantecoq, en Champagne, d'autres en restent à des horizons bien plus restreints, mais tout aussi passionnants, aux abords du Rond-Tienne, dans la vallée de la Lomme, à Eprave.

On jette un coup d'oeil aux terriers de blaireaux toujours très actifs d'après les traces toutes fraîches observées aux abords; on retourne plein de cailloux et de petits bois pour débusquer des cloportes, des myriapodes, des araignées et des mollusques au repos; on découvre un crâne de chevreuil portant des bois ornés de 4 cors; on pénètre dans la petite grotte du Rond-Tienne pour y constater une forte sécheresse sur les parois et là où devrait s'écouler la résurgence; on y retrouve avec plaisir quelques hôtes habituels des entrées de grottes, des araignées troglobies et des papillons troglodiles ( *Scoliopterix*, mais pas de phalène *Triphosa* ! ); on détermine une vingtaine de gastéropodes terrestres, parmi lesquels nous pointerons, cette fois, *Vitrea crystallina*, un minuscule mollusque de 3 mm de diamètre. Avec une petite coquille plate, très fragile, brillante, transparente et plus ou moins verdâtre quand l'animal est vivant, c'est un escargot très commun en Belgique et qui apprécie les stations boisées et humides.



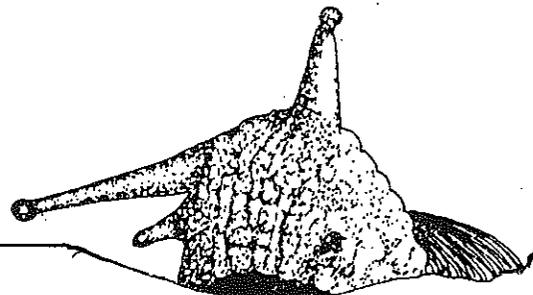
*Vitrea  
crystallina*



Quand tout cela est fait, on se dit qu'on a eu bien raison de venir profiter d'une très agréable matinée, douce et ensoleillée, aux couleurs de l'automne ...

Pourvu qu'il fasse aussi beau en Champagne !

Bruno MAREE



Pour ceux qui seraient intéressés par la détermination des mollusques marins, et spécialement ceux de la côte belge, signalons la parution récente d'une remarquable petite brochure (en français !) où tous les coquillages belges sont représentés en photos couleurs.

C'est un document d'une vingtaine de pages ( 8 planches couleurs ) publié en collaboration avec la SBM, dans lequel vous retrouverez toutes les coquilles piétinées sans scrupule par les baigneurs bronzés sur nos plages de sable parfois ensoleillées ...

- A. DELSAERDT et L. STEPPE, Coquillages de la côte belge, Gloria Maris, Vol. 34 / 1, Anvers, Mai 1995.

Cette publication est vendue au prix de 150 francs et peut être obtenue auprès des responsables de la " Belgische Vereniging voor Conchyliologie, A. Delsaerdt, Stationsstraat, 10, 3200 Aarschot " ou à la librairie "Univers sous-marin, Koninklijke Baan, 90, 8460 KOKSIJDE, Tél ; 058/512821"

Samedi 9 décembre 1995

Au pied de la falaise du Bois Niau, à Auffe, nous prospectons les éboulis à la recherche des escargots de l'hiver.

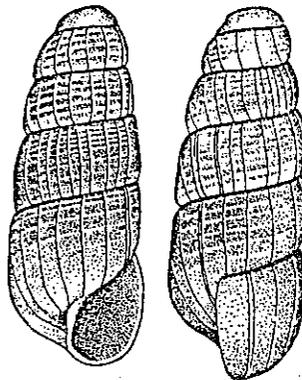
A quelques dizaines de mètres de l'observatoire de l'ermite Edmond d'Hoffschmidt, nous nous proposons de creuser le sol pour y déterminer une certaine stratigraphie d'occupation des gastéropodes en distinguant les espèces actives en surface, celles qui se tiennent dans la litière de feuilles mortes, celles qui s'abritent dans la caillasse calcaire ou dans le terreau qui comble les vides de l'éboulis.

Sur ce versant nord du Bois Niau, la végétation arborescente est principalement composée de hêtre, de tilleul, de charme, de noisetier et d'érable sycomore.

Dans nos déterminations reproduites dans le tableau ci-dessous, nous tenons compte aussi de l'état dans lequel sont découvertes les coquilles : il s'agit d'animaux morts, de vivants au repos ou d'espèces en activité.

Signalons enfin qu'un prélèvement d'échantillon de terreau, tamisé et trié à l'intérieur (où il fait nettement plus chaud !), a permis la découverte de deux espèces nouvelles et minuscules qui n'avaient pas été repérées sur le terrain : *Acanthinula aculeata*, une espèce déjà décrite dans un article précédent des Barbouillons ( Voir Rapport d'activités, Les Naturalistes de la Haute Lesse, 1992, p. 52 ) et surtout *Acicula fusca*,

une petite coquille cylindrique de 2 - 3 mm de hauteur, très peu connue, car très difficile à découvrir ...



*Acicula fusca*,  
l'acmée linéolée.

Bruno MAREE

|  |                    | A<br>C<br>T<br>I<br>F | R<br>E<br>P<br>O<br>S | M<br>O<br>R<br>T |
|--|--------------------|-----------------------|-----------------------|------------------|
| - <i>Cepaea nemoralis</i> , lisière en bas de pente, sous aubépine |                    |                       |                       | X                |
| - <i>Deroceras agreste</i> , sur litière de feuilles mortes        |                    | X                     |                       |                  |
| - <i>Discus rotundatus</i>   |                    |                       | X                     |                  |
| - <i>Arion circumscriptus</i>                                      |                    | X                     | X                     |                  |
| - <i>Cochlodina laminata</i>                                       |                    |                       | X                     |                  |
| - <i>Aegopinella pura</i>  | Sous les           | X                     | X                     |                  |
| - <i>Oxychilus cellarius</i>                                       | feuilles           |                       | X                     |                  |
| - <i>Clausilia bidentata</i>                                       | mortes             |                       | X                     |                  |
| - <i>Helicodonta obvoluta</i>                                      |                    |                       | X                     |                  |
| - <i>Aegopinella nitidula</i>                                      | Dans la            |                       |                       | X                |
| - <i>Perforatella incarnata</i>                                    | caillasse et       |                       |                       | X                |
| - <i>Ena montana</i>   | le terreau         |                       |                       | X                |
| - <i>Carychium tridentatum</i>                                     | des éboulis        |                       | X                     |                  |
| - <i>Punctum pygmaeum</i>  |                    |                       |                       | X                |
| - <i>Vitrina pellucida</i>   |                    |                       |                       | X                |
| - <i>Acicula fusca</i>   | Dans l'échantillon |                       |                       | X                |
| - <i>Acanthinula aculeata</i>                                      | de terreau         |                       |                       | X                |

Sortie bryologique du 19 février 1995 à Daverdisse.

Site parcouru: les deux rives de la Lesse

du Pont des Barbouillons au Pont des Cochettes.

Observation d'une trentaine de mousses acidophiles récoltées sur souches, sur terre et sur rochers gréseux et ombragés.

Nous nous exerçons à la détermination plus délicate de quelques hépatiques: Lepidozia reptans, Plagiochila asplenoides, Diplophyllum albicaus, Hookeria luceus, Pellia epiphylla, Locophocolea bidentata.

L'après-midi, confirmation des déterminations à l'aide des binoculaires et du microscope à l'école de Villance.

Sortie bryologique du 4 mars 1995 à Marche-en-Famenne.

Site parcouru: le Fond des Vaultx.



Située à quelques minutes du centre de la ville, cette petite vallée creusée dans le calcaire givétien offre, sur une superficie de 15 hectares une variété étonnante de biotopes: pelouses calcaires, rochers xériques, chênaie-charmaie thermophile, pinède, pessièrre, étang, ainsi qu'un sous-sol riche en phénomènes karstiques: grottes, chantoirs, doline, gouffres.

Avant d'accéder à cette réserve naturelle par un long tunnel passant sous la ligne de chemin de fer, nous observons sur la droite la résurgence du ruisseau des Fonds Vaulx. Responsable du creusement de cette vallée et de son réseau souterrain, de tout temps, ce cours d'eau alimenta la ville de Marche et fit tourner ses scieries et ses moulins.

A cette heure matinale, la neige recouvrait encore le versant nord de la vallée, aussi explorerons-nous l'autre versant sur lequel nous découvrirons de nombreuses mousses calcicoles et xéro-

philes notamment: Eucalypta streptocarpa, Ditrichum flexicaule, Homalotecium lutescens.

Nous observons aussi un vieux chêne abondamment couvert d'une forte plante arboricole Leucodon sciuroides.

Nous remontons la vallée et aux abords d'une grotte (ancien habitat du Paléolithique) nous observons: Anomodon viticulosus, Neckera crispa, Thamnobryum alopecurum, toutes

trois typiques des sites-calcaires ombragés.

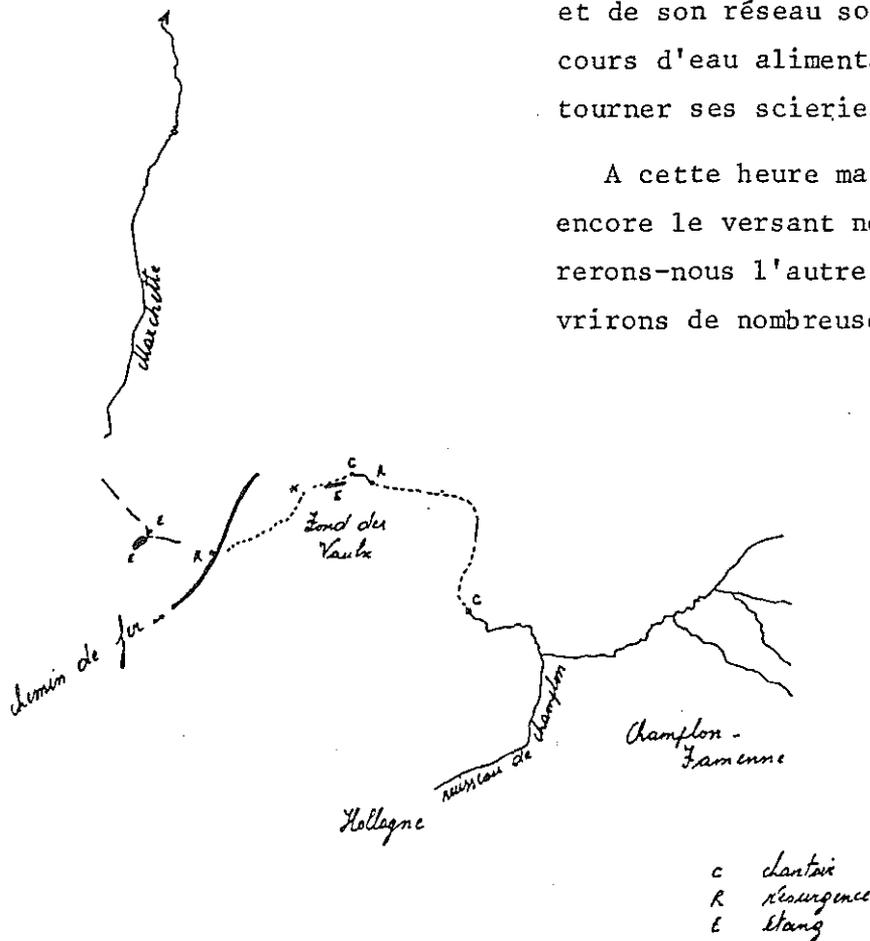
Sortie bryologique du 15 mars 1995 à Poix-St-Hubert.

Site parcouru: la rive droite de la Lhomme en direction de Mirwart.

Détermination des mousses aérocarpes du parapet du pont de Poix.

Observation des mousses recouvrant abondamment les rochers gréseux surplombant la route de St-Hubert à la sortie de Poix.

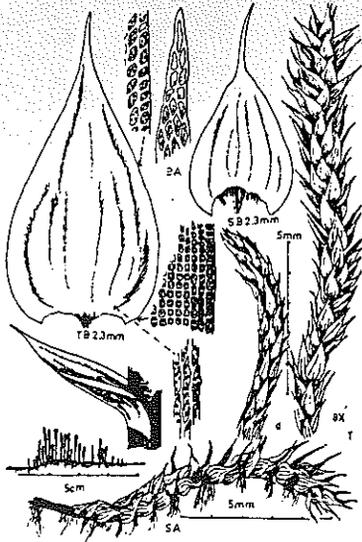
Découverte de quelques espèces hygrophiles en bordure du Bois des Vôteux.



Dans un suintement rocheux, observation de quelques mousses typiques de ce milieu.

L'après-midi, examen des récoltes à l'école de Villance.

Arlette GELIN.

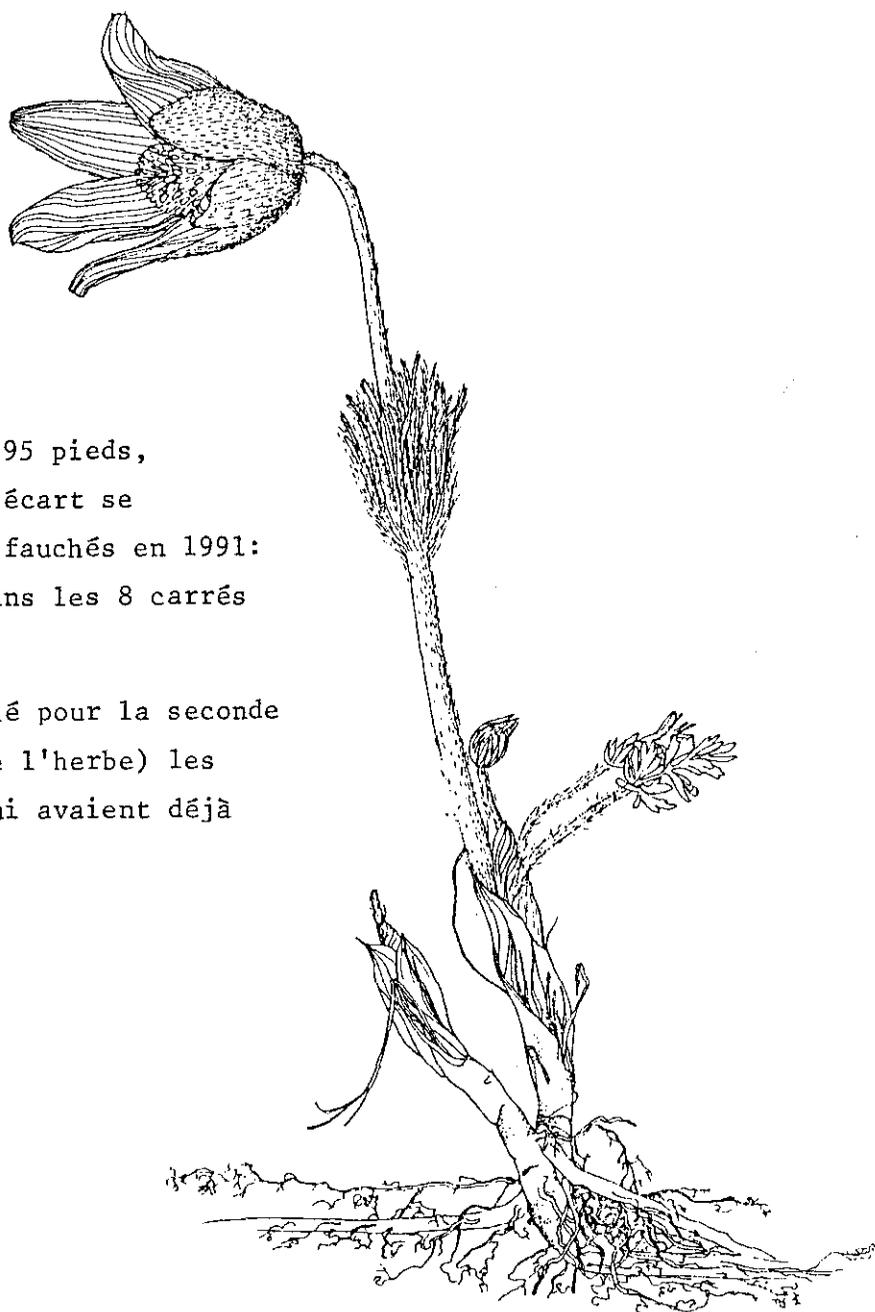


← Leucodon sciuroides.

Samedi 8 avril. Recensement annuel des anémones pulsatilles au Tienne des Vignes à Resteigne.

L'équipe Botanique s'est retrouvée pour la 10ème fois consécutive au Tienne des Vignes pour l'opération de recensement des anémones pulsatilles. Une certaine déception nous attendait cette année; de nombreuses tiges florales avaient été sectionnées et broutées, probablement par des chevreuils, principalement dans les zones dégagées à végétation rare résistant au fauchage, des moquettes ont été retrouvées sur le lieu du crime! La pelouse nous a paru dès lors moins fleurie qu'à l'accoutumée et il nous a fallu dénombrer des pieds au stade végétatif.





Au total, nous avons compté 495 pieds, soit 7 % de moins qu'en 1994. L'écart se maintient en faveur de 8 carrés fauchés en 1991: 234 pieds contre 67 seulement dans les 8 carrés témoins correspondants.

Le 02/12/95, nous avons fauché pour la seconde fois (toujours avec ramassage de l'herbe) les carrés N° 20, 24, 32, 44, 51 qui avaient déjà été fauchés en 1991.

Pierre LIMBOURG.

Dimanche 30 avril: Pelouses sur affleurements schisteux à Hérock et Hour.

Suivant un itinéraire préparé par Marc Paquay, ornithologues et botanistes ont parcouru ensemble des sites remarquables de Famenne sur le territoire de la commune de Houyet. Ceux-ci sont caractérisés par des affleurements de schistes appartenant au Famennien inférieur (assise de Senzeilles et de Mariembourg) et hébergent une flore caractéristique composée de petites annuelles, silicicoles et pionnières des sols oligotrophes légèrement acidifiés (Thero-Airion). Par endroits, sur schistes plus ou moins calcarifères, on y rencontre également la pelouse ouverte à Potentilla argentea et Trifolium striatum.

Le tableau ci-dessous, reprend les espèces les plus caractéristiques que nous avons trouvées dans les différents sites prospectés.

Il y a lieu d'ajouter en outre la découverte de deux espèces rares; la drave des murailles (Draba muralis), présente dans les sites (2), (4) et également sur un talus schisteux en face de l'église de Hérock (36-12-13), ainsi que doradille Asplenium X alternifolium, hybride entre A.septentrionale et A.trichomanes, le long de la route Petite Hour-Houyet (36-11-41).

|                                     | (1) | (2) | (3) | (4) | (5) |
|-------------------------------------|-----|-----|-----|-----|-----|
| Aira praecox                        | x   | x   | x   | x   | x   |
| Aphanes microcarpa                  |     | x   |     |     |     |
| Arenaria serpyllifolia              |     | x   |     |     |     |
| Cerastium glomeratum                |     | x   |     |     |     |
| Filago minima                       | (x) | x   | x   |     |     |
| Myosotis discolor                   |     | x   |     |     |     |
| Ornithopus perpusillus              | x   |     | x   | x   |     |
| Rumex acetosella subsp. angiocarpus | x   | x   | x   | x   |     |
| Scleranthus annuus                  | (x) | x   | x   | x   |     |
| Sedum reflexum                      | x   |     | x   | x   | x   |
| Teesdalia nudicaulis                | x   | x   | x   | x   |     |
| Vulpia bromoides                    |     | x   | x   |     |     |
| Potentilla argentea                 | x   |     | x   | x   | x   |
| Trifolium striatum                  | x   |     |     |     |     |
| Dianthus armeria                    | x   |     | x   |     |     |
| Erodium cicutarium subsp. cicut.    | x   | x   | x   |     |     |
| Trifolium arvesne                   |     |     |     |     | x   |

(1) Affleurements schisteux à Hérock (36-12-13)

(2) Le Persia à Hérock (36-12-11); en outre: Draba muralis

(3) Tienne de Bru à Hérock (36-12-13); en outre: Dianthus carthusianorum,  
Potentilla recta

(4) Petite Hour, route de Houyet (36-11-41); en outre, Dianthus carth. Draba muralis; Lepidium campestre, Asplenium septentrionale (abondant), Asplenium X alternifolium

(5) Crête de Hour, Croix Gérard (36-21-22); en outre Scleranthus perennis.

Nous ne pouvions quitter Hour, sans aller admirer les splendides floraison d'Orchis morio, en espérant un statut définitif de protection pour cette remarquable prairie...

Dimanche 28 mai: Inventaire botanique de la mare de Wavreille.

(Compte rendu du 22/7)

Pierre LIMBOURG.

Equipe botanique : samedi 18 juin 1995.

ECOSYSTEME DES PRAIRIES ALLUVIALES  
DANS LA RESERVE NATURELLE DE GRAIDE

Il fallait être particulièrement bien équipé en ce jour de juin, pour suivre les botanistes à la recherche des "p'tites fleurs" perdues dans les grandes herbes qui dégoulinent des pluies de la veille.

Ce sont d'anciennes prairies semi-naturelles que nous visiterons, ce samedi, dans trois sites particulièrement intéressants. Jadis drainées, fauchées... irrégulièrement, abandonnées depuis quelques années, ces prairies ont échappé à l'enrésinement et évoluent spontanément vers des groupements qui, à long terme, pourraient être des groupements ligneux d'aulnaie, de saussaie ou de fourrés épineux.

Comme les Natus se trouvaient pour la première fois sur ce site, j'ai fait le choix de publier l'entièreté de nos découvertes ainsi qu'une description sommaire du site.

RELIQUE DE PRAIRIE A "LA ROCHE"

En aval du village de Graide, le long du ruisseau qui deviendra l'Almache, s'étendaient, tout en longueur, de petits prés dans lesquels s'est développée toute la flore des prairies alluviales.

Presque toutes ces parcelles ont été loties. Les nouveaux propriétaires, seconds résidents, ont entouré leur chalet de hautes haies et le paysage s'est complètement refermé, banalisant ainsi cette superbe vallée chantée par Adrien de Prémoré lorsqu'il la traversait en "tram". La dernière parcelle a échappé, heureusement, à la civilisation. Seuls, des scouts s'y installent chaque année, fauchent l'espace nécessaire à l'installation des tentes, piétinent, creusent, coupent des arbustes... bref diversifient au mieux le biotope de cette ancienne prairie abandonnée.

Au premier coup d'oeil, on peut distinguer plusieurs zones bien marquées : l'ourlet forestier, la prairie irrégulièrement fauchée et la zone alluviale. Une légère dénivellation forme des terrasses liées aux différences d'alluvionnement. Les variations consécutives du régime hydrique a entraîné, sur ce sol alluvial, les différentes associations végétales formant les différents groupes observés, à savoir...

LE GROUPE DE FESTUCA RUBRA

-----  
Essentiellement représenté dans l'ourlet forestier et dans la partie des prés semi-naturels.

|                |                    |                     |
|----------------|--------------------|---------------------|
| Holcus lanatus | Ranunculus acris   | Chrysanthemum leuc. |
| Festuca rubra  | Dactylis glomerata | Rhinanthus minor    |

|                     |                              |                         |
|---------------------|------------------------------|-------------------------|
| Poa pratensis       | Rumex acetosa                | Achillea millefolium    |
| Veronica chamaedrys | Vicia cracca                 | Alchemilla xanthochlora |
| Fragaria vesca      | Phyteuma spicata             | Arrhenatherum elatius   |
| Knautia arvensis    | Stellaria graminea           | Cerastium vulgatum      |
| Potentilla erecta   | Ajuga reptans                | Leontodon autumnalis    |
| Luzula multiflora   | Stellarie holostea           | Luzula campestris       |
| Senecio jacobea     | Trifolium arvense            | Plantago major          |
| Trifolium dubium    | Holcus mollis                | Luzula multiflora       |
| Centaurea ???       | Narcissus pseudonarcissus... |                         |

#### LE GROUPE DE FILIPENDULA ULMARIA

-----  
Représenté sur les rives qui restent constamment humides, rarement engorgées et relativement bien aérées, ce groupe est constitué d'espèces de haute taille.

|                      |                      |
|----------------------|----------------------|
| Filipendula vulgaris | Polygonum bistorta   |
| Iris Pseudacorus     | Phalaris arundinacea |
| Valeriana repens     | Valeriana dioica     |
| Lysimachia vulgaris  |                      |

#### LE GROUPE DE MOLINIA CAERULEA

-----  
Installées dans de faibles dépressions, ces plantes sont capables de supporter des légères alternances d'engorgement et de dessiccation des sols.

|                        |                    |                      |
|------------------------|--------------------|----------------------|
| Molinia caerulea       | Scorzonera humilis | Achillea ptarmica    |
| Juncus effusus         | Lythrum salicaria  | Deschamsia cespitosa |
| Myosostis nemoreus     | Stellaria alsine   | Angelica sylvestris  |
| Colchicum autumnale... |                    |                      |

#### LE GROUPE DE CALTHA PALUSTRIS

-----  
Toutes ces plantes ont leurs racines constamment submergées mais ne s'installent que lorsque le courant est très lent.

|                      |                  |
|----------------------|------------------|
| Caltha palustris     | Iris pseudacorus |
| Lychnis flos-cuculli | Juncus effusus   |
| Lotus uliginosus...  |                  |

#### LE GROUPE D'URTICA DIOICA

-----  
Il regroupe toute une série de plantes banales qui ont en commun un grand besoin de nitrates (sites eutrophisés).

|                         |                       |
|-------------------------|-----------------------|
| Urtica dioica           | Galium cruciata       |
| Galium aparine          | Rumex obtusifolium    |
| Galeopsis tetrahit      | Poa trivialis         |
| Ranunculus repens       | Lamiun album          |
| Anthriscus sylvestris   | Heracleum sphondylium |
| Epilobium angustifolium |                       |

Quant à la rivière, elle est colonisée essentiellement par Ranunculus penicillatus. Sur les berges, Alnus glutinosa ombrage quelque peu les massifs envahissants des salix que nous n'avons pas identifiés.

Il est évident que la présentation par associations n'est pas toujours aisée. On peut remarquer une certaine interpénétration des espèces. Dans un milieu tellement modifié par l'homme, on ne doit pas s'étonner de trouver telle ou telle espèce dans un groupe où elle ne se trouve pas habituellement.

LA RESERVE R.N.O.B.

Depuis quelques années, les R.N.O.B. (sous l'impulsion de Joëlle Huysecom) ont fait l'acquisition de cette prairie qui longe le ruisseau de Graide. On peut y accéder par l'ancienne voie du vicinal qui remonte vers la Gare de Graide. Un programme de gestion est en cours de réalisation et, depuis deux ans, le fauchage de certaines parcelles a été effectué.

Ce site mérite lui aussi tout notre intérêt car il est un bel exemple de l'écosystème des prairies alluviales avec sa mosaïque de groupements déterminés, comme dans le premier site, par les conditions hydriques du sol.

Assez grossièrement, on peut délimiter trois zones clairement définies où se mêlent les différentes associations végétales :

- 1) La prairie fraîche et basse à fétuque rouge
- 2) La prairie humide à hautes herbes à reine des prés
- 3) Le pré tourbeux, mouillé, à jonc

LE GROUPE DE JUNCUS ACUTIFLORUS

-----

Caractéristique des plantes hélophytiques des bas-marais oligo- ou oligo-mésotrophes, à eau suintante, ce groupement peut s'observer le long d'anciens drains et dans les petites dépressions.

|                      |                    |                      |
|----------------------|--------------------|----------------------|
| Juncus acutiflorus   | Juncus effusus     | Carex nigra          |
| Juncus conglomeratus | Juncus acutiformis | Caltha palustris     |
| Lychnis flos-cuculli | Comarum palustre   | Hydrocotyle vulgaris |
| Ranunculus flammula  | Carex vesicaria    | Eleocharis palustris |
| Phalaris arundinacea | Carex curta        | Polygonum persicaria |
| Apium nodiflorum     | Mentha aquatica... |                      |

LE GROUPE DE MOLINIA CAERULEA

-----

|                      |                                       |                   |
|----------------------|---------------------------------------|-------------------|
| Scorzonera humilis   | Lotus uliginosus                      | Achillea ptarmica |
| Cirsium palustre     | Stellaria alsine                      | Rumex acetosa     |
| Hypericum perforatum | Angelica sylvestris                   | Viola palustris   |
| Succisa pratensis    | Dactylorhiza maculata ssp. fuchsii... |                   |

LE GROUPE DE FILIPENDULA ULMARIA

-----

|                   |                       |                  |
|-------------------|-----------------------|------------------|
| Lycopus europaeus | Polygonum bistorta    | Valeriana repens |
| Galium palustre   | Deschampsia cespitosa |                  |

LE GROUPE DE *NARDUS STRICTA*  
-----

Cette bande herbeuse beaucoup plus sèche est induite par un sol siliceux plus acide et contraste vraiment avec les autres associations humides puisque nous y verrons même de la bruyère!

|                               |                          |                            |
|-------------------------------|--------------------------|----------------------------|
| <i>Gallium saxatile</i>       | <i>Luzula multiflora</i> | <i>Luzula campestris</i>   |
| <i>Calluna vulgaris</i>       | <i>Arnica montana</i>    | <i>Festuca filiformis</i>  |
| <i>Campanula rotundifolia</i> | <i>Lathyrus montanus</i> | <i>Hypericum maculatum</i> |
| <i>Festuca tenuifolia</i> ... |                          |                            |

Proche de ce groupement, citons les plantes qui font la transition avec les milieux moins secs mais qui diffèrent surtout par la suite du fauchage répété. Ce sont les plantes des prairies alluviales les plus sèches.

|                                |                                  |                          |
|--------------------------------|----------------------------------|--------------------------|
| <i>Holcus mollis</i>           | <i>Anemone nemorosa</i>          | <i>Luzula campestris</i> |
| <i>Potentilla erecta</i>       | <i>Stachys officinalis</i>       | <i>Agrostis canina</i>   |
| <i>Heracleum sphondylium</i>   | <i>Epilobium hirsutum</i>        | <i>Poa trivialis</i>     |
| <i>Epilobium angustifolium</i> | <i>Aegopodium podagraria</i> ... |                          |

LE GROUPE DE *FESTUCA RUBRA*  
-----

|                                  |                           |                             |
|----------------------------------|---------------------------|-----------------------------|
| <i>Holcus lanatus</i>            | <i>Dactylis glomerata</i> | <i>Vicia cracca</i>         |
| <i>Plantago lanceolata</i>       | <i>Rumex acetosa</i>      | <i>Stellaria graminea</i>   |
| <i>Veronica chamaedrys</i>       | <i>Ranunculus acris</i>   | <i>Achillea millefolium</i> |
| <i>Arrhenatherum elatius</i> ... |                           |                             |

LE GROUPE D'*URTICA DIOICA*  
-----

|                              |                                |                        |
|------------------------------|--------------------------------|------------------------|
| <i>Rumex obtusifolium</i>    | <i>Anthriscus sylvestris</i>   | <i>Galium aparine</i>  |
| <i>Aegopodium podagraria</i> | <i>Heracleum sphondylium</i>   | <i>Galium cruciata</i> |
| <i>Galeopsis tetrahit</i>    | <i>Epilobium angustifolium</i> | <i>Cirsium arvense</i> |

Les natus, saturés d'eau et après tant de déterminations ont décidé alors, de choisir un endroit un peu plus sec pour sortir les provisions du sac à pique-nique. Nous avons donc quitté la réserve sous les chants répétés de la fauvette grisette et de la fauvette des jardins qui nous avaient accueillis dès notre arrivée. C'est sur le haut de "Hurlevent" que nous nous installerons à proximité des Sumac et des grosses touffes de *Geranium macrorrhizum*... évidemment importé! Tout différent sera le troisième site visité l'après-midi.

## LE RODA

Nous avons pris un peu d'altitude et nous nous trouvons maintenant à 370 mètres sur un plateau d'où sourdent les petits rus qui affluent vers le ruisseau de la Scierie. Bien protégée par une ceinture d'épicéas, cette lande humide para-tourbeuse est abandonnée et a échappé miraculeusement à l'enrésinement généralisé de ce plateau. La végétation offre une plus grande unité. Impossible d'y distinguer des zones bien distinctes.

C'est le cortège traditionnel des plantes des milieux humides avec. çà et là, des bourrelets plus secs où l'on retrouve la nardaie.

Seuls l'étang et le petit ru qui draine la lande, créent des milieux où la flore s'enrichit quelque peu. Voici, le cortège des plantes reconstrées, citées au hasard de la découverte.

|                         |                      |                      |
|-------------------------|----------------------|----------------------|
| Dactylorhiza majalis    | Angelica sylvestris  | Scirpus sylvaticus   |
| Lotus uliginosus        | Carex nigra          | Rumex acetosa        |
| Polygonum bistorta      | Juncus acutiflorus   | Holcus lanatus       |
| Galeopsis tetrahit      | Cirsium palustre     | Juncus effusus       |
| Gallium uliginosus      | Ranunculus flammula  | Caltha palustris     |
| Filipendula ulmaria     | Vicia cracca         | Lychnis flos-cuculli |
| Juncus conglomeratus    | Carex ovalis         | Comarum palustre     |
| Epilobium angustifolium | Veronica chamaedrys  | Agrostis filiformis  |
| Sedum telephium         | Colchicum autumnale  | Luzula campestris    |
| Myosotis nemorosa       | Dactylorhiza majalis | Salix...             |

En bordure de l'étang :

|                       |                   |                  |
|-----------------------|-------------------|------------------|
| Equisetum fluviatile  | Lemna minor       | Carex paniculata |
| Nasturtium officinale | Lycopus europaeus | Carex vesicaria  |
| Eleocharis palustris  | Comarum palustre  | Carex rostrata   |
| Phalaris arundinacea  | Glyceria fluitans | Potamo?          |

Cette magnifique lande nous laissera d'autres souvenirs. Les superbes papillons rencontrés, le Flambé, le Gazé, le Cuivré ou le Nacré de la bistorte, ont suscité notre admiration mais l'événement qui restera dans toute les mémoires, je n'ose le raconter... ayant encore une famille à charge! J'ajouterai simplement que, pour que pareille aventure ne vous arrive pas, la morsure de la VIPERE PELIADE est bien mortelle, qu'elle vit dans des milieux de transition entre les zones sèches et les zones humides comme dans le site de RODA.

Il nous restait pour terminer cette journée à remonter le ruisseau de la scierie et le ruisseau de Rondia jusqu'aux derniers étangs. La végétation observée y est encore intéressante mais confinée à de petites parcelles. Nous reverrons les plantes rencontrées au cours de la journée et nous ajouterons à nos observations :

|                       |                 |                  |
|-----------------------|-----------------|------------------|
| Menyanthes trifoliata | Cardamine amara | Gallium palustre |
| Agrostis canina       |                 |                  |

LEBRUN Jean-Claude

Post-scriptum : Le héros de la journée a attendu, en vain, 6 mois pour pouvoir joindre une photo de l'exploit rarement réalisé par un guide, risquant sa vie, au sein des natus. Mais les amis sont ingrats... Voilà pourquoi cet article manque cruellement d'illustrations.



1) Prairie humide de fauche à OFFAGNE.

Nous sommes 6 naturalistes présents pour examiner en détail une petite prairie alluvionnaire dont le sol mouillé avec un niveau d'eau variant au cours de l'année empêche jusqu'à présent tout apport exogène d'engrais. Nous avons donc une flore très variée, rare témoin résiduel d'une pratique agropastorale révolue. Cette prairie subit chaque année une seule fauche fin Juillet.

L'ensemble floristique est composé de différentes zones de végétation en fonction du niveau de la nappe phréatique sous-jacente. Nous reconnaissons ainsi au détour de l'inventaire les associations végétales suivantes: - le 'Molinion caeruleae',  
- le 'Magnocaricion',  
- le 'Phragmition'.

Certaines plantes présentes indiquent l'existence d'un gley. Ce sol est caractérisé par des taches de rouille d'hydromorphie apparaissant à une certaine profondeur. La teinte générale est grise ou beige clair indiquant une réduction partielle, amenant une coexistence du fer ferreux et ferrique. Ceci reste à être confirmé par un sondage pédologique.

Liste des plantes déterminées: *Succisa pratensis*, *Ranunculus acris* (foliole médiane non pétiolulé), *Poa pratensis*, *Anthoxanthum odoratum* (flouve odorante), *Cynosurus cristatus*, *Holcus lanatus*, *Briza media* (sur sols non amendés), *Phleum pratensis*, *Lychnis flos cuculi*, *Festuca rubra*, *Juncus acutiflorus* (bas marais à eau acide), *Trifolium pratense*, *Trifolium dubium* (petit trèfle jaune), *Myosotis scorpioides* (myosotis des marais), *Carex pallescens* (laïche pâle, reconnaissable à sa bractée inférieure légèrement plissée à la base), *Carex ovalis*, *Carex panicea* (laïche faux panic), *Ranunculus repens*, *Rumex acetosa*, *Juncus conglomeratus* (espèce traduisant une remontée de la nappe phréatique), *Cerastium vulgatum*, *Ajuga reptans* (tige poilue alternativement sur les deux faces opposées), *Scorzonera humilis* (très abondant), *Agrostis capillaris*, *Dactylorhiza fistulosa* (ex-majalis - + de 100 pieds), *Cirsium palustre*, *Achillea ptarmica*, *Caltha palustris*, *Senecio jacobaea*, *Deschampsia cespitosa*, *Prunella vulgaris* (brunelle), *Polygonum bistorta*, *Filipendula ulmaria*, *Carex nigra* ou *vulgaris* (utricules régulièrement disposés sur 6 rangées longitudinales), *Ranunculus flammula*, *Galium palustre* (petites feuilles non mucronées, à une seule nervure), *Vicia cracca*, *Epilobium tetragonum*, *Centaurea*

thuilieri (centaurée des prés = espèce la plus fréquente du sous-genre *Jacea*.), *Galium uliginosum*, *Lotus uliginosum* (lotier des fanges dont la tige est largement fistuleuse), *Rhinanthus minor* (plante hémiparasite sur les racines des plantes herbacées), *Valeriana dioïca* (petite valériane ou valériane des marais), *Equisetum fluviatile* (prêle des eaux dont la tige comprend de 10 à 30 sillons avec une cavité centrale occupant environ les 4/5 du diamètre de la tige), *Poa trivialis* (pâturin commun caractérisé par sa très longue ligule aïgue au sommet), *Phalaris arundinacea* (baldingère), *Urtica dioïca*, *Carex rostrata* (laïche à bec: grand carex reconnaissable à sa tige subtrigone lisse ou un peu scabre dans le haut), *Carex canescens* ou *curta* (laïche blanchâtre), *Carex echinata* (laïche étoilée), *Agrostis stolonifera*, *Scutellaria galericulata*, *Viola palustris* (espèce acidiphile), *Cardamine pratensis*, *Luzula multiflora* (plante de sols acides, souvent tourbeux; stolons courts et espèce de taille supérieure à 30cm), *Comarum palustre*, *Agrostis canina*, *Potentilla erecta* (tormentille), *Eriophorum angustifolium* (linaigrette à feuilles étroites): cette plante comporte plusieurs épis terminaux groupés en une sorte d'ombelle; les pédoncules des épis étant lisses.

*Glyceria fluitans*, *Lysimachia vulgaris*, *Carex acuta* (grande espèce caractérisée par 2 stigmates, ses feuilles larges de 4 à 8mm, vertes ou glauques, et une ligule obtuse, longue de 4 à 6mm), *Elymus repens*, *Galium aparine*, *Epilobium ciliatum* (espèce américaine, naturalisée en Europe et en expansion rapide), *Galeopsis tetrahit*, *Rumex obtusifolius* (cette espèce étant avec les 4 autres précédentes plutôt rudérales, profitant des boues de curage du ruisseau d'Offagne).

Dans le ruisseau flotte *Ranunculus penicillatus* dont les feuilles se réunissent en pinceau au sortir de l'eau et en surface nous distinguons de grandes plages de *Callitriche* sp. En achevant le tour de la prairie, nous trouverons encore *Sparganium erectum*, *Juncus effusus*, *Angelica sylvestris*, *Lolium perenne* et *Leontodon autumnalis* à poils non bifides.

## 2) Fond humide à LA GERIPONT.

Zone déjà prospectée en 1993. Cfr Barbouillons 1993 p 76-77. Il y a lieu de rajouter aux espèces déjà recensées les suivantes: *Festuca rubra*, *Cerastium vulgatum*, *Galium palustre*, *valeriana repens*, *Rumex acetosa*, *Myosotis scorpioides*, *Carex curta* et *nigra*, *Salix multinervis*, *Viola palustris*, *Stellaria graminea*, *Poa trivialis*, *Agrostis capillaris*, *Leontodon autumnalis*, *Epilobium palustre*, *Chrysosplenium alternifolium*.

Dans l'étang adjacent croassent plusieurs grenouilles vertes. Pour de plus amples informations sur l'historique du site de LA GERIPONT et de la vallée des Alleinés, cfr Barbouillons 1991 p. 89 et Svt.

### 3) Ancienne gare de MORTEHAN.

Cette gare est située sur l'ancienne ligne de chemin de fer Bertrix-Muno. Construite de 1906 à 1914 cette ligne de 28 Km de long comporte un très grand nombre d'ouvrages d'art dont 3 longs tunnels de plusieurs centaines de mètres ainsi que 28 ponts. Travail gigantesque pour l'époque et d'utilité douteuse malgré la parfaite harmonie de l'ouvrage dans son environnement. Le dernier train circula en 1961. Depuis, la nature reprend ses droits et y a installé une flore particulière résultat de toutes les influences anthropiques. A noter e.a la présence de sable, de gravier, de pavés, etc... .

Une grande partie de la flore recensée est thermophile et/ou calciphile.

Liste des plantes déterminées: *Herniaria glabra*, *Médocago lupulina*, *Trifolium dubium*, *Geranium colombinum*, *Echium vulgare*, *Vicia hirsuta*, *Senecio jacobaea*, *Verbascum thapsus*, *Origanum vulgare*, *Euphorbia cyparissias*, *Teucrium scorodonia*, *Galium mollugo*, *Epilobium collinum*, *Carex spicata*, *Arrhenatherum elatius*, *Potentilla reptans*, *Trifolium pratense*, *Epilobium ciliatum*, *Eupatorium cannabinum*, *Poa trivialis*, *Hypericum perforatum*, *Festuca pratensis*, *Fragaria vesca*, *Veronica chamaedrys*, *Carex pairae*, *Festuca rubra commutate*, *Phleum pratense*, *Lotus corniculatus*, *Picris hiercioides*, *Tanacetum vulgare*, *Heracleum sphondylium*, *Pimpinella saxifraga*, *Daucus carota*, *Artemisia campestris*, *Fragopogon pratense*, *Carex pallescens*, *Leontodon hispidus*, *Rhinantus minor*, *Filipendula ulmaria*, *Juncus articulatus*, *Equisetum arvense*, *Carex demissa*, *Linum catharticum*, *Cardaminopsis arenosa*, *Viola tricolor*, *Galium cruciata*, *Trifolium campestre*, *Carex remota*, *Lysimachia nummularia*, *Carex flacca*, *Solidago gigantea*, *Carex disticha*, *Lychnis flos-cuculi*, *Thymus pulegioides*, *Aira caryophylla*, *Hypochoeris radicata*, *Poa compressa*, *Festuca filiformis*, *Scirpus setaceus*, *Juncus tenuis*, *Selinum carvifolia*, *Carex sylvatica*, *Frangula alnus*, *Aegopodium podagraria*, *Carex acutiformis*, *Polygala vulgaris*, *Knautia arvense*, *Geranium sylvaticum*, *Potentilla recta*.

Toute la zone n'a pas été prospectée, donc avis aux amateurs lors d'une prochaine sortie.

Bibliographie pour l'historique de la ligne Bertrix-Muno: voir le reportage photographique de Louis Lenzen dans le n° 17 de la Meuse à l'Ardenne'.

Samedi 22 juillet: Mare de Wavreille et Carrière de Biernauchamp.

C'est malheureusement sous la pluie que nous avons prospecté ces deux sites.



- Mare de Wavreille: espèces recensées (avec coefficient phyto-acidogique):

- a) végétation aquatique (eau eutrophe,  $\frac{1}{4}$  à  $\frac{3}{4}$  d'eau libre en surface): Characées (algues vertes) : (5), Lemna minor (1), Potamogeton natans (+)
- b) végétation d'atterrissement: Eleocharis palustris (1), Alisma plantago-aquatica (1), Glyceria declinata (+), Typha latifolia (+), Lycopus europaeus (+), Juncus articulatus (+), Juncus inflexus (+), Agrostis stolonifera
- c) sur la berge: Epilobium hirsutum, Rumex conglomeratus, Lathyrus pratensis, Odontites vernus, Salix fragilis, Salix alba var. vitellina

- Carrière de Biernauchamp (réserve naturelle domaniale)

Parmi les espèces les plus intéressantes rencontrées, citons: Erigeron accr., Teucrium botrys, Bupleurum falcatum, Digitalis lutea (abondant) Ornithogalum pyrenaicum, Gymnadenia conopsea, Epipactis atrorubens ( $\frac{1}{2}$  une dizaine de pieds)...

Dimanche 6 août: Les réserves d'Ardenne et Gaume "Boutay", "Sous Fliche", Griffaloux" et Tienne del Core" à Ave-et-Auffe.

Il s'agit de petits tiennes de calcaire frasnien occupés par des peuplements âgés de pins sylvestres - avec sous-bois buissonneux et hébergeant quelques pelouses relic-tuelles de surface restreinte. Les sites visités font partie, depuis le 27/4/94, de nouvelles réserves d'Ardenne et Gaume qui constituent le Parc de Lesse et Lomme (1.264 hectares).

Grâce à la présence de notre ami Daniel Tyteca, c'est tout naturellement les orchidées qui ont principalement retenu notre attention.

- Boutay (réserve n° 8, 3 ha 84): Digitalis lutea, Goodyera repens<sup>R</sup> (souvent associé à la mousse Rhytidiadelphus triquetrus), Gymnadenia conopsea, Cephalanthera damasonium, Epipactis muelleri<sup>R</sup>, Epipactis helleborine, Platanthera (chlorantha?), Gymnocarpium robertianum, Dipsacus pilosus, Actaea spicata
- Sous Fliche (réserve n° 9; 1 ha 06): Silaum silaus (en lisière)
- Griffaloux (réserve n° 10, 2 ha 08): Cephalanthera damasonium, Platanthera sp., Epipactis helleborine, Neottia nidus-avis

- Tienne del Core (réserve n° 12, partie orientale uniquement): Himantoglossum hircinum<sup>R</sup>, Gymnadenia conopsea, Platanthera sp., Aceras anthropophorum, Epipactis helleborine, Lithospermum officinale.

En fin d'après-midi, Daniel nous a fait découvrir, dans la Réserve forestière domaniale des Gaudrées à Resteigne, quelques beaux exemplaires d'Epipactis leptochila, orchidée très rare récemment observée en Lesse et Lomme (cf. note de M-C Delvaux de Fenffe p. 71).

Pierre LIMBOURG.

Samedi 12 août: Végétation de la mare de Sohier.

### 1. Introduction.

Les Naturalistes de la Haute-Lesse se sont une fois de plus penchés sur la végétation de la mare de Sohier en ce mois d'août 1995; le premier relevé botanique datait de 1977 et avait été publié dans la Revue Parcs Nationaux en 1978 (Vol XXXII, Fasc 1-2).

Il faut dire que le plan d'eau a évolué durant cette période, car le curage effectué peu après le premier relevé botanique n'est plus qu'un souvenir et une vase de 0,60 à 1 mètre d'épaisseur colmate à nouveau le plan d'eau.

Il s'agit actuellement d'une vase organique fine évoluant en condition anaérobie en remplacement d'un substrat argileux très peu vaseux de colmatage de la mare observé en 1977.

### 2. Les types de végétation.

La plupart des espèces végétales observées en 1977 ont été retrouvées cet été; nous verrons néanmoins que leur abondance n'est plus toujours la même et que la présence d'une nouvelle espèce pose des problèmes. Deux espèces notées alors n'ont par contre pas été retrouvées aujourd'hui: il s'agit de Lemna trisulca et de Bidens tripartita.

#### a: La végétation aquatique.

La potamaie dominée par Potamogeton natans en 1977 a fait place, sur la vase organique fluide, à un faciès à Elodea canadensis installé sur l'entièreté de la surface d'eau libre et sur une épaisseur supérieure à 0,60 mètres. Sa présence est néanmoins occultée par le développement estival d'un tapis continu de Lemna minor en superposition de l'Elodée.

Du groupement à Potamot subsistent dix pieds sur une surface de 1 m<sup>2</sup> dans la partie nord de la mare.

#### b: La sparganiaire à Sparganium emersum.

Le rubanier ceinture le groupement précédent, comme il y a 18 ans, en eau peu profonde. Il est associé à Lemna minor et à Eleocharis palustris.

c: Le faciès à Eleocharis palustris.

Cette cypéracée fait la transition entre la roselière à Sparganium et la végétation exondée de l'Agropyro-Rumicion. C'est dans cette végétation que l'on trouve Agrostis stolonifera et la rare Veronica scutellata.

Bidens cernua était peu abondant en 1977 (coefficient d'abondance de +); il s'étend actuellement par grosses taches (coefficient 2-3) sur la vase très organique.

d: La glycéraie à Glyceria fluitans.

Cette petite roselière subsiste parmi les deux groupements précédents, principalement dans la partie sud de la mare, au pied du talus bordant la route.

e: Les groupements d'atterrissement.

Le sol exondé en pente douce de la partie nord de la mare héberge une jonchaie à Juncus effusus et à Solanum dulcamara en tant que précurseur de la saulaie à Salix x multinervis et Rubus caesis.

3. Evolution de la mare.

L'eutrophisation de plus en plus prononcée de la mare de Sohier est favorable au Bident qui s'étend en vastes plages alors que sa présence était discrète en 1977.

Elodea canadensis prolifère également dans les eaux enrichies en éléments nutritifs; elle y génère rapidement une couche de vase organique.

Lemna trisulca par contre recherche des eaux riches en bases alcalines mais peu enrichies en nitrates et phosphates, mésotrophes et peu eutrophes. Sa disparition était inéluctable dans ce type de milieu.

4. La faune liée au biotope.

L'abondance de l'Elodée est responsable de la raréfaction des invertébrés aquatiques; cette espèce colonise en effet toute la profondeur de l'eau libre en éliminant toute autre forme de vie.

La grenouille verte et le triton ponctué subsistent; le triton crêté, noté en 1977, et amateur d'eau profonde, ne saurait subsister actuellement.

Des aesches et des demoiselles sont observées en vol au-dessus de la pièce d'eau.

La poule d'eau réside en permanence sur le site.

5. Conclusion.

La mare de Sohier illustre bien l'évolution actuelle de nombreux petits sites aquatiques et même terrestres, enclavés dans un paysage agricole, de plus en plus soumis à une ptytrophisation lente mais continue dans un environnement arrosé par les engrais.

Elodea canadensis est une hydrophyte introduite qui prolifère rapidement en fournissant une biomasse importante, favorable à un atterrissement rapide par dépôts

organiques.

Il est difficile de lutter contre l'eutrophisation généralisée des milieux anthropisés; on peut simplement contrecarrer l'envasement excessif par succion périodique de la vase fluide.

Une lueur d'espoir existe néanmoins puisque nous sommes à l'heure des Directives de la CEE et des arrêtés du Gouvernement wallon visant à réduire l'utilisation des engrais dans l'optique d'une meilleure intégration entre l'agriculture et l'environnement.

Bernard OVERAL.

Il était prévu une visite du parc du château de Sohier qui contient - paraît-il - des essences remarquables, mais son accès nous a été interdit par un cerbère particulièrement menaçant...

Samedi 26 août: La réserve d'Ardenne et Gaume " En Laurcy" à Wavreille.

La réserve, d'une superficie de 50 ha 63, présente beaucoup d'analogie avec le Bois de Wève (Bure) dont elle constitue le prolongement nord-est, au-delà de la route N 803. Elle est située de part et d'autre de la tête de source du Ri d'Howisse et est occupée essentiellement par la chênaie à charme à stellaire (*Stellario-Carpinetum cariutosum*) sur argile d'altération des schistes couviniens (Cobn) et par la chênaie-frênaie neutrocline à primevère (*Primulo-Carpinetum*) sur sol limoneux <sup>±</sup> hydromorphe à substrat argilo-calcaire couvinien. Dans les deux cas, il s'agit de sols bruns lessivés à mull dont le pH varie de 5,5 à 6,5.

Parmi la centaine d'espèces rencontrées (carré IFB: J6-36-11), relevons:

Ornithogalum pyrenaicum (très abondant de part et d'autre du Ri d'Howisse), Geum rivale, Primula eliator, Epipactis helleborine (abondant), Epipactis atrorubens, Silaum silaus (très abondant dans les fossés en lisière), Scutellaria galericulata, Valeriana dioica, Convallaria majalis et Polygonatum verticillatum.

Pierre LIMBOURG.

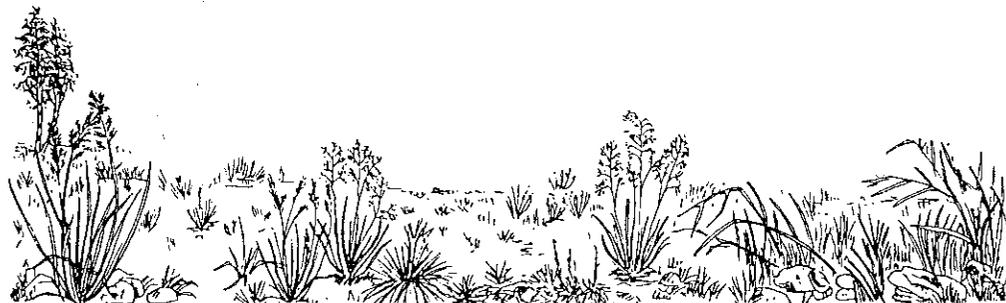
Dimanche 1er octobre. Sortie mycologique à Resteigne.

Promenade de découverte des champignons et détermination.

Arlette GELIN.

Dimanche 8 octobre. Sortie mycologique à Han-sur-Lesse.

Promenade guidée par Arlette GELIN.



20 octobre : CONFERENCE INTERESSANTE A VILLANCE

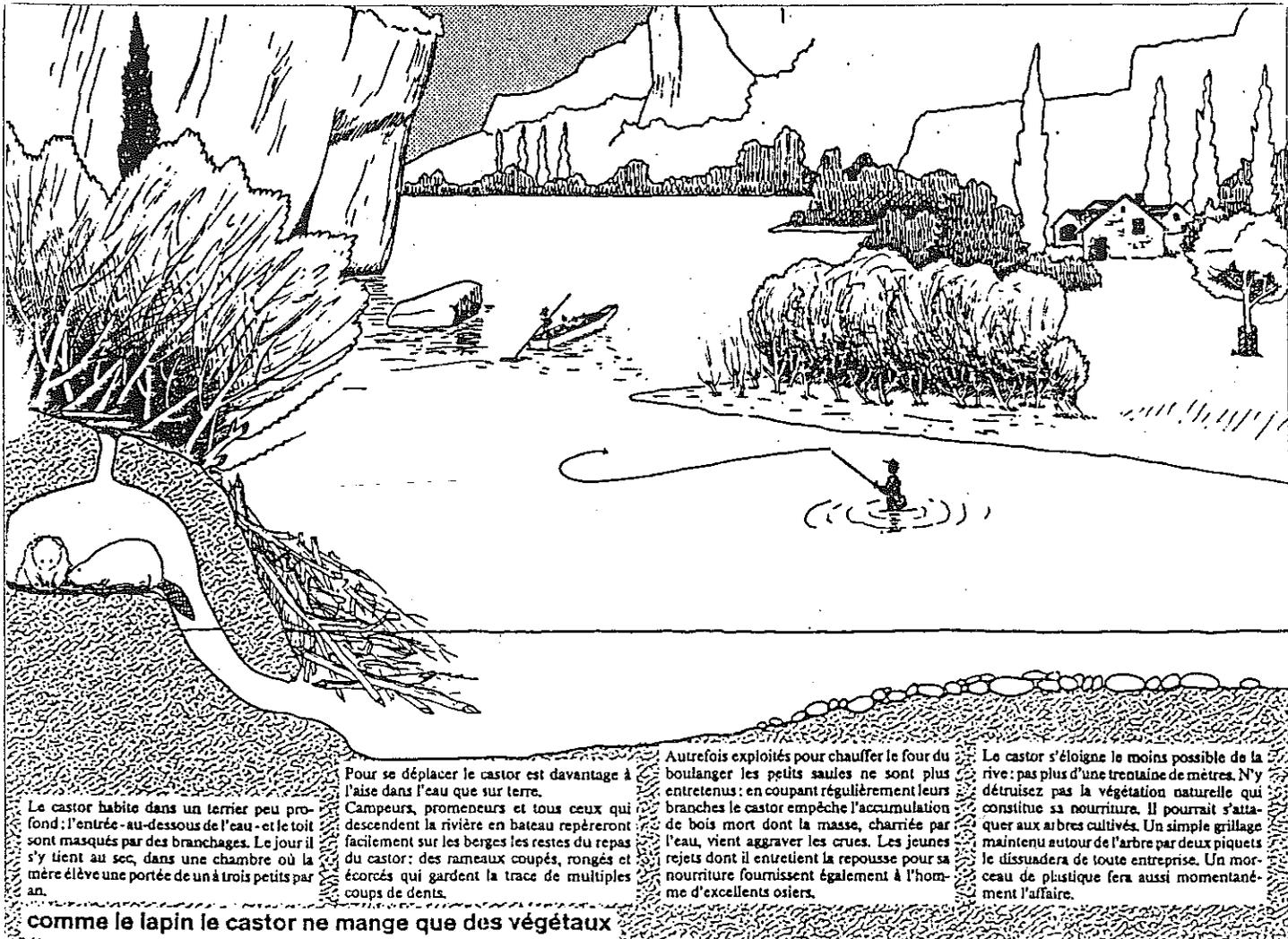
Pour aiguïser notre curiosité naturaliste, une conférence sur le CASTOR fut organisée à Villance, ce vendredi 20 octobre. Monsieur Herrin nous a présenté de nombreuses diapositives sur la vie et les moeurs de cet animal qui, bien avant l'homme, créait littéralement de nouveaux paysages.

La nombreuse assemblée fut étonnée d'apprendre que ce petit animal a vécu chez nous et que sa réintroduction permettrait d'envisager une gestion équilibrée de nos fonds de vallée. Tous reconnurent, en Monsieur Herrin, un conférencier extraordinaire porté par une passion communicative.

Dès la sortie suivante, nous imaginions sur le terrain la présence de ces petits hôtes dégagant les rives, régularisant les crues, offrant aux poissons des frayères favorables.

Voici, pour rappel, la documentation éditée par les animateurs du parc national des Cévennes et distribuée lors de cette soirée. Grand merci à Monsieur Herrin. A notre tour, changeons les mentalités autour de nous, pour qu'un jour les castors soient de nouveau présents dans notre Haute-Lesse.

LEBRUN Jean-Claude



Le castor habite dans un terrier peu profond : l'entrée - au-dessous de l'eau - et le toit sont masqués par des branchages. Le jour il s'y tient au sec, dans une chambre où la mère élève une portée de un à trois petits par an.

Pour se déplacer le castor est davantage à l'aise dans l'eau que sur terre. Campeurs, promeneurs et tous ceux qui descendent la rivière en bateau repéreront facilement sur les berges les restes du repas du castor : des rameaux coupés, rongés et écorés qui gardent la trace de multiples coups de dents.

Autrefois exploités pour chauffer le four du boulanger les petits saules ne sont plus entretenus : en coupant régulièrement leurs branches le castor empêche l'accumulation de bois mort dont la masse, charriée par l'eau, vient aggraver les crues. Les jeunes rejets dont il entretient la repousse pour sa nourriture fournissent également à l'homme d'excellents osiers.

Le castor s'éloigne le moins possible de la rive : pas plus d'une trentaine de mètres. N'y détruit pas la végétation naturelle qui constitue sa nourriture. Il pourrait s'attaquer aux arbres cultivés. Un simple grillage maintenu autour de l'arbre par deux piquets le dissuadera de toute entreprise. Un morceau de plastique fera aussi momentanément l'affaire.

comme le lapin le castor ne mange que des végétaux

## De l'eau et du bois

De l'eau et du bois : on peut résumer ainsi les besoins du castor. Son terrain d'élection est une portion de cours d'eau calme, sur un sol à texture fine qui lui permet de creuser un terrier. Mais c'est un animal qui a de bonnes facultés d'adaptation, comme le révélera l'opération de réintroduction menée dans le Parc national des Cévennes. Il est exclusivement végétarien : il mange des feuillages, des rameaux, des écorces et des plantes aquatiques. Il utilise aussi la végétation pour s'aménager des huttes ou de petits barrages. Toutefois, il ne faut pas s'attendre à trouver en Cévennes les constructions monumentales des castors canadiens. Ici, il leur suffit de maintenir, en période sèche, un niveau d'eau constant au-dessus de l'entrée du terrier alors qu'au Canada, ils doivent prévoir d'aménager un plan d'eau suffisamment profond pour que la prise des glaces, huit à neuf mois par an, ne les empêche pas d'avoir accès au réservoir de nourriture qu'ils accumulent dans l'eau.

Les rivières cévenoles ne manquent pas d'arbustes pour alimenter les castors : les saules surtout (saule blanc, saule pourpre, saule marsault, saule cendré), l'aulne glutineux, les peupliers, trembles, bouleaux, frênes... Toute une végétation que les castors entretiennent un peu à la manière d'un pâturage. Quand ils ont été coupés, les saules rejettent et forment un taillis bas et dense qui est exploité à nouveau les années suivantes. Ils effectuent donc un certain nettoyage des rives, évitant l'accumulation de bois mort qui est un facteur d'aggravation des crues.

Les castors s'attaquent parfois aux arbres des vergers quand ceux-ci sont plantés très près de l'eau. Mais il est facile d'éviter les dégâts en installant un manchon de grillage au pied de l'arbre menacé. Evidemment, il vaut mieux le faire préventivement ! Le castor prend particulièrement soin de ne pas endommager sa dentition : s'il casse l'une de ses incisives sur le grillage, il est perdu. Aussi ne s'y risque-t-il pas.

## Majestueux castor

Il n'est pas très facile de voir des castors car ils sont surtout actifs après le coucher du soleil. Leur silhouette est assez connue mais beaucoup de gens imaginent un animal gros, à peu près, comme une marmotte. Or le castor est beaucoup plus gros ! Il mesure de 70 à 80 cm, plus la queue qui atteint 30 cm de long et 15 de large. Son poids varie de 16 à 30 kg selon l'âge et la période de l'année. Dans un texte récent, une étudiante stagiaire au Parc national des Cévennes écrivait : "(Le castor) a une nage très coulée, très discrète et très silencieuse. J'ai eu l'impression d'un paquebot silencieux qu'aucun mouvement de l'eau ne trahissait, ne laissant apparaître que sa partie supérieure... Dès qu'il est sorti de l'eau, il m'a vraiment donné l'impression d'être un gros pataud. Puis il a effectué sa toilette, se lissant soigneusement les poils. La première fois où j'ai réussi à en voir un pendant une durée assez longue, c'était entre 20h30 et 22h. Il était en train de manger sur la rive, en face. Comme il rongeaient et qu'il faisait assez de bruit, j'ai pu m'approcher doucement. Il marquait de temps à autre une pause pour tendre l'oreille. Je le distinguais, prenant des branchettes dans ses mains et les portant à sa bouche, tournant la tête quelques fois. Le corps en alerte face à tout bruit étranger..." (1).

Les castors vivent en famille. Le couple est monogame et n'a le plus souvent qu'un jeune par an. Lorsque les jeunes atteignent deux ans, ils sont chassés du terrier et doivent migrer pour conquérir leur propre territoire.

## Des indices

Même si l'on ne voit pas de castors, on peut déceler facilement des indices de leur présence :

- bouts de branches coupées et écorcées,
- troncs d'arbres coupés en biseau à une quarantaine de centimètres de hauteur,
- terriers souvent creusés sous les racines de gros saules, recouverts d'apports de branches à l'entrée et parfois surmontés d'une sorte de "hutte" en branchages,
- abris temporaires garnis de litière, destinés à abriter un seul individu à la fois,
- petites plages servant de "réfectoires" où les branches écorcées et rongées dénoncent leur présence : le castor remonte le courant pour couper des branches puis il les traîne jusqu'au "réfectoire", un endroit tranquille d'où il lui sera commode de fuir en cas de danger,
- passages que les animaux empruntent entre leur lieu de cueillette et l'eau, où l'herbe est complètement couchée,
- les dépôts de "castoréum" (substance à odeur caractéristique déposée par l'animal pour marquer son territoire) sont plus difficiles à repérer.

## Retour du castor dans la vallée du Tarn

L'opération de réintroduction du castor menée depuis 1977 a consisté à relâcher 13 individus, jeunes et adultes, dans le Tarnon et la Mimente, en trois ans. La population s'est réinstallée depuis sur une bonne partie du cours du Tarnon et surtout du Tarn, entre Cocurès et Le Rozier. On estime qu'elle atteint une vingtaine de familles sur ce versant.

Actuellement les castors n'ont pour prédateurs que les chiens et les renards, qui s'attaquent aux jeunes quand ils sortent du terrier. Mais les crues très violentes qui affectent les rivières cévenoles sont probablement un facteur important de bouleversement des populations. La réussite de l'opération de régénération de la vie sauvage dans les rivières est en grande partie liée à leur acceptation par l'homme et à la bonne volonté de tous.

**LE CASTOR EST UN ANIMAL PROTEGE PAR LA LOI,  
IL REVIT DANS NOS RIVIERES,  
IL EST UTILE A LEUR ENTRETIEN.**

(1) M.C. Vilard, T.S. "Protection de la Nature" à Neuvic, 1985.

On peut lire aussi :

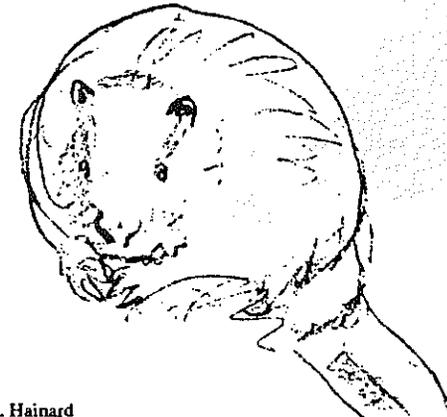
- Revue Cévennes, n° 16, "Le castor en Cévennes", D. Foubert.
- Au pays des castors, P.H. Plantouin, Stock Nature,
- Le castor et son royaume, M. Blanchet, Ligue suisse de protection de la Nature (case postale 73, 4020 Bâle, Suisse).

Dessin de D. Albouy extrait de La Lettre n° 34.



# Castor

Le castor fut l'objet de l'une des premières mesures de protection de la faune qui ait été prise en France. Les derniers individus, réfugiés à la fin du siècle dernier dans le cours inférieur du Rhône, ont été protégés à partir de 1900. Ils furent à l'origine de la population actuelle : entre 4 000 et 5 000 individus sur l'ensemble du territoire français. La reconstitution de cette population, ainsi que les aménagements subis par les berges du Rhône, ont amené les castors à remonter le cours des affluents du fleuve, lorsque la pente n'était pas excessive. Au moment de la création du Parc national des Cévennes, des castors vivaient dans les vallées des Gardons (Vallée longue, Vallée française, Vallée borgne), dans le Luech et la Cèze. Ils avaient disparu par contre du versant océanique des Cévennes (bassin du Tarn) où leur présence ancienne se manifeste encore par les noms de certains villages (Vébron) ou ruisseaux (le Vibron à Florac) qui sont issus de l'ancien nom du castor : bièvre. On possède même le témoignage d'un évêque de Mende, à la fin du 13<sup>ème</sup> siècle, autorisant ses paroissiens à consommer de la queue de castor pendant le carême ; la chair était assimilée à celle du poisson !



Dessin de R. Hainard

## 11 et 12 NOVEMBRE 1995: Week-end d'observations ornithologiques au LAC DU DER - CHANTECOCQ (France).

Pendant deux jours, nous avons déambulé autour de ce vaste lac artificiel, le plus grand plan d'eau de France. Situé au nord-ouest de la Champagne Humide, le lac du Der - Chantecoq assure l'étiage de la Marne et couvre 4800 hectares mis en eau durant l'hiver 1974-1975. Le site est classé Réserve nationale de chasse et de faune sauvage et est géré par l'Office National de la Chasse. Tout tir y est interdit.

C'est une région d'intérêt ornithologique majeur, surtout connue comme zone de stationnement de milliers de *Grues cendrées* lors de leurs migrations de printemps et d'automne. C'est aussi une contrée remarquable pour les rassemblements des hivernants et d'une grande variété de rapaces, laridés, limicoles, passereaux... Les importantes variations saisonnières du niveau de l'eau (11 à 12 mètres) libèrent à l'automne de larges étendues de vasières qui attirent petits échassiers, oies et canards de toutes sortes.

Le site est grandiose et l'ambiance y est toujours des plus chaleureuse.

### Vendredi 10 novembre 1995:

Afin profiter au mieux de notre week-end d'observation, le départ fut fixé le vendredi soir.

Logement à Arrigny, petit village situé à cinq kilomètres au nord-ouest du lac.

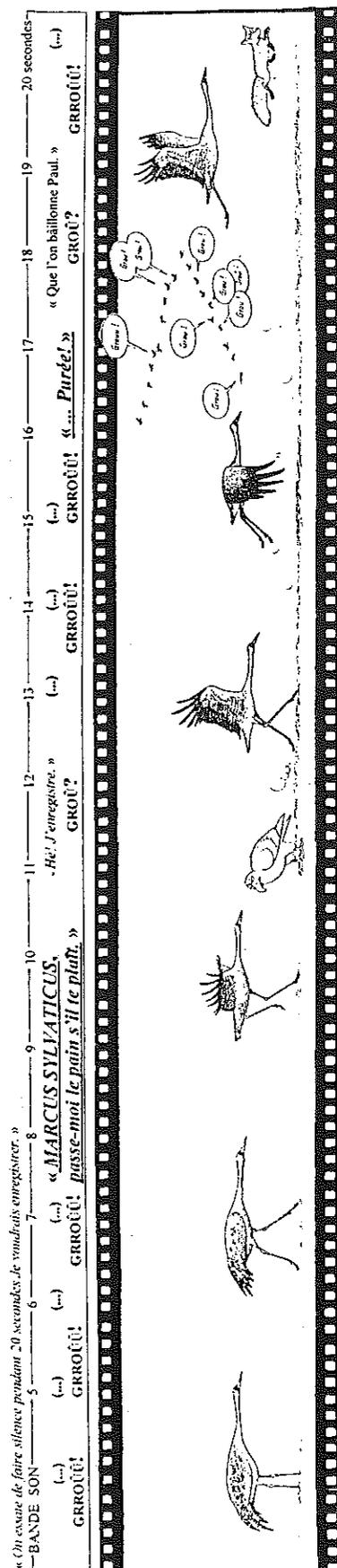
– Accueil. Installation au gîte. Elaboration du programme et des itinéraires du week-end.

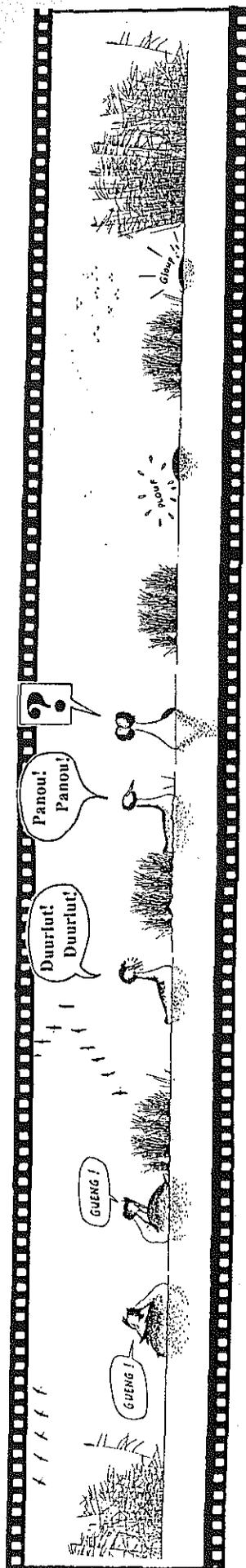
### Samedi 11 novembre 1995:

– 6 h.00: réveil.

– 6 h.30: café.

– 6 h.45, avant le lever du soleil: départ en voiture vers la digue pour assister à l'envol des grues quittant leur dortoir nocturne, les îles du lac, pour rejoindre les champs où elles se nourrissent. C'est un moment quasi rituel et certainement le plus mémorable du séjour: chants de *Chouette hulotte* dans la forêt voisine; premiers réveils et premiers cris; on commence à distinguer des ombres au loin; l'excitation gagne les différents rassemblements de grues avec de premiers envols; et bientôt, c'est l'envol massif de huit à dix mille grues sur fond de lever de soleil à l'horizon du lac; formations des « V » au-dessus de nos têtes dans un concert de « Groû » ponctué par les « Siii » des jeunes. Après 20 minutes, le calme semble revenir;





c'est le moment que choisissent les *Grands cormorans* pour quitter le « Vieux chêne » où ils ont passé la nuit. Passage d'un groupe d'*Oies cendrées* reconnaissables à la couleur gris-clair de la partie antérieure des ailes. Non loin de nous, une famille de ragondins fait sa toilette matinale près de quelques *Sarcelles d'hiver*. La matinale se conclut presque généralement par le passage d'un *Pygargue à queue blanche* qui fait le trajet inverse des grues: il est allé dormir quelque part en forêt et revient sur le lac pour trouver sa nourriture.

- 8 h.00, petit déjeuner.
- 9 h.00, nouveau départ en voiture pour l'observation des grues dans les champs entre Arrigny et Saint-Remy-en-Bouzémont. Après avoir quitté le lac au lever du soleil, les grues se rendent dans les anciens champs de maïs pour glaner leur pitance. Cinq chevreuils traversent un groupe de grues sans provoquer d'envol.

| CARACTERISTIQUES   | Poids             | Envergure   | Longueur |
|--|-------------------|-------------|----------|
| Grue cendrée ( <i>Grus grus</i> )                        | 5,500             | 2,00 - 2,40 | 1,15     |
| Pygargue à queue blanche ( <i>Haliaeetus albicilla</i> ) | F:5,500 - M:3,500 | 2,40        | 0,80     |
| Cigogne blanche ( <i>Ciconia ciconia</i> )               | 3,500             | 2,00        | 1,02     |
| Grand cormoran ( <i>Phalacrocorax carbo</i> )            | 2,500             | 1,30 - 1,60 | 0,92     |
| Héron cendré ( <i>Ardea cinerea</i> )                    | 1,700             | 1,60        | 0,91     |
| Grande aigrette ( <i>Egretta alba</i> )                  | 1,500             | 1,60        | 0,90     |
| Butor étoilé ( <i>Botaurus stellaris</i> )               | 1,000             | 1,10        | 0,76     |
| Buse variable ( <i>Buteo buteo</i> )                     | 0,900 - 1,000     | 1,20 - 1,30 | 0,53     |
| Héron gardeboeuf ( <i>Bubulcus ibis</i> )                | 0,300 - 0,475     | 0,90        | 0,50     |

- Halte à la « Ferme aux Grues » à Saint-Remy-en-Bouzémont: maison d'accueil et d'information appartenant à la L.P.O. et au Conservatoire du Patrimoine Naturel de Champagne-Ardenne. Un spacieux mirador permet d'observer les champs environnants. Malheureusement aujourd'hui, il y a peu de choses à découvrir car c'est un jour de chasse dans les bois voisins.

La Ferme aux Grues est le lieu de nourrissage des grues en fin d'hiver. Afin de les empêcher de détruire les champs nouvellement ensemencés, on procède à l'agrainage de maïs pour attirer les concentrations aux alentours de la ferme.

- Arrêt à Outines pour la visite d'une église traditionnelle à « pans de bois ».

Un des charmes de la région est le grand nombre de fermes et d'habitations traditionnelles dites « à colombage ». La principale curiosité de la région consiste en églises bâties selon la même technique: murs de torchis chaulé sur charpente de bois. Ces « églises à pans de bois », tout à fait étonnantes, valent à elles seules le détour. Elles datent des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles. Elles sont uniques en France. On en trouve l'équivalent qu'en Allemagne et au Danemark. Il en reste huit autour du lac. Leur pittoresque qui aujourd'hui nous ravit, traduit, en réalité, la difficulté de vivre dans ces régions autrefois. On bâtissait ainsi faute de mieux. L'église de Drosnay, par exemple, a un sol de terre battue. Aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, on eut honte de cette architecture. On s'efforça de masquer poutres et charpentes par de fausses voûtes et on couvrit les murs de lambris ou de plafonnages peints en trompe-l'œil imitation fausse pierre comme on peut encore le voir à Arrigny.



Église de Lentilles.

Aujourd'hui, nous sommes plus sensibles à ce qu'il y avait d'émouvant dans cette pauvreté de moyens. On s'aperçoit aussi qu'elle n'excluait pas le goût du beau et le sens de l'harmonie des volumes. Les charpentiers étaient les véritables architectes et maîtres d'oeuvre de ces ouvrages. Il n'y a pas deux constructions de plan identique. Un porche d'entrée, un auvent, des bas-côtés ou la forme du clocher modifient l'impression d'ensemble. Chacune a son ambiance particulière, mais elles ont en commun un charme rustique indiscutable.

(Texte extrait d'un reportage de Charles et Paulette HENNEGHIEN).

- Après le pique-nique, nous irons à la découverte des étangs de la Horre et de la forêt qui les entoure. Sur l'étang: *Martin-pêcheur*, *Bécassine des marais*, *Héron cendré*, *Grande Aigrette* et un nombre considérable de *ragondins*. Au détour d'un chemin, une curiosité botanique: le *Fragon piquant* ou *Petit houx* [*Ruscus aculeatus*].
- Vers 16 h.00, retour au Lac du Der pour assister au retour des grues. Observation des limicoles: *Chevalier combattant*, *Courlis cendré*.
- Retour au gîte. Avant le repas nous aurons la possibilité de découvrir l'espèce de mouette découverte récemment en région de Champagne: la *Mouette échandon* (*Larus vazitodii* Paulus) (Réf.: Aves -feuille de contact: 01/04/1992 - J.L. Arpigny).
- 18 h.30, souper au gîte.
- Après le souper, bilan de la journée.

### Dimanche 12 novembre 1995:

- Le lendemain, avant le déjeuner, nous partirons revoir comme la veille, l'envol matinal des grues.
- 8 h.00, petit déjeuner et rangement du gîte.
- Nous irons ensuite découvrir les étangs d'Outines dont nous ferons le tour. C'est un chapelet de trois étangs forestiers: étangs « des Landres », « du Grand Coulon » et « de la Forêt », dotés chacun d'un affût d'observation. *Râle d'eau*, *Gallinule*, *Canard souchet*, *Fuligule morillon*, *Grèbe castagneux*, *Grèbe huppé*, *S arcelle d'hiver...* et des *ragondins*.
- Pique-nique sur la berge d'un nouvel étang entre Châtillon-sur-Broué et Droyes. La « coche » du week-end: un *Héron gardeboeuf* en villégiature d'hiver.
- Après-midi, retour au lac pour la visite des zones d'hivernage. Nous nous rendrons à la presque île de Champaubert. Une partie de la forêt du Der (dont le nom en celte signifie

chêne) a disparu sous les eaux du lac ainsi que les trois villages de Chantecoq, Nuisement et Champaubert-aux-Bois.

### Note sur le Héron gardeboeuf

(*Bulbulcus ibis*).

Sans doute est-ce au contact de la grande faune africaine et en des temps très anciens que s'est développée l'association de ce petit héron avec les mammifères herbivores. Dans les savanes et les marais d'Afrique tropicale, il est fréquent de voir des Gardeboeufs autour des éléphants et des rhinocéros, des buffles et des zèbres, tantôt presque sous leurs pieds, tantôt perchés sur leur dos. Tout naturellement, lorsque la civilisation pastorale a commencé à s'étendre dans les espaces vierges, ces oiseaux sont devenus les satellites des troupeaux de bovidés domestiques et se sont acquis la tolérance bienveillante des bergers. A mesure que l'expansion humaine ouvrait de nouveaux pâturages, l'espèce a pu gagner du terrain. Le phénomène le plus étonnant a été sa progression récente d'une part jusqu'en Australie et de l'autre jusque dans les Amériques: en moins d'un quart de siècle, cet oiseau a pris place parmi les conquérants les plus dynamiques du règne animal, grâce à des facultés d'adaptation dont aucun membre de sa famille n'a fait preuve à ce point.

#### ALIMENTATION:

La quête de la nourriture s'effectue en grande partie à terre et s'intéresse à toutes les bestioles que les grands mammifères dérangent en pâturant. Pourtant l'association avec le bétail n'est pas exclusive: il n'est pas rare que ces hérons hantent les lieux humides, les rizières, les fossés ou les rivages. Les Gardeboeufs suivent aussi la charrue du laboureur, tout à fait comme les mouettes dans nos contrées.

Le régime alimentaire se compose essentiellement d'insectes. A l'occasion, il cueille sur le sol les tiques gorgées de sang, et parfois sans doute sur les bêtes, quoique ce ne soit pas du tout l'objet d'une quête systématique comme on le croyait naguère. Parmi les vertébrés, il gobe les grenouilles, les lézards, voire de petits mammifères. Les poissons ne sont que des proies de rencontre. Il n'entre donc pas en compétition avec les autres Ardeidés.

#### DISTRIBUTION EN FRANCE:

Des nidifications occasionnelles ont été observées dès 1957, puis régulières dès 1966 en Camargue: 2 nids en 1969, 26 en 1971, 128 en 1975, 580 en 1991, pour dépasser 1800 couples en 1993. Depuis 1989, l'espèce niche également près d'Arcachon. Il faut aussi signaler une colonie artificielle en Alsace. L'espèce hiverne et on peut s'attendre à une progression vers le nord bien qu'un froid sévère les fait néanmoins périr s'ils n'ont pas fui.

#### EXTRAITS DE:

- « Grands échassiers, gallinacés, râles d'Europe » de Paul Géroudet - Edition: Delachaux et Niestlé.
- « Nouvel atlas des oiseaux nicheurs de France, 1985-1989 » Société ornithologique de France.

### LISTE DES OBSERVATIONS:

**Liste des sites:** - 0: site non-spécifié ou hors site.

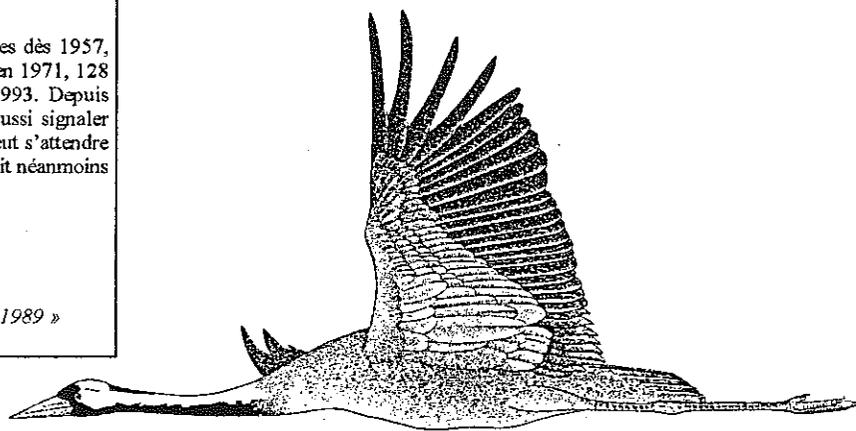
- 1: Lac du Der-Chantecoq
- 2: Etangs de Outines (E. des Landres/E. du Grand Coulon/E. de la Forêt).
- 3: Etang de la Horre
- 4: Nouvel étang entre Châtillon-sur-Broué et Droyes.

De Champaubert, il ne subsiste que l'église qui se dresse seule sur son avancée de terre face à son village englouti. Comme les eaux sont basses à cette période de l'année, on peut encore voir les soubassements du mur du cimetière et de quelques maisons. Le lieu semble hanté par la présence de ses anciens habitants.

On notera la présence sur les grèves de grandes plages de *Pesses d'eau* (accommodats terrestres) [*Hippuris vulgaris*].

- La journée se termina vers 17 h00.

Gérard LECOMTE.

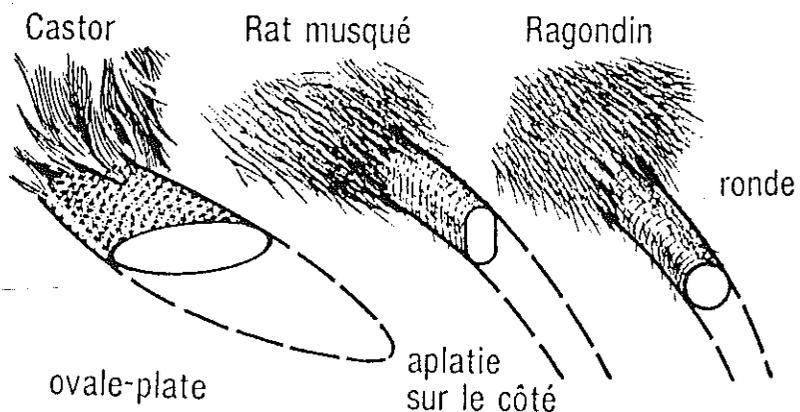


| liste des espèces                              | sites |   |   |   |   | liste des espèces                                  | sites |   |   |   |   |
|--|-------|---|---|---|---|--|-------|---|---|---|---|
|  | 0     | 1 | 2 | 3 | 4 |  | 0     | 1 | 2 | 3 | 4 |
| Accenteur mouchet<br><i>Prunella modularis</i> |       | x |   |   |   | Bécassine des marais<br><i>Gallinago gallinago</i> |       |   |   | x |   |
| Aigrette (Grande-)<br><i>Egretta alba</i>      |       |   |   | x |   | Bergeronnette grise<br><i>Motacilla alba</i>       | x     | x |   | z |   |
| Alouette des champs<br><i>Alauda arvensis</i>  | x     | z |   |   |   | Bernache nonnette<br><i>Branta leucopsis</i>       |       | x |   |   |   |

| liste des espèces                                  | sites |   |   |   |   | liste des espèces                                       | sites |   |   |   |   |
|--|-------|---|---|---|---|---|-------|---|---|---|---|
|  | 0     | 1 | 2 | 3 | 4 |   | 0     | 1 | 2 | 3 | 4 |
| Bouvreuil pivoine<br><i>Pyrrhula pyrrhula</i>      |       |   |   | x |   | Grimpereau des bois<br><i>Certhia familiaris</i>        |       |   |   |   | x |
| Bruant des roseaux<br><i>Emberiza schoeniclus</i>  | x     | x |   | x |   | Grimpereau des jardins<br><i>Certhia brachydactyla</i>  | x     |   |   |   |   |
| Bruant jaune<br><i>Emberiza citrinella</i>         | x     |   |   |   |   | Grive draine<br><i>Turdus viscivorus</i>                | x     |   |   |   |   |
| Busard saint-martin<br><i>Circus cyaneus</i>       |       |   |   |   | x | Grive litorne<br><i>Turdus pilaris</i>                  | x     |   |   |   |   |
| Buse variable<br><i>Buteo buteo</i>                | x     | x |   | x |   | Grive mauvis<br><i>Turdus musicus</i>                   | x     |   | x |   |   |
| Canard chipeau<br><i>Anas strepera</i>             |       |   |   | x |   | Grive musicienne<br><i>Turdus philomelos</i>            | x     | x | x | x |   |
| Canard colvert<br><i>Anas platyrhynchos</i>        | x     | x | x | x | z | Grue cendrée<br><i>Grus grus</i>                        | x     | x |   |   |   |
| Canard souchet<br><i>Anas clypeata</i>             |       | x | x |   |   | Héron gardeboeuf<br><i>Bubulcus ibis</i>                |       |   |   |   | x |
| Chardonneret élégant<br><i>Carduelis carduelis</i> | x     |   |   | x |   | Héron cendré<br><i>Ardea cinerea</i>                    | x     | x | x | x | z |
| Chevalier combattant<br><i>Philomachus pugnax</i>  |       | x |   |   |   | Linotte mélodieuse<br><i>Carduelis cannabina</i>        | x     |   |   |   |   |
| Choucas des tours<br><i>Corvus monedula</i>        | x     |   |   |   |   | Martin-pêcheur<br><i>Alcedo atthis</i>                  |       |   | x | x | z |
| Chouette hulotte<br><i>Strix aluco</i>             |       | x |   |   |   | Merle noir<br><i>Turdus merula</i>                      | x     | x | x | x | z |
| Corbeau freux<br><i>Corvus frugilegus</i>          | x     |   |   |   |   | Mésange à longue queue<br><i>Aegithalos caudatus</i>    |       | x | x |   |   |
| Cormoran (Grand -)<br><i>Phalacrocorax carbo</i>   | x     | x | x |   | z | Mésange bleue<br><i>Parus caeruleus</i>                 | x     |   | x |   |   |
| Corneille noire<br><i>Corvus corone corone</i>     | x     | x | x | x |   | Mésange boréale<br><i>Parus montanus</i>                |       |   |   |   | x |
| Courlis cendré<br><i>Numerius arquata</i>          |       | x |   |   |   | Mésange charbonnière<br><i>Parus major</i>              |       |   | x | x | z |
| Cygne tuberculé (muet)<br><i>Cygnus olor</i>       |       |   | x |   |   | Milan royal<br><i>Milvus milvus</i>                     |       |   |   |   | x |
| Epervier d'europe<br><i>Accipiter nisus</i>        | x     |   |   | x |   | Moineau domestique<br><i>Passer domesticus</i>          | x     |   |   |   |   |
| Etourneau sansonnet<br><i>Sturnus vulgaris</i>     | x     | x | x | x |   | Moineau friquet<br><i>Passer montanus</i>               | x     |   |   |   |   |
| Faucon crecerelle<br><i>Falco tinnunculus</i>      | x     |   |   |   |   | Mouette rieuse<br><i>Larus ridibundus</i>               | x     | x | x | x | z |
| Foulque macroule<br><i>Fulica atra</i>             | x     | x | x | x |   | Oie cendrée<br><i>Anser anser</i>                       |       | x | x |   |   |
| Fuligule milouin<br><i>Aythya ferina</i>           |       |   |   |   | z | Pic épeiche<br><i>Dendrocopos major</i>                 | x     |   |   |   | x |
| Fuligule morillon<br><i>Aythya fuligula</i>        |       |   | x | x |   | Pic épeichette<br><i>Dendrocopos minor</i>              |       |   |   |   | x |
| Poule d'eau<br><i>Gallinula chloropus</i>          |       |   | x | x |   | Pie bavarde<br><i>Pica pica</i>                         | x     |   |   |   |   |
| Geai des chênes<br><i>Garrulus glandarius</i>      | x     |   |   |   |   | Pigeon ramier<br><i>Columba palumbus</i>                | x     |   | x |   |   |
| Goéland argenté<br><i>Larus argentatus</i>         |       |   |   | x |   | Pinson des arbres<br><i>Fringilla coelebs</i>           | x     |   | x |   |   |
| Grèbe castagneux<br><i>Tachybaptus ruficollis</i>  | x     |   | x | x |   | Pipit farlouse (des prés)<br><i>Anthus pratensis</i>    | x     |   | x |   |   |
| Grèbe huppé<br><i>Podiceps cristatus</i>           | x     | x | x | x | z | Pipit spioncelle (maritime)<br><i>Anthus spinoletta</i> | x     | x |   |   | x |

| liste des espèces                                       | sites |   |   |   |   | liste des espèces                                   | sites |   |   |   |   |
|---|-------|---|---|---|---|---|-------|---|---|---|---|
|   | 0     | 1 | 2 | 3 | 4 |   | 0     | 1 | 2 | 3 | 4 |
| Pygargue à queue blanche<br><i>Haliaeetus albicilla</i> |       | x |   |   |   | Serin cini<br><i>Serinus serinus</i>                |       | x |   |   |   |
| Râle d'eau<br><i>Rallus aquaticus</i>                   |       |   | x |   |   | Tourterelle turque<br><i>Streptopelia decaocto</i>  | x     |   |   |   |   |
| Roitelet huppé<br><i>Regulus regulus</i>                | x     |   | x |   |   | Troglodyte mignon<br><i>Troglodytes Troglodytes</i> | x     |   | x | x |   |
| Rougegorge<br><i>Erithacus rubecula</i>                 | x     | x | x | x |   | Vanneau huppé<br><i>Vanellus vanellus</i>           | x     | x | x | x |   |
| Sarcelle d'hiver<br><i>Anas crecca</i>                  | x     | x | x | x |   | Verdier d'europe<br><i>carduelis chloris</i>        | x     |   |   |   |   |

| LE RAGONDIN OU CASTOR DES MARAIS ( <i>Myocastor coypus</i> )   |  |
|--|--|
| <p><b>CARACTERISTIQUES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Le ragondin (<i>Myocastor coypus</i>):</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- tête-tronc: 38-60 cm.</li> <li>- queue: 30-40 cm, fine, sans poils.</li> <li>- poids: 7 à 9 kg.</li> </ul> </li> <li>• <b>Le castor (<i>Castor fiber</i>):</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- tête-tronc: 70-100 cm.</li> <li>- queue: 30 cm aplatie, écailleuse, dépourvue de poils.</li> <li>- poids: 18 à 30 kg, soit la masse d'un chevreuil.</li> </ul> </li> <li>• <b>Le rat musqué (<i>Ondatra zibethicus</i>):</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- tête-tronc: 26-40 cm.</li> <li>- queue: 20-27 cm légèrement aplatie sur le côté.</li> <li>- poids: 1,6 à 2 kg.</li> </ul> </li> </ul> <p>Originaire d'Amérique du Sud, le ragondin a été introduit en Europe au XX<sup>e</sup> siècle pour sa fourrure. Il entre en compétition avec le castor et le rat musqué; les trois espèces appréciant les mêmes eaux calmes. Il creuse un terrier pas très profond dont l'entrée ne doit pas se trouver sous l'eau comme chez le castor. Il peut aussi se contenter de nids terrestres ou flottants, formés de végétaux entassés. Les périodes de froid intense peuvent décimer les colonies, limitant ainsi l'expansion de l'espèce en Europe.</p> | <p><b>NOURRITURE:</b></p> <p>Les feuilles de graminées broûtées à terre constituent la base du régime alimentaire en hiver, au printemps et en automne. Les inflorescences puis les graines des herbes de la prairie dominent dans le régime estival. Les feuilles du roseau sont consommées entre le milieu de l'été et le début de l'automne, quand leur valeur nutritive est optimale. Les feuilles de laïches sont tout particulièrement broûtées en fin d'hiver et au printemps quand les pousses sont encore tendres et à faible teneur en silice. Les plantes aquatiques (lentilles d'eau, cératophylles) sont exploitées surtout en été. En hiver les rhizomes de scirpes, de massettes et de roseaux sont activement recherchés. Le blé est très apprécié en hiver et au printemps.</p> <p><b>TRACES AU SOL:</b></p> <p>Son empreinte au sol est composée de cinq doigts, et sa queue, comme les rats, laisse une trace visible entre les pattes. Les déjections du ragondin, comme celles de tous les végétariens, sont très nombreuses: elles présentent une forme cylindrique à l'extrémité arrondie, longues de 2 à 3 cm et de 1 cm de diamètre; ces excréments ont la particularité de présenter des rayures longitudinales sur toute leur superficie.</p> |



### BIBLIOGRAPHIE:

- « La Hulotte » n°56 consacré aux Grues cendrées (1<sup>ère</sup> partie), 1<sup>er</sup> semestre 86. Publication de la Société de Protection de la Nature « L'Épine Noire ». Rédacteur: Pierre Déom.
- « La Hulotte » n°57 consacré aux Grues cendrées (2<sup>ème</sup> partie), 2<sup>ème</sup> semestre 86. Publication de la Société de Protection de la Nature « L'Épine Noire ». Rédacteur: Pierre Déom.
- « Les mammifères » de Josef Reichholf. Collection « La nature en couleurs », France-Loisirs. Édition Solar 1994.

Samedi 25 novembre.

Souper des Naturalistes de la  
Haute Lesse.

C'est à Villance que nous nous retrouvons avec plaisir dans un cadre décoré aux tons indigo et orangés avec des bouquets où le vert domine malgré la saison qui a gelé les talus et les jardins ou poussait de quoi faire aux Natus pour leur fête un bouquet.

Les cadeaux sont particulièrement attendus. On les expose sur la scène pour le plaisir des yeux et des papilles gustatives.

L'apéritif est animé. On se retrouve avec plaisir. A table, les plats se succèdent accompagnés de vins délicieux. Denise et Arlette et aussi Pol ont bien fait les choses.

Les conversations vont bon train. Certains ne se sont pas rencontrés depuis la dernière assemblée, voire le dernier souper...

Maurice, en l'honneur de La Fontaine (1621-1695), a mis en scène quelques fables de ce Naturaliste du XVIIe siècle qui écrivait:

"Errer dans un jardin, s'égarer dans un bois,  
Se coucher sur les fleurs, respirer leur haleine,  
Ecouter en rêvant le bruit d'une fontaine  
Ou celui d'un ruisseau roulant sur des cailloux."

(Le Songe de Vaux. La Muse de l'architecture.)

Après le dessert, la tombola a été un succès.  
Les deux animateurs étaient en forme.

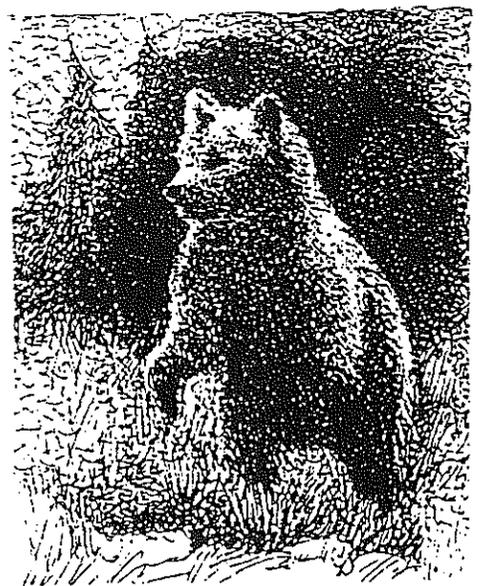
Il faut bien se quitter. C'est tout "renaturalisté" qu'on se promet de se revoir bientôt aux différentes activités.

Ne donnons pas raison à La Fontaine qui écrit:

"C'est promettre beaucoup; mais qu'en sort-il  
souvent?"

Du vent.

(Le Trésor et les deux hommes)



"Viens-t'en me voir!"

(L'ours et l'amateur  
de jardins.)

C'est une vraie promenade hivernale qui est proposée ce jour aux naturalistes. Seraient-ils devenus frileux? En tout cas, il n'y a pas foule au rendez-vous... Le ciel est gris. Sous une mince couche de neige, le sol gelé facilitera la progression dans les fonds marécageux.

Partant de l'église de Sohier - reconstruite en 1871, avec le chœur à l'emplacement du porche de l'ancienne -, nous remontons la rue Haute depuis la maison du sculpteur Louis Thomas, dont il sera question plus loin. Précédées d'un vaste espace de parcage (pour le bois de chauffage, le matériel agricole, les voitures), les maisons sont souvent contiguës, ce qui crée une impression de "convivialité" que l'on est plus habitué à rencontrer dans les villages famennais. Cet air accueillant est renforcé encore par les bancs accotés aux façades qui invitent le promeneur, à la bonne saison, à une petite halte et à la caouette. Nous sommes bien en Ardenne pourtant : les schistes lie de vin de l'Emsien moyen apparaissent çà et là à travers la neige.



La rue Haute nous amène à la chaussée Marie-Thérèse. Construite vers 1770, elle devait permettre d'aller de Namur à Luxembourg sans traverser les territoires de la principauté de Liège, toujours indépendante à l'époque. Dans la région, on peut la suivre de Vonèche à Sohier (par Tanton) où elle passe au nord du château, puis par Barzin et Lomprez qu'elle traverse en empruntant la digue de l'étang qui s'étendait face au moulin. De là, elle rejoint la vallée de la Lesse par Margoyèt et les Minîres de Neupont. Elle traverse l'actuelle propriété Henricot et enjambe la Lesse juste au seuil de la maison du maître des forges. Elle pénètre ensuite dans la forêt ardennaise par les Glomonts, franchit le rî des Glands par un pont de pierre avant de grimper à l'assaut de la côte de Redu... Mais revenons à Sohier.

A la mare, bien connue des naturalistes, nous délaissions provisoirement l'antique chaussée pour suivre le "grand herdal devant Chaur-nay", qui gravit le "tiène de Flinvô". Cette dénomination nous amène à évoquer les voies anciennes que le berger du village (le herdier) était tenu d'emprunter avec son troupeau de chèvres et de moutons (la herde) pour gagner les landes qui ceinturaient les terres de culture en les séparant de la forêt. Trois "herdals" partant ainsi de la mare sont mentionnés dans l'"Atlas des communications vicinales" de 1841. La mare était donc, chaque matin, le point de raliement du petit bétail, et son point de dispersion le soir. Curieusement, elle ne figure pas sur la carte de Ferraris (1771-1778) reproduite plus haut. La parcelle sur laquelle elle s'inscrit (n° 926) forme un triangle équilatéral et est toujours propriété communale. Le Cadastre mentionne le lieu-dit "L'abreuvoir".

Entre la chaussée Marie-Thérèse et la route que nous suivons, s'étend une propriété dont le parc présente un arbrisseau d'une essence inconnue des naturalistes présents (à revoir en période de végétation!). La villa, que les Sohiérois appellent le "chalet Collignon", mérite un bref commentaire. Elle a été construite au début de ce siècle par Armand Collignon (1863-1956), en remplacement du chalet incendié que son père Alphonse Collignon, l'inventeur des grottes de Rochefort (1809-1895) avait élevé au même endroit. Les Collignon étaient passionnés de chasse, mais il est difficile d'établir à qui on doit attribuer la mort du dernier loup de la région, si pas de Belgique. Diverses versions existent à ce sujet.

Dans "Sohier, horizons lointains - Fays-Famenne, forêt prochaine", édité par le Centre d'Histoire et Traditions de Wellin (1995), Marie Vonèche écrit, page 102 : "Monsieur Collignon aurait paraît-il tué le dernier loup en 1860"... Ici, il s'agit bien d'Alphonse.

D'après un autre Sohiérois, Gaston Petit ("Bonsoir, Marie"), l'exploit est à mettre au compte d'Armand, puisque le haut fait est à situer en 1903... Le témoignage de Gaston Petit est rapporté aussi par Lamcelot, le chroniqueur (perpétuel?) du journal "Le Soir" (voir encadré).



La brume, qui n'enveloppe pas que les faits historiques, nous empêche de jouir du vaste panorama promis au sommet du tiène de Flinvô. Nous rejoignons donc la chaussée Marie-Thérèse après avoir rendu visite au "gros chêne", bien connu des amateurs de brame du cerf, et qui a dû, lui, être témoin de la mort du dernier loup. Mais il n'a pas voulu nous confier ses souvenirs...

Dans le fond de la vallée du ri d'Olène, nous profitons de ce qu'une récente mise à blanc a dégagé les lieux pour visiter les vestiges d'une petite installation de métallurgie : amas de scories disséminés dans

### LE DERNIER LOUP

**C'**EST évident : Chaperon rouge n'a plus peur du loup. Et, pourtant, avec l'hiver, on reparle des loups dans les forêts de l'Est. Ils couraient par bandes dans les massifs forestiers des chasses de Louis XIV. La charge de louvetier n'était point seulement honorifique. La Fontaine fit du loup le principal sujet de treize fables.

Après la guerre de 1870, les loups menaçaient hardiment, chez nous, les troupeaux. L'animal « maudit » cherchait toujours à survivre; il fallait organiser contre lui des battues de village entier. Nous croyons entendre le bon La Fontaine : « Cela dit, maître loup s'enfuit et court encore. »

Vint un jour où le dernier loup fut abattu à la lisière de nos forêts d'Ardenne. On s'est souvenant interrogé sur la date fatale. Notre regretté ami Adrien de Prémoré, expert en cynégétique, estimait que le dernier loup avait été tué, dans notre Sud, en 1887, par le baron de Gerlache. Puis il fut question de trois loups occis en 1893 et 1894.

Enfin, il apparut qu'il avait existé un loup plus tardif, celui de « Monsieur Collignon », qui habitait Sohier. M. Gaston Petit, de Wellin, nous fit part, en 1979, de souvenirs à propos du loup d'Armand Collignon (1863-1956). Il connut le chasseur en 1914, et son loup « naturalisé », présent dans le vestibule de la maison Collignon, sise à la sortie de Sohier, vers Vonèche.

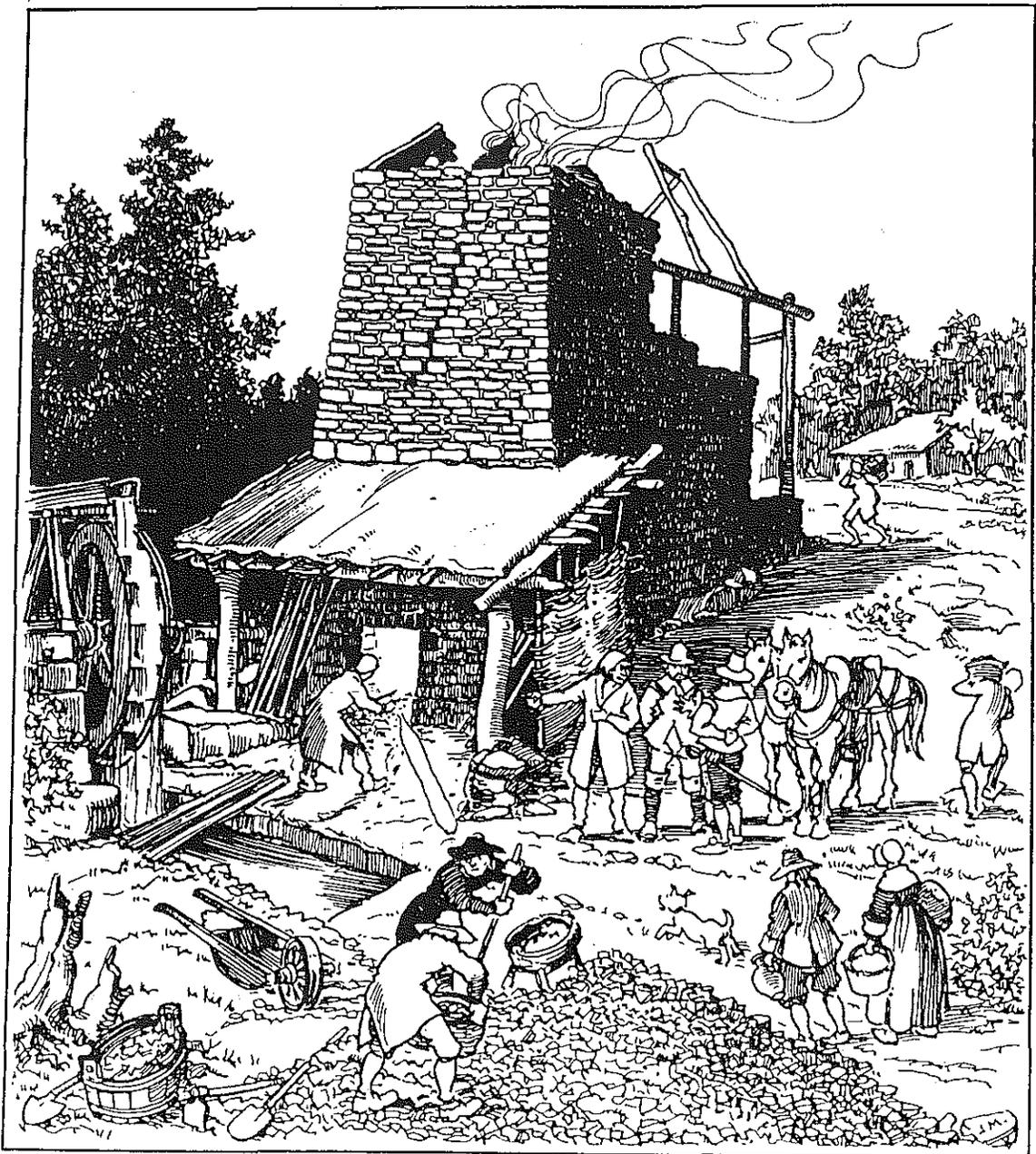
« Quand je vis le dernier loup, tué par M. Collignon, nous a écrit Gaston Petit, celui-ci me demanda mon âge, et je lui répondis que j'étais né en 1903. Alors, il me dit : « Tiens, tiens... l'année où j'ai tué le loup. » Le chasseur lui confirma qu'il avait anéanti l'ultime loup de l'Ardenne, dans la pâture Goffinet, à Hollenne.

Nous n'oserions pas affirmer que c'est là un point final au problème du dernier loup tué en Ardenne. Mais, il paraît que l'animal empaillé fut encore, pendant un certain temps, visible. M. Collignon mourut; il légua sa gentilhommière à sa bonne, puis le temps s'écoula. Le dernier loup était passé dans la légende.

(après 1991)

LANCELOT.

la plaine alluviale, restes du fourneau éventré montrant ses parois vitrifiées, c'est tout ce <sup>qui</sup> subsiste d'une usine du fer du XVII<sup>e</sup> siècle. Jean-Pol Weber a retrouvé dans le "Fonds des Archives du Château de Mirwart", le document par lequel, le 3 novembre 1628, un certain Henry Anthoine sollicitait du seigneur de Mirwart l'autorisation d'exploiter le minerai de fer qu'il pourrait trouver sur le territoire des bans de Lomppez et de Wellin. Il destinait le produit de ses prospections au fourneau qu'il envisageait alors d'édifier à Sohier. En 1633, on sait que Jean Hamayde abandonne ses activités de métallurgiste à Sohier pour se retrouver à la tête de la forge de Mirwart. C'est encore à Jean-Pol que nous empruntons une illustration réalisée d'après une peinture de Breugel de Velours (vers 1602).



Elle nous donne une bonne idée de ce qu'a dû être l'activité au "Plantis d'Olène" en cette première moitié du XVIIe siècle. La toponymie a aussi gardé le souvenir de ces installations : en amont, on trouve le lieu-dit "le Grand Vivier" et, en aval, le "Tiène du Crahô" (= colline des scories). Ce dernier site mériterait une prospection attentive, car ce ne sont pas les scories du fourneau d'Olène, trop éloigné, qui ont dû être à l'origine de cette appellation. Le ruisseau d'Olène a pu fournir l'énergie hydraulique à plusieurs fabriques installées sur ses rives.

Ce ruisselet, nous le suivons jusqu'à son confluent avec la Wimbe. D'anciennes prairies de fauche, établies dans sa plaine alluviale, témoignent de l'activité agricole qui, autrefois, faisait bon ménage avec la métallurgie. Ces prairies, aujourd'hui fort éloignées de toute habitation, ne sont plus exploitées mais sont maintenues en tant que "gagnages" pour le gibier. Le mot "gagnage" intrigue l'un ou l'autre promeneur. L'évocation de la "rue Grandgagnage" ne nous éclaire guère sur la question. Belle occasion donc de me plonger dans le "Robert" (Dictionnaire historique de la langue française) et de constater, une fois de plus, la richesse de l'information qu'il peut apporter. Je vous livre le résultat de mes investigations, sous forme d'un petit encadré.

Un ponceau rustique nous permet de passer sur la rive gauche de la Wimbe que nous suivons jusqu'à l'ancienne ferme du Chènet. Nous sommes à mi-chemin entre Honnay et Froidfontaine. Un coup d'oeil sur la carte nous indique que nous venons de passer au pied du "tiène du Crahô" au sud duquel se situent "les Minîres" de Honnay et la "Fosse dès Leûs" : tout un territoire à prospector. Mais ce sera pour une autre fois!

Une dénivellation de plus de 100m nous réchauffe et nous fait passer, à travers une haute futaie assez clairsemée, au sommet du "Bois d'Eclaye" (alt. 350m) d'où nous redescendons à la Wimbe qui décrit ici un vaste méandre. Nous la retraversons à pied sec (ou presque) grâce au chablis d'épicéas tombés en travers et nous retrouvons sur la chaussée Marie-thérèse qui se présente ici en un long tronçon rectiligne. Nous renonçons à aller jusqu'au moulin de Tanton, dernière étape avant Vonèche. Nous pique-niquons dans la futaie, à proximité d'une petite pessièrre qui nous fournit le bois sec pour une flambée qui est bienvenue.

GAGNER et GAGNAGE

ORIGINE : GAGNER vient du francique WAIDANJAN = "se procurer de la nourriture, faire paître le bétail".

VESTIGES DU SENS PREMIER :

- en allemand et en néerlandais : WEIDE = "pâturage, prairie".
- en wallon : WÊDE = "prairie" et, dans certaines régions, "herbe".  
WÊDÎ = "paître, mettre en pâture).
- en français, dans l'emploi régional de GAGNAGE (GUAAINAGE, vers 1155), dont le sens évolue de "produit de la terre", puis "terre de labour" (vers 1160) à "pâturage" (1565), sens maintenu dans l'est de la France et en Wallonie.

On retrouve encore ce sens primitif dans REGAIN, GAIN ayant ici le sens de "récolte". Le radical se retrouve aussi en wallon dans WAYIN (= "regain") d'où WAYIN-TINS (= "l'automne").

EVOLUTION DU SENS de GAGNERA. On part de l'idée de "se procurer"

1. se procurer de la nourriture, en particulier en faisant paître le bétail.
2. s'assurer un profit matériel  
par le travail (vers 1135)  
par le jeu, le hasard (1<sup>e</sup> moitié du XIII<sup>e</sup> s.)
3. se procurer un avantage non matériel, obtenir par le mérite, obtenir les dispositions favorables de qqun (Je l'ai gagné à ma cause) (2<sup>e</sup> moitié du XIII<sup>e</sup> s.)

B. On passe par l'idée de "remporter"

1. obtenir, remporter dans une rivalité (vers 1135)  
au jeu (vers 1223)  
dans un procès (vers 1283)
2. obtenir en triomphant de la résistance : "gagner la main d'une femme (1560), "gagner qqun de vitesse"(1762), "gagner du terrain sur qqun" (1646)

C. On arrive à l'idée d'"atteindre" :

"gagner un grade", "gagner le large", "le sommeil me gagne"  
(1587)

Nous ne quittons plus la vieille chaussée, large et bien empierrée, qui franchit par un petit pont de maçonnerie le Glissenri, formé de la réunion des eaux du Ri de Picheron et du ruisseau de Saint-Remacle. Nous imaginons le trafic qui a dû animer le coin au XVIIIe et XIXe siècles : cochés, diligences, malles-poste croisaient les bannes des charbonniers, les fardiens lourdement chargés, tout le trafic que concentrait le "neuf conduit" à l'abri des frontières de l'empire. Ces frontières, la route les longe sur quelques centaines de mètres entre les terres de Honnay (territoire de la principauté de Liège, aujourd'hui commune de Beauraing et province de Namur) et celles de Sohier. Cinq bornes en concrétisent le souvenir. A une vingtaine de mètres l'une de l'autre, elles gardent tout leur pouvoir d'évocation et mériteraient d'être protégées. Certaines sont en morceaux et nous en faisons un rapide relevé photographique.

Et nous revoilà au Fond d'Olène, où une partie de la troupe renonce à l'étape prévue pour l'après-midi.

Les survivants remontent le ri d'Olène par le Grand Vivier pour atteindre Fays-Famenne en traversant de pauvres taillis de bouleaux qui, avec leur touffes de bruyère et de canche, nous donnent une bonne idée de ce qu'étaient les étendues de landes du siècle passé. Les alignements impressionnants de bornes marquées des lettres de l'alphabet témoignent de la mise en exploitation de ces incultes au milieu du XIXe siècle.

La traversée de Fays-Famenne nous offre l'occasion de comparer l'habitat de ce village, typiquement ardennais, à celui de Sohier. Aucun ordre apparent, ici : les maisons sont disposées sans rapport avec la rue ni avec les voisins. L'individualisme règne et le souci de chacun d'être maître chez soi. Nous admirons en passant l'imposant lavoir-abreuvoir qui mériterait d'être restauré et de voir son cadre de verdure mieux entretenu. Nous nous arrêtons aussi à la potale due à Louis Thomas, érigée après la guerre de 40. Nous pénétrons dans l'église qui n'offre rien de particulièrement remarquable.

Au cimetière, nous sommes au point culminant de notre promenade : 395m. Nous entamons le retour sur Sohier par un sentier qui traverse le bras septentrional du ri d'Ave et par une magnifique futaie de hêtres et de chênes<sup>qui</sup> nous conduit à la croix Soroge. Nous quittons bientôt la route asphaltée pour traverser la campagne au sud de Sohier, qui nous donne une vue magnifique sur ce village si paisiblement étalé sur sa crête. Une dernière halte pour visiter, au ci-



Rappelons d'abord qu'au départ de la campagne de fouilles de 1995 l'idée était admise que le système fortifié de Lomprez comprenait, au sud du village, un vaste étang qui dispensait de toute autre protection de ce côté. Cet étang était alimenté par le Ri d'Ave dont la vallée avait été barrée d'une digue. Le moulin, établi en contrebas de cette digue, était actionné de façon régulière par l'eau de la retenue. De plus, la digue, ainsi qu'il en est habituellement, servait d'assise à une route. En l'occurrence, il s'agissait de la chaussée Marie-Thérèse (Namur-Luxembourg), construite vers 1770, encore dénommée aujourd'hui ici et officiellement, "la Vieille route".

La chaussée du XVIII<sup>e</sup> siècle n'avait fait que réutiliser l'assise d'une route plus ancienne qui devait mener à une des portes d'entrée de la "ville". En effet, Melchior Busin, mayeur de Lomprez sous le régime hollandais, puis de 1836 à 1856, année de sa mort (à 87 ans), écrit le 20 juin 1834 : "Lomprez avait le titre de châellenie et était au moyen-âge un château fort important, on y voit encore les fossés qui l'entouraient, les restes des murailles servant de remparts et des tours dont elles étaient flanquées. Les fortifications formaient un carré de deux mille pas environ de circuit. Elles étaient baignées au midi par un étang assez étendu. On remarque sur la digue de cet étang qui existe encore les restes d'une des portes de la forteresses."

Voilà bien un témoignage oculaire important.

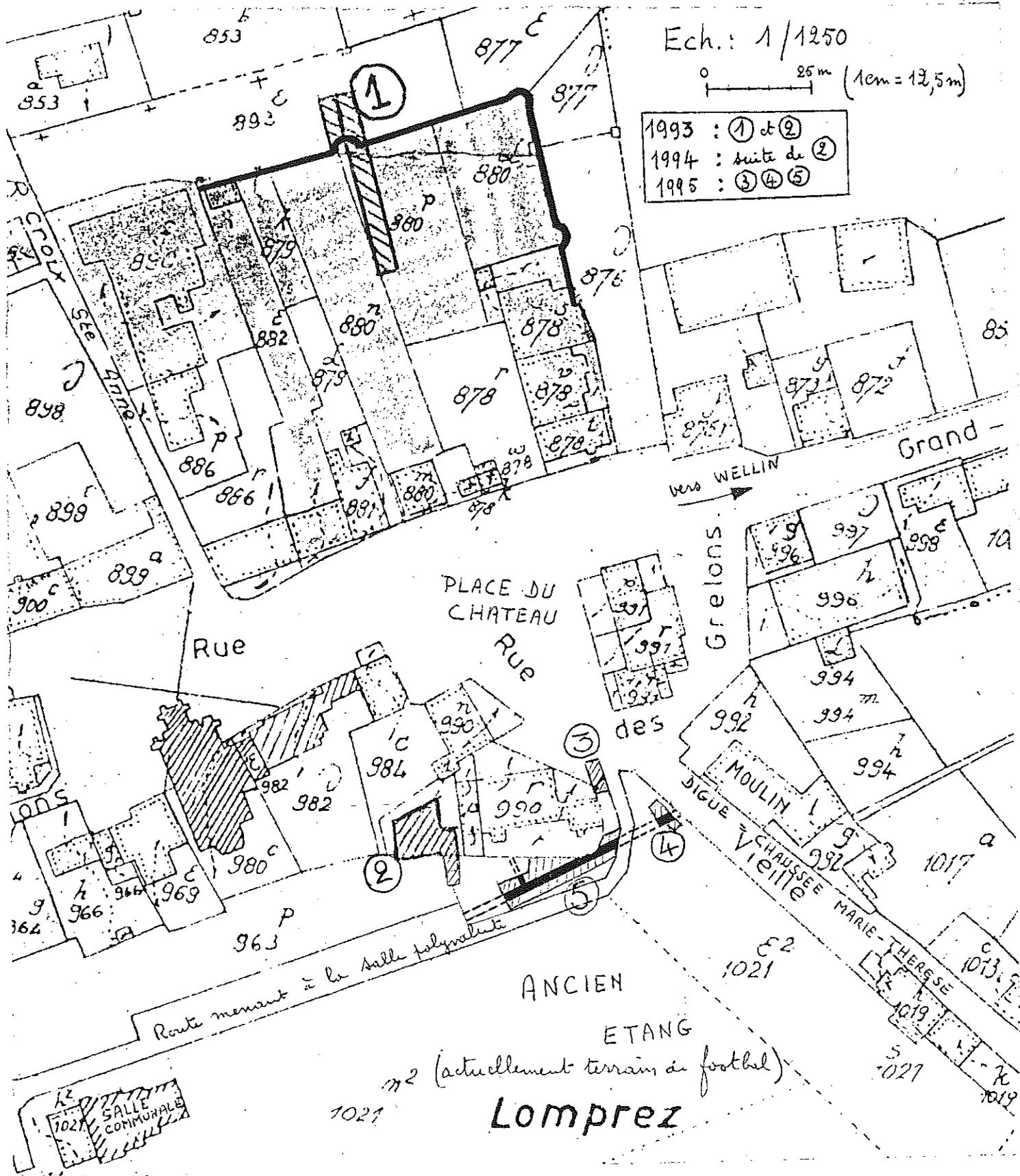
L'objectif des fouilles de 1995 a été de retrouver les vestiges de cette porte et, du même coup, la jonction entre la muraille de défense et la digue.

Le secteur ③ (voir plan cadastral) a été prospecté en premier lieu : il nous a montré une superposition de remblais successifs, bien damés, sur une profondeur de 2m. Aucun reste de mur; seulement, dans l'angle sud-est de la fouille, un alignement de grosses pierres ayant pu marquer la bordure de l'étang à une époque indéterminable.

Le secteur ④ nous permet de dégager une muraille bien parementée, de 2m d'épaisseur, et qui se trouve enfouie sous plus de 1,50m de remblais. Sur un très petit espace, nous pouvons dégager son parement nord jusqu'à la roche, à plus de 3m sous le niveau actuel de la chaussée.

Avons-nous affaire à la porte cherchée? Pour le savoir, il nous faut voir jusqu'où ce mur se prolonge. Le suivre sous la "Vieille route" n'est guère possible; nous optons pour l'autre direction.

Nous ouvrons donc une nouvelle tranchée (5) au-delà du chemin asphalté qui mène à la salle communale. Nous retrouvons bientôt la





muraille, traversée par deux tuyaux de fonte. Nous apprendrons qu'ils ont servi, au XIXe siècle, à amener l'eau nécessaire à une brasserie située sur la "place du Château" (maison Fortuné).

De semaine en semaine, nous dégagons ce beau mur de plus en plus loin vers l'ouest et force nous est de constater qu'il ne s'agit pas d'une tour de défense flanquant l'entrée de la "ville", mais bien de la continuation de l'enceinte. Les stratèges médiévaux avaient donc estimé insuffisante la protection apportée par l'étang. Une lecture plus attentive du témoignage de Melchior Busin aurait pu nous faire deviner cette disposition. Ne dit-il pas : "Elles (les fortifications) étaient baignées au midi par un étang assez étendu"? Le mot "baignées" n'implique-t-il pas que l'enceinte passe au milieu de l'étang?

Nous avons pu suivre cette muraille sur une cinquantaine de mètres, en la dégagant ou par sondages.

L'existence même et l'observation des vestiges de cette muraille amènent quelques remarques.

1. Sur la partie dégagée, nous n'avons pas rencontré de "demi-tours" semblables à celles qui subsistent au nord du village. Il est vrai que si elles sont distantes, ici aussi, de près de 40m l'une de l'autre, elles peuvent se situer dans des tronçons auxquels nous n'avons pu accéder.
2. Un mur de refend d'un mètre d'épaisseur vient s'appuyer perpendiculairement au mur d'enceinte, vers l'intérieur de la "ville". Dans l'angle ainsi formé, nous avons pu atteindre la roche, sous 1,50m d'eau, et 2m sous le niveau d'arasement de la muraille. Cet espace était empierré de gros moellons plats, posés de chant, sur un niveau de vase.
3. La présence de cette épaisse couche de vase de part et d'autre de la muraille confirme bien le témoignage de Melchior Busin. Le petit bâtiment du secteur (2), fouillé en 1993-94, situé en bordure de l'étang sur lequel il avait une petite terrasse en bois, se trouvait bien à l'intérieur de l'enceinte fortifiée.
4. Le niveau d'arasement des murs est marqué par des traces d'incendie (celui de 1378 ou celui de 1445, qui s'accompagne du démantèlement définitif?).

5. Sur ces traces d'incendie, se superpose une couche compactée par le piétinement et le charroi, correspondant à un empièchement (cour?) de petits éléments.
6. A ce niveau, se superpose une épaisse couche de vase très pure (0,50m environ), d'un brun lie-de-vin, qui s'est accumulée suite à un rehaussement de la digue suivi d'une longue période de sédimentation.
7. L'extension de l'étang, suite à ce rehaussement, a été limitée, vers la localité, par un mur d'épaisseur variable (de 0,75m à 1,50m) qui se superpose en partie à la muraille d'enceinte. Il correspond à un des deux murs recoupés par le sondage de 1993 (v. plan, p. 190 dans le rapport de 1994, n<sup>os</sup> V et VI) et peut-être à l'alignement de grosmoellons du secteur (3). Ce mur correspond à peu près aux limites parcellaires du cadastre actuel.<sup>4</sup>

En conclusion, beaucoup d'interrogations subsistent. L'impossibilité de réaliser une fouille extensive (présence d'habitations et de secteurs asphaltés, importance de la couche de remblais) ne laisse guère d'espoir d'avoir un jour toutes les réponses souhaitées.

Le principal résultat obtenu à ce jour est une datation plus vraisemblable que celle admise jusque-là par les historiens : l'enceinte remonte à la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle et non au XII<sup>e</sup>. De plus, une importante correction a été apporté au plan de l'enceinte proposé naguère<sup>2</sup> : la "ville nouvelle" est complètement ceinturée par la muraille.

En complément à ce rapport de fouille, je crois utile de signaler que le catalogue<sup>3</sup> chronologique des actes diplomatiques de Jean l'Aveugle, roi de Bohême et comte de Luxembourg, sous l'autorité duquel la "ville nouvelle" fortifiée de Lompres a dû se créer, permet de tracer un itinéraire de ses principaux déplacements de 1310 à 1346, date de sa mort sur le champ de bataille de Crécy. Je n'en retiens que ses séjours dans notre région.

- 1316 : 5/8 - La Roche  
 1320 : 2/7 et 13/7 : La Roche  
 1321 : 17/11 - La Roche  
 1324 : 15/11 - Beauraing  
 1328 : 11/3 - La Roche  
 19/3 - Marche

- 1330 : 19/4 - La Roche  
 1332 : 15/5 - Poilvache  
       12/6 - Bastogne  
 1334 : 10/9 - La Roche  
       12/9 - Saint-Hubert  
 1335 : 14/3 - Marche  
 1337 : 10/10 - Marche  
 1339 : 13/4 - Poilvache  
 1342 : 8/4 - Ochamps (?)  
       9 et 10/4 - Lomprenz  
       10/4 - Froidlieu  
       12/4 - Poilvache  
       14/4 - Marche (?)  
 1343 : 12/8 - Durbuy  
       22/8 - Echternach (?)  
       15 et 16/9 - Durbuy  
 1344 : 14/8 - Durbuy  
       8 et 9/9 : Poilvache



Jean l'Aveugle (1296-1346)

Si Jean l'Aveugle n'est pas venu avant 1342 dans sa "ville neuve" de Lomprenz, c'est peut-être que le château susceptible de l'y accueillir avec sa cour et son administration n'existait pas encore. Avant cette date, quand il venait dans la région, il résidait à Beauraing, Marche ou La Roche. Ceci confirme la datation fournie par les données archéologiques.

Maurice EVRARD

Notes :

1. Une pièce de monnaie d'un demi-liard de 1780 a été recueillie sur ce mur.
2. Plans de L. REMY, p. 99 et 101 de l'article de Paul CUGNON, Lomprenz, "ville" fortifiée, dans "Saint-Hubert d'Ardenne - Cahiers d'histoire", t. IV, Saint-Hubert, 1980.
3. N. VAN WERVEKE, Mélanges historiques, Publication de la Section historique de l'Institut Grand-Ducal, vol. LII, Luxembourg, 1908.

A propos de l'autel de LATOUR.  
 =====

"LISONS LA FACE AUX LEGENDES/ Tel qui conçut telle nouvelle solution sacrifia un boeuf ou un taureau; le problème fameux de la duplication du cube se posa au sujet de la pierre d'un autel, à Délos; Thalès mesure, aux pyramides, des tombeaux royaux et sacrés..."

Michel SERRES, Les origines de la géométrie  
 Tiers livre des fondations, Ed. Flammarion,  
 1993, p. 145.

L'église St-Martin de Latour est beaucoup plus récente que celle de sa consœur de Vieux Virton. Alors que cette dernière repose sur des bases gallo-romaines et que sa construction remonte au XIIIe siècle, celle de Latour comprend un avant-choeur et un choeur du XVIe siècle. Si, à St-Mard (Vieux Virton), des fragments de monuments romains furent insérés dans les murs du Xe siècle, à Latour c'est la base du maître-autel qui est constituée par un important bloc de pierre sculptée d'origine romaine également.

Ce socle ne serait qu'un important fragment d'un autel romain décoré d'une Minerve, déesse latine de la sagesse, mais aussi des artisans. Minerve, chez nous, aurait remplacé une autre divinité celte ou gauloise, celle de l'artisanat et des métiers.

Histoire sans cesse répétée, les prêtres - qui possèdent le savoir - renversent l'autel sur lequel étaient immolés les taureaux ou les agneaux, et sur la face non sculptée sacrifient le pain et le vin, "fruits de la terre et du travail des hommes" et pour les nouveaux convertis, présence réelle du Christ immolé, sacrifice humain chaque jour répété.

"De fait, une culture en rencontre une autre, un système en trouve un autre, une signalétique se heurte avec une autre, la plus opposée. Tous dialoguent, chacun en sa langue. Il faut traduire. Cette traduction, nous devons l'appeler géométrie" (lb. p.176)

Si les dieux diffèrent, les moyens pour s'attirer leur protection sont immuables prières individuelles ou collectives, sans doute peintes ou gravées sur les parois des grottes avant même d'être récitées, pour la survie de l'espèce face à une nature hostile, à une faune sauvage. Mais aussi les sacrifices, sanguinaires, moyen jugé efficace pour apaiser le courroux des éléments naturels.

..."Tragédie... comment ne pas voir qu'en amont d'elle eut lieu le sacrifice rituel, l'exclusion, l'expulsion mortelles d'une victime animale substituée, quelque jour, au cours d'une exhibition publique, à un homme autrefois réellement sacrifié, mis au centre de la société. Du rite religieux ou du sacré tangeant à la violence meurtrière, procède le tragique qui l'allège en représentation..." (lb. p.178)

"Dieu veut des victimes sanglantes. Naissance, hymen, martyre, guerre, fondation d'un monument, les sacrifices, holocauste de rognon brûlé, autel des druides."

JAMES JOYCE - Ulysse.  
(Gallimard - Folio - p.217)

Deux autres église de GAUME possèdent encore un autel païen: VILLERS-SUR-SEMOIS et WOLKRANGE.

L'"ARA" (ainsi désigne-t-on l'autel en latin) placée sous la table du maître-autel de l'église St-Martin de VILLERS montre, sur sa face antérieure APOLLON et sa lyre et sur les autres faces: HERCULE, DIANE et MINERVE.

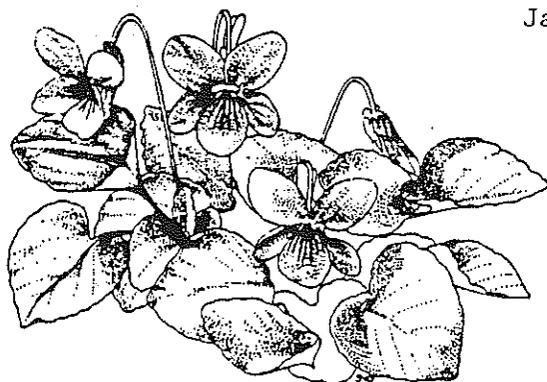
Selon J. VANNERUS, cette pierre pourrait provenir d'ETALLE, importante agglomération romaine située sur la chaussée de Reims à Trèves, dont les constructions ont été démontées pour ériger remparts et tour refuge à Montauban, lors des invasions germaniques. La même provenance peut être attribuée à la borne milliaire que nous avons vue à Buzenol, parmi les matériaux de remploi accumulés hâtivement dans les fondements de la tour. Malgré son état, cette borne peut être datée de l'an 44 de notre ère et indique une distance de 57 MILLES (84. 360 m), soit celle séparant Etalle de Trèves.

L'autel de Villers, dont les dimensions estimées sont de 72 X 72 X 150 cm, est des plus intéressants car "il témoigne, une fois de plus combien les premiers évangélistes des Gaules attachaient d'importance à l'établissement du culte du vrai Dieu sur les autels même qui étaient consacrés aux dieux tant célestes qu'infernaux. Il semble aussi prouver qu'il ne s'agit pas de socles, mais bien d'autels, qui formaient avec le foyer tout ce que les anciens avaient de plus cher et défendaient, avec le plus d'acharnement: PRO ARIS ET FOCIS CERTARE.

(J.B. SIBENALER. Guide illustré  
du Musée lapidaire d'Arlon. 1905)

Est-ce pour exorciser la pierre païenne que des reliques furent enfouies dans sa masse? L'archéologue les découvrit dans une petite boîte de plomb qu'il remit aussitôt en place, sans pouvoir identifier son contenu. S'agit-il d'un bout de tunique du bon St Martin? Le passé ne livre jamais tous ses secrets.

Jacques DE MAET.



LECTURES.

- Un petit ouvrage que chaque Natu doit lire, toute affaire cessante, ou relire.

Il est écrit dans un style éblouissant, par un Ardennois, Jean-Pierre OTTE (né à FEROT-FERRIERES en 1949, habite en France, dans le Quercy, à LE GRES DE CALVIGNAC).

En une vingtaine de courts chapitres, il nous fait participer aux ébats aussi étranges que voluptueux de certaines espèces végétales, ou animales. Quelques titres qui devraient vous mettre l'eau à la bouche: l'étonnante tromperie de l'orchidée-abeille, le muscari agriculteur, la stratégie de l'arum, l'amour à l'estomac: le carabe doré et la mante, étincelles dans la nuit, le baiser venimeux de l'araignée, noces d'écumes (escargots), dard d'amour (limace), le serpent de verre (orvet).

"L'amour au jardin", Ed.PHEBUS (mai 1995), collection d'aujourd'hui, préface de Jacques LACARRIERE, 153 p.

Jacques DE MAET.

- La gestion intégrée des rivières.

L'association internationale Ruralité-Environnement-Développement (RED), basée à Attert non loin d'Arlon, organisait en juin 1995 à Luxembourg un colloque portant sur la gestion intégrée des rivières. Les travaux de cette journée font aujourd'hui l'objet d'une publication qui s'inscrit dans la série des dossiers RED: c'est en effet le 16ème dossier de cette série qui traite, sous différents angles, des relations entre protection de l'environnement et développement des zones rurales.

Cette dernière publication de la RED, consacrée à l'approche globale de la gestion des cours d'eau, rassemble dans une première partie les positions d'intervenants belges, français, allemands et luxembourgeois, sur ce difficile problème: il faut en effet rencontrer les intérêts parfois divergents de tous les acteurs pesant sur la qualité de la rivière et de ses versants, qu'il s'agisse des agriculteurs, des pêcheurs des sportifs, d'autres gestionnaires de l'espace, des protecteurs de la nature, ... Le "contrat de rivière", y est présenté comme un outil adéquat pour une gestion intégrée des rivières.

La deuxième partie est consacrée au problème des inondations, sous ses aspects de prévision, de prévention et de protection. Ces dernières années, le constat d'une fréquence accrue d'inondations catastrophiques des terrains situés le long de nos cours d'eau, a montré l'importance et l'urgence de cette question. Des représentants des différentes régions ont apporté leur contribution à cette brochure en présentant les problèmes et les solutions propres à ces régions.

Le dossier "La gestion intégrée des cours d'eau" peut être obtenu sur simple demande à la RED (2, rue des Potiers, B-6717 Attert, 063/223702 ou 225960) (500 FB frais de port compris).

J.D.M.

- Du Plateau Lorrain au Bon Pays de Bitburg.

Ce guide décrit un circuit touristique tracé à travers le pays d'Arlon (B), le Grand-Duché de Luxembourg et la région de Bittburg (D). Il a comme fil conducteur la maison rurale de type "Maria-Thérésia" que l'on rencontre, héritage d'une histoire commune, dans ces régions frontalières de trois pays.

Aux richesses architecturales que recèlent encore aujourd'hui ces villages, s'ajoutent la beauté des paysages et les multiples possibilités de tourisme classique existant dans cette zone.

L'itinéraire fait découvrir, à travers une nature encore bien préservée, une centaine de villages au long de ces 400 kilomètres. Agrémenté de nombreuses cartes, ce guide bilingue (français-allemand) propose des commentaires sur les fermes, les maisons, le petit patrimoine et les édifices remarquables de ces zones rurales.

(76 pages , 120 FB / 20 FF) R.E.D. voir adresse ci-dessus.

- Agriculture, environnement et tourisme rural.

Agriculture, environnement, tourisme: des éléments indissociables de toute réflexion sur l'avenir des zones rurales, mais aussi des éléments dont le dosage est source de bien des tensions dans l'élaboration des stratégies de développement.

Ce dossier présente vingt-huit expériences menées dans sept pays européens et mêlant ces trois éléments. Il inclut également les conclusions qu'elles ont inspirées aux participants de quatre séminaires en Europe. Ce rapport d'une étude menée par R.E.D pour la DG XXIII se termine par une synthèse rédigée la société "Terres d'Europe" .

(128 pages, 400 FB / 70 FF) R.E.D.

- Vade-mecum du produit touristique en milieu rural.

Quoi? Pourquoi? A qui? Combien? Voilà les questions essentielles que doivent se poser ceux qui souhaitent mettre sur le marché un produit touristique.

Ce vade-mecum apporte des éléments de réponse pour arriver à un produit "fini, de terroir, vendable et connu" en présentant quelques règles essentielles au montage d'un produit touristique en zones rurales.

Vingt et une fiches thématiques proposent ensuite méthodologie, difficultés, conseils... propres à différents types de produits touristiques.

(16 pages et 21 fiches, 250 FB / 45 FF) R.E.D.

- "SEMOIS, les derniers planteurs"

Album contenant 40 superbes photographies inédites de Jean-Dominique BURTON (né à Huy, en 1952) et un texte technique de guy GOFFETTE, racontant l'histoire actuelle de la culture du tabac.

(96 pages, format 27 x 30 cm, bichromie, ED. de l'Octogone, Bruxelles, NOV. 1995.  
J.D.M.

- Le dernier cahier du Cercle historique de ROCHEFORT vient de paraître: il contient un article intéressant sur la conservation du patrimoine artistique et des archives des villes de Bruges et d'Anvers pendant la dernière guerre, au château de Lavaux-Ste-Anne. Episode peu connu qui prouve qu'une forteresse moyenâgeuse peut encore jouer un rôle - combien important - en plein XXe siècle.

Jacques DE MAET.

"ON PEUT LE DIRE ... ET MÊME L'ECRIRE."

Sous ce titre, nous vous proposons de signaler dans les Barbouillons les actions - bonnes ou mauvaises - entreprises dans notre région de Haute-Lesse, pour, mais aussi contre, l'environnement et le patrimoine en particulier et la nature en général. Nous comptons sur vous pour nous les rapporter, le plus fidèlement et honnêtement possible.

Malgré qu'elle sorte quelque peu de notre secteur par rapport à sa localisation, mais non par rapport au coupable, commençons par une information relevée dans la revue "ENVIRONNEMENT" (n°30, déc. 95)

- CONTRE. "La S.A." Dolomies de Marche-les-Dames" (groupe LHOIST) a détruit, à l'insu des autorités, les vestiges d'une importante villa romaine à ANDENNE. Le Code wallon de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et du patrimoine prévoit pourtant que le carrier doit prévenir obligatoirement, en cas de découverte archéologique, le bourgmestre de la commune qui lui-même doit informer le service des fouilles. Le carrier a préféré poursuivre les travaux. Ce sont les riverains qui ont alerté les autorités régionales. Malheureusement, 80 % des parties visibles des vestiges ont été détruits!"

+ POUR. L'administration communale de Daverdisse a voté les crédits nécessaires à la restauration du retable de Daverdisse, sur les conseils de la Fondation Roi Baudouin. Espérons qu'il sera prévu un budget pour sa protection, afin d'empêcher les "touristes" d'emporter les statuettes à portée de main, comme cela s'est pratiqué dans le passé.

+ POUR. Un groupe d'amoureux du dialecte wallon vient d'éditer un recueil de mots de la région de GRAIDE-GEMBES-HAUT-FAYS. "AU PAYS D'ESTE" peut être obtenu chez Mr BAIJOT, à GRAIDE-STATION.

+ POUR. L'action poursuivie par ANICET FRASELLE au verger de conservation du TRONQUOY (route de LONGLIER, près de NEUFCHATEAU) pour réhabiliter les espèces de fruitiers (poires, pommes, noisettes) les plus résistantes au climat ardennais, en voie de disparition. Visites guidées certains jours. Tél. 061/ 277788, après 17 heures.

Jacques DE MAET.

LISTE DES MEMBRES EFFECTIFS 1995.

|             |                      |                  |
|-------------|----------------------|------------------|
| ADAM        | Philippe             | Haut-Fays        |
| ANTOINE     | Marie-Madeleine      | Villance         |
| BARBAZON    | Jacques              | Gedinne          |
| BAUDREZ     | Philippe             | Libin            |
| BAUSIER     | Andrée               | Jodoigne         |
| BEHR        | Roland               | Charleville      |
| BENIT-      | Mr                   | Libramont        |
| CHAVERIAT   |                      |                  |
| BERNAERT    | Claude               | Transinne        |
| BLONTROCK   | Léon                 | Redu             |
| BOEUR       | Maryse               | Recogne          |
| BOLLY       | Cécile               | Tournay          |
| BORN        | Hugues               | Marcinelles      |
| BORREMANS   | Hugues               | Bruxelles        |
| BOTIN       | René                 | Bruxelles        |
| BOTIN       | Imelda               | Bruxelles        |
| BRICOUT     | Christiane           | Fauvillers       |
| BUGHIN      | Jean                 | Lomprez          |
| BURNOTTE    | André                | Neuvillers       |
| CAILLOUX    | Lucien               | Liège            |
| CALLE       | Anne-Marie           | Resteigne        |
| CAPRASSE    | Jean-Marie           | Ambly            |
| CHANTEUX    | Pierre               | Fays-les-Veneurs |
| CHANTEUX    | Danielle             | "                |
| COESENS     | Joseph               | Bruxelles        |
| COLLART     | Albert               | Hamois           |
| COLLET      | Francis              | Wellin           |
| COLLIGNON   | Armand               | Lessive          |
| COLLIN      | Michel               | Resteigne        |
| COMMERCE    | R. et D.             | Bruxelles        |
| CORBEEEL    | L. et S.             | Vilvoorde        |
| CORMERAIS   | François             | Hour             |
| CORNET      | D.                   | Han s/Lesse      |
| CRISPIN     | Michel               | Carlsbourg       |
| DALCQ       | T. et M.             | Céroux-Mousty    |
| DANTINNE    | René                 | Embourg          |
| DARTOIS     | Georges              | Tellin           |
| DAUCHOT     | Fernand              | Tournai          |
| DAVID       | Michel               | Forrières        |
| DAVID       | Elise                | "                |
| DE BRUYNE   | Jean-François        | Bouge            |
| DE CEUNINCK | Emile                | Wavreille        |
| DE HAUWER   | Olivier              | Anderlecht       |
| DE HEYN     | G.                   | Bruxelles        |
| DE PAUW     | Claudine             | Villers-s/Lesse  |
| DEBONNAIRES | Mr et Mme            | Daverdisse       |
| DECARTIER   | d'YVES Mr.           | Bruxelles        |
| DELVAUX     | de FENFFE Michel     | Louvain-la-Neuve |
| DELVAUX     | de FENFFE Marie-Chr. | "                |
| DEMAET      | Jacques              | Gembes           |
| DEMAET      | Mme                  | "                |

|                    |               |                 |
|--------------------|---------------|-----------------|
| DEMANET            | Gérard        | Bouillon        |
| DEMOL              | T.            | Libin           |
| DENEF              | Guy           | Lustin          |
| DEPREZ             | Lucien        | Rochefort       |
| DERENNE            | René          | Daverdisse      |
| DERMIEN            | Frédéric      | Dinant          |
| DESTERKE-D'HAINAUT | C.            | Eprave          |
| DETHIOUX           | Marie         | Namur           |
| DEWILDER-HULET     | Arlette       | Loverval        |
| DICKER             | Raoul         | Tillet          |
| DICKER             | Tinda         | "               |
| DIERKENS           | Alain         | Bruxelles       |
| DILLEN             | Joris         | Bruxelles       |
| DOICESCO           | Jacques       | Rochefort       |
| DOURTE             | Michelle      | Recogne         |
| DUCHESNE           | Francis       | Namur           |
| DUJARDIN           | Catherine     | Forrières       |
| DUMONT             | Jean-Marie    | Céroux-Mousty   |
| DUPUIS             | Jacques       | Tellin          |
| DUPUIS             | Jacqueline    | "               |
| DUPUIS             | Florence      | "               |
| DURY               | D. et L.      | Bruxelles       |
| EVERARD de         | Jean-François | Rochefort       |
| HARZIR             |               |                 |
| EVRARD             | Rasamu        | Han-s/Lesse     |
| EVRARD             | Maurice       | Chanly          |
| EVRARD             | Loulou        | "               |
| EVRARD             | Paul          | Arville         |
| EVRARD             | Luc           | Neufchateau     |
| FACON              | Jean-Pierre   | Wareme          |
| FABRY              | Mr.           | Lomppez         |
| FERMINE            | Stéphane      | Wellin          |
| FIERLAFIEN         | Etienne       | Wezembeek-Open  |
| FLAMION            | Serge         | Jette           |
| FLON               | R.            | Yvoir           |
| FOUBERT            | Willy         | Gedinne         |
| FRIX               | Fernand       | Dilbeek         |
| FROGNEUX           | R.            | Bruxelles       |
| GELIN              | Arlette       | Briquemont      |
| GELIN              | Paul          | "               |
| GENSON             | Philippe      | Wavreille       |
| GEORGE             | Jean-Louis    | Anloy           |
| GERARD             | Emile         | Namur           |
| GILLET             | Chantal       | Bruxelles       |
| GIOT               | Jean-Louis    | Hotton          |
| GONZE              | Roger         | Bruxelles       |
| GONZE              | Claire        | "               |
| GOOSSENS           | François      | Lesterny        |
| GRIMALDI           | Marie-Claude  | Yvoir           |
| GROLLINGER         | Yvan          | Rochefort       |
| GUIOT              | G.            | Maissin         |
| HENRICOT           | Colette       | Rhode-St-Genèse |
| HENRY              | Etienne       | Bure            |

|                  |                |                    |
|------------------|----------------|--------------------|
| HERYGERS         | Joseph         | Rochefort          |
| HERYGERS         | Denise         | "                  |
| HERYGERS         | Philippe       | "                  |
| HERYGERS         | Michel         | "                  |
| HUBAUX           | Bernard        | Merny              |
| HUBERT           | Xavier         | Bruxelles          |
| HUYSECOM         | Robert         | Gembes             |
| HUYSECOM         | Claudine       | "                  |
| IMBRECKX         | Etienne        | Rochefort          |
| JACOB            | Christian      | Woluwé-St-Lambert  |
| JACQUEMART       | Anne-Laure     | Louvain-la-Neuve   |
| JACQUEMART       | Daniel         | Messancy           |
| KELLER           | Claude         | Forrières          |
| KINET            | Marie          | Tellin             |
| LALOUX-MORRIS    | B.             | On                 |
| LAMBEAU          | André          | Waterloo           |
| LAMBEAU          | Nicole         | "                  |
| LAMBERT          | Marc           | Forrières          |
| LAURENT          | Lucien         | Bruxelles          |
| LAVIS            | Eric           | Resteigne          |
| LEBRUN           | Jean-Claude    | Villance           |
| LEBRUN           | Andrée         | Villance           |
| LECOMTE          | Gérard         | Bois-de-Villers    |
| LECOMTE          | Monique        | "                  |
| LECOMTE          | Henry          | Jemelle            |
| LECOMTE          | Séraphin & Mme | Rochefort          |
| LEONARD          | Yves           | Dinant             |
| LIBERT           | Albert & Mme   | Rochefort          |
| LIMBOURG         | Pierre         | Wellin             |
| LIMBOURG         | Francine       | Wellin             |
| LIMBREE          | Christian      | Eprave             |
| LOISEAU          | Monique        | Haut-Fays          |
| LOISEAU          | Pol            | "                  |
| LONCHAY          | René           | Rendeux            |
| LOUVIAUX         | Michel         | Marche             |
| MABOGE           | Pol            | Libin              |
| MABOGE           | Andréa         | Libin              |
| MALFROID         | Ghislaine      | Tellin             |
| MANNAERT         | Pierre         | Bovesse            |
| MARECHAL-MEESTER | M. & Mme       | Colfontaine-Wasmes |
| MAREE            | Bruno          | Han s/Lesse        |
| MAREE            | Fabienne       | "                  |
| MARTIN           | P.             | Wavreille          |
| MARTIN           | Emile          | Bruxelles          |
| MASSAR           | Serge          | Bruxelles          |
| MATAGNE          | Joseph         | HOOR               |
| MELIGNON         | Louis          | Rochefort          |
| MELIGNON         | Nelly          | "                  |
| MICHOTTE         | Monique        | Liège              |
| MOREELS          | Luc            | Enghien            |
| MORMONT          | Daniel & Mme   | Halleux            |
| MOYEN            | Jean-Marie     | Libin              |
| MURAILLE         | Guy & Mme      | Grupont            |

|                 |               |                  |
|-----------------|---------------|------------------|
| NEYTS           | Anne          | Harsin           |
| OVERAL          | Bernard & Mme | MARTELANGE       |
| PAQUAY          | Marc          | Ciergnon         |
| PAQUAY          | Claire        | "                |
| PATOUT          | Jean-Marie    | Namur            |
| PEKEL           | André         | Jemelle          |
| PENNE           | Edgard        | Transinne        |
| PENNE           | Maggy         | "                |
| PETREMENT       | Bruno         | Jamoigne         |
| PETREZ          | Suzy & fille  | Godinne          |
| PIERARD         | M-E           | Bruxelles        |
| PIRET           | Jacqueline    | Court-St-Etienne |
| PIROT           | Pol & Mme     | Neufchâteau      |
| PRADOS          | José          | Bruxelles        |
| QUENNERY        | Marie-Chr.    | Marche           |
| RICHARD         | Monique       | Ohain            |
| REMACLE         | Henry         | Bruxelles        |
| REMACLE         | Madeleine     | Wellin           |
| REYNAERT-DEVOS  | M.            | Daverdisse       |
| REYNSERS        | Hubert        | Mol              |
| RIVEZ-BORLON    | M. & Mme      | Rochefort        |
| ROUFOSSE        | Nicole        | Porcheresse      |
| SAINTENOY-SIMON | J.            | Bruxelles        |
| SCHOUTERS       | Marianne      | Rixensart        |
| SENGIER         | Mme           | Godinne          |
| SEVRIN          | Francis       | Baronville       |
| SON             | Jean-Luc      | Louvain-la-Neuve |
| SON             | Marie         | "                |
| SOTIAUX         | Marc          | Waterloo         |
| SULTEN          | Eveline       | Louvain-la-Neuve |
| THIANGE         | Roger         | Bruxelles        |
| THOMAS          | Joseph        | Sohier           |
| TORDEUR         | Andrée        | Wellin           |
| TREPANT         | M. & Mme      | Ciney            |
| TROPPMANN       | Wolfgang      | Bruxelles        |
| TYCKAERT        | Georges       | Bruxelles        |
| TYTECA          | D. & B.       | Louvain-la-Neuve |
| VAES            | Hélène        | Bruxelles        |
| VALLEE          | Franz         | Froidfontaine    |
| VAN AMSTEL      | Wilhelmus     | Daverdisse       |
| VAN DOREN       | Bernard       | Meix-Virton      |
| VAN GOTTOM      | François      | Belvaux          |
| VAN GOTTOM      | Madeleine     | Belvaux          |
| VANDAMME        | Jacques       | Bruxelles        |
| VANDENABBEELE   | Francine      | Straimont        |
| VANDERVELDEN    | Emile         | Bruxelles        |
| VERHAEGEN       | N.            | Marche           |
| VERNUF          | J.            | Nivelles         |
| VINCKE          | M. & Mme      | OCHAMPS          |
| WAUTERS         | Michel        | Lessive          |
| WEBER           | Jean-Pol      | St Hubert        |
| WIBRIN          | Yvonne        | Champlon         |
| WILLEMS         | J. & C.       | Wellin           |

T A B L E   D E S   M A T I E R E S.   (1995)

---

I.   A C T I V I T E S   G E N E R A L E S.

|       |   | Pages |
|-------|---|-------|
| 7/1   | Porcheresse. Promenade vers l'Our. Les maisons "du Comité".                 | 1     |
|       | Maisonnettes de 1915, à Porcheresse.  | 54    |
| 21/1  | Assemblée générale à Ave.   | 5     |
| 25/3  | Deux promenades à Tellin.   | 23    |
| 10/6  | Visite guidée des pelouses calcaires de la Montagne St-Pierre,<br>à Lanaye. | 57    |
| 5 au  | Séjour de vacances et de découvertes à La Chapelle-en-Vercors:              | 40    |
| 15/7  | géologie, botanique, mycologie, faune...                                    | 43    |
| 29/7  | Promenade à Vresse-sur-Semois.  | 60    |
| 20/10 | Conférence à Villance: le Castor.   | 108   |
| 28 au | Les Natus à Troyes.   | 75    |
| 30/10 | Le flottage du bois... et en Ardenne.                                       | 84    |
| 25/11 | Souper des Natus à Villance.  | 116   |
| 17/12 | Sortie à Sohier et Fays-Famenne.  | 117   |

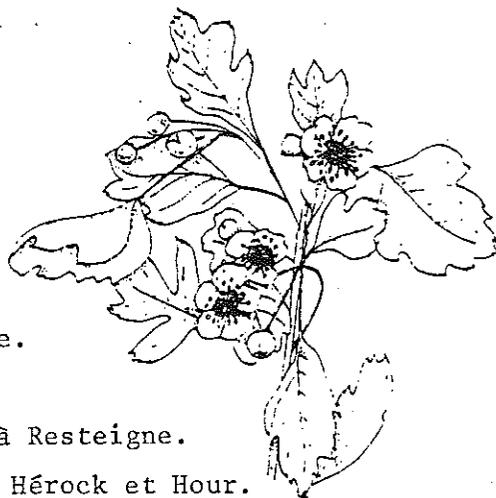
II.   A C T I V I T E S   D E S   E Q U I P E S.

A.   EQUIPE ARCHEOLOGIQUE.

|  |                        |     |
|--|------------------------|-----|
|  | Fouilles à Lomprez.    | 125 |
|  | Trouvailles - monnaie. | 130 |

B.   EQUIPE BOTANIQUE.

|      |   |     |
|------|---|-----|
| 19/2 | Sortie bryologique à Daverdisse.                                  | 91  |
| 4/3  | Sortie bryologique à Marche-en-Famenne.                           | 91  |
| 15/3 | Sortie bryologique à Poix-St-Hubert.                              | 92  |
| 8/4  | Recensement des anémones pulsatilles à Resteigne.                 | 93  |
| 30/4 | Pelouses sur affleurement schisteux à Hérock et Hour.             | 94  |
| 10/6 | Espèces rares à la Montagne St-Pierre à Lanaye.                   | 59  |
| 18/6 | Ecosystème des prairies alluviales dans la rés. natur. de Graide. | 96  |
|      | Relique de prairie à "La Roche".                                  | 96  |
|      | Réserve RNOB.   | 98  |
|      | Le Roda.  | 99  |
| 25/6 | Prairie humide de fauche à Offagne.                               | 101 |
|      | Fond humide à la Géripont.  | 102 |
|      | Ancienne gare de Mortéhan.  | 103 |



|      |  |     |
|------|--|-----|
| 5 au | Séjour de vacances à La Chapelle-en-Vercors.                       | 43  |
| 15/7 | Observations botaniques.   | 44  |
| 22/7 | Mare de Wavreille et Carrière de Biernauchamp.                     | 104 |
| 22/7 | Note sur <i>Epipactis leptochila</i> .                             | 91  |
| 29/7 | Observation de la flore à Vresse-sur-Semois. Quelques champignons. | 63  |
| 12/8 | Végétation de la Mare de Sohier.                                   | 105 |
| 26/8 | La réserve d'Ardenne et Gaume à Wavreille.                         | 107 |
| 1/10 | Sortie mycologique à Resteigne.                                    | 107 |
| 8/10 | Sortie mycologique à Han-sur-Lesse.                                | 107 |

C. EQUIPE "JEUNES NATURALISTES".

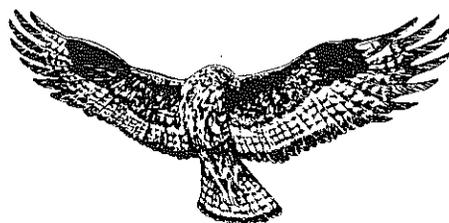
|      |   |    |
|------|---|----|
| 23/9 | Sortie de spéléologie à partir du Belvédère de Han. | 73 |
|------|---|----|

D. EQUIPE "MALACO... ET AUTRES BESTIOLES".

|       |  |    |
|-------|--|----|
| 25/2  | Prospection de la Laide Fosse à Hamerenne.     | 12 |
| 26/3  | Dans les jardins de Han-sur-Lesse.             | 22 |
| 29/4  | La microfaune des litières.                    | 27 |
| 28/5  | Mare de Wavreille.                             | 50 |
| 24/9  | Sortie malaco à Heer.                          | 59 |
| 7/10  | La Mare de Wavreille.                          | 87 |
|       | La carrière et la falaise du Maupas à Belvaux. |    |
| 12/11 | Le versant sud du massif de Wérimont à Eprave. | 89 |
|       | Rond Tienne à Eprave.                          |    |
| 9/12  | La falaise du bois Niau à Auffe.               | 90 |

E. EQUIPE ORNITHOLOGIQUE.

|         |  |     |
|---------|--|-----|
| 11 et   | Voyage en Zélande.   | 37  |
| 12/2    | Principales observations.                                      |     |
| 26/2    | Initiation à Fays-les-Veneurs.                                 | 14  |
| 14/4    | Sortie à la Chapelle de Auffe.                                 | 38  |
| 20-21/5 | Sortie nocturne de recensement du Râle des genêts.             | 26  |
| 23-24/5 | Sortie nocturne de recensement du Râle des genêts à St-Remy.   | 39  |
| 7-8 /7  | Sortie nocturne de recensement du Râle des genêts à Genimont.  | 39  |
| 5-15 /7 | Séjour de vacances et de découvertes à La Chapelle-en-Vercors. | 48  |
| 20/8    | Journée d'observation à Torgny.                                | 65  |
| 16/9    | Pondrôme. Prospection ornithologique.                          | 66  |
| 11 et   | Week-end au Lac du Der - Chantecocq (F)                        | 110 |
| 12/11   | Liste des espèces.   | 114 |



### III. CHRONIQUE DE L'ENVIRONNEMENT.

|   |       |
|---|-------|
| 1. Projets: - des journées de l'Environnement 1995  | 9     |
| - du festival de l'Environnement.   |       |
| 2. Nouvelles: - CCAT  | 9     |
| - réserves domaniales   | 10    |
| - carrières de Resteigne.   | 10    |
| 3. Inter-Environnement Wallonie et la "Prévention et gestion des déchets.   | 10    |
| 4. Le centenaire de la Société des grottes de Han, c'est aussi...   | 32    |
| 5. L'allée des marronniers à Han.   | 33    |
| 6. Effets de la présence d'une écurie-hangar à Wavreille.   | 33    |
| 7. Assemblée générale d'Inter-Environnement prévue à Floreffe.  | 33    |
| 8. Questionnaire aux Communes à propos des immondices.  | 33    |
| 9. Texte - Politique active en vue d'éviter l'apparition des déchets et en vue de gérer la production de déchets. | 34    |
| 10. Réponses des Communes et d'Idelux.  | 54 55 |
| 11. Mortalité des oiseaux lors des transports internationaux.   | 54    |
| 12. Le Parc de Lesse et Lomme oublié dans un article du SOIR.   | 54    |
| 13. EDEN de Nassogne. Brochure sur l'épuration des eaux.  | 54    |

### IV. DIVERS.

#### RANDONNEES PEDESTRES.

|      |                            |      |                    |    |
|------|----------------------------|------|--------------------|----|
| 4/3  | Jamoigne - Meix-dt-Virton. | 11/3 | Meix - St-Remy.    | 16 |
| 27/8 | St-Remy - Torgny.          | 9/9  | Torgny - Montmédy. | 68 |

#### INVENTAIRES:

|  |     |
|--|-----|
| - archéologique (carte)                      | 126 |
| - botaniques: - La Chapelle-en-Vercors       | 44  |
| - Vresse                                     | 64  |
| - Hour - Hérock                              | 95  |
| - Graide                                     | 96  |
| - Offagne - Géripont - Mortehan              | 101 |
| - Wavreille - Ave-et-Auffe                   | 104 |
| - Sohier                                     | 105 |
| - "malaco... et autres bestioles": - Jemelle | 88  |
| - Bois Niau, Auffe                           | 90  |
| - ornitologiques: - La Chapelle-en-Vercors   | 49  |
| - Ponderôme                                  | 67  |
| - Lac du Der!                                | 114 |

#### AUTRES.

|  |     |
|--|-----|
| Naissances: 17/02 Constance MAREE, 28/02 Guillaume CHANTEUX. | 11  |
| Note. A propos de l'autel de Latour.                         | 131 |
| Lectures.  | 133 |

|                           |     |
|---------------------------|-----|
| <u>LISTE DES MEMBRES.</u> | 136 |
|---------------------------|-----|

|                            |     |
|----------------------------|-----|
| <u>TABLE DES MATIERES.</u> | 140 |
|----------------------------|-----|

